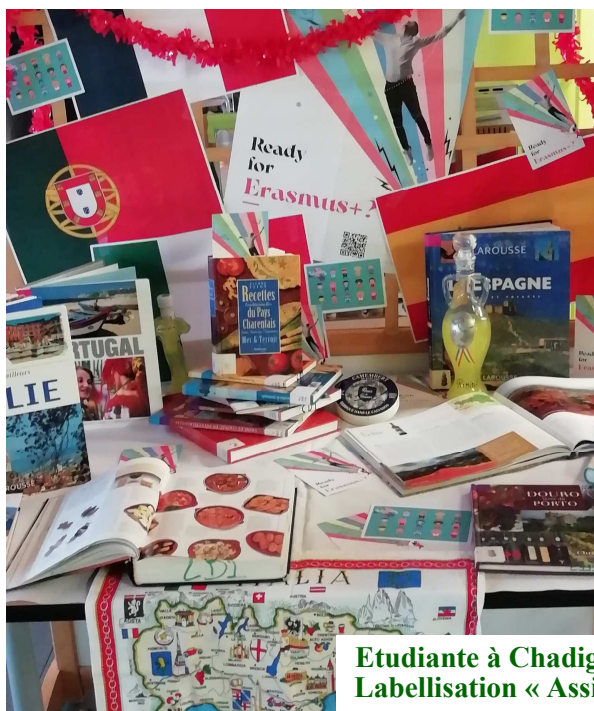




# Agrocampus de Saintonge

## Conseil d'Administration Session du 14 Novembre 2022 Rapport de la Directrice

Erasmus days au Renaudin  
le 13/10/2022



Etudiante à Chadignac lors de la  
Labellisation « Assiettes Vertes »

Rencontre télépilotes de drones Octobre 2022  
LEGTA Georges Desclaude



Les Serres de Chadignac  
**Coulis de  
tomate**  
Les légumes du lycée en conserve



DATE DE MISE  
08/2022  
DATE DE DURÉE  
MINIMALE  
08/2025  
Ingrédients : Tomate  
Serres de Chadignac  
Chadignac, France  
A conserver  
après ouverture

Poids  
380g



Les Serres de Chadignac  
**Soupe de tomate  
et courgette**  
Les légumes du lycée en conserve  
DATE DE MISE EN POT  
08/2022  
DATE DE DURÉE  
MINIMALE  
08/2025  
Ingrédients : Courgette, tomate  
Serres de Chadignac, France  
Chadignac, France  
A conserver  
après ouverture

Poids  
450g

## Rapport de la Directrice

### Sommaire

<b>Introduction</b>	p.3
<b>1 – Quelques chiffres de rentrée</b>	
1.1- Analyse des effectifs des trois lycées, du CFA et du CFPPA	p. 4 à 5
1.2- Analyse des résultats aux examens	p. 5
1.3- Les chiffres des exploitations Pichonnerie-Renaudin-Petit Chadignac	p. 5 à 8
<b>2 - Evolution des formations et de l'offre de service</b>	
2.1- Une dynamique de l'Agrocampus par site de formation à travers des pôles de compétences	p. 8 à 9
2.2- Une évolution de l'offre de formation	p. 9 à 10
2.3- Laboratoire Innovation Formation Emploi (LIFE)	p. 10 à 11
<b>3 - Schéma directeur des exploitations</b>	p. 11 à 12
<b>4 - Les démarches de communication et de valorisation de nos actions</b>	p. 12 à 13
<b>5 - Les Ressources Humaines</b>	p. 14 à 15
<b>6 – Le patrimoine</b>	p. 15
<b>7 – La situation financière patrimoine</b>	
7.1- Décision Modificative n°3-2022	p. 16 à 20
7.2- Budget prévisionnel 2023	p. 21 à 25
<b>8 – Les axes de travail pour cette année scolaire</b>	p. 25
<b>Conclusion</b>	p. 26

### Annexes

A – Rapports d'activités des Centres

 LEGTA GEORGES DESCLAUDE

 EXPLOITATION AGRICOLE « La Pichonnerie » SAINTES

 CFAA 17 ET CFPPA de SAINTES

✚ LPA Le RENAUDIN

✚ EXPLOITATION AGRICOLE « Domaine du Renaudin »

✚ LPA LE PETIT CHADIGNAC

✚ EXPLOITATION AGRICOLE « Les Serres de Chadignac »

B - Tableau récapitulatif des effectifs des personnels de l'Etablissement

C - Tableau des emplois sur budget

D - Evolution de la taxe d'apprentissage de 2019 à 2022

Au début de cette année scolaire, l'Agrocampus se situe dans une situation sanitaire sereine. Dans ce contexte plus clément que les années précédentes, l'établissement poursuit ses activités en intégrant :

- Des outils de gestion plus modernes pour la conduite de l'établissement.
- La prise en compte des effets de la loi de 2018 sur la formation professionnelle dont une place grandissante de l'apprentissage.
- La réponse aux attentes du Ministère de l'Agriculture et du Conseil Régional sur la démarche agroécologique des exploitations.
- L'initiation de projets et la mise en œuvre des travaux d'ingénierie autour de la formation et l'emploi en construisant des partenariats sur le territoire : institution et entreprise privé.

« **Aller vers** » et « **construire avec** » sont deux leviers pour réussir toutes les transitions dans lesquelles nous devons nous inscrire.

Dans ce rapport, après un point sur quelques chiffres de la rentrée 2022, nous montrerons combien il est nécessaire de structurer notre action à travers nos pôles de compétences, nos sites et centres de formation. Il en découle une adaptation de notre offre de formation qui se traduit par des projets d'ouverture ou des réflexions qui doivent se poursuivre. Sous l'impulsion du Conseil Régional et de la DRAAF, les directeurs ont élaboré, pour chaque exploitation, un schéma directeur afin de tracer le chemin à venir des investissements nécessaires pour répondre aux enjeux de l'agroécologie.

C'est la valorisation et la communication de nos activités, de notre « marque » Agrocampus qui doivent être poursuivies en fonction des besoins de chaque centre. Se professionnaliser et moderniser nos outils sont une nécessité.

Les défis à relever se traduisent par des axes de travail prioritaires pour cette année, pris en charge par l'ensemble de la communauté éducative.

Nos missions doivent également se réaliser dans un contexte de sobriété énergétique qui nécessite de nous interroger sur nos pratiques en matière de consommation des ressources.

Notons que dans ce contexte, le travail de l'ensemble du personnel est salué pour veiller au bon fonctionnement des rouages de l'établissement, qui peuvent gripper parfois au quotidien, et le professionnalisme des équipes permet de surmonter les difficultés. Ils en sont vivement remerciés.

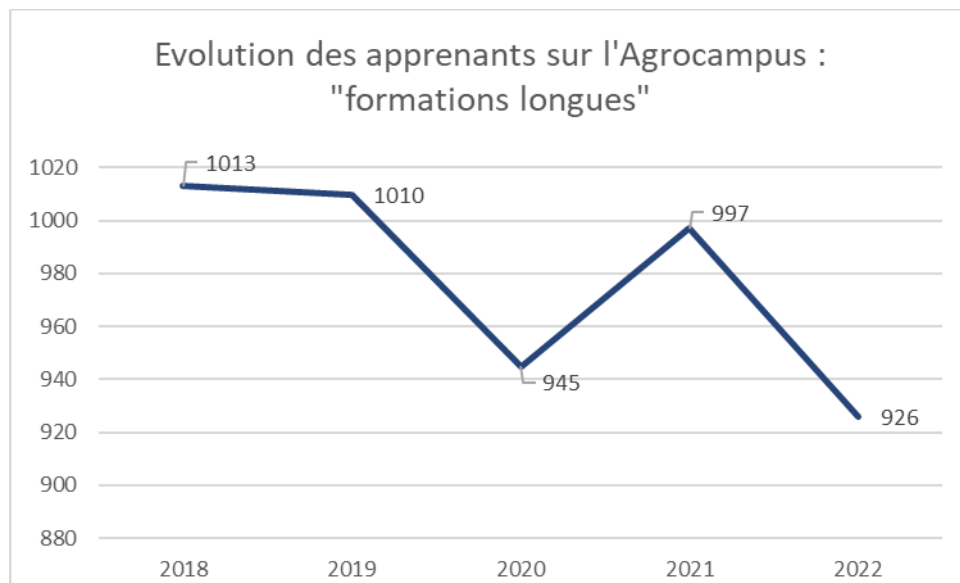
---

## 1- Quelques chiffres de rentrée

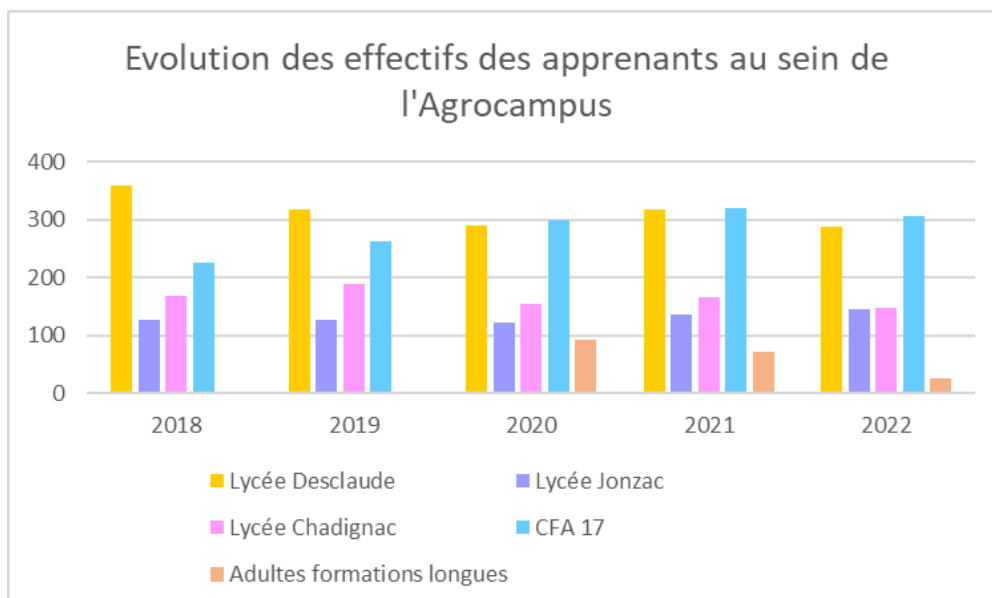
---

### 1.1- Analyse des effectifs des trois lycées, du CFA et du CFPPA

Quelques indicateurs sur les 5 dernières années permettent de faire le point sur la situation de l'ensemble des centres de l'Agrocampus. Ils ne reflètent pas bien sûr l'ensemble des activités des centres de formation.



Après une évolution positive des effectifs apprenants (élèves, étudiants, apprentis et stagiaires adultes en formation longue) en 2021, l'année 2022 connaît une chute des effectifs. Cette baisse concerne les lycées de Chadignac et Desclaude mais également la formation continue.



Le détail par centre permet d'analyser plus finement ces évolutions.

Le lycée de Jonzac connaît une augmentation régulière de ces effectifs et notamment une augmentation du nombre de secondes accueilli. Il gagne 11 élèves à cette rentrée. Après une progression en 2021, le Lycée de Chadignac a connu à cette rentrée une forte diminution de ces effectifs soit 19 élèves. Du côté de Desclauze, une chute de ces effectifs en seconde générale et en BTS est constatée. Pour le CFA, il est constaté une stabilité des effectifs et une chute du nombre de stagiaire formé en formation longue, une perte de 32 stagiaires.

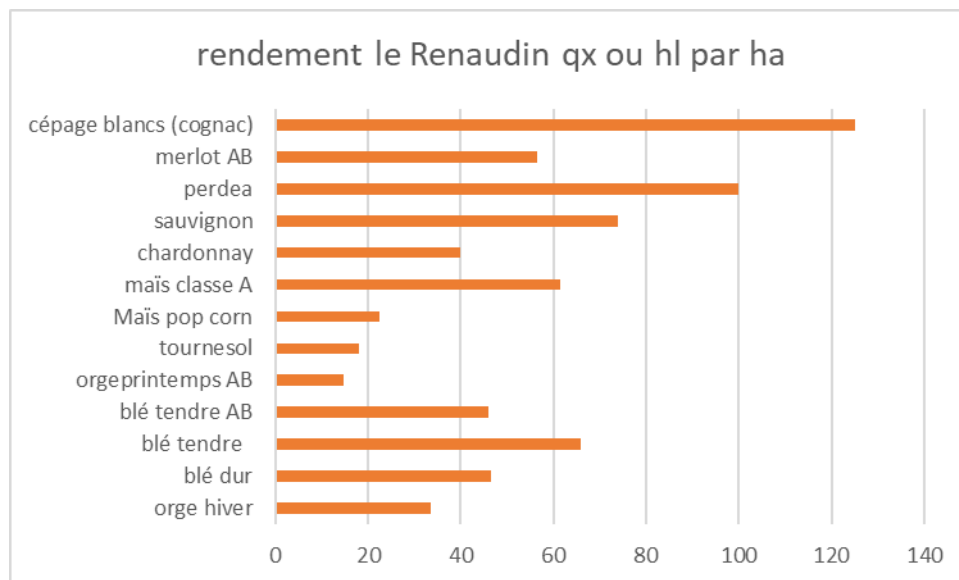
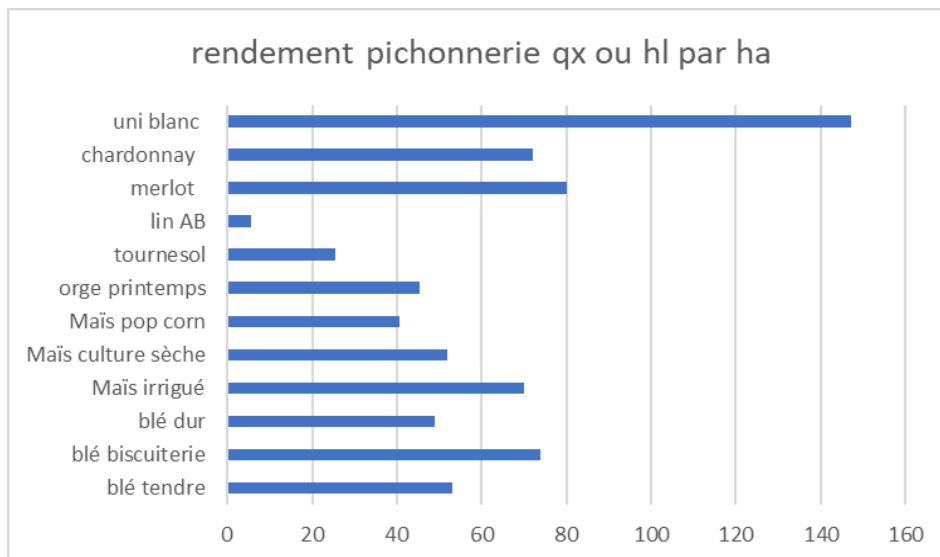
### 1.2- Analyse des résultats aux examens



Les résultats aux examens sont bons à très bons. Il est à noter que plusieurs formations ont obtenu un taux de 100 %. Peu de formations sont en dessous de 80 %. Seuls trois formations ont un taux inférieur à 80 %. Pour tous ces lauréats, une remise des diplômes sera organisée en 2023.

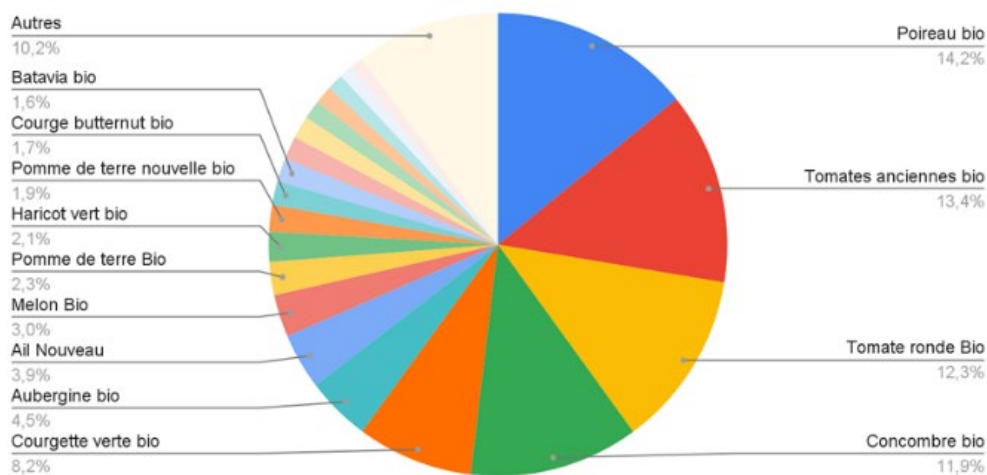
### 1.3- Les chiffres des exploitations Pichonnerie-Renaudin-Petit Chadignac

Les rendements des productions végétales sont une composante importante dans l'équilibre économique des exploitations. Cependant, les caractéristiques qualitatives définies par les acheteurs en fonction de la destination des productions peuvent impacter grandement la rémunération de la culture. L'année a été particulière, compte tenu du gel sur Jonzac au printemps et de la sécheresse pour les trois exploitations pendant l'été.

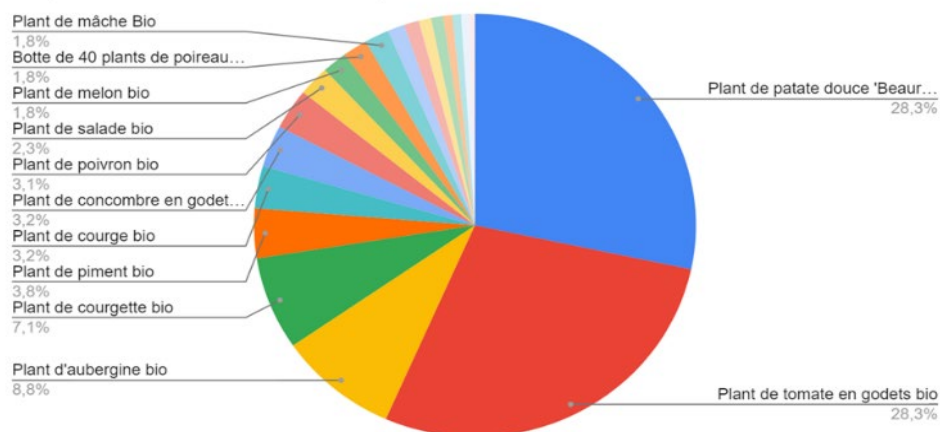


Pour l'exploitation de Chadignac : la production maraîchère progresse et devient l'atelier le plus important en matière de chiffre d'affaires, puis les plants maraîchers et la production florale.

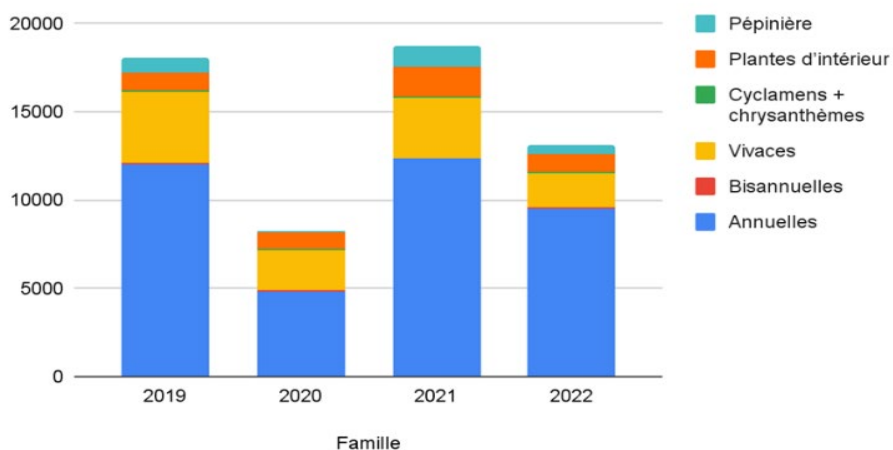
### Répartition du chiffre d'affaire en légumes 2022



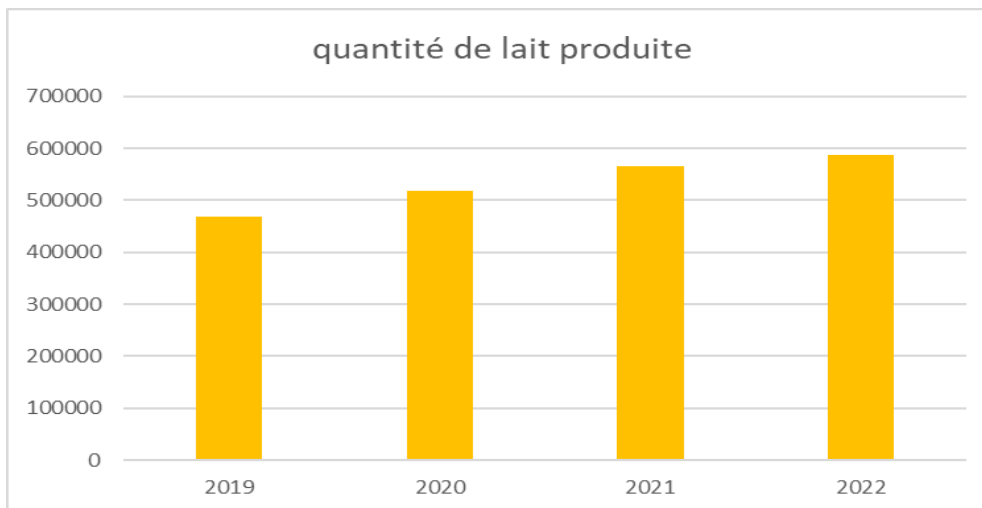
### Répartition du chiffre d'affaire plants maraîchers 2022



### Chiffre d'affaires de 2019 à 2022



Notons pour l'atelier Elevage de la Pichonnerie, que les quantités produites en lait progressent depuis 2019, ce qui est de bon augure dans un contexte où la production laitière régionale et nationale diminuent. Les critères d'élevage sont positifs par rapport au groupe de référence.



*Nous pouvons noter après la présentation de ces quelques chiffres clés de la rentrée, que des axes de travail se dégagent déjà pour progresser en matière d'effectifs notamment en formations scolaires et en formations adultes. Une réflexion autour de l'offre de formation et de la valorisation des formations est prioritaire.*

*Les trois exploitations présentent des données techniques positives, chacune s'engage sur la démarche agroécologique encouragée fortement par le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine et le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Dans cette perspective, un schéma directeur pour les trois exploitations a été élaboré et sera présenté lors de la séance du conseil d'administration.*

---

## 2- Evolution des formations et de l'offre de service

---

A travers ces 8 centres constitutifs, l'Agrocampus est un établissement qui doit répondre aux enjeux du territoire, aux attentes du monde économique et aux attentes sociétales. La synergie entre tous les centres et la dynamique de chaque centre et site est nécessaire pour relever ce défi.

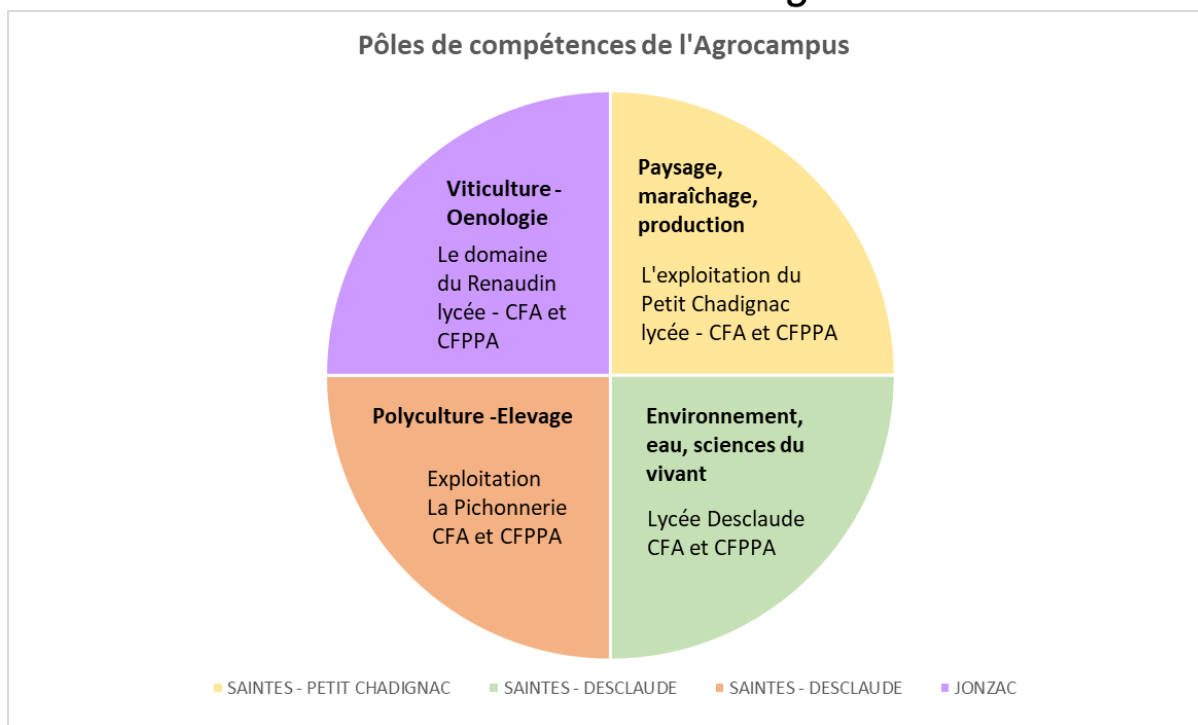
### 2.1- Une dynamique de l'Agrocampus par site de formation à travers des pôles de compétences

Le travail d'ingénierie doit se poursuivre en réaffirmant nos pôles de compétences sur la Charente Maritime à travers nos trois sites de formation :

- Site du Renaudin, pour son pôle viticulture-oenologie au cœur de l'appellation cognac
- Site du Petit Chadignac : le paysage, la production florale et le maraîchage
- Site de Desclaudes : l'agriculture et l'élevage
- A Saintes, site de Desclaudes : à travers les formations technologiques et générales et supérieures courtes au cœur des enjeux environnementaux en trouvant des synergies entre agriculture, sciences, eau et environnement.

Les trois exploitations et les centres de formations proposant des formations professionnelles doivent affirmer ces pôles de compétences. Il nous faut les rendre lisibles et les développer face aux besoins du secteur économique. Nos relations avec les partenaires professionnels doivent se poursuivre.

Le pôle sciences de l'environnement du monde vivant doit trouver sa place et sa légitimité à travers les attentes sociétales et la réalité du monde économique.



L'Agrocampus au sein du département est en relation étroite et en pleine complémentarité avec l'établissement de Surgères, à travers le pôle agro-alimentaire, et de Bourcefranc à travers son pôle maritime.

Notre établissement poursuit les relations avec le lycée privé St Antoine. Selon les appels d'offres du Conseil Régional, des partenariats peuvent se construire ponctuellement avec les maisons familiales au service d'une réponse pour les acteurs du territoire.

Au niveau régional, l'établissement s'intègre au réseau REANA des établissements agricoles publics.

## 2.2- Une évolution de l'offre de formation

L'évolution de l'offre de formation est un levier pour répondre de façon plus satisfaisante aux secteurs professionnels et aux familles. Elle permettra de conforter les effectifs des sites et des centres afin de garantir la pérennité de l'établissement.

### Une classe de 3<sup>ème</sup> au lycée Chadignac

Les réflexions conduites depuis plusieurs années sur le lycée de Chadignac concernent l'ouverture d'une 3<sup>ème</sup> agricole, élèves terminant leur parcours de collégiens au sein du lycée dans une dimension de découverte professionnelle. Cette demande a été portée auprès de notre autorité académique pour être mise en œuvre à la prochaine rentrée.

### **Un nouvel enseignement optionnel au lycée Desclaude**

Le module objectif véto ouvert ces dernières années, a permis à de nombreux jeunes d'intégrer la Seconde Générale et de poursuivre en Bac Général. Aujourd'hui, il convient de poursuivre l'adaptation de ces enseignements optionnels pour répondre aux attentes des jeunes et leurs familles. Cet enseignement optionnel doit permettre également une augmentation des effectifs. Pour cette année, l'option « animateur animalier » sera proposée. Elle existe déjà dans d'autres lycées et a prouvé sa pertinence en matière d'accompagnement pour l'orientation sur la thématique de l'animal. Une réflexion se poursuivra au lycée Desclaude dans les mois à venir sur la carte des formations.

### **Le BTS ACSE (Analyse, conduite et stratégie de l'entreprise agricole)**

Sur le site de Desclaude, il y a plusieurs années, les formations agricoles et notamment ce BTS a été supprimé au profit d'autres formations qui semblaient plus adaptées. Il convient de conforter le pôle agricole du site de Desclaude en lien avec l'exploitation en polyculture élevage compte tenu de la demande des professionnels. Le CFA propose donc en formation par apprentissage l'ouverture du BTS ASCE. Il permettra à travers son contenu de répondre aux attentes des différents secteurs professionnels : conseil aux agriculteurs, secteur de la production (vigne, production végétales, horticulture...) et aux différents emplois en agriculture.

### **Un bac + 3 ans : Bachelor ? Licence ? autre ?**

Les premiers constats montrent au sein de l'établissement et en lien avec les professionnels, la pertinence de proposer un parcours de bac + 3 sur l'Agrocampus. En lien avec l'enseignement supérieur, cette réflexion doit être menée à travers une licence professionnelle, un Bachelor ou autre en conduisant une ingénierie autour des besoins d'emploi du territoire. Il convient également d'envisager la pertinence de mettre en lien ce projet avec le Campus connecté de l'agglomération de Saintes et ce projet.

### **Une évolution de l'offre de formation diplômante : formation longue**

La situation des adultes en formation évolue depuis plusieurs années. Peu d'adulte peuvent consacrer 7 à 9 mois en temps plein en présentiel à une formation diplômante soit pour une installation agricole ou pour une reconversion professionnelle. De plus, le nombre de demandeurs d'emploi diminue compte tenu de la demande des entreprises. Ces constats expliquent entre autres la chute des effectifs en formation continue au CFPPA. Il convient prioritairement de poursuivre les actions mises en œuvre pour proposer des réponses multimodales en formation professionnelle continue.

### **Un développement de la coopération internationale**

En fonction des centres, la dimension internationale est plus ou moins présente dans les formations et sur les exploitations. Donner une image d'ouverture à l'international aux apprenants et aux personnels est un levier pour le rayonnement de l'ensemble des 8 centres de l'Agrocampus. Un point d'étapes serait pertinent à réaliser pour identifier les évolutions à envisager.

## ***2.3- Laboratoire Innovation Formation Emploi (LIFE)***

En 2021, le projet d'incubateur vert a été élaboré autour de trois composantes :

Un centre de bilan, une offre de formation technique, un incubateur pour accompagner les porteurs de projet. Dans le cadre de la préparation à un appel d'offre Etat-Région sur le programme d'investissement d'avenir PIA3, le projet a été poursuivi dans sa conception et la mobilisation de partenaires.

Ce projet est composé de 6 volets interdépendants, un écosystème autour de la formation et de l'emploi :

- La serre : incubateur d'entreprises qui serait intégré au pôle innovation de Saintes
- Un espace bilan de compétences en lien avec l'ANEFA
- Une cellule d'ingénierie de formations innovantes
- Un espace d'accompagnement formation/emploi
- Des espaces d'échanges et un travail sur la labellisation de pratiques apprenantes des entreprises.

- Un FarmLab

Un travail important a été envisagé pour répondre à l'appel à projet « ingénierie de formations professionnelles et actions innovantes » associant des partenaires publics et privés. Après un point d'étapes il en ressort que :

- Ce projet répond aux attentes des entreprises.
- L'appel à projets est peu adapté au secteur des petites entreprises compte tenu de ses modalités de financement.
- La concertation avec les secteurs professionnels est à poursuivre.

Les partenaires pressentis sont les collectivités territoriales, les organisations professionnelles, les entreprises du secteur agricole, les établissements de formation, les structures en lien avec l'innovation et l'emploi : pôle innovation, ANEFA Poitou Maritime.

Il convient maintenant de poursuivre la concertation avec les partenaires et de rechercher un appel à projets s'adaptant au secteur des petites et moyennes entreprises en agriculture.

*Pour cette partie ingénierie, des axes de travail sont également à poser autour d'actions :*

- *Poursuivre la réflexion et les travaux concernant l'adaptation de l'offre de formation notamment au lycée Desclaude, en apprentissage et en formation continue.*
- *Rechercher un appel à projet et des cofinancements pour la mise en œuvre du projet LIFE.*
- *Conforter nos pôles de compétences à travers une offre de formation adaptée, une visibilité et la valorisation de nos savoirs-faire.*

---

### *3- Schéma directeur des exploitations*

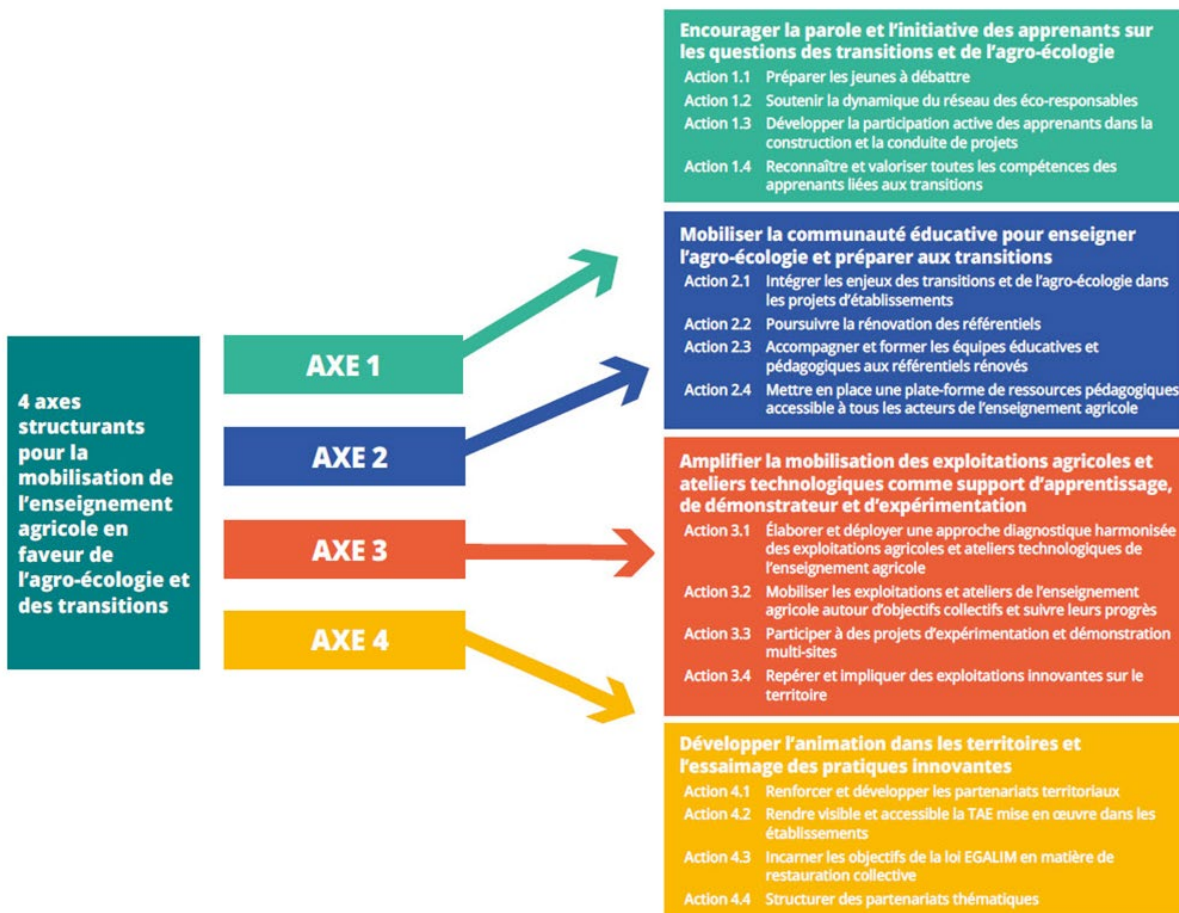
---

Le Conseil Régional à travers l'orientation NEOTERRA, et le Ministère de l'Agriculture par le dispositif « Enseigner à produire autrement », encouragent les exploitations des établissements agricoles à conduire une réflexion autour d'un schéma directeur en conformité avec les critères définis. Le cadre est décliné en 10 axes :

1. Sortir des pesticides de synthèse
2. Atténuation du changement climatique
3. Adaptation au changement climatique
4. Préservation de la biodiversité
5. Bien-être animal
6. Systèmes alimentaires durables
7. Réduction des déchets
8. Gestion des risques
9. Expérimentation et innovation
10. Conditions de travail

Ce schéma déterminera l'accompagnement du Conseil Régional pour le financement des investissements prévus dans les prochaines années.

Les trois exploitations ont présenté dans leur rapport d'activité respectif leur axes de travail. La réflexion a été conduite ensemble avec des axes communs autour de la conduite des productions végétales et animales à travers une certification : AB ou HVE. La gestion et la maîtrise des ressources sur les trois sites de production. Ce travail a été également mis en perspective avec le PLEPA (Plan Local Enseigner à Produire Autrement) présenté et validé lors du conseil d'administration de novembre dernier.




---

#### 4- Les démarches de communication et de valorisation de nos actions

---

De nombreux témoignages des représentants des parents, familles, anciens élèves, étudiants, partenaires, collectivités présentent l'Agrocampus comme une richesse pour le territoire. Les jeunes et adultes qui viennent s'y former à travers ses 8 centres trouvent un plein épanouissement et les acquis pour une insertion professionnelle réussie.

Néanmoins, il faut nous rendre lisible et visible pour conforter nos effectifs et notre reconnaissance. Nous devons faire savoir notre savoir-faire !

C'est dans cet objectif, que la marque **Agrocampus** est née pour donner une dimension de campus à ses centres sur ses territoires. Afin de poursuivre ce travail de communication et de valorisation, des actions sont poursuivies et de nouvelles sont envisagées :

- **Etre présent sur les réseaux sociaux**

Chaque centre de formation et l'Agrocampus est présent sur les réseaux selon les cibles :

Parents, partenaires <b>Facebook</b>	Jeunes, parents <b>Instagram</b>	Anciens apprenants, partenaires <b>LinkedIn</b>
---	-------------------------------------	--

- **Disposer d'outil visuel professionnel et moderne**

Des contacts sont pris notamment avec une réalisatrice pour élaborer un film de présentation de l'Agrocampus mais également pour les centres. Nous devons disposer d'outils modernes et touchant le public qui ne nous connaît pas ou mal.

- **Se doter d'un nouveau site internet**
- **Porter des évènements avec des partenaires** et mobiliser les acteurs du territoire comme nous le faisons déjà



- **Renforcer nos liens avec les établissements (collèges et lycées) de l'Education Nationale** en s'appuyant sur l'accord national et régional entre les deux Ministères.
- **Mobiliser nos élèves et nos étudiants pour parler de leur expérience au sein de l'Agrocampus**

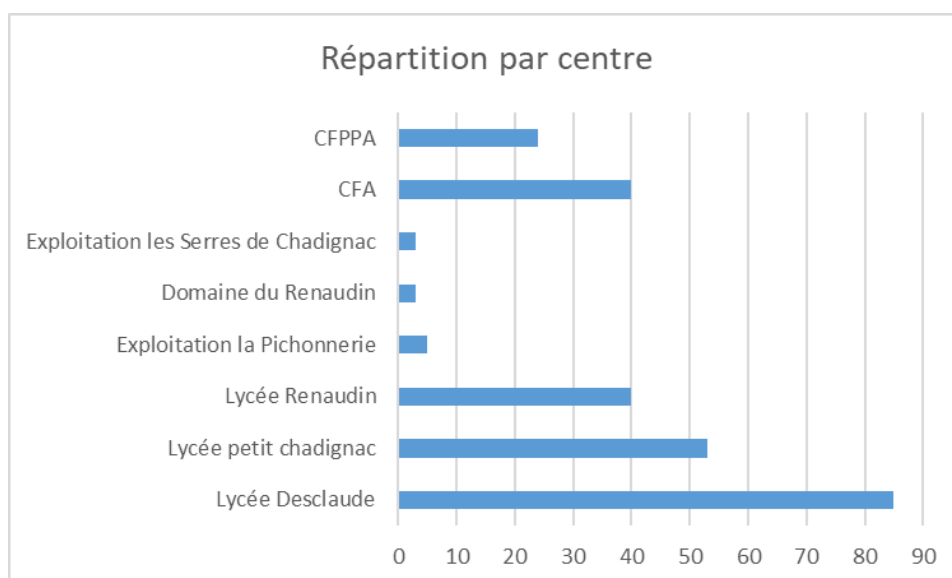
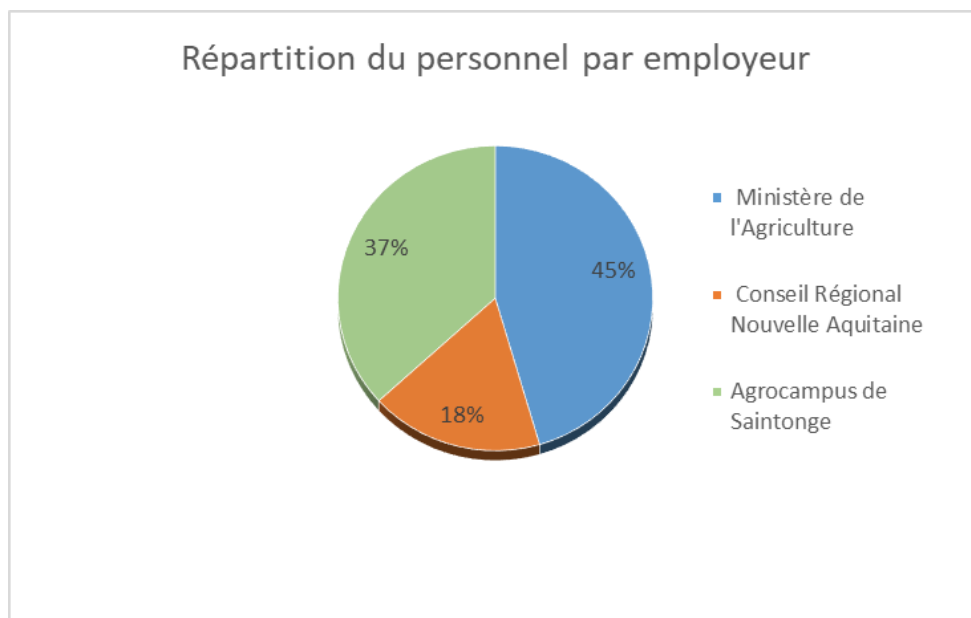
*Au cours de cette année, nous devons poursuivre nos actions de communication certes au niveau de l'Agrocampus mais également au sein de chaque centre en fonction de ses dynamiques et de ses spécificités.*

---

## 5- Les Ressources Humaines

---

A la rentrée 2022, l'Agrocampus de Saintonge compte 253 personnels : 240 ETP (Equivalent Temps Plein) répartis sur trois sites géographiques. Trois principaux employeurs : le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire, le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine et l'Agrocampus de Saintonge.



Nous pouvons noter que la rentrée a nécessité une forte mobilisation des personnels compte tenu :

- De la mise en œuvre de nouveaux logiciels pour les personnels administratifs des lycées.
- L'intégration des nouveaux personnels pour que chacun trouve « ses marques ».
- Les réflexions sur la situation des effectifs avec les équipes pédagogiques des lycées.
- La prise en compte d'un contexte tendu en matière de coûts des ressources.
- La poursuite de l'adaptation à la loi 2018 « choisir librement son avenir professionnel ».
- La permanente mobilisation de chacun pour la réussite de nos jeunes et adultes.

Un réel professionnalisme et engagement des équipes est remarqué pour l'exercice de chaque métier dans un contexte d'incertitudes et d'évolution des activités.

Pour les personnels contractuels relevant de l'Agrocampus de Saintonge, une commission nommée commission protocole ou cadre d'emploi se déroulera en fin d'année 2022 pour réaliser un point d'étapes sur ce cadre d'emploi. Les points de l'ordre du jour seront définis en concertation avec les représentants du personnel.

Il est à noter deux points d'attention constatés à cette rentrée :

- Le suivi médical des personnels qui à ce jour n'est pas mis en œuvre ou peu pour l'ensemble des personnels.
- La lisibilité de l'accès à la formation pour tous les personnels.

---

## 6- Le patrimoine

---

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine accompagne l'Agrocampus pour la rénovation de son bâti et les équipements nécessaires à son fonctionnement et son évolution. Néanmoins, certains investissements restent à la charge de l'établissement dans le cadre de sa politique d'investissement.

**Pour le site de Chadignac**, une importante rénovation a eu lieu permettant de donner une image renouvelée de ses infrastructures : réfection des voiries et réseaux, réfection de l'externat et de l'hébergement des adultes, étanchéité de certains bâtiments, aménagement des locaux des agents. Il reste à planifier avec les services du Conseil Régional l'inauguration de ces infrastructures. Les travaux de la plateforme en paysage ont débuté cet automne et seront financés par le CFA avec la contractualisation d'un emprunt pour préserver la trésorerie.

**Pour le site de Desclaude et de la Pichonnerie**

Des travaux sont en cours pour la rénovation de l'espace pour les travaux paysagers. La réfection des réseaux d'eaux usées et la rénovation des réseaux eau chaude pour l'internat. Les travaux du nouvel hangar agricole vont débuter dans les prochaines semaines.

La réflexion se poursuit sur la rénovation de la grange : future Boutique de vente de produits locaux. Un travail de concertation est conduit avec l'association de producteurs portée par les Jeunes Agriculteurs 17.

Ce projet a été intégré au schéma directeur de l'exploitation de La Pichonnerie.

**Pour le site de Jonzac :**

Des investissements sont prévus : aménagement du laboratoire sensoriel, création d'un espace multisport, rénovation des laboratoires.

Une réflexion est en cours pour aménager de nouveaux espaces.

## 7- La situation financière

### 7.1 – Décision modificative n°3

#### L'Agrocampus de Saintonge

<b>ETAT DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE L'EPLFPA DE SAINTONGE</b>									
(En euros)									
2023	Legta SAINTES	Exploitat° SAINTES	CFAA 17	CFPPA	LPA LE RENAUDIN	Exploitat° LE RENAUDIN	LPA CHADIGNAC	Exploitat° CHADIGNAC	EPLFPA de SAINTONGE
<b>FONCTIONNEMENT</b>									
Charges	1 799 616	733 400	2 800 200	1 450 900	537 038	387 142	1 053 205	191 140	8 952 641
Produits	1 906 955	733 500	2 852 500	1 491 105	539 431	351 570	1 001 538	179 000	9 055 599
Variation Fonct.	107 339	100	52 300	40 205	2 393	-35 572	-51 667	-12 140	102 958
<b>INVESTISSEMENT</b>									
Dépenses	19 018	353 010	90 000		72 000	260 000	32 600	57 000	883 628
Recettes	19 018	252 000	90 000		72 000	108 550	30 500	32 000	604 068
Variation Invest.	0	-101 010	0	0	0	-151 450	-2 100	-25 000	-279 560
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS (Prévisionnels)</b>									
<i>Cpte 681 Dotations aux amortissements</i>	83 934	85 000	52 000	22 000	29 307	66 542	79 304	51 600	469 687
<i>Cpte 656 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</i>		8 000							8 000
<i>Cpte 781 Reprise sur amortissement et provisions</i>	61 381	10 000	8 000	5 105	15 655	6 250	85 425	38 500	230 316
Réglé aux amortissements	22 553	83 000	44 000	16 895	13 652	60 292	-6 121	13 100	247 371
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT BRUT (Prévisionnels)</b>									
Variation Fonds De Roul.	129 892	-17 910	96 300	57 100	16 045	-126 730	-59 888	-24 040	70 769

Pour la Décision Modificative n°3 de l'exercice 2022, les prévisions ont été réalisées avec prudence. L'Agrocampus présenterait un déficit de fonctionnement très important par rapport aux précisions précédentes soit - 593 900 €. Cette dégradation s'explique par une estimation optimiste des recettes lors de la dernière Décision modificative en juin 2022 mais également des éléments spécifiques à cette rentrée :

- Une baisse d'effectifs pour les lycées de Chadignac et de Desclaude.
- L'absence des stocks pour les exploitations ce qui générera des produits supplémentaires par des achats 2022 anticipés pour 2023 et des récoltes plus favorables notamment pour les trois exploitations.
- La forte baisse des formations à destination des demandeurs d'emploi sur les marchés du Conseil Régional pour le CFPPA.
- Une charge exceptionnelle pour le CFA de 51 800 € inscrite en DM2 non encore réglée avec le débiteur Ocapiat. Un recours doit être réalisé.

Notons que la politique d'investissement en 2022 a été très importante avec un autofinancement par l'Agrocampus qui serait à hauteur de 532 674 € soit 32 % du total des investissements. Ces montants restent à confirmer lors de la clôture de l'exercice selon les réalisations effectuées. Si cette DM3 s'avérait être proche des réalisations, la situation financière de l'Agrocampus se situerait en matière de nombre de jours de fonctionnement au 31 décembre 2022 à 94 jours. L'expérience des exercices précédents montre qu'entre la DM3 et le résultat financier, les écarts sont positifs. Lors de la finalisation du compte financier en mars prochain, nous pourrions présenter une analyse plus fine des résultats 2022 : ordonnateur et agent comptable. Nous pourrions identifier ce qui est de l'ordre du conjoncturel et du structurel.

## DM3 des centres

Pour plus de détails, se reporter au dossier : documents financiers.

### LEGTA Georges Desclaude

RECAPITULATIF LEGTA DESCLAUDE	BP+DM	Compte Financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	1 257 392 €	1 272 254 €	1 363 733 €	40 944 €	2 657 €	12 819 €	1 420 153 €
Charges A1	1 376 295 €	1 314 095 €	1 340 843 €	43 384 €	97 539 €	43 718 €	1 525 484 €
<b>Solde</b>	<b>-118 903 €</b>	<b>-41 841 €</b>	<b>22 890 €</b>	<b>-2 440 €</b>	<b>-94 882 €</b>	<b>-30 899 €</b>	<b>-105 331 €</b>
Recettes A2	67 761 €	44 733 €	9 000 €	84 215 €	5 700 €	-50 680 €	48 235 €
Dépenses A2	82 508 €	48 302 €	9 000 €	94 739 €	6 900 €	-61 158 €	49 481 €
<b>Solde</b>	<b>-14 748 €</b>	<b>-3 570 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-10 524 €</b>	<b>-1 200 €</b>	<b>10 478 €</b>	<b>-1 246 €</b>
Total Recettes	1 325 153 €	1 316 986 €	1 372 733 €	125 159 €	8 357 €	-37 861 €	1 468 388 €
Total Dépenses	1 458 804 €	1 362 397 €	1 349 843 €	138 123 €	104 439 €	-17 440 €	1 574 965 €
<b>Solde Général</b>	<b>-133 651 €</b>	<b>-45 411 €</b>	<b>22 890 €</b>	<b>-12 964 €</b>	<b>-96 082 €</b>	<b>-20 421 €</b>	<b>-106 577 €</b>
Régularisations Amortissements	35 088 €	34 756 €	22 651 €	2 000 €	0 €	1 000 €	25 651 €
Variation du Fonds De Roulement	-98 563 €	-10 655 €	45 541 €	-10 964 €	-96 082 €	-19 421 €	-80 926 €

Pour le lycée Desclaude, la situation s'est fortement dégradée par rapport à la DM2 de juin 2022, le solde de fonctionnement se situerait à - 105 331 €. Une baisse des effectifs à cette rentrée, une estimation optimiste des prestations de service en juin 2022 et une progression des dépenses notamment fluides et produits alimentaires génèrent ce déficit important. Le fonds de roulement se trouverait en dégradation de - 80 826 €.

### Exploitation de La Pichonnerie

RECAPITULATIF Exploitation Agricole	BP+DM	compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	861 940 €	1 261 261 €	647 900 €	7 000 €	35 000 €	86 000 €	775 900 €
Charges A1	726 155 €	941 071 €	634 506 €	13 694 €	44 200 €	62 150 €	754 550 €
<b>Solde</b>	<b>135 785 €</b>	<b>320 189 €</b>	<b>13 394 €</b>	<b>-6 694 €</b>	<b>-9 200 €</b>	<b>23 850 €</b>	<b>21 350 €</b>
Recettes A2	83 436 €	16 400 €	398 393 €	20 000 €	0 €	-290 293 €	128 100 €
Dépenses A2	361 432 €	307 028 €	555 000 €	-3 400 €	2 100 €	-219 400 €	334 300 €
<b>Solde</b>	<b>-277 996 €</b>	<b>-290 629 €</b>	<b>-156 607 €</b>	<b>23 400 €</b>	<b>-2 100 €</b>	<b>-70 893 €</b>	<b>-206 200 €</b>
Total Recettes	945 376 €	1 277 660 €	1 046 293 €	27 000 €	35 000 €	-204 293 €	904 000 €
Total Dépenses	1 087 587 €	1 248 100 €	1 189 506 €	10 294 €	46 300 €	-157 250 €	1 088 850 €
<b>Solde Général</b>	<b>-142 211 €</b>	<b>29 561 €</b>	<b>-143 213 €</b>	<b>16 706 €</b>	<b>-11 300 €</b>	<b>-47 043 €</b>	<b>-184 850 €</b>
Régularisations Amortissements	93 000 €	79 007 €	93 000 €	-6 000 €	0 €	2 000 €	89 000 €
Variation du Fonds De Roulement	-49 211 €	108 568 €	-50 213 €	10 706 €	-11 300 €	-45 043 €	-95 850 €

Pour l'exploitation de la Pichonnerie, peu d'évolution par rapport à la DM2 de juin 2022. Selon les prévisions, le solde serait excédentaire de + 21 350 € sans la comptabilisation des stocks. Les résultats techniques sur l'exploitation sont globalement bons et permettent des résultats

positifs tant en production végétale que production laitière. Des ajustements ont été opérés au niveau des investissements et des ressources d'investissements compte tenu de certains reports en 2023.

## CFAA

RECAPITULATIF CFAA	BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	2 810 097 €	2 670 347 €	2 862 100 €	19 500 €	0 €	-129 100 €	2 752 500 €
Charges A1	2 822 170 €	2 680 678 €	2 628 300 €	123 200 €	55 000 €	40 800 €	2 847 300 €
<b>Solde</b>	<b>-12 073 €</b>	<b>-10 331 €</b>	<b>233 800 €</b>	<b>-103 700 €</b>	<b>-55 000 €</b>	<b>-169 900 €</b>	<b>-94 800 €</b>
Recettes A2	0 €	0 €	0 €	0 €	100 000 €	0 €	100 000 €
Dépenses A2	15 000 €	14 519 €	320 000 €	0 €	-62 000 €	-96 200 €	161 800 €
<b>Solde</b>	<b>-15 000 €</b>	<b>-14 519 €</b>	<b>-320 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>162 000 €</b>	<b>96 200 €</b>	<b>-61 800 €</b>
Total Recettes	2 810 097 €	2 670 347 €	2 862 100 €	19 500 €	100 000 €	-129 100 €	2 852 500 €
Total Dépenses	2 837 170 €	2 695 197 €	2 948 300 €	123 200 €	-7 000 €	-55 400 €	3 009 100 €
<b>Solde Général</b>	<b>-27 073 €</b>	<b>-24 850 €</b>	<b>-86 200 €</b>	<b>-103 700 €</b>	<b>107 000 €</b>	<b>-73 700 €</b>	<b>-156 600 €</b>
Régularisations Amortissements	41 403 €	41 292 €	40 000 €	0 €	0 €	11 000 €	51 000 €
Variation du Fonds De Roulement	14 330 €	16 442 €	-46 200 €	-103 700 €	107 000 €	-62 700 €	-105 600 €

Pour le CFA, la situation s'est également fortement dégradée par rapport à la DM2, le solde de fonctionnement se situerait à - 94 800. En effet le dispositif préapprentissage en partenariat avec deux autres établissements ne s'est pas mis en place à la hauteur des prévisions, les échanges de personnel entre le CFA et le CFPPA ont été ajustés à la hausse. Les charges de personnel ont été également augmentées. Les investissements ont été financés à hauteur de 38 % avec un financement par emprunt pour la plateforme paysage à Chadignac. Le fonds de roulement compte tenu des investissements, diminuerait de - 105 600 €.

## CFPPA

RECAPITULATIF CFPPA	BP +DM	compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	1 400 423 €	1 304 416 €	1 332 105 €	343 500 €	2 800 €	-322 296 €	1 356 109 €
Charges A1	1 508 517 €	1 541 009 €	1 341 000 €	266 020 €	52 000 €	-6 874 €	1 652 146 €
<b>Solde</b>	<b>-108 094 €</b>	<b>-236 594 €</b>	<b>-8 895 €</b>	<b>77 480 €</b>	<b>-49 200 €</b>	<b>-315 423 €</b>	<b>-296 038 €</b>
Recettes A2	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Dépenses A2	10 000 €	10 841 €	155 000 €	-30 000 €	41 400 €	0 €	166 400 €
<b>Solde</b>	<b>-10 000 €</b>	<b>-10 841 €</b>	<b>-155 000 €</b>	<b>30 000 €</b>	<b>-41 400 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-166 400 €</b>
Total Recettes	1 400 423 €	1 304 416 €	1 332 105 €	343 500 €	2 800 €	-322 296 €	1 356 109 €
Total Dépenses	1 518 517 €	1 551 850 €	1 496 000 €	236 020 €	93 400 €	-6 874 €	1 818 546 €
<b>Solde Général</b>	<b>-118 094 €</b>	<b>-247 434 €</b>	<b>-163 895 €</b>	<b>107 480 €</b>	<b>-90 600 €</b>	<b>-315 423 €</b>	<b>-462 438 €</b>
Régularisations Amortissements	8 950 €	9 331 €	9 345 €	0 €	6 000 €	600 €	15 945 €
Variation du Fonds De Roulement	-109 144 €	-238 103 €	-154 550 €	107 480 €	-84 600 €	-314 823 €	-446 493 €

Pour ce centre, l'écart est extrêmement important entre la situation de la DM2 et la situation de la DM3. Le déficit de fonctionnement se situerait à - 296 038 € au lieu - 49 200 €. Cette situation fortement dégradée provient de l'estimation des recettes entre les deux périodes. En effet, tandis que les travaux et services spécifiques progressent grâce notamment aux actions courtes (certiphyto), les financements concernant les formations du Conseil Régional chutent compte tenu des difficultés de recrutement des demandeurs d'emploi notamment.

Le financement des investissements a été important ce qui génère une forte baisse du fonds de roulement : - 446 493 €.

Il convient d'attendre la sortie du compte financier pour réaliser des analyses plus fines mais il apparaît déjà que la difficulté de recrutement des stagiaires adultes en formation adulte montre qu'il devient nécessaire de construire des formations multimodales plus adaptées à l'attente du public.

## LPA Le Renaudin

RECAPITULATIF LPA Renaudin	BP+DM	Compte Financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	552 150 €	542 534 €	588 596 €	-81 318 €	27 147 €	66 693 €	601 118 €
Charges A1	546 526 €	538 681 €	508 444 €	-6 621 €	31 362 €	64 403 €	597 587 €
<b>Solde</b>	<b>5 624 €</b>	<b>3 853 €</b>	<b>80 152 €</b>	<b>-74 697 €</b>	<b>-4 215 €</b>	<b>2 290 €</b>	<b>3 531 €</b>
Recettes A2	20 800 €	34 351 €	0 €	153 297 €	50 482 €	-118 387 €	85 392 €
Dépenses A2	39 286 €	37 911 €	166 105 €	-9 105 €	46 779 €	-117 013 €	86 766 €
<b>Solde</b>	<b>-18 486 €</b>	<b>-3 560 €</b>	<b>-166 105 €</b>	<b>162 402 €</b>	<b>3 703 €</b>	<b>-1 374 €</b>	<b>-1 374 €</b>
Total Recettes	572 950 €	576 885 €	588 596 €	71 979 €	77 629 €	-51 694 €	686 510 €
Total Dépenses	585 812 €	576 592 €	674 549 €	-15 726 €	78 141 €	-52 610 €	684 353 €
<b>Solde Général</b>	<b>-12 862 €</b>	<b>293 €</b>	<b>-85 953 €</b>	<b>87 705 €</b>	<b>-512 €</b>	<b>916 €</b>	<b>2 157 €</b>
Régularisations Amortissements	2 783 €	2 793 €	2 783 €	0 €	8 096 €	2 793 €	13 672 €
Variation du Fonds De Roulement	-10 079 €	3 086 €	-83 170 €	87 705 €	7 585 €	3 709 €	15 829 €

Pour le Lycée Renaudin, peu d'évolution par rapport à la DM2 de juin 2022. Selon les prévisions, le solde de fonctionnement serait excédentaire de 3 531 €. Des effectifs qui ont été en évolution à cette rentrée, une collecte de taxe d'apprentissage importante et une bonne maîtrise des dépenses ont permis ces résultats très satisfaisants. Le fonds de roulement augmenterait de + 15 829 €.

## Domaine du Renaudin

RECAPITULATIF Exploitation Renaudin	BP+DM	Compte Financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	319 005 €	966 644 €	311 070 €	56 000 €	12 000 €	5 700 €	384 770 €
Charges A1	337 762 €	916 947 €	338 892 €	34 550 €	7 800 €	19 100 €	400 342 €
<b>Solde</b>	<b>-18 757 €</b>	<b>49 697 €</b>	<b>-27 822 €</b>	<b>21 450 €</b>	<b>4 200 €</b>	<b>-13 400 €</b>	<b>-15 572 €</b>
Recettes A2	600 €	432 €	100 000 €	8 920 €	-108 370 €	0 €	550 €
Dépenses A2	57 300 €	56 673 €	226 100 €	4 000 €	-170 000 €	4 330 €	64 430 €
<b>Solde</b>	<b>-56 700 €</b>	<b>-56 241 €</b>	<b>-126 100 €</b>	<b>4 920 €</b>	<b>61 630 €</b>	<b>-4 330 €</b>	<b>-63 880 €</b>
Total Recettes	319 605 €	967 076 €	411 070 €	64 920 €	-96 370 €	5 700 €	385 320 €
Total Dépenses	395 062 €	973 620 €	564 992 €	38 550 €	-162 200 €	23 430 €	464 772 €
<b>Solde Général</b>	<b>-75 457 €</b>	<b>-6 544 €</b>	<b>-153 922 €</b>	<b>26 370 €</b>	<b>65 830 €</b>	<b>-17 730 €</b>	<b>-79 452 €</b>
Régularisations Amortissements	54 087 €	53 355 €	59 442 €	-2 150 €	3 000 €	0 €	60 292 €
Variation du Fonds De Roulement	-21 370 €	46 811 €	-94 480 €	24 220 €	68 830 €	-17 730 €	-19 160 €

Peu d'évolution par rapport à la DM2 de juin pour le domaine du Renaudin. Des ajustements ont été réalisés. Même si la DM3 présente un déficit : - 15 572 €, il est très probable qu'avec la maîtrise des charges et la comptabilisation des stocks que le résultat sera positif comme en 2021. Des investissements sont prévus en partie en autofinancement ce qui générerait une diminution du fonds de roulement de - 19 160 €.

## LPA Le Petit Chadignac

RECAPITULATIF LPA Chadignac	BP +DM	Compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	1 025 776 €	1 001 213 €	971 965 €	36 859 €	44 860 €	-75 627 €	978 057 €
Charges A1	1 039 911 €	989 904 €	961 617 €	41 370 €	66 000 €	-4 800 €	1 064 187 €
<b>Solde</b>	<b>-14 135 €</b>	<b>11 309 €</b>	<b>10 348 €</b>	<b>-4 511 €</b>	<b>-21 140 €</b>	<b>-70 827 €</b>	<b>-86 130 €</b>
Recettes A2	56 144 €	55 592 €	64 636 €	23 118 €	0 €	-13 200 €	74 554 €
Dépenses A2	58 367 €	58 124 €	81 484 €	30 353 €	3 278 €	-38 887 €	76 228 €
<b>Solde</b>	<b>-2 223 €</b>	<b>-2 532 €</b>	<b>-16 848 €</b>	<b>-7 235 €</b>	<b>-3 278 €</b>	<b>25 687 €</b>	<b>-1 674 €</b>
Total Recettes	1 081 920 €	1 056 805 €	1 036 601 €	59 977 €	44 860 €	-88 827 €	1 052 611 €
Total Dépenses	1 098 278 €	1 048 027 €	1 043 101 €	71 723 €	69 278 €		1 140 415 €
<b>Solde Général</b>	<b>-16 358 €</b>	<b>8 778 €</b>	<b>-6 500 €</b>	<b>-11 746 €</b>	<b>-24 418 €</b>	<b>-45 140 €</b>	<b>-87 804 €</b>
Régularisations Amortissements	17 037 €	9 331 €	12 102 €	0 €	0 €	-3 723 €	8 379 €
Variation du Fonds De Roulement	679 €	18 109 €	5 602 €	-11 746 €	-24 418 €	-48 863 €	-79 425 €

Pour le lycée du Petit Chadignac, la situation s'est fortement dégradée par rapport à la DM2 de juin 2022, le solde de fonctionnement se situerait à - 86 130 €. Une baisse des effectifs à cette rentrée, une estimation optimiste des produits de la restauration en juin 2022 et une progression des dépenses génèrent ce déficit important. Tous les investissements réalisés ont été financés par le Conseil Régional. Le fonds de roulement se trouverait en dégradation du fait du fonctionnement déficitaire : - 79 425 €.

### Les Serres de Chadignac

	BP +DM	compte financier	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	2021	2021	2022	2022	2022	2022	2022
Produits A1	148 710 €	172 751 €	181 350 €	200 €	0 €	-7 850 €	173 700 €
Charges A1	171 169 €	181 387 €	178 710 €	2 700 €	8 000 €	5 200 €	194 610 €
<b>Solde</b>	<b>-22 459 €</b>	<b>-8 636 €</b>	<b>2 640 €</b>	<b>-2 500 €</b>	<b>-8 000 €</b>	<b>-13 050 €</b>	<b>-20 910 €</b>
Recettes A2	47 000 €	0 €	32 000 €	0 €	0 €	0 €	32 000 €
Dépenses A2	84 300 €	31 491 €	52 000 €	6 100 €	4 000 €	0 €	62 100 €
<b>Solde</b>	<b>-37 300 €</b>	<b>-31 491 €</b>	<b>-20 000 €</b>	<b>-6 100 €</b>	<b>-4 000 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-30 100 €</b>
Total Recettes	195 710 €	172 751 €	213 350 €	200 €	0 €	-7 850 €	205 700 €
Total Dépenses	255 469 €	212 878 €	230 710 €	8 800 €	12 000 €	5 200 €	256 710 €
<b>Solde Général</b>	<b>-59 759 €</b>	<b>-40 127 €</b>	<b>-17 360 €</b>	<b>-8 600 €</b>	<b>-12 000 €</b>	<b>-13 050 €</b>	<b>-51 010 €</b>
Régularisations Amortissements	8 200 €	6 965 €	9 600 €	0 €	0 €	-400 €	9 200 €
<b>Variation du Fonds De Roulement</b>	<b>-51 559 €</b>	<b>-33 162 €</b>	<b>-7 760 €</b>	<b>-8 600 €</b>	<b>-12 000 €</b>	<b>-13 450 €</b>	<b>-41 810 €</b>

Par rapport aux prévisions de juin, les prévisions sont un peu plus négatives en faisant l'hypothèse que les ventes ne seront pas à la hauteur des estimations de juin et tenant compte de certaines augmentations de charges (fluides). Dans cette décision modificative, les résultats après DM3 n'intègrent pas la valeur des stocks de légumes mis pour la 1<sup>ère</sup> fois en conserve. Les Serres de Chadignac présenteraient hors stocks un déficit de - 20 910 € et compte tenu des investissements une variation du fonds de roulement de - 41 810 €.

## 7.2 - Budget prévisionnel 2023

### EPL

<b>ETAT DU BUDGET PRIMITIF 2023 DE L'EPLFPA DE SAINTONGE</b>									
<b>(En euros)</b>									
2023	Legta SAINTES	Exploitat° SAINTES	CFAA 17	CFPPA	LPA LE RENAUDIN	Exploitat° LE RENAUDIN	LPA CHADIGNAC	Exploitat° CHADIGNAC	EPLEFPA de SAINTONGE
<b>FONCTIONNEMENT</b>									
Charges	1 799 616	733 400	2 800 200	1 450 900	537 038	387 142	1 053 205	191 140	8 952 641
Produits	1 906 955	733 500	2 852 500	1 491 105	539 431	351 570	1 001 538	179 000	9 055 599
Variation Fonct.	107 339	100	52 300	40 205	2 393	-35 572	-51 667	-12 140	102 958
<b>INVESTISSEMENT</b>									
Dépenses	19 018	353 010	90 000		72 000	260 000	32 600	57 000	883 628
Recettes	19 018	252 000	90 000		72 000	108 550	30 500	32 000	604 068
Variation Invest.	0	-101 010	0	0	0	-151 450	-2 100	-25 000	-279 560
<b>REPRISES SUR AMORTISSEMENTS (Prévisionnels)</b>									
<i>Cpte 681 Dotations aux amortissements</i>	83 934	85 000	52 000	22 000	29 307	66 542	79 304	51 600	469 687
<i>Cpte 656 Valeurs comptables des éléments d'actif cédés</i>		8 000							8 000
<i>Cpte 781 Reprise sur amortissement et provisions</i>	61 381	10 000	8 000	5 105	15 655	6 250	85 425	38 500	230 316
Réglé aux amortissements	22 553	83 000	44 000	16 895	13 652	60 292	-6 121	13 100	247 371
<b>VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT BRUT (Prévisionnels)</b>									
Variation Fonds De Roul.	129 892	-17 910	96 300	57 100	16 045	-126 730	-59 888	-24 040	70 769

Les prévisions budgétaires 2023 ont été élaborées en fonction des centres dans un souci de maîtrises des dépenses et selon les informations connues à ce jour pour les produits spécifiques à chaque centre. Pour l'ensemble de l'Agrocampus, le solde de fonctionnement serait de + 102 958 €. Nous devons rester prudents car l'inconnue de la consommation des fluides demeure pour 2023 compte tenu des nouveaux marchés passés par le Conseil Régional pour les deux lycées de Saintes et les consommations de gaz et d'électricité.

## BP 2023 des centres

### LEGTA Georges Desclaude

RECAPITULATIF LEGTA DESCLAUDE	Compte financier	BP+DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	1 272 254 €	1 420 153 €	1 906 955 €	0 €	0 €	0 €	1 906 955 €
Charges A1	1 314 095 €	1 525 484 €	1 799 616 €	0 €	0 €	0 €	1 799 616 €
<b>Solde</b>	<b>-41 841 €</b>	<b>-105 331 €</b>	<b>107 339 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>107 339 €</b>
Recettes A2	44 733 €	48 235 €	19 018 €	0 €	0 €	0 €	19 018 €
Dépenses A2	48 302 €	49 481 €	19 018 €	0 €	0 €	0 €	19 018 €
<b>Solde</b>	<b>-3 570 €</b>	<b>-1 246 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Total Recettes	1 316 986 €	1 468 388 €	1 925 973 €	0 €	0 €	0 €	1 925 973 €
Total Dépenses	1 362 397 €	1 574 965 €	1 818 634 €	0 €	0 €	0 €	1 818 634 €
<b>Solde Général</b>	<b>-45 411 €</b>	<b>-106 577 €</b>	<b>107 339 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>107 339 €</b>
Régularisations Amortissements	34 756 €	25 651 €	22 553 €	0 €	0 €	0 €	22 553 €
<b>Variation du Fonds De Roulement</b>	<b>-10 655 €</b>	<b>-80 926 €</b>	<b>129 892 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>129 892 €</b>

Le lycée de Desclaude est présenté avec un excédent de 107 339 € intégrant la nouvelle dotation (DGF) allouée par le Conseil Régional. Ce montant important de 878 148 € tient compte d'une hausse très importante des coûts de viabilisation. Pour ce budget primitif, ces coûts n'ont pas été totalement intégrés car partiellement inconnus. Pour les produits, la baisse des effectifs a été pris en compte pour le calcul des pensions par rapport à 2022. Les projets des voyages d'étude sont nombreux cette année et nous saluons la dynamique et l'engagement des équipes pédagogiques. La participation des familles connaît, en fonction des projets, une hausse mais une distinction a été faite selon les régimes des élèves. Il a été envisagé de prévoir une part fixe du lycée en fonction de la prise en charge ou non par le Conseil Régional. Compte tenu des incertitudes budgétaires, les investissements ont été limités aux biens acquis avec un financement du Conseil Régional.

### Exploitation de La Pichonnerie

RECAPITULATIF Exploitation Agricole	Compte financier	BP+DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2 021 €	2 022 €	2 023 €	2 023 €	2 023 €	2 023 €	2 023 €
Produits A1	1 261 261 €	775 900 €	733 500 €	- €	- €	- €	733 500 €
Charges A1	939 332 €	754 550 €	733 400 €	- €	- €	- €	733 400 €
<b>Solde</b>	<b>321 929 €</b>	<b>21 350 €</b>	<b>100 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>100 €</b>
Recettes A2	16 400 €	128 100 €	252 000 €	- €	- €	- €	252 000 €
Dépenses A2	307 028 €	334 300 €	353 010 €	- €	- €	- €	353 010 €
<b>Solde</b>	<b>- 290 629 €</b>	<b>- 206 200 €</b>	<b>- 101 010 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- 101 010 €</b>
Total Recettes	1 277 660 €	904 000 €	985 500 €	- €	- €	- €	985 500 €
Total Dépenses	1 246 360 €	1 088 850 €	1 086 410 €	- €	- €	- €	1 086 410 €
<b>Solde Général</b>	<b>31 300 €</b>	<b>- 184 850 €</b>	<b>- 100 910 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- 100 910 €</b>
Régularisations Amortissements	79 007 €	89 000 €	83 000 €	- €	- €	- €	83 000 €
<b>Variation du Fonds De Roulement</b>	<b>110 307 €</b>	<b>- 95 850 €</b>	<b>- 17 910 €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- €</b>	<b>- 17 910 €</b>

L'exploitation de la Pichonnerie présente un budget à l'équilibre qui tient compte de l'évolution des coûts de matières premières et de la rémunération des productions.

Les investissements concernent la poursuite de la construction du hangar n°2, les travaux d'aire de lavage, le matériel intercepts pour les vignes et l'aménagement du terrain à Coumilleau. Ces investissements s'élèvent à 353 010 € pour un financement par l'exploitation à hauteur de 29 %. Les sources de financement sont le Conseil Régional dans le cadre de l'AMI 2021 et 2020 et la contractualisation d'un emprunt. La situation financière de l'exploitation resterait tout à fait correcte avec une augmentation du fonds de roulement de 17 910 €.

## CFAA

RECAPITULATIF CFAA	Compte financier	BP +DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	201	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	2 670 347 €	2 752 500 €	2 852 500 €	0 €	0 €	0 €	2 852 500 €
Charges A1	2 680 678 €	2 847 300 €	2 800 200 €	0 €	0 €	0 €	2 800 200 €
<b>Solde</b>	<b>-10 331 €</b>	<b>-94 800 €</b>	<b>52 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>52 300 €</b>
Recettes A2	0 €	100 000 €	90 000 €	0 €	0 €	0 €	90 000 €
Dépenses A2	14 519 €	161 800 €	90 000 €	0 €	0 €	0 €	90 000 €
<b>Solde</b>	<b>-14 519 €</b>	<b>-61 800 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>
Total Recettes	2 670 347 €	2 852 500 €	2 942 500 €	0 €	0 €	0 €	2 942 500 €
Total Dépenses	2 695 197 €	3 009 100 €	2 890 200 €	0 €	0 €	0 €	2 890 200 €
<b>Solde Général</b>	<b>-24 850 €</b>	<b>-156 600 €</b>	<b>52 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>52 300 €</b>
Régularisations Amortissements	41 292 €	51 000 €	44 000 €	0 €	0 €	0 €	44 000 €
<b>Variation du Fonds De Roulement</b>	<b>16 442 €</b>	<b>-105 600 €</b>	<b>96 300 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>96 300 €</b>

Le CFA présenterait un excédent de 52 300 €. Ce budget a été construit sur la base d'un scénario de stabilité des effectifs en apprentissage, malgré les projets d'ouverture de formations sans tenir compte par ailleurs de l'augmentation de la prise en charge des contrats d'apprentissage. Néanmoins, les charges 2023 ne sont pas présentées avec une augmentation qui est incontournable. Cette construction est donc prudente du côté des produits et un peu optimiste du côté des charges.

Notons que le budget 2022 a été impacté pour un montant de 50 000 € de non-paiement de factures d'Ocapiat qui doivent faire rapidement l'objet d'un recours.

Les investissements identifiés concernent la plateforme paysage financée par la contractualisation d'un emprunt. Le fonds de roulement ne devrait pas varier.

## CFPPA

RECAPITULATIF CFPPA	Compte financier	BP +DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	1 304 416 €	1 356 109,00 €	1 491 105 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 491 105,00 €
Charges A1	1 541 009 €	1 652 146,00 €	1 450 900 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 450 900,00 €
<b>Solde</b>	<b>-236 594 €</b>	<b>-296 037,00 €</b>	<b>40 205 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>40 205,00 €</b>
Recettes A2	0 €	0,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Dépenses A2	10 841 €	166 400,00 €	0 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>Solde</b>	<b>-10 841 €</b>	<b>-166 400,00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Total Recettes	1 304 416 €	1 356 109,00 €	1 491 105 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 491 105,00 €
Total Dépenses	1 551 850 €	1 818 546,00 €	1 450 900 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 450 900,00 €
<b>Solde Général</b>	<b>-247 434 €</b>	<b>-462 437,00 €</b>	<b>40 205 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>40 205,00 €</b>
Régularisations Amortissements	9 331 €	15 945 €	16 895 €	0 €	0 €	0 €	16 895 €
<b>Variation du Fonds De Roulement</b>	<b>-238 103 €</b>	<b>-446 492,00 €</b>	<b>57 100 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>57 100,00 €</b>

Le CFPPA présenterait pour l'exercice 2023 un excédent de **40 205 €**. Ce budget a été construit sur la base :

- D'une augmentation de 10 % du marché des actions courtes certiphyto.
- D'une augmentation de 30 % du marché des formations courtes résultant des efforts faits sur ce marché en termes de développement par les chargés de relation entreprises.
- Une légère reprise sur les marchés du Conseil Régional sans pour autant atteindre les niveaux de 2021.
- Une meilleure maîtrise des charges de personnels notamment dans les échanges entre le CFA et le CFPPA.

Pour tenir ce budget, il conviendra au CFPPA de poursuivre sa transition en matière d'adaptation de son offre de formation face à l'évolution des attentes des usagers et de plus en plus des usagers qui deviennent des clients de la formation continue.

Aucun investissement n'est prévu pour cet exercice 2023.

## LPA Le Renaudin

RECAPITULATIF LPA Renaudin	Compte financier	BP+DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	542 534 €	601 118,00 €	539 431 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	539 431,00 €
Charges A1	538 681 €	597 588,00 €	537 038 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	537 038,00 €
<b>Solde</b>	<b>3 853 €</b>	<b>3 530,00 €</b>	<b>2 393 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 393,00 €</b>
Recettes A2	34 351 €	85 392,00 €	72 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 000,00 €
Dépenses A2	37 911 €	86 766,00 €	72 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	72 000,00 €
<b>Solde</b>	<b>-3 560 €</b>	<b>-1 374,00 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
Total Recettes	576 885 €	686 510,00 €	611 431 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	611 431,00 €
Total Dépenses	576 592 €	684 354,00 €	609 038 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	609 038,00 €
<b>Solde Général</b>	<b>293 €</b>	<b>2 156,00 €</b>	<b>2 393 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>2 393,00 €</b>
Régularisations Amortissements	2 793,00 €	13 672,00 €	13 652 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 652,00 €
Variation du Fonds De Roulement	3 086 €	15 828,00 €	16 045 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	16 045,00 €

Le Lycée du Renaudin présente un budget à l'équilibre. La nouvelle dotation financière du Conseil Régional n'était pas reçue lors de l'élaboration de ce budget et n'a pas été intégrée. La majoration des coûts des fluides et des matières premières a été intégrée mais reste une variable en partie inconnue pour 2023.

Les investissements prévus concernent deux minibus qui seront financés par de la taxe d'apprentissage.

La situation financière de ce lycée reste stable et saine.

## Domaine du Renaudin

RECAPITULATIF Exploitation Renaudin	Compte financier	BP+DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	966 644 €	384 770,00 €	351 570 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	351 570,00 €
Charges A1	916 947 €	400 342,00 €	387 142 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	387 142,00 €
<b>Solde</b>	<b>49 697 €</b>	<b>-15 572,00 €</b>	<b>-35 572 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-35 572,00 €</b>
Recettes A2	432 €	550,00 €	108 550 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	108 550,00 €
Dépenses A2	56 673 €	64 430,00 €	260 000 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	260 000,00 €
<b>Solde</b>	<b>-56 241 €</b>	<b>-63 880,00 €</b>	<b>-151 450 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-151 450,00 €</b>
Total Recettes	967 076 €	385 320,00 €	460 120 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	460 120,00 €
Total Dépenses	973 620 €	464 772,00 €	647 142 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	647 142,00 €
<b>Solde Général</b>	<b>-6 544 €</b>	<b>-79 452,00 €</b>	<b>-187 022 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>-187 022,00 €</b>
Régularisations Amortissements	53 354,65 €	60 292,00 €	60 292,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	60 292,00 €
Variation du Fonds De Roulement	46 811 €	-19 160,00 €	-126 730 €	0 €	0 €	0 €	-126 730 €

Le budget 2023 a été élaboré avec une forte prudence compte tenu de l'évolution des coûts des matières premières. Un déficit de - 35 572 € est prévu. Il est à noter que dans cette prévision les variations de stocks ne sont pas intégrées. Pour le domaine Renaudin, les investissements se poursuivent en matière d'équipements en matériels conformément aux engagements pris dans le cadre du dispositif AMI avec un cofinancement du Conseil Régional. L'autofinancement s'élève à 58 %. Le fonds de roulement diminue en lien avec la politique d'investissements posée en 2022.

## LPA Le Petit Chadignac

RECAPITULATIF LPA Chadignac	Compte	BP +DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	1 008 811 €	978 057,06 €	1 001 538 €	0 €	0 €	0 €	1 001 538 €
Charges A1	989 904 €	1 064 187,00 €	1 053 205 €	0 €	0 €	0 €	1 053 205 €
<b>Solde</b>	<b>18 907 €</b>	<b>-86 129,94 €</b>	<b>-51 667 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-51 667 €</b>
Recettes A2	55 592 €	74 554,00 €	30 500 €	0 €	0 €	0 €	30 500 €
Dépenses A2	58 124 €	76 228,00 €	32 600 €	0 €	0 €	0 €	32 600 €
<b>Solde</b>	<b>-2 532 €</b>	<b>-1 674,00 €</b>	<b>-2 100 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-2 100 €</b>
Total Recettes	1 064 403 €	1 052 611,06 €	1 032 038 €	0 €	0 €	0 €	1 032 038 €
Total Dépenses	1 048 027 €	1 140 415,00 €	1 085 805 €	0 €	0 €	0 €	1 085 805 €
<b>Solde Général</b>	<b>16 375 €</b>	<b>-87 803,94 €</b>	<b>-53 767 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>0 €</b>	<b>-53 767 €</b>
Régularisations	9 331 €	8 378,94 €	-6 121 €				-6 121 €
Variation du Fonds De Roulement	25 706 €	-79 425,00 €	-59 888 €				-59 888 €

Le Lycée du Petit Chadignac présente un budget déficitaire de – 51 667 €. La nouvelle dotation financière du Conseil Régional n’était pas connue lors de l’élaboration de ce budget et n’a pas été intégrée. La majoration des coûts des fluides et des matières premières a été intégrée mais reste une variable en partie inconnue pour 2023. Les produits ont été définis compte tenu des effectifs prévisibles à la rentrée et de l’accueil des 3<sup>èmes</sup> agricoles pour le premier trimestre 2023-2024.

Les investissements prévus (aménagement aire Travaux pratiques, mobiliers vie scolaire etc.) concernent des financements sollicités auprès du Conseil Régional.

### Les Serres de Chadignac

RECAPITULATIF Exploitation Chadignac	Compte financier	BP +DM	BP	DM1	DM2	DM3	BP+DM
	2021	2022	2023	2023	2023	2023	2023
Produits A1	172 751 €	173 700 €	179 000 €	0 €	0 €	0 €	179 000 €
Charges A1	181 387 €	194 610 €	191 140 €	0 €	0 €	0 €	191 140 €
<b>Solde</b>	<b>-8 636 €</b>	<b>-20 910,00 €</b>	<b>-12 140 €</b>	0 €	0 €	0 €	<b>-12 140 €</b>
Recettes A2	0 €	32 000 €	32 000 €	0 €	0 €	0 €	32 000 €
Dépenses A2	31 491 €	62 100,00 €	57 000 €	0 €	0 €	0 €	57 000 €
<b>Solde</b>	<b>-31 491 €</b>	<b>-30 100,00 €</b>	<b>-25 000 €</b>	0 €	0 €	0 €	<b>-25 000 €</b>
Total Recettes	172 751 €	205 700,00 €	211 000 €	0 €	0 €	0 €	211 000 €
Total Dépenses	212 878 €	256 710,00 €	248 140 €	0 €	0 €	0 €	248 140 €
<b>Solde Général</b>	<b>-40 127 €</b>	<b>-51 010,00 €</b>	<b>-37 140 €</b>	0 €	0 €	0 €	<b>-37 140 €</b>
Régularisations Amortissements	6 965,00 €	9 200,00 €	13 100,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	13 100,00 €
Variation du Fonds De Roulement	<b>-33 162 €</b>	<b>-41 810,00 €</b>	<b>-24 040 €</b>	0 €	0 €	0 €	<b>-24 040 €</b>

Le budget 2023 est présenté avec un déficit peu important de – 12 140 €. La clôture de l’exercice 2022 permettra d’être plus précis dans les perspectives budgétaires de 2023.

Les investissements prévus concernent la réalisation des biens dans le cadre de l’AMI avec un cofinancement du Conseil Régional (robot de désherbage et cuve de stockage de l’eau).

---

## *8- Les axes de travail pour cette année scolaire*

---

Après une première analyse de la situation de l’Agrocampus de Saintonge, il convient pour structurer l’année d’identifier les axes de travail au niveau de l’ensemble de l’établissement. Ces axes visent :

- A inscrire les trois exploitations dans le cadre de la politique publique du Conseil Régional et du Ministère de l’Agriculture à travers l’agroécologie. Le respect du triptyque du développement durable : social, environnement et économie demeure.
- A construire un plan de communication mobilisant des outils modernes pour valoriser nos actions et augmenter nos effectifs d’apprenants.
- A développer et adapter notre offre de formations en formation scolaire, apprentissage et formation continue.
- A construire des partenariats avec les entreprises autour des problématiques : recrutement, accompagnement de projet, innovation etc. (cf projet LIFE).
- A se développer tout en veillant à la maîtrise des dépenses dans un contexte de nécessaire sobriété.

---

## Conclusion

---

Après la loi de 2018 sur la réforme de la formation professionnelle, les années de confinement pour cause de Covid... nous devons maintenant conduire nos activités dans un contexte de sobriété.

Dans cet environnement de transition voire de rupture, nous devons veiller à conserver un optimisme responsable.

Pour chaque site, chaque centre, le travail des équipes est salué. Elles doivent sans cesse tenir compte de l'évolution :

- Des jeunes et de leurs familles,
- Des entreprises et de leurs attentes,
- Des orientations politiques de nos autorités : Conseil Régional et Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire.
- De la loi de la formation professionnelle de 2018 qui transforme la formation apprentissage et continue et qui a des effets sur la formation initiale scolaire.

C'est dans ces moments d'incertitudes, de possibles tensions que nous allons construire ensemble la formation de nos apprenants en veillant à la synergie entre centre tout en respectant les missions et la place de chacun. Un défi que les personnels de l'Agrocampus sauront relever.

*« La vie ce n'est pas d'attendre que les orages passent, c'est apprendre à danser sous la pluie » Sénèque.*

**Myriam HUET, Directrice de l'Agrocampus de Saintonge**

# **ANNEXES**



**Agrocampus**  
*de Saintonge*

**Lycée Georges Desclaude**

# CONSEIL INTERIEUR

## Vendredi 21 octobre 2022



Voyage scolaire au Pays Basque  
1<sup>ère</sup> et Terminale Générales - avril 2022

## **SOMMAIRE**

### **I – LE POINT A LA RENTREE**

- La situation des personnels
- Les résultats aux examens
- Organisation de la rentrée scolaire
- Les effectifs classes

### **II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES**

#### ***1/ Le cycle secondaire***

- Formations
- Enseignements optionnels facultatifs
- Autres activités pédagogiques
- Orientation – insertion
- Rencontre parents-professeurs
- Promotion des filières

#### ***2/ Contributions Classes***

#### ***3/ Orientation et promotion des filières***

- Les temps forts de l'année
- Recrutement post bac

#### ***4/ Mobilités Individuelles et collectives***

- Tableau prévisionnel 2022/2023
- Coopération Internationale

#### ***5/ L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)***

- Projets
- ESC et ALESA

#### ***6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive***

#### ***7/ Education à la santé et citoyenneté***

#### ***8/ CDI***

- Projets Pédagogiques
- Partenariat
- Expositions
- Budget CDI

#### ***9/ Informatique et multimedia***

### **III – LA VIE SCOLAIRE**

- Composition de l'équipe
- Rentrée 2022
- Vie dans l'établissement

### **IV – BUDGET PEDAGOGIQUE - TRAVAUX**

#### ***1/ Budget pédagogique***

#### ***2/ Travaux réalisés et en cours - Equipements***

### **V– DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- ANNEXES -

## I – LE POINT A LA RENTREE

### ➤ La situation des personnels

#### Personnel enseignant :

##### Départ de :

- Mme Cristina LOPEZ LASO (ACEN 50%) > Français-Espagnol > Non renouvellement contrat suite à fermeture du poste.
- Mme Céline TRUILLET (ACEN 50%) > Physique-Chimie > Non renouvellement contrat.
- M. Etienne VERDU (ACEN 50% partagé avec LPA Chadignac) > Sciences Eco > Non renouvellement contrat.
- M. Louis RAYNAUD (ACEN 100%) > Maths > Non renouvellement contrat.
- Mme Chantal BILLET (PCEA) > Maths > Départ retraite au 01/10/22
- Mme Carolina SION (PCEA) > Espagnol > Départ retraite au 01/11/22

##### Arrivée de :

- Mme Anaïs BARDY (PCEA) > Espagnol > Remplacement de Mme Carolina SION
- Mme Armelle QUENEHERVE (ACEN 50%) > Physique-Chimie > Remplacement de Mme Céline TRUILLET.
- M. Noureddine BOUALI (ACEN 100%) > Maths > Remplacement de Mme Chantal BILLET.
- M. Julien FERRAND (PCEA) > Maths > Remplacement de M. Didier BRIAND (retraite au 01/01/22).
- Mme Léa HAMON (PCEA stagiaire) > Lettres modernes.
- M. Mathieu TERROCHAIRE (PCEA stagiaire) > Biologie écologie.

#### Personnel Administratif, Technicien, Laboratoire et Santé :

##### Départ de :

- Mme Sandra FORESTIER (Secrétariat Pédagogie et Vie scolaire)
- M. Serge ADOLPHE (TFR Informatique)
- Mme Myriam DUTHON (Secrétariat gestion paies)

##### Arrivée de :

- Mme Sandra VIGNERON (Secrétariat Pédagogie et Vie scolaire)
- M. Emerick LOPEZ (TFR Informatique)
- Mme Alexandra NEVEUR (Secrétariat gestion paies)

#### Education et Vie scolaire

##### Assistants d'éducation et AESH :

##### Départ de :

- Mme Julie MIKELBRENCIS et Marion SANCHEZ (AE)

##### Arrivée de :

- Mme Anne COULAUD-DUTHEIL et Audrey RABOISSON (AE)

#### Personnels Agents des lycées :

##### Départ de :

- M. Frédéric GOURIOU (second restauration)

##### Arrivée de :

- M. Arnaud PARCOLLET

➤ **Les résultats aux examens session 2022 :**

EXAMEN	Présents	Admis	Ajournés	% Reçus	2021	Mention AB	Mention B	Mention TB
Bac Techno STAV	38	34	4	89%	95%	9	3	-
Bac Général	22	22	0	100%	100%	12	6	2
BTSA AP	23	17	6	74%	71%	8	3	-
BTSA GEMEAU	19	15	4	79%	71%	6	3	-
BTSA TC	11	10	1	91%	86%	-	-	-
	<b>113</b>	<b>98</b>	<b>15</b>	<b>86,7%</b>	<b>87%</b>	<b>16</b>	<b>14</b>	<b>-</b>



**Moyenne établissement : 86,7%**

➤ **Commentaires :**

Pour cette session 2022 qui s'est de nouveau déroulée dans un cadre réglementaire exceptionnel adapté à la crise sanitaire lié au COVID-19 (report des épreuves écrites de spécialité de mars à mai), notons de nouveau un excellent taux de réussite pour les lycéens au Bac G (20 mentions sur 22) mais inférieur aux résultats régionaux et nationaux en Bac STAV.

Les résultats en BTSA sont légèrement au-dessus des années précédentes (moyenne de 80% en 2019, 96% en 2020 et 87% en 2021).

D'autre part, soulignons que 4 élèves de Terminale Générale ont été admis en Classe Préparatoire aux Grandes Ecoles Biologie Chimie Physique Sciences de la Terre (Poitiers, Tours et Toulouse).

A titre indicatif :

EXAMENS	Lycée	Région N-A	National
BAC Techno STAV	89%	97,2 %	97,3%
Bac Général	100%	97,6 %	Non disponible
BTSA AP	74%	66 %	70,9 %
BTSA GEMEAU	79%	79.5%	80,1 %
BTSA TC LMD	91%	78,3 %	81,1 %

➤ **Cérémonie de remise des diplômes :** n'ayant pu avoir lieu ces 2 dernières sessions d'examen pour raisons sanitaires, cette cérémonie pourrait avoir lieu le samedi 28 janvier 2023 à partir de 12h à l'amphithéâtre.

➤ **Organisation de la rentrée scolaire :**

La rentrée des lycéens s'est déroulée le jeudi 1<sup>er</sup> septembre 2022.

Comme depuis plusieurs années maintenant, les élèves de 2GT sont rentrés en matinée avec un accueil spécifique sur tout l'après-midi. L'après-midi, ce sont les élèves de premières et terminales qui ont réalisé leur rentrée et ont été pris en charge par leur professeur principal de 16h30 à 17h30 pour une présentation de l'année scolaire.

Afin de permettre à un maximum de parents accompagnant leur enfant d'y assister, la réunion d'accueil à l'amphithéâtre par la direction, l'équipe vie scolaire et les professeurs principaux s'est déroulée cette rentrée de 8h30 à 9h30 pour les 3 classes de 2GT et de 13h30 à 14h pour les 6 classes de 1<sup>ère</sup> et Terminale.

Ce temps d'accueil des élèves et de leurs parents est l'occasion de revenir sur les conditions de rentrée, de rappeler certaines règles de vie inhérentes à la collectivité ainsi que les attentes en termes de travail, d'implication et de réussite. L'infirmière est également intervenue auprès des élèves et étudiants pour expliquer les gestes barrière dans le cadre du protocole sanitaire.

La salle des examens a accueilli élèves et parents pour le contrôle des dossiers et l'enregistrement de nouvelles adhésions pour les différentes associations de l'établissement.

La rentrée des étudiants de BTS s'est quant à elle déroulée sur la journée du vendredi 2 septembre 2022 (1<sup>ère</sup> années le matin et 2<sup>ème</sup> années l'après-midi) avec une réunion d'accueil par la direction à l'amphithéâtre de 8h30 à 9h30 pour les 1<sup>ères</sup> années de BTS et de 13h30 à 14h pour les 2<sup>èmes</sup> années de BTS.

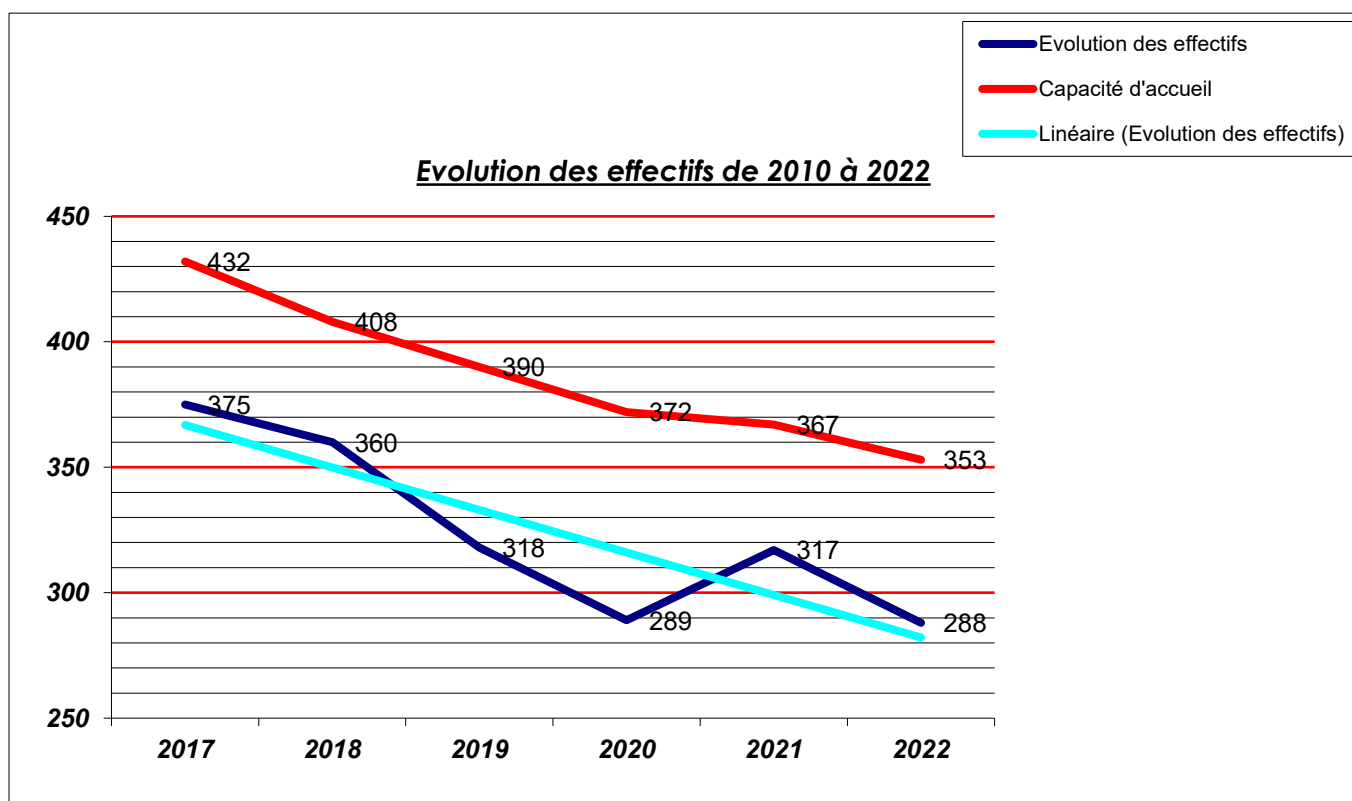
➤ **Les effectifs :**

*Effectifs actualisés au 03/10/2022*

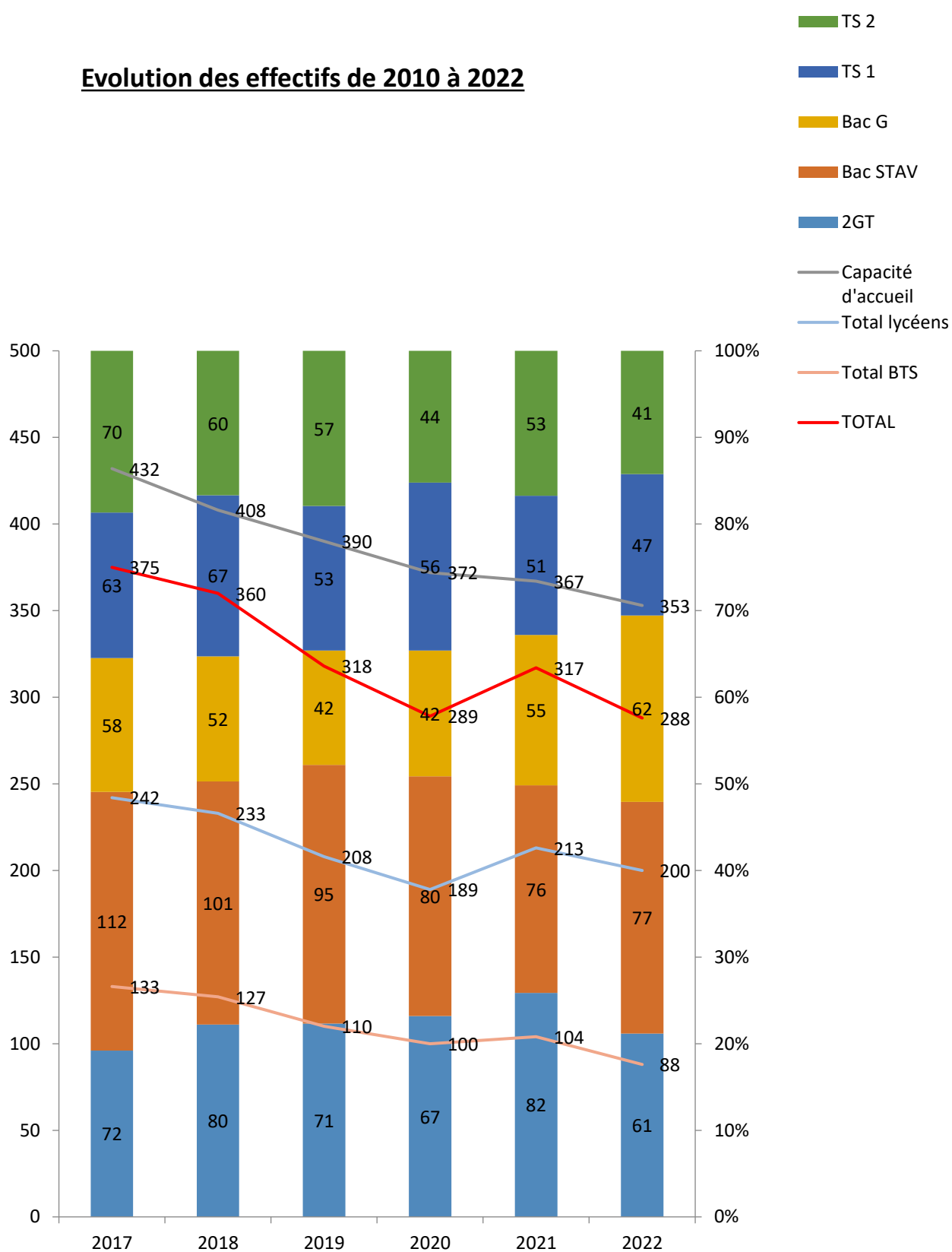
LYCEE		POST-BAC	
CLASSES	EFFECTIFS	CLASSES	EFFECTIFS
Seconde GT > 2 <sup>nde</sup> 1	20	BTS 1 AP	17
Seconde GT > 2 <sup>nde</sup> 2	20	BTS 2 AP	14
Seconde GT > 2 <sup>nde</sup> 3	21	BTS 1 GEMEAU	16
1 <sup>ère</sup> STAV A	13	BTS 2 GEMEAU	18
1 <sup>ère</sup> STAV P	26	BTS 1 TC	14
Tle STAV A	17	BTS 2 TC	9
Tle STAV P	21	<b>Lycée : 200 BTSA : 88</b>	<b>288</b>
1 <sup>ère</sup> G	32		
Tle G	30		

	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Effectif moyen
<b>CLASSES</b>							
2GT	16	18	20	20	19	20	19
2GT	28	31	26	23	31	20	27
2GT	28	31	25	24	32	21	27
<b>Total 2GT</b>	<b>72</b>	<b>80</b>	<b>71</b>	<b>67</b>	<b>82</b>	<b>61</b>	<b>72</b>
1ère STAV A	24	16	18	12	17	13	17
1ère STAV P	29	32	30	26	21	26	27
Terminale STAV A	27	24	15	15	14	17	19
Terminale STAV P	32	29	32	27	24	21	28
<b>Total Bac STAV</b>	<b>112</b>	<b>101</b>	<b>95</b>	<b>80</b>	<b>76</b>	<b>77</b>	<b>90</b>
1ère G	31	17	22	24	33	32	27
Terminale G	27	35	20	18	22	30	25
<b>Total Bac G</b>	<b>58</b>	<b>52</b>	<b>42</b>	<b>42</b>	<b>55</b>	<b>62</b>	<b>52</b>
<b>Total Lycéens</b>	<b>242</b>	<b>233</b>	<b>208</b>	<b>189</b>	<b>213</b>	<b>200</b>	<b>214</b>
Evolution N/N-1		-4%	-11%	-9%	13%	-6%	
TS1 AP	22	27	21	24	17	17	21
TS1 GEMEAU	23	23	23	22	21	16	21
TS1 TC UJAC	18	17	9	10	13	14	14
<b>Total TS1</b>	<b>63</b>	<b>67</b>	<b>53</b>	<b>56</b>	<b>51</b>	<b>47</b>	<b>56</b>
TS2 AP	25	21	28	14	23	14	21
TS2 GEMEAU	24	23	18	21	19	18	21
TS2 TC JVO	21	16	11	9	11	9	13
<b>Total TS2</b>	<b>70</b>	<b>60</b>	<b>57</b>	<b>44</b>	<b>53</b>	<b>41</b>	<b>54</b>
<b>Total BTS</b>	<b>133</b>	<b>127</b>	<b>110</b>	<b>100</b>	<b>104</b>	<b>88</b>	<b>110</b>
Evolution N/N-1		-5%	-13%	-9%	4%	-15%	

TOTAL	375	360	318	289	317	288	325
Evolution N/N-1 (effectifs)		-15	-42	-29	28	-29	
Evolution (pourcentage)		-4%	-12%	-9%	10%	-9%	
Nombre de classes	15	15	15	15	15	15	15
Moyenne par classe	25,0	24,0	21,2	19,3	21,1	21,1	22,0
Capacité d'accueil	432	408	390	372	367	353	387
Taux de remplissage	87%	88%	82%	78%	86%	82%	84%
Ecart effectif/capacité	-57	-48	-72	-83	-50	-65	-63



## Evolution des effectifs de 2010 à 2022



Avec 288 élèves et étudiants les effectifs sont en **diminution globale de 9 %** soit - 29 élèves cette rentrée après une augmentation de 10 % à la rentrée précédente avec + 28 élèves (- 9% à la rentrée 2020 et - 12 % rentrée 2019) et donc quasiment identique à la rentrée 2020 (289).

La capacité d'accueil autorisée (387) n'est donc pas atteinte avec un taux de remplissage de 82 %.

Cette baisse du nombre d'élèves (- 6%) et étudiants (- 15 %) est très préoccupante au regard du travail de promotion qui a pu reprendre en grande partie dans les forums, salons, collèges et lycées, l'accueil en mini stages.

Il faut espérer que cette situation est conjoncturelle.

Plus que jamais le recrutement doit continuer à être notre priorité.

### **L'accueil des futurs élèves en mini stage d'une journée est déterminante**

Malgré le contexte sanitaire, nous avons accueilli au total **87** élèves en mini stages : 60 (51) en 2GT, 10 (9) en 1<sup>ère</sup> STAV, 3 (5) en 1<sup>ère</sup> G, 5 (3) en BTS GEMEAU, 7 (7) en BTS AP et 2 (11) en BTS TC.

Pour rappel années précédentes : 86 en 2021, 16 en 2020 et 70 en 2019.

### **Les Portes Ouvertes :**

- 1/2 journée Information : Samedi 29 janvier 2022 (9h à 12h)
- Journées portes ouvertes : Samedi 5 mars 2022 (9h à 17h)
- 2 1/2 journées Information : Mercredi 6 avril et vendredi 6 mai 2022 (14h à 17h)

**178 entretiens (113 en 2021 soit + 58%)** ont été conduits lors des journées ou 1/2 journées d'information (samedi 29 janvier, samedi 5 mars, mercredi 6 avril et vendredi 6 mai) organisées cette année scolaire : 116 (70) en 2GT - 15 (6) en 1<sup>ère</sup> STAV - 7 (6) en 1<sup>ère</sup> G - 14 (21) en BTS AP - 15 (9) en BTS GEMEAU et 11 (1) en BTS TC.

Le nombre d'élèves de **Seconde** diminue de 26 % soit -21 élèves après une hausse de 22 % soit +15 élèves à la RS 2021 (et après avoir chuté les deux précédentes rentrées de près de 16 % passant de 80 à 67). L'attractivité des enseignements optionnel facultatifs proposés par le lycée est avérée (module objectif véto, section européenne et hippologie et équitation).

Les classes de **1<sup>ère</sup> STAV** sont stables (39 élèves pour 38 à la RS 2021) avec une légère baisse dans la spécialité Aménagement (- 4 élèves) en faveur de la spécialité Production (+ 5 élèves). A noter des départs en nombre plus important à l'issue de la classe de seconde GT (22 élèves sur 81 soit 27% - 8 élèves sur 67 soit 12% en 2021) vers d'autres établissement proposant un Bac Général avec d'autres Enseignements De Spécialité notamment et un nombre de montants toujours important en classe de 1<sup>ère</sup> Générale (32 élèves - 30 en 2021) peuvent mettre en difficulté nos classes de 1<sup>ère</sup> Baccalauréat Technologique, comme cela avait déjà été souligné l'année dernière.

Les effectifs des classes de **Terminales STAV** sont également stables (38 élèves) avec une légère hausse dans la spécialité Aménagement (+ 4 élèves) au détriment de la spécialité Production (- 4 élèves).

Avec 32 élèves l'effectif en classe de **1<sup>ère</sup> Générale** est stable (- 1 élève) (après avoir augmenté de 38 % soit + 9 élèves à la RS 2021) et hausse de 36 % en **Terminale Générale** (+ 8 élèves).

S'agissant des **filières BTS** les effectifs diminuent tant en 1<sup>ères</sup> années (- 4 étudiants) qu'en 2<sup>èmes</sup> années (- 7 étudiants). Soulignons que le nombre d'étudiants issus de Terminales du lycée reste toujours très faible (2 en GEMEAU, 1 en AP et 1 en TC).

La répartition du nombre d'élèves par régime (interne, demi-pensionnaires, externes) est modifiée avec une baisse du nombre d'internes : 168 internes (184 en 2021, 182 en 2020), 105 demi-pensionnaires (107/96) et 9 externes (15/12).

## ➤ **Rencontres Parents Professeurs :**

Un premier temps d'échange à l'attention des parents des primo-arrivants a eu lieu comme chaque année lors de la journée de rentrée scolaire.

La 1<sup>ère</sup> rencontre parents-professeurs principaux est fixée le vendredi 21 octobre à partir de 17h.

La 2<sup>ème</sup> rencontre parents-professeurs aura lieu :

- le vendredi 9 décembre 2022 de 17h à 19h45 pour les classes de 1<sup>ères</sup> et Terminales et
- le vendredi 24 février de 17h à 19h45 pour les classes de 2<sup>ndes</sup> GT.

## ➤ **Trimestrialisation ou semestrialisation ? :**

Passage de trois conseils de classe trimestriels à deux conseils de classes semestriels ?

Pour quelles classes et filières ? 1<sup>ères</sup> STAV et G ?

« En découpant l'année en semestres, les lycées espèrent donner plus de temps et de souplesse aux équipes et éviter par la même occasion une "évaluation permanente" qui pressure inutilement les élèves et l'inutile bachotage ».

« Le pari de la semestrialisation est le suivant : découper la période scolaire en deux semestres, avec deux conseils de classe, afin de donner davantage de temps à l'élève pour réussir, au professeur pour l'accompagner et le positionner, aux parents pour s'impliquer ».

## Modalités d'une année scolaire en deux semestres :

- 1- Novembre : conseil pédagogique de suivi ou de mi-1<sup>er</sup> semestre
- 2- Janvier : conseil de classe
- 3- Avril : conseil pédagogique de suivi ou de mi-2<sup>ème</sup> semestre
- 4- Juin : conseil de classe

### ● **Bilan de mi premier semestre**, au retour des vacances de Toussaint :

- occasion d'un premier dialogue avec les familles sur l'orientation ;
- remise au parent d'un document sous la forme d'un relevé de notes avec une mise en garde sur l'orientation si nécessaire ;
- rencontre organisée à mi-semestre avec les familles des élèves fragiles pour un premier dialogue sur l'orientation.

### ● **Le premier semestre :**

- permet, tout en consolidant les acquis de l'année précédente, de démarrer l'année scolaire en douceur avec des évaluations plutôt formatives, un travail axé sur l'accompagnement personnalisé et les compétences sans que le professeur ne soit préoccupé d'avoir assez de notes pour les conseils ;
- permet d'amener les élèves progressivement vers les exigences de la nouvelle année ;
- permet un bilan du 1<sup>er</sup> semestre plus étoffé et qui reflète mieux le niveau de l'élève ;
- bilan d'étape en fin de 1<sup>er</sup> semestre.

● **Le deuxième semestre** amène l'élève à confirmer ou à remonter ses notes avant le bilan final, fin mai. Bilan en fin de 2<sup>ème</sup> semestre établi par le conseil de classe.

## ➤ **Les conseils de classes.**

Le calendrier du 1<sup>er</sup> trimestre s'étalera du 5 au 15 décembre 2022.

Le calendrier du 1<sup>er</sup> semestre s'étalera du 9 au 31 janvier 2023.

## Découpage année scolaire 2022-2023 :

### **Trimestres :**

- T1 : du 1<sup>er</sup> septembre au 4 décembre  
 T2 : du 5 décembre au 26 mars  
 T3 : du 27 mars au 7 juillet

### **Semestres (classes de BTS) :**

- S1 : du 1<sup>er</sup> septembre au 15 janvier  
 S2 : du 16 janvier au 7 juillet

## II – LES ACTIVITES PEDAGOGIQUES ET EDUCATIVES

### *1/ Les enseignements dispensés*

× **Enseignements Optionnels Facultatifs proposées et effectifs :**

Options / LV Classes	Rugby	HE	EATDD 2GT	DMN 2GT	APPN STAV	SE	AET Bac G	Allemand
<b>2<sup>nde</sup> 1</b>	1	4	20	3	-	3	-	-
<b>2<sup>nde</sup> 2</b>	0	9	13	4	-	0	-	-
<b>2<sup>nde</sup> 3</b>	1	6	14	4	-	13	-	9
<b>Sous- total</b>	<b>2</b>	<b>19</b>	<b>47</b>	<b>11</b>	<b>-</b>	<b>16</b>		<b>9</b>
<b>1 STAV A</b>	0	0	-	-	1	1	-	3
<b>1 STAV P</b>	1	9	-	-	5	7	-	2
<b>1 G</b>	2	6	-	-	-	23	12	4
<b>Sous-total</b>	<b>3</b>	<b>15</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>31</b>	<b>12</b>	<b>9</b>
<b>T STAV A</b>	0	4	-	-	1	0	-	4
<b>T STAV P</b>	2	4	-	-	5	2	-	2
<b>T G</b>	2	6	-	-	-	18	15	3
<b>Sous-total</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>6</b>	<b>20</b>	<b>15</b>	<b>9</b>
<b>TOTAL</b>	<b>9</b>	<b>48</b>	<b>47</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>67</b>	<b>27</b>	<b>27</b>
<b>%</b>	<b>4.5%</b>	<b>24%</b>	<b>77%</b>	<b>18%</b>	<b>16%</b>	<b>34%</b>	<b>44%</b>	<b>14%</b>

Enseignements facultatif/optionnels proposés au lycée	2GT	Bac STAV	Bac G
<b>Enseignement Optionnel général :</b>	Au plus 2 (dont un général et un technologique)	Au plus 2	Au plus 1 en 1ère et au plus 2 en Terminale
Ecologie Agronomie Territoire Développement Durable (E.A.T.D.D)	X		
Pratiques Physiques et Sportives : Activités Physiques de Pleine Nature		X	
<b>Enseignement Optionnel technologique :</b>			
Hippologie et équitation	X	X	X
Agronomie-Economie-Territoires (A.E.T)			X
Pratiques professionnelles : Découverte Milieux Naturels	X		
Mathématiques complémentaires			X (Terminale)
Mathématiques expertes			X (Terminale) si Ens. Spé. Maths
<b>Autres enseignements complémentaires au choix :</b>			
Module Objectif Vêto	X		X
Classe coopérative	X		
Section sportive Rugby	X	X	X
Section européenne (biologie-écologie et agronomie en anglais)	X	X	X
Initiation à la philosophie "croire et savoir"	X		

### \* **Observations :**

Financement (DGH : Dotation Globale Horaire) des enseignements optionnels facultatifs (hors programme obligatoire) :

EATDD	=> 108 h / classe de 2 <sup>nde</sup> GT / an
Options	=> 108 h / an (Hippologie et Equitation)
Section Européenne	=> 144 h / an
Section Sportive	=> 108 h / an
Allemand	=> 140 h / an

Une part non négligeable de cet enseignement est donc portée par le budget d'établissement puisque non inclus dans la Dotation Globale Horaire.

#### ❖ **L'enseignement d'exploration EATDD (2<sup>nde</sup> GT) :**

Cet enseignement permet aux élèves de mieux appréhender le fonctionnement d'un territoire sous tous ses aspects : Ecologique, Economique, Sociologique, Historique, Géographique...

L'EATDD permet aux élèves de parfaire leurs connaissances personnelles. C'est également l'occasion de s'inscrire dans une démarche de projet et d'expérimenter le travail en équipe, à travers des travaux de recherche, des expositions et de nombreuses visites.

Cette approche est essentielle pour assoir des bases solides aux enseignements spécifiques proposés dans les filières de l'enseignement agricole public.

Aussi, tous les élèves de seconde GT ont été invités à suivre cet enseignement durant tout le mois de septembre. Il s'agissait bien entendu de les encourager à poursuivre l'option sur toute l'année scolaire.

Aujourd'hui 77% (93% en 2021) des élèves ont fait le choix de ces 3 heures d'enseignements supplémentaires.

Cette année les thèmes choisis sont :

#### **1. Déplacement dans le territoire**

- Découverte du territoire choisi par l'équipe pédagogique,
- Rencontre avec les acteurs du territoire selon la thématique choisie par l'équipe pédagogique,
- Emergence d'une problématique (en novembre) ;
- Recherche pour répondre à la problématique (en novembre) : recherche au CDI, préparation de panneaux explicatifs et oraux par groupe ;
- Réalisation d'une activité concrète sur le lycée en lien avec la thématique choisie.

#### **2. La biodiversité, une composante essentielle pour l'économie et la culture des territoires**

**Etat des lieux :** paysages - biodiversité. Sorties + restitution sensible et cognitif + carte et supports photos. + tableau de quelques données fondamentales.

- *Pourquoi le Vivant est indispensable pour les sociétés humaines ?*
- *Comment et pourquoi favoriser une reconexion Homme – Nature via la construction de nouvelles solidarités écologiques ?*
- *Rôles de l'Agriculture ?*
- **Leviers d'actions** pour favoriser la biodiversité :
  - Leviers pour accompagner au changement / agroécologie
  - Levier de la meilleure connaissance via les sciences participatives : exemple via Bird Lab et Vigie Nature
  - Levier via la protection refuge LPO.
  - Levier via l'agroécologie : potager / mise en pratique / transition agroécologique. *Que fais-tu colibri ?*

### ❖ Les autres options :

Option « DMN » : coordonnée par M. PINSON C.	=> 11 élèves (N-1 = 23)
Option Hippologie et Equitation : coordonnée par Mme HENRY L.	=> 48 élèves (N-1 = 54)
Option « A.E.T » : coordonnée par M. BORDENEUVE A.	=> 27 élèves (N-1 = 25)
Option « Mathématiques complémentaires » en Terminale G	=> 13 élèves (N-1 = 13)
Option « Mathématiques expertes » en Terminale G	=> 5 élèves (N-1 = 5)

**Découverte des Milieux Naturels (D.M.N.) :** Classes concernées : 2 GT / 3 heures hebdomadaire

Intervenants : E. Gravelle, C. Pinson, F. Bonaldo et E. Maillot.

L'option « découverte des milieux naturels » compte 22 élèves de seconde générale. L'objectif de cette option est de sensibiliser les élèves à la biodiversité, par la découverte des milieux naturels et des métiers qui y sont liés.

Les élèves vont ainsi prendre conscience de la richesse des milieux naturels, des services écosystémiques correspondants, de la complexité des interrelations entre composantes du milieu et espèces, des facteurs d'évolution ainsi que des menaces affectant ces milieux.

Ce travail est effectué par l'entremise d'un contact direct avec la nature, source d'une expérience individuelle à la fois physique, sensorielle, émotionnelle, et cognitive.

**Hippologie et équitation :** Classes concernées : toutes classes / 3 heures hebdomadaire

L'effectif a très légèrement diminué avec 47 élèves cette rentrée (53 élèves à la RS 21) compte-tenu de la baisse d'élèves en classes de 2GT. Depuis la hausse de 21 élèves à la rentrée précédente le lycée a engagé un partenariat avec deux centres équestres : Broussardière équitation à Chaniers et Les Allards à Pessines. Les élèves pratiquent en soirée les lundi et jeudi de 17h30 à 19h15 (1<sup>ère</sup> et Terminales) et le mardi après-midi sur le créneau 16h30-19h15 (2<sup>nde</sup> GT et 1<sup>ère</sup> STAV P).

Une heure de cours d'hippologie pour chacun des 3 niveaux de classes (2<sup>nde</sup>, 1<sup>ère</sup> et Terminale) est dispensée le mardi après-midi par Mme L. HENRY soit au total 3 heures.

### ❖ Projet d'ouverture d'un nouvel enseignement optionnel facultatif : (suite à la réunion de concertation du 13 octobre 2022)

**Animateur animalier :** Cet enseignement vise à étudier l'éthologie, le comportement, les besoins des animaux ainsi que le rapport homme-animal et permet de découvrir les pratiques professionnelles en lien avec l'animal.

Une demande d'habilitation doit être transmise au SRFD/DRAAF après délibération du Conseil d'administration.

**Classes concernées : 2GT et Bac STAV.**

La durée hebdomadaire de l'enseignement facultatif est de **3 heures maximum (2 heures minimum)** sur les deux années du cycle terminal.

L'enseignement facultatif « Pratiques professionnelles et projets » permet de compléter les apprentissages technologiques et professionnels développés au cours de la formation scolaire à travers l'élaboration de projets à caractère professionnel.

**Cet enseignement optionnel remplacerait l'actuel enseignement optionnel facultatif « découverte des milieux naturels » (pratiques professionnelles) proposé en classes de 2<sup>nde</sup> GT.**

Cet enseignement a pour but de poursuivre un travail accompli depuis 1994 en sensibilisant les apprenants à la protection de l'environnement, enjeu majeur de notre société (de 1994 à 2019, enseignement facultatif « découverte d'un milieu et de ses aménagements » remplacé par l'enseignement optionnel « découverte des milieux naturels » de 2019 à 2023).

Il suit aussi l'évolution du rapport entre les êtres humains et les autres animaux.

Il répond enfin à une attente des apprenants pour découvrir le monde animal et les métiers qui existent dans ce domaine. Ainsi, les élèves pourraient rencontrer des acteurs impliqués dans ce domaine, découvrir les pratiques professionnelles en lien avec l'animal et réaliser des actions sur cette thématique.

Cet enseignement optionnel renforce l'offre de formation en 2<sup>nd</sup>e GT. Il complète l'EATDD (dont l'objectif général est de découvrir un territoire et sa valorisation dans une perspective de durabilité) en élargissant les horizons explorés par les élèves et en facilitant leur orientation (choix de spécialité en 1<sup>ère</sup> Générale et en 1<sup>ère</sup> STAV, choix d'un futur métier).

Cette option « animateur animalier » s'articule aussi avec le projet d'établissement : structurer une offre de formation avec un fort ancrage professionnel, répondant aux enjeux sociétaux (axe stratégique 2). Elle vise à motiver les élèves (fiche action 1.5.), valoriser l'implication citoyenne des apprenants (fiche action 1.9.), accompagner nos apprenants dans leur orientation (fiche action 3.1.), promouvoir la biodiversité (fiche action 4.6.), renforcer les partenariats existants et développer de nouveaux projets (fiche action 5.3.)

Cet enseignement est placé sous la responsabilité d'enseignants des disciplines de sciences et techniques ou économiques ou biologiques de l'établissement.

Son objectif est de faire acquérir aux apprenants une maîtrise suffisante des connaissances, des méthodes et des savoir-faire relatifs au domaine étudié.

C'est un mode d'enseignement fondé sur la pédagogie de projet.

Les activités de formation reposent sur un contrat prenant en compte les acquis des élèves, leurs aspirations et les atouts et/ou contraintes liées à l'environnement du projet.

### ❖ Module Objectif Vêto :

**En classe de Seconde, c'est :**

- ✓ la découverte des métiers vétérinaires
- ✓ des rencontres avec des professionnels
- ✓ la connaissance des animaux
- ✓ des visites de terrain



**Horaire prévu :** 17 heures (17 séances d'1 heure - lundi de 17h40 à 18h40) + sorties

**Disciplines concernées :**

Biologie-Ecologie > 8h

Agro - Zoo > 9h

2 séances : Découverte des métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues, vétérinaires rural, vétérinaire pour animaux de compagnie)

+ Réalisation d'un dossier de présentation d'un vétérinaire ou d'une clinique vétérinaire

1 séance : Découverte des écoles vétérinaires (présentation, actions sur le territoire, formations, spécialités, échanges à l'international)

5 séances : Connaissances des animaux d'élevage en France, anatomie, races, intérêts agroalimentaires, transformations agroalimentaires (viande, fromages...)

4 séances : Connaissances de base des animaux en biologie animale (grandes fonctions...)

4 séances : Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale)

Stage en fin de Seconde chez un éleveur (1 semaine en juin)

Mini-stage en cours d'année sur l'exploitation (atelier lait)

**En Première et en Terminale, on choisit la spécialité Biologie-Ecologie**

- on poursuit la découverte
- on multiplie les rencontres et les visites
- on approfondit les connaissances
- on développe des compétences pratiques

**Horaire prévu :** 21 heures Groupe A et 24 heures Groupe B (21 ou 24 séances d'1 heure – mardi de 17h40 à 18h40 et 1 sortie de 4 heures)

**Disciplines concernées :**

Biologie-Ecologie > 9 à 12 h

Mathématiques > 4 h

Français Philo > 5 h

Anglais > 3 h

### 9 à 12 séances en Biologie-Ecologie dont :

2 séances : Découverte des autres métiers vétérinaires (rôles, compétences attendues...)

4 séances : Connaissances de base en biologie animale (génétique, éthologie, zoonoses, ...)

4 séances : Habileté manuelle (travaux pratiques de biologie animale)

2 séances : BAQ (travail de communication et de structuration de l'argumentation à partir de la Boîte A Questions)

1 sortie : soit au zoo de La Palmyre, soit à l' Aquarium de La Rochelle (avant Noël avec si possible rencontre/échanges avec un vétérinaire et/ou les soigneurs)

Stage en Première chez un vétérinaire rural de préférence (1 semaine aux vacances de Pâques).

### ❖ L'accompagnement personnalisé (AP) :

Cet accompagnement personnalisé correspond à deux heures hebdomadaires inscrits à l'emploi du temps de toutes les classes du lycée, de la 2<sup>nd</sup>e à la Terminale.

Le professeur principal coordonne le projet pédagogique d'accompagnement pour les élèves de sa classe. Les différentes actions et projets mis en œuvre dans le cadre de l'AP s'appuie notamment sur le professeur documentaliste, les conseillers principaux d'éducation et les psychologues de l'Éducation nationale.

Répartition horaire :

1. Construction du projet d'orientation => 54 heures
2. Remise à Niveau (Français et Maths) => 18 heures

L'objectif premier est : « La construction du projet personnel de l'élève » (54h = 80%)

- Projets pédagogiques accés sur la découverte des métiers.
- Entretiens individualisés conduits par les CPEs et Professeurs Principaux
- Aide à l'Orienteation et à la construction du projet personnel de l'élève

Axe 1/ DECOUVRIR le monde professionnel et s'y repérer / équivalent 20 heures

Axe 2/ CONNAITRE les formations du Lycée à l'enseignement supérieur et leurs débouchés / équivalent 16 heures

Axe 3/ ELABORER SON Projet d'Orienteation / équivalent 18 heures

Conformément aux recommandations formulées dans le cadre de la réforme du baccalauréat 2021, les élèves de seconde pourront s'appuyer sur un carnet de bord qui les accompagnera tout au long de l'année de 2<sup>nd</sup>e et les invitera à s'interroger sur leurs acquis, leurs compétences et leurs envies en termes de projet personnel.

Quelques séquences restent axées sur l'**approche Méthodologique** (autonomie, mémorisation etc.).

Stages d'observation en entreprises :

Pour la troisième année consécutive, les élèves de seconde auront la possibilité d'effectuer un stage de découverte en entreprise d'une semaine du 12 au 16 juin 2023.

### ❖ Des enseignements de spécialités pour le cycle terminal :

Les élèves de premières et terminales ont dorénavant un socle commun de connaissances et de compétences qu'ils complètent par 3 enseignements de spécialités en première puis 2 en Terminale.

Le choix de ces enseignements repose bien évidemment sur les domaines de compétences, les aptitudes et l'intérêt des élèves.

En **filière technologique**, les enseignements de spécialité s'articulent autour des domaines propres à chaque filière et les choix sont donc plus limités.

**BACCALAUREAT TECHNOLOGIQUE STAV :**

<b>1<sup>ère</sup> Année</b>		
<b>Spécialités</b>	<b>Disciplines</b>	<b>H / Semaine</b>
Gestion des ressources et de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biologie-écologie</li> <li>• STA</li> <li>• Physique chimie</li> <li>• STE</li> </ul>	6h45
Territoires et sociétés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SESG</li> <li>• ESC</li> </ul>	2h30
Technologie <ul style="list-style-type: none"> <li>• aménagement</li> <li>• production</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Sciences et techniques du domaine technologique</li> </ul>	3h00
<b>Année Terminale</b>		
<b>Spécialités</b>	<b>Disciplines</b>	<b>H / Semaine</b>
Gestion des ressources et de l'alimentation	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biologie-écologie</li> <li>• STA</li> <li>• Physique chimie</li> <li>• STE</li> </ul>	6h45
Territoires et technologie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• SESG</li> <li>• Sciences et techniques du domaine technologique</li> </ul>	4h30

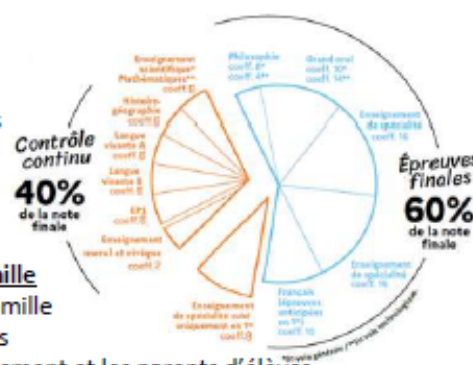
**BACCALAUREAT GENERAL :**

<b>1<sup>ère</sup> Année</b>		
<b>Spécialités</b>	<b>Disciplines</b>	<b>H / Semaine</b>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Biologie-écologie</li> </ul>	4h00
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Physique Chimie</li> </ul>	4h00
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mathématiques</li> </ul>	4h00
<b>Année Terminale</b>		
<b>Spécialités</b>	<b>Disciplines</b>	<b>H / Semaine</b>
	Choix 1 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biologie-écologie</li> <li>• Physique chimie</li> </ul>	6h00 6h00
	Choix 2 : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Biologie-écologie</li> <li>• Mathématiques</li> </ul>	6h00 6h00

## ❖ Projet ou plan d'évaluation en Baccalauréat Général et STAV

### 1. Pourquoi se doter d'un projet d'évaluation ?

- **Garantir la valeur du diplôme du baccalauréat**
  - 40% du baccalauréat en contrôle continu, issu des moyennes annuelles dans les enseignements ne donnant pas lieu à une épreuve terminale
  - Valeur certificative de ces moyennes annuelles
  - Nécessité d'une égalité de traitement des candidats à un examen national
- **Construire un dialogue serein avec les élèves et leur famille**
  - Formaliser des règles claires pour les élèves et leur famille
  - Aider les élèves à être acteurs de leurs apprentissages
  - Développer une relation de confiance entre l'établissement et les parents d'élèves
  - Se prémunir de toutes pressions individuelles
- **Définir des modalités d'évaluation partagées**
  - L'évaluation, une compétence définie dans le référentiel de compétences des enseignants
  - Des objectifs communs pour tous les élèves fixés par les programmes et les instructions officielles
  - Une opportunité de partage de réflexions et d'outils d'évaluation entre enseignants, sans rien enlever à la responsabilité de chaque professeur vis-à-vis de sa notation
  - Harmoniser, sans pour autant uniformiser
  - Une démarche pour tous les enseignements du lycée, qu'ils soient communs, de spécialité ou optionnels
- **Garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études**
  - Des conditions d'accès à l'enseignement supérieur identiques pour chaque élève
  - La prise en compte des moyennes de toutes les disciplines dans le dossier Parcoursup
  - Des moyennes annuelles reconnues par les établissements d'enseignement supérieur



### Que peut comporter le projet d'évaluation ?

- **Un rappel des principes et des objectifs qui sous-tendent l'évaluation**

Le projet d'évaluation peut présenter les différents types d'évaluation et leurs enjeux aux différents moments du parcours scolaire de l'élève pendant ses trois années de lycée, en seconde, première et terminale.

Il peut ainsi préciser

- les modalités : orale, écrit, maison, fréquence (nombre minimal de notes par trimestre) ;
- les critères d'évaluation par rapport aux attendus en lien, notamment avec ce qui est inscrit dans les programmes et avec les paliers d'apprentissage ;
- les étapes clés de l'évaluation et notamment le calendrier de l'établissement dans le cas où il met en place des temps d'évaluation communs ;
- l'articulation entre évaluation formative en cours du processus d'apprentissage et évaluation certificative en fin de processus qui donnera lieu à une prise en compte pour le baccalauréat dans le cadre du contrôle continu pour les disciplines concernées.



Il peut évoquer :

- les spécificités disciplinaires ;
- le caractère transversal de l'évaluation de l'oral en lien notamment avec la préparation de l'épreuve du Grand oral ;
- la place de l'accompagnement des progrès de l'élève, des appréciations, des niveaux de maîtrise indiqué sur les copies, dans les bulletins et dans les livrets scolaires.

Il est présenté :

- de façon succincte ;
- dans un langage simple et compréhensible y compris par des non spécialistes de ces questions ;
- comme un outil de communication destiné aux élèves et à leurs familles.

## ❖ Une Section Européenne reconnue et dynamique

La section Européenne compte cette année un effectif total de 67 élèves (N-1=54).

- 2<sup>nde</sup> => 16 (N-1=20)
- 1<sup>ère</sup> => 31 (N-1=15)
- Tle => 20 (N-1=19)

Cet enseignement permet aux élèves qui le suivent sur le cycle terminal d'obtenir une mention « section Européenne » sur leur diplôme, mais également de gagner quelques points sur leur moyenne au baccalauréat.

**Un voyage culturel et linguistique est organisé tous les deux ans.**

### ➤ Autres activités pédagogiques :

- ❖ Voyages d'études, activités sportives et culturelles, éducation à la santé et citoyenneté sont présentés dans les chapitres suivants.
- ❖ Section Européenne Anglais - Biologie pour les élèves de Seconde.
  - ✓ 1 heure de conversation anglaise avec un assistant linguistique –
  - ✓ 1 heure de Biologie ou Agronomie en anglais avec Mmes N. SERES et E. GRAVELLE.



- ❖ Section Européenne Anglais – Biologie écologie pour les élèves de Première.
  - ✓ 1 heure d'approfondissement / vocabulaire scientifique
  - ✓ 1 heure de Biologie écologie en anglais / Discipline Non Linguistique avec Mme L. MARCILLAUD

A noter que les heures de face à face (LV et DNL) sont désormais intégralement prises en charge dans le cadre de la Dotation Globale Horaire.

- ✓ LV : 1<sup>ère</sup> => Mme CHARRIER Luce - Tle => Mme BONNEAU Delphine
- ✓ DNL : 1<sup>ère</sup> et Tle => Mme MARCILLAUD Laurence

*Voyage prévu du 20 au 28 mai 2023 et sera proposé aux élèves de 1<sup>ère</sup> et Terminale. Son financement implique l'organisation d'actions de financement.*

*Plusieurs enseignants travaillent cette année à la mise en œuvre de mobilités étudiants notamment en BTSA dans le cadre du programme Erasmus+.*

## 2/ Contributions Classes

### ➤ CLASSE : Terminale STAV Production

**Professeur Principal : A. BORDENEUVE**

#### **Stage santé et développement durable**

**Durée** : 3 jours - du 14 au 16 septembre 2022

**Lieu** : Bourcefranc le Chapus (17)

#### **Objectifs du stage :**

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe

#### **Déroulement du stage :**

- **Mercredi 14** : Déplacement en vélo sur la vélodyssée entre Royan et Bourcefranc avec sensibilisation à la gestion de l'espace dunaire et forestier. Observation de l'érosion de la côte. Installation des tentes au camping municipal de Bourcefranc
- **Judi 15** : Visite de l'exploitation ostréicole du lycée du Littoral et de la mer et découverte de la citadelle de Brouage à travers un jeu de piste.
- **Vendredi 16** : Déplacement sur la vélodyssée entre Bourcefranc et Rochefort avec découverte du marais de Brouage.

#### **Retour en train**

La classe s'est montrée attentive et intéressée durant les visites. Ce séjour qui s'est déroulé dans un très bon état d'esprit a aussi été l'occasion de faire progresser la vie du groupe et de permettre à chacun de se valoriser hors du cadre scolaire. Il a aussi permis à certains de découvrir les possibilités offertes par le déplacement à vélo.



## Projets et temps forts de l'Année scolaire : 2022-2023

### > Orientation et préparation de l'EOT

#### Stage individuel en entreprises :

Dates du stage en entreprise : 2 semaines à partir du 17 octobre 2022, une sur les cours et une semaine durant les vacances de Toussaint (aussi pour les redoublants)

#### Stages collectifs :

##### > **Stage Territoires et Etude d'une Activité dans un Territoire (E.A.T.) :**

Plusieurs journées thématiques autour de :

- L'élevage bovin/lait en première

- Les « magasins à la ferme » en Terminale (reste 2,5 jours) avec :

\* le GAEC Des Platanes (colis de viande), journée du mois de la BIO en partenariat avec le GAB17, visite le 23/11/2022 pm puis analyse le 24/11/2022 am

\* les vergers de Biguenet (purée, jus ou pétillant de pomme) en conversion AB

\* Distillerie Brillouet (Cognac, Pineau, huiles essentiels) ou Benoit Jasmin (Pomme de terre)

Ces 2 dernières visites prévisionnelles pourraient être positionnées après les épreuves de spécialité, pour décompresser : le 29/03/2022 journée puis le 30/03/2022 après-midi et servir de support pour l'éventuelle épreuve de rattrapage.

#### ➤ **CLASSE : Terminale STAV Aménagement**

**Professeur Principal : V. POULETAUD**

#### **Stage santé et développement durable**

**Durée : 3 jours - du 20 au 23 septembre 2022**

**Lieu : Soulac sur Mer (33)**

#### **Objectifs du stage :**

- Pratiquer une activité physique (déplacement à vélo)
- Découvrir une piste cyclable : la Vélodyssée
- Découvrir un territoire et ses spécificités (marais et littoral)
- Se déplacer grâce à des moyens de transport non ou peu polluants (train +vélo)
- Favoriser le lien social dans le groupe

#### **Déroulement du stage :**

La Santé : Vivre 4 jours sans téléphone portable, retrouver du lien, échanger, s'entraider.

Le développement Durable

La Vélodyssée et les déplacements doux

Une voie verte comme outil de développement local et d'attractivité des territoires/Notion de mobilité douce à faible empreinte carbone.

En spécialité Aménagement de l'érosion littorale sur 3 sites : Soulac sur mer : vélo du Verdon à Soulac et diagnostic sur le site du Signal (immeuble évacué depuis 2014 en raison d'un risque de basculement)

L'Amélie (Commune de Soulac) : mise en place d'aménagements de génie civil notamment des digues d'enrochement pour protéger le village de l'Amélie des risques d'érosion et de submersion.

Le site des Bassines : lutte contre l'érosion par la replantation des dunes : étude des différentes dunes (blanche, grise...) et des couverts végétaux pour stabiliser celles-ci.

Le vendredi 23 septembre : travail en coopération et analyse par groupe des sites étudiés à partir de la démarche d'aménagement et de la notion d'aléas, vulnérabilité, risques + présentation de solutions préventives et curatives avec une réflexion sur la durabilité des aménagements réalisés ou à réaliser.

### Attitude des élèves

Un grand bol d'air qui leur a été bénéfique, du temps pour se ressourcer (jeux coopératifs sur la plage dans une ambiance apaisée), un esprit de groupe et d'entraide notamment pour le vélo et la préparation des repas, de l'implication, du dialogue et de la solidarité.

Les élèves ont apprécié de prendre le temps de discuter, d'observer, de rêver aussi...de travailler autrement, sur le terrain, en groupe, par petites séquences, en coopération.



### ➤ CLASSE : 1<sup>ère</sup> et Terminale Générale

Les élèves de 1<sup>ère</sup> et terminale G ont effectué un **voyage d'étude dans les Landes durant la semaine du 19 au 23 septembre 2022**. Ils ont pu découvrir l'agriculture landaise (visite d'une exploitation productrice de patate douce), l'algoculture (visite d'une exploitation productrice de spiruline), le territoire et son fonctionnement (visite de l'écomusée de Marquèze, visite de Labastide d'Armagnac), la gestion des milieux humides (gestion des zones humides du lac de Parentis) et la viticulture (visite d'une exploitation viticole d'Armagnac). Ce voyage a été source de découvertes et riche d'enseignements, support pour différentes matières et notamment pour le grand oral. Il a permis aussi de créer une cohésion de classe/groupe entre les élèves de 1<sup>ère</sup> et ceux de terminale générale.

En classe de terminale, seront organisées des épreuves blanches de baccalauréat spécialité (biologie/écologie et physique/chimie ou mathématiques) les 13 et 15 décembre 2022 et l'épreuve blanche de philosophie le 26 janvier 2023.



## **BTS Aménagements Paysagers**

**Projet de l'année - généralités** - Pour créer une cohésion pédagogique, se préparer à la réforme de la semestrialisation, nous proposons pour ce BTS :

- Une organisation alternant des périodes de stages sur le terrain avec de la pratique et des cours théoriques.
- Une ouverture sur plusieurs métiers qui ne sont pas accessibles en apprentissage
- Nous consacrons aussi beaucoup de temps pour le Module 11 - ce module est trop réduit dans un système alternant. (M11 = accompagnement individuel est une aide à la maturation du projet personnel et professionnel de l'étudiant pour affiner ses choix à l'issue de la formation et favoriser son insertion).

Contrairement aux autres écoles, nous maintenons un espace important, en conformité avec le référentiel, pour organiser les activités pluridisciplinaires. Elles sont essentielles et permettent l'acquisition de compétences ou connaissances grâce à l'éclairage de plusieurs disciplines sur un même objet d'étude.

**CLASSE : BTS AP1**

**Professeur Principal : Grégory DARRAGON**

Des mini stages sont organisés tous les mardis sur l'Agrocampus pour permettre l'entretien du parc de l'école. Cela semble très positif pour les étudiants qui encadrent des élèves de 1ère et terminale STAV A pour ces activités.

**Septembre** – grâce à l'aide régionale, nous avons passé une semaine de visites et de découverte du monde du paysage, afin de déterminer quel paysagiste je peux être ? Visites et rencontres de jardins historiques (Maulévrier et Villandry) ou à la ville de Bordeaux dans la gestion de son patrimoine ? Jardin japonais, ferme urbaine, jardin vertical...

## La place de la bourse à Bordeaux



Le Festival de Chaumont-sur-Loire

**Novembre** : Les étudiants passeront une semaine dans un jardin historique à PANLOY - un chantier-école, alternant des cours et des cas pratiques sur le terrain en maçonnerie, plantation, entretien...

**Janvier** : une semaine de gestuelle et d'éloquence pour mieux se connaître et appréhender un début de projet professionnel pour chacun

**Février** : les étudiants vont passer quelques jours sur des projet en Gestion et Protection de la nature – ce qui ne peut pas être envisagé en apprentissage.

**Avril** : 3 semaines de stage individuel sur le terrain

**Juin/juillet** : 5 semaines de stage sur le terrain, en bureau d'étude et à l'étranger

### **CLASSE : BTS AP2**

**Professeurs Principaux** : Luce CHARRIER et Paul-Louis ROYER

Ci-dessous les activités proposées au BTS pour cette année

**Les mini stages** avec les AP1 organisés tous les mardis sur l'Agrocampus – pour réaliser des travaux d'entretien et de gestion

**Septembre** Les BTS s'impliquent et agissent sur le territoire du lycée – nous consacrons une semaine de conception sur 6 sur 14 patios de l'hôpital de Saintes – en partenariat avec les acteurs du projet et l'association des jardins à but thérapeutiques.

Nous pensons participer avec l'UNEP, en constituant des chantiers-écoles, pour leurs réalisations. L'hôpital reste le maître d'ouvrage.



**Novembre** : 4 semaines de stage individuel – à la découverte du monde du travail en lien avec l'aménagement – sur un stage de diversification, certains BTS ont des projets différents :

- Agent spécialisé en gestion et protection de la nature
- Assistant en bureau d'étude
- Assistant-conducteur des travaux
- Assistant maîtrise d'oeuvre
- Métreur dans un bureau de géomètre
- Jardinier médiateur en EPAHD

**Décembre** : Travaux de réalisation des patios – phase préparatoire

**Janvier** : 1 semaine d'approfondissement et de construction de leurs projets professionnels - rencontre avec des paysagistes, des étudiants en licence, école d'ingénieur, paysagiste-conseil, créateur de fermes urbaines, jardinier médiateur...

**Mars** : nous recevons l'entreprise de la LIGNE VERTE qui a reçu nos étudiants au Canada et qui viennent à notre rencontre

**Avril / Mai** : la classe se sépare en deux pour d'un côté, planifier et réaliser des jardins éphémères pour le concours de Saint Fraigne. De l'autre répondre à un concours de type Chaumont-sur-Loire

Notre volonté : préparer les étudiants au concours post BTS pour les écoles de paysage (DPLG/Blois/HEPIA)

### **PROJET RENTREE 2023 – 2024 BTS AP – la rénovation du BTS arrive**

Notre volonté est d'augmenter l'attractivité de cette formation en formant véritablement aux attentes du BTS – la réforme qui arrive sera un atout pour ces changements.

Nous maintiendrons probablement l'alternance entre des activités sur le territoire et les cours en classe.

Avec la réforme du BTS, des achats de matériel aussi seront nécessaires pour la conception, la gestion et la maîtrise d'œuvre.

Pour les financements de nos activités et l'attractivité de notre formation nous manquons de visibilité, la création d'une association étudiante accès sur une logique de création - entretien - conseils en aménagements paysagers, dans l'idée d'une junior-entreprise

Toutes nos interventions de partenariat passeraient alors par cette association ce qui permet une meilleure visibilité.

**Soulignons les partenariats que nous avons signés sur le territoire :**

- **La mairie de Saintes** et la communauté de commune pour coordonner des travaux de plantation sur un chantier bas carbone (St Georges des Coteaux) en collaboration avec l'association « Des Racines et des Pros »
- **L'hôpital de SAINTES** avec un projet de rénovation et de conception des patios de l'hôpital dans le cadre d'un chantier école avec l'UNEP. En lien avec la fédération « jardins-nature-sante » dont la vocation est de fédérer des acteurs liés aux jardins thérapeutiques,
- **Le Château de PANLOY** (sous réserve) dans la cadre d'un chantier école avec un projet de restauration de jardins anciens
- **Abbaye de TRIZAY et Château du DOUHET** – restauration et entretien des jardins
- **Commune de St FRAIGNE et/ou CHAUMONT-sur-Loire (concours de jardins)**

et de nombreuses visites programmées pour nos chantiers-écoles.

**Et dans l'international :**

- **La Ligne Verte** entreprise spécialisée dans des techniques innovantes en matière d'aménagement paysager à Montréal (Québec)

**Résidence d'artiste - SEPTEMBRE / DECEMBRE2023**

**Financement région volet 3 « Projet spécifique implication de plusieurs établissements »**

**Et ou volet 4 « Résidence d'artiste »**

Nous souhaitons mettre en place des ateliers artistiques avec un intervenant du Land Art sur le projet Saint Fraigne pour développer la créativité des étudiants dans un projet de festival d'aménagement paysager

Ce projet serait intégré dans un **dispositif région**, en lien avec 2 autres écoles :

=> le CFAA de la Dordogne qui à un module MIL : Land Art

=> et le lycée de BELLEVUE afin d'attirer des élèves vers notre formation

### **OBJECTIFS**

- Permettre une ouverture culturelle variée aux étudiants
- Favoriser la rencontre avec des œuvres, des artistes, des lieux, le patrimoine
- Développer des pratiques artistiques

- Proposer et partager un réel parcours culturel tout au long du projet (rencontres artistes, découverte lieux culturels, pratiques artistiques, diffusion culturelle)
- Echanger autour de leurs expériences vécues
- Réaliser une trace commune

**PERIODE** Septembre à décembre 2023

## DEROULEMENT DU PROJET

### 3 PHASES :

1. rencontre avec des œuvres visite du Centre d'Art International Contemporain et du Paysage de Vassivière
2. développer et échanger une semaine d'atelier avec les étudiants et l'artiste pressenti.
3. **Réaliser** une trace commune sur le site du festival de Saint Fraigne

### BUDGET PREVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
Atelier artiste 20h x60€	1200 €	St Fraigne	500 €
Artiste intervention Saint Fraigne 10hx 60€	600€		
Frais déplacement artiste	250 €	lycée	506,00 €
Frais hébergement/repas du soir/Petit Déjeuner artiste	200€	Région 2/3 du projet	2 214,00€
Visite CIAP Vassivière	170€		
Déplacement élèves pour Vassivière	800€		
Achat matériels/restitution	1000€		
<b>TOTAL</b>	<b>3 320,00 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>3 320,00 €</b>

**Titre du Projet : Gestion DURABLE - MAI 2023**  
**financé région : Volet 1 : projet éducatif jeune**

**THEME :** favoriser l'apprentissage de l'autonomie – engagement citoyen préservation du patrimoine naturel et de la biodiversité

**Objectifs :** permettre aux étudiants, par un voyage à PARIS, de planifier des visites avec le service patrimoine de la ville, de rencontres avec les acteurs du label Eco-Jardin mise en place par le Ministère du développement Durable – visites de jardins modèles.

**Descriptif détaillé :** 3 jours sur Site - Le voyage se réaliserait uniquement en train et avec les transports en commun.

Il s'inscrit dans la formation du BTS Aménagements Paysagers et vise à planifier des rencontres avec des acteurs du développement durable :

- Rencontre avec les acteurs du label Eco jardin
- Visites de jardin modèles Exemple Éco-jardin Majunga - Le jardin partagé ECObox
- Rencontre avec des entreprises en lien avec les thèmes
- Visites de parcs historiques – Versailles / Vaux / BFM /Butte Chaumont
- Visites de fermes urbaines

Nombre total d'élèves : 24

Porteurs du Projets : ROYER Paul-Louis - TEMPLEREAU Frédérique - DARRAGON Grégory - les enseignants en Bio-écologie

PERIODE MAI 2023

## BUDGET PREVISIONNEL

DÉPENSES		RECETTES	
		Etudiants – équivalent pension	864,00 €
Entrée visites Vaux / Versailles	Gratuite		
Frais direct – TER – TGV – METRO Déplacement hors Paris	1 550,00 € 452,00 € 358,00 €	Région volet 1 <b>volet 1 mobilité collective liée à l'insertion professionnelle</b>	2 400,00 €
Logement et repas auberge de jeunesse	2 106,00 €	Lycée	2 153,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 057,00 €</b>		<b>5 057,00 €</b>

## BTS Technico-Commercial Univers Jardins & Animaux de Compagnie (UJAC) / Jardin Végétaux d'Ornement (JVO)

Les 2 classes de BTS TC sont en semestrialisation.

La deuxième année est en modalité BTS Technico-Commercial option Jardin et Végétaux d'Ornement en expérimentation LMD.

L'équipe pédagogique a travaillé sur la mise en place de la réforme du diplôme BTS Technico-Commercial « Univers Jardins et Animaux de Compagnie » pour la promotion 2022.

### **CLASSE : BTS TC 1**

**Professeur Principal** : Karine GUIBERTEAU - 15 étudiants + 4 apprentis en mixité

#### Projets et temps forts de l'année scolaire :

- Semaine rentrée découverte de la filière
- Concours Dirigeants Commerciaux de France (DCF) Challenge 2023 et Serious game
- Enquête ville de Cognac
- Participations aux portes ouvertes : agencement de la salle, vente de produits
- Etude de marché
- Semaine du jardinage avec Gamm Vert Saintes
- Projet de végétalisation et de sensibilisation à l'environnement au collège de Marennes 6ème
- Semaine de stage Catamaran sur Boyard ville juin 2023
- Participation d'animation avec l'exploitation de Chadignac en semestre 2

#### Sorties - Voyages – Visites :

La semaine de la rentrée s'est déroulée autour de la découverte de la filière, du territoire et du commerce :

- Visite de la jardinerie Gamm vert Saintes et l'animalerie Aquafior/Terranima
- Visite à pied de la ville de Saintes : jardin public, centre-ville, jardins atypiques et les Arènes.
- Rencontre professionnelle avec Mr Sachot de la société DIVAM pour le lancement de l'action commerciale.





### **Visites au cours de l'année :**

- entreprise de commercialisation et de production végétale/animalerie sur Royan et Rochefort
- visite de la société Zolux sur Saintes

### **Stages en entreprises :**

Stage de production : 2 semaines : du 06/02/2023 au 24/02/2023 (2 semaines-1 scolarité)

Stage de commercialisation : 2 semaines : du 03/04/2023 au 21/04/2023 (2 semaines-1 scolarité)

### **Stages collectifs :**

>Actions commerciales : DIVAM (textiles), Les chocolats de Marlieux

-Stage Boutique Pédagogique à tour de rôle le vendredi « La Pichonnerie » point de vente virtuel et physique avec les JA17.

-Stage Catamaran sur le site de Boyardville en juin du 13 au 17 juin 2023.

**EIL** : Commercialisation et exportation des produits locaux



### **CLASSE** : BTS TC 2

**Professeur Principal** : Didier ROLIN - 10 étudiants

### **Projets et temps forts de l'Année scolaire :**

- Etude des différentes enseignes de la filière et des grossistes
- Salon du végétal sur Angers
- Concours DCF Challenge 2023 et Serious game
- Boutique pédagogique « La Pichonnerie » point de vente virtuel et physique
- enquête ville de Cognac
- communication réseaux sociaux

## Sorties - Voyages – Visites :

### -Premier semestre :

Etude des différentes enseignes de la filière et des grossistes : lors de cette première partie de semestre, nous avons étudié la distribution des produits de jardins et végétaux, soit 6 sorties dans des enseignes différentes (Truffaut, Jardiland, Etablissements Rousseau et les serres de Montesquieu : Agora, Bianchini et Renaud distribution...)

-Salon du végétal sur Angers, des contacts pris par les étudiants pour 3 projets Erasmus + en Italie



### -Deuxième semestre Pôle innovation sur Saintes

#### Stages en entreprises :

Stage de commercialisation : 1 semaine : du 24/10/2022 au 05/11/2022 (1 semaine-0 scolarité)

Stage de commercialisation : 8 semaines : du 27/03/2023 au 20/05/2023 (8 semaines-6 scolarité)

Possibilité stage ERASMUS : 3 étudiantes sont en démarche, elles ont leur entreprise en Italie.

#### Stages collectifs :

-1 semaine stage sport Catamaran du 13 juin au 17 juin 2023.

-1 semaine voyage étude Hollande lundi 20 mars au 24 mars 2023

M11 : Promouvoir ma formation : étudiants ambassadeurs

MIL : Commercialisation /exportation produits régionaux

## Compte-rendu pédagogique de l'action « la biodiversité une solution au changement climatique ? » du jeudi 9 juin 2022 : Sciences Grandeur Nature - AMI pour les lycéens et apprentis (co-financement Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine)

1. Ce qui était prévu : Le projet « la biodiversité : une solution au changement climatique ? » sera conduit sur l'année scolaire 2021/2022 avec les classes de 2<sup>nde</sup> 1, 2<sup>nde</sup>2 et 2<sup>nde</sup>3 dans le cadre de l'option EATDD (Ecologie Agronomie Territoire et Développement durable). Le projet se décline en 3 volets :

- Adaptation, atténuation face au changement climatique en 2<sup>nde</sup>1

- Biodiversité et jardins en 2<sup>nde</sup> 2

- Biodiversité et eau en 2<sup>nde</sup> 3

Dans les 3 classes, la démarche de projet se réalisera en plusieurs étapes :

- Découverte du territoire (Mortagne-sur-Gironde en 2<sup>nde</sup> 1, ville de Saintes en 2<sup>nde</sup> 2 et le bassin versant de la Charente en 2<sup>nde</sup> 3) ; -Rencontre des acteurs du territoire ;
- Mise en évidence des problématiques rencontrées ;
- Réflexion sur les solutions possibles ;
- Réalisation d'un projet concret sur le lycée et/ou le territoire étudié.

Le point d'orgue du projet sera l'organisation d'une journée « biodiversité et changement climatique) le jeudi 19 mai 2022. Elle se déroulera en plusieurs temps (ateliers, panneaux explicatifs, conférence d'un scientifique) et aura pour objectif de sensibiliser les lycéens (Desclaude) et les collégiens de Saintes (3 classes de 4<sup>ème</sup>) aux enjeux étudiés.

2. Ecart entre « prévu » et « réalisé » : Lors de l'année scolaire, les épreuves anticipées de spécialité des baccalauréats généraux et technologiques ont été déplacées de mars à mai 2022. Donc, la majorité des enseignants impliqués dans le projet ont été convoqués lors de la semaine du 16 au 20 mai à la correction des épreuves (état des convocations connu le 15 mars 2022). Nous avons donc dû changer la date de la journée « biodiversité » initialement prévue le jeudi 19 mai au jeudi 09 juin 2022. Cela a donc remis en cause notre organisation : conférencier non disponible à cette date et classes de collège contactées ne pouvant venir car les enseignants accompagnateurs étaient impliqués dans la préparation du brevet.

Au final, Monsieur Didier Alard, enseignant chercheur à l'université de Bordeaux 1, a eu la gentillesse de venir faire une conférence sur la thématique de la biodiversité et du changement climatique et de partager les résultats de ces études.

2 classes sont venues participer à la journée : une classe de 4<sup>ème</sup> du collège Agrippa d'Aubigné (avec leur enseignante de SVT M<sup>me</sup> Molinard) et une classe de 3<sup>ème</sup> agricole du lycée de Jonzac (avec leur enseignante d'agronomie M<sup>me</sup> Henry).

3.

4. Ce qui a été réalisé :

### 3.1. Déroulement des activités sur l'année

Les élèves de 2<sup>nde</sup> 1 ont étudié le territoire de Mortagne-sur-Gironde, notamment les polders. Leur travail s'est appuyé sur la COP 26 et le projet life « ADAPTO » initié par le Conservatoire du littoral.

Ils ont étudié les milieux naturels (lecture de paysage, habitats), diagnostiqué les activités agricoles présentes sur le territoire et pris conscience des enjeux de ce territoire avec notamment les effets du changement climatique et de l'élévation progressive du niveau de la mer sur l'érosion et l'évolution du trait de côte. Ils ont réalisé des enquêtes auprès des habitants, rencontré les élus et les associations, et bénéficié d'une intervention du Conservatoire d'Espaces Naturels (CEN) d'Aquitaine. Ils ont ainsi dressé un état des lieux du changement climatique et envisagé les solutions possibles. Ils ont ensuite utilisé leurs travaux pour sensibiliser les collégiens à ces enjeux via des ateliers lors de la journée « biodiversité ».

Les élèves de 2<sup>nde</sup> 2 se sont intéressés au territoire de Saintes, en étudiant l'impact du changement climatique sur la ville, notamment sur les jardins. Ils ont visité des jardins paysagers (espaces verts de Saintes), des jardins familiaux et potagers (Association Saint Fiacre, lycée horticole de

Chadignac). Ils ont réalisé une démarche scientifique en étudiant les sols (vie dans les sols, impact du travail du sol, lien entre sol et changement climatique). Puis, avec l'aide de nos élèves de première STAV (Sciences et techniques de l'Agronomie et du Vivant) spécialité « aménagement de l'espace » et de nos étudiants de BTSA « aménagements paysagers », ils ont créé des jardins potagers sur le lycée.

Ces jardins ont servi de support aux ateliers d'observation et de réflexion organisés pour les collégiens lors de la journée « biodiversité ».

Les élèves de 2<sup>nde</sup>3 ont découvert le bassin versant de la Charente et l'impact du changement climatique sur la ressource en eau. Ils ont repéré les problématiques liées à l'eau dans la ville de Saintes (inondations, pollution, espèces invasives, destruction des habitats, diagnostic de mares en milieu urbain), sur la rivière Seugne (préservation de la biodiversité), dans des exploitations agricoles (sur la Charente et l'Arnoult) et lister les solutions pour améliorer la gestion de l'eau. Ces études ont abouti à la création d'une « mare » sur le lycée par les élèves de 2<sup>nde</sup>3 avec l'aide des apprentis du CFA de l'Agrocampus de Saintonge.

Ce bassin a servi de support aux ateliers organisés par nos élèves pour sensibiliser les collégiens aux enjeux environnementaux liés à l'eau lors de la journée du 09 juin.

*Elèves de 2<sup>nde</sup> ayant réalisé la « mare »*



### 3.2. Déroulement de la journée « biodiversité »

La journée a été organisée en plusieurs temps forts :

- Accueil des 2 classes de collège, distribution du livret d'accueil (préparé par nos élèves), présentation de l'option EATDD et introduction sur la notion de « biodiversité et changement climatique » par association de notions à des nombres-clés → Cela a permis une première sensibilisation des élèves aux problèmes environnementaux en facilitant les échanges.
- Participation des collégiens aux ateliers préparés et animés par les élèves de seconde du lycée Desclaude (voir livret en annexe).



*Mare & co.....*



*Chamboul'tout des invasives de la mare*



### *Ateliers au jardin potager*



### *La course de la biodiversité... tous solidaires !*

c) Déjeuner au restaurant scolaire.

d) Réflexion sur les solutions envisageables (collectives et/ou individuelles ; à court terme/moyen terme/long terme) grâce à un échange participatif à l'amphithéâtre.



*En réflexion...*



*Elèves présentant les solutions qu'ils ont choisies*

e) Organisation d'un goûter (préparé par l'équipe « restauration ») et bilan avec les élèves et les enseignants.



*Moment de convivialité...*



*...et bilan*

f) Conférence de Monsieur Didier Alard, enseignant chercheur à l'université de Bordeaux 1, spécialisé en écologie des paysages, des communautés et de la conservation de la biodiversité. Cette intervention a été effectuée devant nos classes de lycée (de la seconde à la terminale) et était ouverte à un public extérieur.



*Conférence de M.Alard*

**4. Bilan :** Ce projet a sensibilisé les élèves des collèges sollicités et de notre lycée aux enjeux liés à l'érosion de la biodiversité et au changement climatique. Cela a permis à nos élèves de mettre en œuvre une démarche de projet, une réalisation concrète et de les former en tant que futurs citoyens. Ces activités ont aussi été très fédératrices et valorisantes : nos élèves ont pu mener un projet de bout en bout et partagé leurs savoirs, ils ont fait de preuve de créativité et de détermination dans leur travail.

A la suite de cela, l'équipe enseignante souhaiterait reconduire ce projet fédérateur l'année prochaine.



### ***3/ L'orientation et la promotion des filières***

#### **➤ Orientation – Insertion :**

Les temps forts de l'année 2022-2023

Pass en SUP                               => Lycée Desclaude ? décembre 2022

Dispositif CAP SUP                   => Stage en établissement           accessible Via l'ENT

#### **➤ Promotion des filières de l'établissement.**

Comme chaque année le lycée va participer à de nombreux salons et forums dédiés à l'orientation :

- Salon Studyrama de La Rochelle le samedi 1<sup>er</sup> octobre 2022
- Forum formations métiers Jonzac le jeudi 13 octobre 2022
- Salon de l'Etudiant de Niort le samedi 19 novembre 2022
- Salon de l'Etudiant de Bordeaux du 6 au 8 janvier 2023
- Salon « Passerelle » de La Rochelle 6 et 7 janvier 2023
- Salon de l'Etudiant de Poitiers 20 et 21 janvier 2023
- Salon AQUITEC de Bordeaux les 24, 25 et 26 février 2023
- FOFE d'Angoulême les 3 et 4 mars 2023

*L'établissement sera représenté comme chaque année sur de nombreux salons et forums organisés dans la région et dans les établissements du secteur.*

*Les professeurs principaux des collèges alentours seront invités à venir découvrir les filières de l'établissement.*

*Des mini-stages « découverte » sous la forme d'une journée d'immersion seront organisés de décembre à mai.*

**Journée portes ouvertes :** Samedi 4 mars 2023 - 9h00 à 18h00

**½ journées d'information :** Samedi 28 janvier 2023 - 9h00 à 13h00

Mercredi 5 avril 2023 - 14h00 à 17h00 puis sur rendez-vous les mercredis et vendredi après-midis suivants.

## ➤ Procédure d'admission Parcoursup :

### Commission de recrutement Parcoursup :

Le classement opéré a été effectué sur la base de la fiche Avenir des candidats, leurs résultats scolaires et leurs motivations.

La phase principale d'admission a démarré le 2 juin 2022.

	total vœux N	N-1	N-2	variation N/N-1	étrangers			boursiers	filles	garçons	variation N-A	
AP	380	401	304	-5 %	187	164	47 %	41 %	23	127	253	-21 %
GEMEAU	256	386	147	-34 %	99	197	26 %	51 %	23	62	194	8 %
TC	124	345	248	-64 %	26	280	8 %	81 %	22	76	48	
	760	1132	699	49 %	312	641	28 %	57 %	0	265	495	

Lors de cette nouvelle campagne d'admission, on enregistre une nette baisse du nombre des candidatures surtout en TC essentiellement due aux candidatures d'étrangers elles-mêmes en très forte diminution.

Nos trois formations ont été ouvertes à la procédure complémentaire qui a permis de récupérer un certain nombre d'étudiants.

Il faut ajouter à ces effectifs, un petit nombre de candidatures spontanées dans les jours qui ont précédé ou suivi la rentrée universitaire.

## ❖ Calendrier 2023 :

- **A partir du 20 Décembre 2022** : phase d'information et ouverture de Parcoursup
- **18 Janvier - 8 Mars 2023** : phase d'inscription et saisie de vœux sur Parcoursup
- **8 mars – 6 avril 2023** : validation des vœux et finalisation du dossier
- **1<sup>er</sup> juin – 13 juillet 2023** : phase d'admission principale : résultats et réponses des formations
- **mi- juin – mi- septembre 2023** : phase d'admission complémentaire : nouvelle saisie de vœux et réponses des formations.

## 4/ Mobilités collectives et Individuelles

### 1ère STAV Production (26 élèves)

**Intitulé : Stage collectif Territoires (Module S2)**

**Lieu : MORCENX (Landes)**

**Dates : du 24 au 26 avril 2023 (2 nuits)**

**2 enseignants accompagnateurs**

**Objectif général du module :** Comprendre les dynamiques et les processus de développement en jeu sur un territoire donné, grâce à l'étude des interactions entre les acteurs et les ressources

**Objectif du stage :**

- Appréhender les enjeux culturels, sociaux et économiques d'un territoire
- Identifier les ressources et les acteurs d'un territoire
- Étudier les pratiques sociales et culturelles en lien avec le territoire
- Mettre en évidence la construction des dynamiques et identités sociales et culturelles propres à ce territoire.

#### Budget prévisionnel

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport : train + bus	3 200 €	<b>Autofinancement lycée</b>	<b>2 336 €</b>
Hébergement : camping « Le Clavé » à Morcenx	1 356 €	Participation ALESA	-
Restauration : lycée des métiers Jean Garnier à Morcenx	1 300 €	Participation de l'Association des Parents d'Elèves (APEACS)	-
Visites pédagogiques	500 €	Participation des familles : 70 € x 26 élèves	1 820€
Régie	400 €	Aide mobilité du Conseil Régional 100 € x 26 élèves Supplément élèves boursiers	2 600 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 756 €</b>	<b>Total</b>	<b>6 756 €</b>

### 1ère et Terminale G (64 élèves)

**Intitulé : Voyage scolaire**

**Lieu : Dordogne ?**

**Dates : du 25 au 29 septembre 2023 (4 nuits)**

**5 enseignants accompagnateurs**

#### Budget prévisionnel

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport	4 000 €	<b>Autofinancement lycée</b>	<b>4 500 €</b>
Hébergement Restauration	10 400 €	Participation ALESA	350 €
		Participation de l'Association des Parents d'Elèves (APEACS)	250 €
Visites pédagogiques	2 500 €	Participation des familles : 100 € x 26 élèves	6 400 €
Régie	1 000 €	Aide mobilité du Conseil Régional 100 € x 64 élèves Supplément élèves boursiers	6 400 €
<b>TOTAL</b>	<b>17 900 €</b>	<b>Total</b>	<b>17 900 €</b>

**BTS TC 2<sup>ème</sup> année (8 étudiants)****Intitulé : Voyage scolaire au Pays-Bas****Dates : du 20 au 24 mars 2023 (4 nuits)****Lieu : Pays-Bas****2 enseignants accompagnateurs.****Budget prévisionnel**

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport Hébergement Restauration Visites 8 étudiants et 2 accompagnateurs selon devis Agra Travel 650 € par étudiant	5 200 €	Autofinancement lycée	2 300 €
		Association VITAMINE TC /solde actions commerciales étudiants 8 X 130 €	2 000 €
		Aide mobilité du Conseil régional (100 € par étudiant)	800 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 200 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>5 200 €</b>

**Semaine EPS BTS TC 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> années (13 + 8 = 21 étudiants)****Intitulé : Semaine sport Catamaran Partiel E4****Dates : 12 au 16 juin 2023 (4 nuits)****Lieu : Boyardville (17)****2 enseignants accompagnateurs****Budget prévisionnel**

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport	200 €	Autofinancement lycée	830 €
Hébergement Restauration 21 étudiants et 2 accompagnateurs Activités catamaran/VTT 330 € x 21	6 930 €	VITAMINE TC /solde actions commerciales étudiants 21 X 150 €	3 150 €
		Participation des étudiants 21 x 150 €	3 150 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 130 €</b>	<b>TOTAL</b>	<b>7 130 €</b>

**BTS 2<sup>ème</sup> année GEMEAU (18 étudiants)****Intitulé : Voyage scolaire****Lieu : LUCHON (31)****Dates : du 8 au 12 mai 2023 (4 nuits)****3 enseignants accompagnateurs****Budget prévisionnel**

DÉPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Transport minibus (dont carburant et péages)	2 514 €	Autofinancement lycée	2 257 €
Hébergement Restauration	4 215 €	Participation ALESA	-
Visites pédagogiques	1 028 €	Actions étudiants	1 000 €
		Participation des familles : 150 € x 18 étudiants	2 700 €
Régie		Participation du Conseil Régional 100 € x 18 étudiants Supplément élèves boursiers	1 800 €
<b>TOTAL</b>	<b>7 757 €</b>	<b>Total</b>	<b>7 757 €</b>

**BTS AP 1<sup>ère</sup> année (18 étudiants)****Titre du Projet : Gestion durable – Mai 2023****Intitulé : Gestion durable****Dates : mai 2023 (3 nuits)****Lieu : Paris****3 enseignants accompagnateurs.****THEME : Insertion professionnelle****Nombre total d'élèves : 15****Porteurs du Projets : ROYER Paul-Louis - TEMPLEREAU Frédérique - DARRAGON Grégory****PERIODE Mai 2023****BUDGET PREVISIONNEL**

4. DÉPENSES		5. RECETTES	
Transport (train – métro)	1993,00 €	Région volet 1 <b>volet 2 mobilité collective liée à l'insertion professionnelle 100 € x 15</b>	1 500,00 €
		Participation étudiants 150 € x15	2 250,00 €
Billet d'entrée visites (Versailles, Le Louvre)	600,00 €	<b>Autofinancement lycée</b>	<b>949,00 €</b>
Logement auberge de jeunesse	2 106 €		
	<b>4 699 €</b>		<b>4 699 €</b>

**Titre du Projet : Paysalia - Décembre 2023****Financé région : Volet 2 : mobilité collective liée à l'insertion professionnelle****Intitulé : Gestion durable****Dates : décembre 2023 (1 nuit)****Lieu : Lyon****3 enseignants accompagnateurs.****THEME : Insertion professionnelle****Nombre total d'élèves : 24****Thématique: Rencontre avec des professionnels et participer à des conférences****Objectifs : Permettre au élève de présenter leur CV et envisager leur poursuites d'études en paysage****Descriptif détaillé : La visite du salon « Paysalia » se déroule tous les 2 ans à LYON - cette manifestation est centrale dans la semaine que l'on consacre pour aider les apprenants à déterminer leur poursuite d'étude ou projet professionnel. L'occasion en 2 jours de rencontrer des anciens élèves et de nombreuses entreprises du secteur de l'aménagement****Porteurs du Projets : ROYER Paul-Louis - TEMPLEREAU Frédérique - DARRAGON Grégory****PERIODE Septembre 2023****BUDGET PREVISIONNEL**

6. DÉPENSES		7. RECETTES	
Frais direct – TER et Avion	1 650,00 €	Région volet 1 <b>volet 2 mobilité collective liée à l'insertion professionnelle</b>	2 400,00 €
Billet d'entrée	204,00 €	<b>Autofinancement lycée</b>	<b>615,00 €</b>
Logement auberge de jeunesse	1 161,00 €		
	<b>3 015 €</b>		<b>3 015 €</b>

## ➤ Stages 2022 - 2023 :

Mise à jour 21 10 22

### Classes de 2nde GT :

#### Stages d'observation en entreprise :

2<sup>nd</sup>e GT : stage 1 semaine du 12/06/23 au 16/06/23

(1 semaine - 1/scolarité)

### Bac STAV :

*Stage individuel en entreprise : 5 semaines dont 3 semaines sur la scolarité sur le cycle de 2ans*

#### ❖ Promotion 2021-2023

##### Stages en entreprise :

Tle STAV : stage 2 semaines entre le 17/10/22 et le 05/11/22

(2 semaines - 1/scolarité)

##### Stages collectifs :

**Stage Territoires + stage Education à la Santé et au DD => Production du 14/09/22 au 16/09/22**

**=> Aménagement du 20/09/22 au 23/09/22**

#### ❖ Promotion 2022-2024

##### Stages en entreprise

##### **1<sup>ère</sup> STAV P :**

Stage 1 semaine entre le 06/02/23 et le 17/02/23 ou entre 11/04/23 et le 21/04/23

(1 semaine - 0/scolarité)

Stage 2 semaines du 19/06/22 au 07/07/23

(2 semaines - 2/scolarité)

##### **1<sup>ère</sup> STAV A :**

Soit 1 semaine entre 11/04/23 et le 21/04/23 et 2 semaines entre le 19/06/22 et le 07/07/23

(3 semaines - 2/scolarité)

Soit 3 semaines entre le 19/06/23 et 07/07/23

(3 semaines - 2/scolarité)

##### Stages collectifs :

Stage Etude d'une activité dans un territoire => 2 jours à définir

Stage Education à la Santé & DD => 1 journée en janvier 2023 (sécurité au travail)

**Stage Territoires => Production : voyage du 24 au 28 avril 2023**

**=> Aménagement : voyage du 24 au 28 avril 2023**

### Bac Général :

**Voyage Etude de territoire dans les Landes (Parentis en Born ou Sabres) - 1<sup>ère</sup> et Terminale du 19 au 23/09/22**

**Voyage section européenne (1ères et Terminales STAV et G) du 20 au 28/05/23**

## BTSA Aménagements Paysagers :

*Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2 ans*

### ❖ Promotion 2021 - 2023

#### Stages en entreprise :

4 semaines du 31/10/22 au 25/11/22 (4 semaines - 3/scolarité)

#### Stages collectifs :

Conception des patios de l'hôpital du 7 au 9 septembre 22 (3 jours- 3 jours/scolarité)

Chantier école des patios de l'hôpital - décembre 22 à mars 23 1 semaine répartie sur la scolarité

Stage orientation et détermination du projet professionnel du 9 au 13 janvier 23 (1 semaine - 1/scolarité)

MIL Réalisation Concours Saint Fraigne ou Concours conception du 3 au 9 mai 23 (1 semaine - 1/scolarité)

### ❖ Promotion 2022 - 2024

#### Stages en entreprise :

3 semaines du 27/03/23 au 15/04/23 – Stage principal (3 semaines - 2/scolarité)

5 semaines du 12/06/23 au 15/07/23 (5 semaines - 4/scolarité)

#### Stages collectifs :

Stage de positionnement du 07/09/22 au 13/09/22 - Val de Loire (1 semaine - 1/scolarité)

Jardin historique - Château de Panloy du 16 au 22/11/22 (1 semaine - 1/scolarité)

M11 : improvisation théâtrale du 09/01/23 au 13/01/23 (1 semaine - 1/scolarité)

## BTSA GEMEAU :

*Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2 ans*

### ❖ Promotion 2021-2023

#### Stages en entreprise :

Stage 4 semaines du 16/01/23 au 10/02/23 (4 semaines - 3/scolarité)

#### Stages collectifs :

1 semaine voyage d'étude Luchon (31) (1 semaine - 1/scolarité)

### ❖ Promotion 2022-2024

#### Stages en entreprise :

Stage long 7 à 9 semaines du 29/05/23 au 26/08/23 (7 à 9 semaines - 6/scolarité)

#### Stages collectifs :

1 semaine bassin versant du 26/09/22 au 30/09/22 (1 semaine – 1/scolarité)

## BTSA Technico-Commercial Jardins Végétaux d'Ornement /Univers Jardins et Animaux de Compagnie :

*Stage individuel en entreprise : 12 à 16 semaines dont 10 semaines prises sur la scolarité sur le cycle de 2 ans*

### ❖ Promotion 2021-2023 (TC JVO)

#### Stages en entreprise :

1 semaine « thèmes commerciaux » du 24/10/22 au 05/11/22 (1 semaine - 0/scolarité)

2 semaines « thèmes commerciaux » du 27/03/23 au 20/05/23 (8 semaines - 6/scolarité)

#### Stages collectifs :

1 semaine voyage d'étude Pays Bas du 20/03/23 au 24/03/23 (1 semaine - 1/scolarité)

1 semaine stage EPS catamaran du 13/06/23 au 17/06/23 (1 semaine - 1/scolarité)

### ❖ Promotion 2022-2024 (TC UJAC)

#### Stages en entreprise :

TC 1 : 2 semaines du 06/02/23 au 24/02/23 (production) (2 semaines - 1/scolarité)

TC 1 : 2 semaines du 03/04/23 au 21/04/23 (commercialisation) (2 semaines - 1/scolarité)

#### Stages collectifs :

Actions commerciales : DIVAM (textiles), Les chocolats de Marlieux

Stage Boutique Pédagogique à tour de rôle le vendredi « La Pichonnerie » avec les JA17 (1 semaine - 1/scolarité)

1 semaine stage EPS catamaran du 13/06/23 au 17/06/23 (1 semaine - 1/scolarité)

## 5/ L'E.S.C. (Education Socio-Culturelle)

Renée LEROUGE et Sophie POTIER

### PROJETS D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT CULTUREL

Les six principaux axes d'orientation en relation avec le PADC et le projet d'établissement :

- 1- La médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique
- 2- L'animation de l'environnement local
- 3- Animation, ateliers de création et d'expression artistique
- 4- La continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux
- 5- Des activités pluridisciplinaires
- 6- De la concertation et de la communication

**1- Objectif : la médiation culturelle et artistique, la découverte de son environnement culturel, social et civique**

#### - La convention Gallia

Dans la cadre de la convention signée entre le lycée, l'ALESA et le Gallia Théâtre 4 spectacles sont proposés cette année à tous les élèves et étudiants. L'ALESA prend en charge 50% du coût de la place pour ses adhérents.

Outre les sorties culturelles volontaires proposées aux apprenants dans le cadre de l'ALESA, nous proposons aux 1eres années de STAV 4 spectacles qui leur ont été présentés par la médiatrice culturelle du Gallia. Ils doivent en choisir un et en faire une analyse orale à la classe après la représentation. Cette modalité s'inscrit dans la réforme du Bac STAV où les élèves doivent être tout particulièrement en contact avec les œuvres et l'expression artistique et être en situation d'oral afin de leur offrir des choix pour la préparation de leur CCF oral. La billetterie est à la charge de l'établissement Le transport sera pris en charge par le lycée pour le spectacle où le nombre d'inscription élevé nécessite la mise à disposition d'un bus privé.

Jeudi 08/12/22 19h30 2h avec entracte	Théâtre	<b>Candide</b> Thématique : tolérance et absurdité humaine 10 € <u>10 élèves inscrits = soit 100 €</u>
Jeudi 05/01/23 20h 1H30	Théâtre	<b>Ceci n'est pas du théâtre</b> Thématique : perception du réel et ses limites 10 € pas d'élèves inscrits pour le moment
Mardi 28 mars 20h 1H40	Conférence drolatique	<b>Borderline(s) investigation 1h40</b> thème : effondrement écologique 10 places pour chacune des 3 seconde ≈ 30 10 € <u>14 élèves inscrits pour le moment= soit 140 €</u>
Jeudi 6 avril 19h30	théâtre	<b>Une télévision française 2h50</b> Thématique : média et journalisme 14 € <u>15 élèves inscrits= soit 210€</u>

3 spectacles à 10€	24 élèves	<b>Total 450€</b>
1 spectacle à 14€	15 élèves	

**- Projet sortie pédagogique théâtre regroupant 70 apprenants (AP1, AP2, 1° STAVA, 1° STAV P) le mercredi 11 janvier 10h « Nos jardins » Gallia**

Mercredi 11/01/23 10H 55'+ 30 mn échange	Théâtre	<b>Nos jardins</b> jauge 150 Thématique : jardins partagés, hist des jardins, écologie BTS AP1 ≈ 20+BTS AP2 +les 2 classes de STAV A UN TOTAL DE 70 élèves
---	---------	--

7€ X 70 apprenants **490€**  
Bus de ville : **300 € ?**



**- Projet théâtre (partenariat Gallia) au lycée et ateliers à destination des 2 classes de premières STAV : du 27 février au 1<sup>er</sup> mars :**

**Atelier avec asso les Araignées philosophes « la vérité »**

jeudi 2 mars 2h 1° STAV P 26 élèves

vendredi 3 mars 2h 1° STAV A 13 élèves

**-> Coût des deux ateliers : 280€**

**- Ces ateliers feront suite aux représentations du spectacle « Qui a cru Kenneth Arnold ? » à l'amphithéâtre :**

**- Une représentation pour le public extérieur du collège René Caillié et du collège de Gémozac : mardi 28 février 2023 à 14h**

**- Une représentation pour les élèves du lycée : mercredi 1er mars à 10h**

Mardi 28/02/23 14h 1h	Théâtre au lycée Public extérieur collèges	<b>Qui a cru Kenneth Arnold ?</b> collectif Os'o Thématique : croyances, réalité/fiction, fakes news 7€/ élève (géré par le Gallia)
Mercredi 1 <sup>er</sup> mars 10h	Théâtre au lycée Nos élèves	<b>Qui a cru Kenneth Arnold ?</b> collectif Os'o Thématique : croyances, réalité/fiction, fakes news 7€/ élève

**La jauge étant de 100 personnes et pour un tarif de 7€/élève coût maximum de 700€ pour nos élèves. Prise en charge par le lycée. Mais un dossier PASS CULTURE va être monté afin de réduire le coût des ateliers et de la billetterie.**



**- Visite du Gallia théâtre Saintes : pour les 1ères STAV**

Dans la continuité de la découverte de leur environnement culturel, il est prévu une visite commentée de la structure théâtrale du GALLIA. Visite gratuite.

**- Visite association culturelle : Le Silo le 10 octobre 2022, 1ères STAV A et P**  
Pluri ESC et Eco. Module C5 et S2 bac STAV.

→ Visite gratuite

→ Bus de ville Saintes 40 élèves (?)

**- Visite du Salon International de la BD d'Angoulême le 27 janvier 2023, 1ères STAV A et P**  
Toujours dans le cadre de leur programme en ESC, nous proposons aux deux classes la visite du salon de la BD qui s'inscrit dans le module C5 et S2 bac STAV.

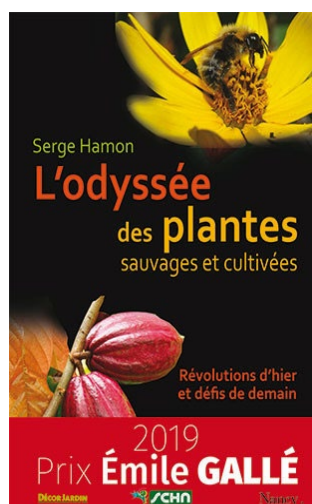
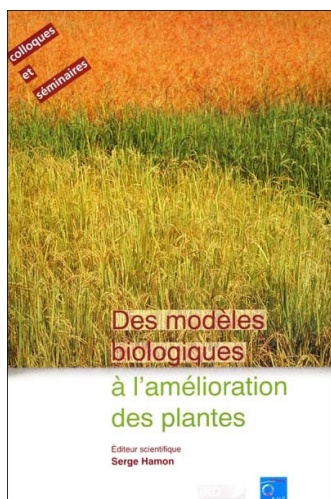
→ Billetterie : 40 élèves à 6 € et 1 adultes à 12 € = 252 €

→ Bus Saintes Angoulême AR : 505 €

Coût maximum car un dossier Région sera déposé lors de l'appel d'offre fin novembre afin d'obtenir des places gratuites

**- Intervention à l'amphithéâtre du lycée de Serge Hamon, généticien, chercheur en biologie végétale : « la grande histoire de l'amélioration des plantes », le 31 mars 2023 après midi.**  
Partenariat avec le Festival littéraire et artistique de Thénac  
Cette intervention sera suivie d'un temps de discussion avec les élèves de 1ères et Term. G, AP2 et TC1, soit environ 90 élèves participeront à cette rencontre.

→ Coût de l'intervention : 280 €



## 2- Objectif : animation de l'environnement local

### - Partenariats culturels

Avec l'ALESA, est prévu de valoriser les productions en arts plastiques et musicales, des élèves des clubs musique et arts plastiques, dans des lieux publics de la municipalité de Saintes mais également de participer à des rencontres musicales inter-lycées ou d'autres manifestations locales.

Dans le cadre de projets culturels, cette année nous maintenons le partenariat avec le Gallia, par des sorties culturelles pédagogiques et surtout par le renouvellement de la venue du théâtre au lycée avec deux représentations d'un spectacle à l'amphithéâtre dont un à destination de scolaires extérieurs en mars, suivies d'ateliers.

Une projet de partenariat avec association le Silo est en cours en matière de production musicale de nos élèves.

Le partenariat avec le festival de Thénac accueillant des écrivains, voyageurs, chercheurs est reconduit cette année avec la venue de Serge Hamon.

### - Les projets PIC

Les projets PIC permettent de tisser des liens avec différents partenaires du territoire, depuis de nombreuses années certaines structures sont devenues des acteurs privilégiés dans les projets PIC tels que le centre aéré PIDOU, la GUYADERIE, les associations, les collèges, les écoles de Saintes et alentours, le Comité Amérique latine, TERDEV. D'autres structures associatives, scolaires, institutionnelles, EHPAD, sont d'une manière plus ponctuelle acteurs d'un projet d'animation porté par les étudiants et conventionnés par le lycée. Les projets sont présentés avant ou après les vacances de Toussaint à la direction par les étudiants.

**Le lycée finance à hauteur de 50 € par projet. Soit au maximum 450 € (tous les projets ne sont pas éligibles à cette aide).**

### PROJETS PIC 2022 /2023 BTSA AP2

TITRE DU PROJET	NOMS	PARTENAIRES/ LIEUX PUBLICS	DATES
1 PIC OPERATION NETTOYAGE D'UN ESPACE	GINDREAU Lisa DUCORNEZ Loïc GAILLARD Adèle	Centre de loisirs PIDOU Parc de l'ESTUAIRE	Mars 2023
2 PIC DECOUVERTE DU POUVOIR DES PLANTES	RIVASSEAU Théo MARNIER Hugo GREAU Charly BISTON Titouan	Centre de loisirs PIDOU	Mars 2023
3 PIC CREATION D'UNE BD promotion du BTS AP	BOUFFARD Marie lou VAN DER BENTGEAY Enzo DUBOIS Floriane BOUTEYRE Pierre		Mars 2023
4 PIC CONCOURS PHOTOS	LOHUES Amélia DE CARVALHO Gaëtan KAFFO Kamal	DS Souchon	Mars 2023

### PIC 2022- 2023 BTS GEMEAU 2

BTSA GEMEAU 2		NOMS	PARTENAIRES/LIEU/ PUBLICS/ DATE
TITRE DU PROJET			
1	JME	Brondeau Louis Chasseriaud Anaëlle Gingali Pierre Naulet Quentin	Lycée - Terdev : Eva Maria Dautry 23 mars 2023
2	Vegan Bottle	Gauvrit Tanguy Gerard Yohann Roy Mattéo	Lys packaging Mars 2023
3	Un jardin aquaponie en EHPAD	Bourven Emma Le Fur Mathilde Legast Lucas	EHPAD Recouvrance Mars 2023
4	Sensibilisation aux milieux aquatiques et découverte de la pêche	Brouilly Charles Clerdent Elouën De Money Hugues El Jabri Elias	Saintes Fédération de pêche Elèves du lycée Mars 2023
5	Animation découverte de l'environnement au lycée avec des collégiens	Fillon Nathan Policarpe Timothée Ratier Ianis	Au Lycée avec les Collèges Mars 2023

### - Stages territoires et sociétés

Cf présentation A. Bordeneuve pour les 1ères STAV P et V. Pouletaud pour les 1ères STAV A.

### **3- Objectif : animation, ateliers de création, expression artistiques**

#### **- ESC et ALESA**

*L'ESC met en place la programmation des activités de l'ALESA en concertation avec les apprenants, et en a assuré, avec les élèves, l'encadrement, ainsi que le suivi administratif et comptable de l'association. Elle aide les membres du Bureau et son Président dans toutes les tâches qui leur incombent. Le Conseil d'Administration de l'ALESA et l'Assemblée Générale vont se dérouler le 11 et 13 octobre. Un nouveau bureau sera constitué et les documents bilans et prévisionnels seront remis à l'administration de l'établissement.*

#### **- Atelier arts plastiques animé par Marthe Castagneyrol, ALESA**

*Le club arts plastiques fonctionne tous les jeudis de 17h30 à 19h avec environ 9 élèves. Il répond aux différentes demandes des jeunes mais participe également à des réalisations collectives. Seront abordées les différentes techniques de dessin, aquarelle et mise en perspective. Pour la soirée Halloween, des décorations seront réalisées par les élèves du club.*

#### **- Atelier musique animé par Adrien Dieu, ALESA**

*Le club musique fonctionne tous les lundis soir à 17h30 à 19h avec environ 6 élèves. Des sessions ponctuelles de découverte des instruments répondront aux demandes en cours d'année. L'objectif du groupe est de préparer une liste de morceaux pour un concert au lycée en fin d'année et pour se produire au Nouveau Festival le 10 et 11 mai 2023. Un élève de Term STAV A fera une prestation Rap au Nouveau Festival.*

#### **- Atelier photo numérique, image numérique**

*Des activités vont être proposées autour de la photo numérique : prise de vues selon des thématiques, concours, travail avec des logiciels de traitement de l'image le jeudi de 17h30 à 19h ou sur des mercredis après-midi.*

#### **- Atelier apiculture animé par Nathalie Seres, ALESA**

*Cet atelier se produira ponctuellement les mercredis entre 13h30 et 15h selon les élèves inscrits.*

*D'autres ateliers peuvent être proposés en cours d'année selon motivation des élèves.*

#### **- Le club soirées, ALESA**

**Il organise les soirées le jeudi avant les départs en vacances (3 soirées cette année de prévue), les soirées films et bowling, easy rider, karaoké, et encadre d'autres soirées selon les initiatives des élèves.**

#### **- Le club bar, ALESA**

**Le bar a redémarré, mais les conditions matérielles ne sont pas optimums : pas de point d'eau à proximité et store qui ne se relève plus et ne ferme plus.**

*La coopérative propose la reliure de rapports.*

#### **- L'ALESA : facilitateur des sorties, voyages et initiatives d'animation**

**L'association subventionne les sorties ou voyages scolaires des lycéens à hauteur de 7€ par élève adhérent à condition que l'organisateur fasse un courrier de demande de subvention en joignant un budget prévisionnel auprès du président de l'association, l'ALESA peut aussi ouvrir une ligne budgétaire pour faciliter les actions d'animation de type PIC ou autre à condition d'en faire la demande par écrit.**

**Dans un souci de facilitation elle gère aussi la comptabilité des actions de vente pour financer les voyages scolaires.**

*L'association organise chaque année les photographies de classe : elle a eu lieu mardi 4 octobre 2022.*

#### **4- Objectif : la continuité et la mise en place de partenariats locaux nouveaux**

Les projets artistiques contribuent à l'animation du milieu local et à renforcer les partenariats avec le territoire. Avec le développement des projets PIC ou de projets pédagogiques, les partenariats avec la ville de Saintes et CDA sont fréquents : expositions dans les salles municipales, à la médiathèque, concerts, actions de prévention santé ...

#### **5- Objectif : des activités pluridisciplinaires**

En seconde, dans le cadre des séances d'APERRE et d'EATDD temps propice à la pluridisciplinarité et à la découverte, des activités d'approche sensible du paysage, du territoire et de la biodiversité mais aussi d'expression artistique sont menées avec l'ensemble de l'équipe. Les activités pluridisciplinaires sont fortement représentées dans le cadre de L'APERRE en STAV et lors des stages Territoires et développement durable et santé. Les projets d'aménagement menés en pluridisciplinarité par les STAV participent à l'embellissement des espaces verts de l'établissement. D'une manière générale, les projets PIC peuvent impliquer divers partenaires et acteurs éducatifs du lycée : vie scolaire, infirmière, enseignants...

##### **- Projet gestion du stress et bien-être**

*Ce projet en réponse aux demandes des élèves suite à la pandémie Face de la COVID est reconduit. L'objectif est d'apporter aux jeunes une prise en charge. Aussi la vie scolaire, l'éducation socioculturelle et l'EPS proposent du yoga, Braingym, tir à l'arc avec l'intervention de professionnels afin de leur permettre de gérer le stress et partager des temps de bien-être et d'échanges.*

*Une demande de subvention Région a été déposée (PEJ CSJ24-08) par l'infirmière : budget prévisionnel 2300 € et 1000€ sont accordés par la Région.*

#### **6- De la concertation et de la communication**

Les actions de communication occupent une place essentielle, notamment celles qui concernent la valorisation des actions et des productions des apprenants. La journée portes-ouvertes constitue un temps fort pour la présentation des projets en EATDD, en STAV, les culturels et artistiques et aussi des activités de l'ALESA.

L'ALESA est en partenariat avec la vie scolaire pour le bon déroulement des activités et de leur organisation.



## 6/ Education Physique et Sportive – Association Sportive

**Bernard CABUZAT et Emile MAILLOT**

### L'E.P.S. :

Actuellement 2 enseignants EPS pour l'ensemble du lycée (200 lycéens et 95 étudiants BTS ) soit un total de 295 personnes.

Programmation :

1 – Lycée :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2 ème Trimestre	3er Trimestre
2.1 (Classe coopérative.)	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Arts du cirque	Course d'orientation
2.2	2H	M.CABUZAT	Rugby	Danse	Course d'orientation
2.3	2H	Mme MAILLOT	Ultimate	Arts du cirque	Course d'orientation
1G	2H	M.CABUZAT	Rugby	Badminton	Athlétisme: 1/2 fond et javelot
1ere STAV A (1CCF)	2H	Mme MAILLOT	Musculation	Badminton	Athlétisme:1/2 Fond
1ère STAV P (1CCF)	2H	M.CABUZAT	Rugby	Badminton	Athlétisme : 1/2 Fond /Javelot
Term. G (3 CCF)	2H	Mme MAILLOT	Badminton	Acrosport	1/2 Fond.
Term. STAV « Production. »	2H	M.CABUZAT	Athlétisme : Javelot ou 1/2 Fond	Badminton/ T de Table.	Course en durée.
Term. STAV Aménagement	2H	Mme MAILLOT	Musculation.	Handball.	Acrosport

### **2-BTS : Taux horaire 1H30 /Semaine. De 13h à 19H**

Les étudiants sont regroupés par activités, ce qui favorise l'intégration.

Jeudi après-midi : M. Cabuzat et Mme Maillot (AP2+ GÉMEAU 2 + AP 1+ GÉMEAU 1) 95 étudiants.

-Activités proposées : Badminton, Tennis de table, musculation, rugby, volley-ball.

Les 2 classes de BTS "Technico-commercial": TC1 et TC2. (3 activités proposées par classe et sur les 2 années. En expérimentation "LMD", ils sont évalués chaque semestre sur une nouvelle activité :

Année scolaire : 2022-2023

Classe	Enseignant	1er Semestre	2ème Semestre
TC1	Mme MAILLOT	Volley-ball	Voile.
TC2	M.CABUZAT	Lancer de Javelot	Sur 1 semaine: Voile

## **L'ASSOCIATION SPORTIVE :**

Actuellement 95 adhérents à l'association sportive (Lycéens et BTS.)

Pleinement intégrée au projet d'établissement, l'association sportive participe à l'animation de la vie scolaire et à la réussite des élèves.

Elle propose aux élèves la pratique d'activité tout au long de l'année dans le cadre de :

-La découverte, le loisir et/ou la compétition, selon les envies de chacun et chacune et en fonction du calendrier mis en place par l'UNSS. (Union National du Sport Scolaire.) au niveau du :

-District (Lycée SUD.), du département et de la région, *tous les mercredis après-midi.*

*Les élèves sont aussi engagés sur les activités en tant que Jeune Officiel (J.O) et labellisés :*

- *J.O départemental, académique voir national. ET "JEUNE COACH. »*

### **1- Les clubs : (Lycéens+ BTS)**

Des créneaux sont réservés au gymnase pour les clubs, le soir de 17H30 à 19H.

- Lundi soir : Futsal ± 20 et Musculation. (Mme MAILLOT.)
- Mardi soir : (1ères et Term.) Rugby. (+/- 20) + M. CABUZAT
- Badminton (Lycéens et BTS. +/- 15.)
- Jeudi soir : Rugby. (M. CABUZAT.)

L'implication des élèves dans la vie de l'association sportive et l'organisation des rencontres et des compétitions sont particulièrement encouragées.

### **2. UNSS : Union National du Sport Scolaire**

L'association sportive, c'est aussi un engagement avec l'UNSS.

Les activités au programme cette année : Nombreuses et variées avec *une orientation sur les activités de pleine nature.*

#### **1-La fête du sport scolaire : UNSS**

"Journée Beach à St Georges de Didonne" (Sept.2022) : **15 élèves.**



## 2-Le rugby : (M. CABUZAT) : Forme de "Touche" pas de placage....

- Participation aux journées de District UNSS le mercredi après-midi :
- Un tournoi par mois.
- Participation aux InterAgri à Soustons en Novembre 2022.
- Groupe de débutants pour la plupart mais très investis....

## 3-Le futsal : (Mme MAILLOT) : (+/- 15.)

- Engagement d'une équipe juniors garçons en UNSS.

## 4-Le Badminton : (Mme MAILLOT) : (+/- 15.)

- Badminton : -Engagement d'équipes mixtes en UNSS.



## 5- « Cross UNSS » :

- Championnat départemental en Novembre.
- Championnat académique en Décembre.

## 6-La course d'orientation avec l'aide de M. BARRE (Enseignant en biologie et spécialiste en C.O et Raid BOYARD'VILLE) +/- 15 élèves :

Une sortie toutes les 2 semaines sur différents sites jusqu'en début Mars. Port d'Envaux, Forêt de La Coubre (Royan.), Fontcouverte, St Léger, Forêt d'Ecurat... (M. Barré.).

- Engagement UNSS : Chpt départemental et Championnat Académique

## 7-Participation au Raid Boyard ville (M. BARRE, Mme MAILLOT et M. CABUZAT (Challenge inter-lycée organisé par l'UNSS 17) 30 Mars et 1 er Avril 2023 :

Activités : C.O de nuit et de jour, VTT, Run and Bike, Trial, Canoë... par équipe de 4 mixtes ou non.

## 3. Les Options et Section sportive Rugby :

### 3.1 RUGBY et section :(M. Bernard CABUZAT) +/- 15 (Mixte.).

- Pratique, animation d'atelier d'entraînement, arbitrage....

- Participation aux différentes rencontres UNSS et inter-agricoles.

- Créneaux : 17h30 à 19H -Mardi soir et Jeudi

- Pratique, animation d'atelier d'entraînement, arbitrage....

- Participation aux différentes rencontres UNSS et inter-agricoles.



### PARTICIPATION A « OCTOBRE ROSE »

**3.2-Option HIPPOLOGIE/ÉQUITATION : (2ndes, 1ères et terminales).**

**3.3- Option A.P.P.N. (Activités Physiques de Pleine Nature) : 2ème année d'existence.**



### OPTION APPN- COURSE D'ORIENTATION.

**-Ouvert aux 1ères et Terminales STAV : Objectif choisi « Santé-bien-être. »**

Actuellement 12 inscrits (6 Premières et 6 Terminales.).

Les activités pratiquées : Le VTT et la Course d'orientation. (Avec l'aide de M. BARRE, Enseignant en biologie et spécialiste C.O.)

-Pour les 1ères : Évaluation sur un projet à réaliser (Ex : Inter-lycée...)

-Pour les Terminales : Évaluation à l'oral sur les 2 activités et à partir d'un carnet d'activité.

Toute cette organisation demande de l'investissement humain, financier et en matériel.

#### 1.1 Plan Humain : Aussi, nous souhaitons remercier :

- Le lycée pour l'aide aux transports et pour les installations.
- Les CPE et les Assistants d'éducation pour leur investissement sur les activités.
- L'A.P.E.A.C.S. (Association des Parents d'élève de l'Agro campus Saintonge.)
- M. BARRE (Enseignant en Biologie) qui encadre et anime la course d'orientation ainsi que le Raid.

#### 1.2 Plan financier :

Paiement des transports (UNSS départemental, académiques), des licences, des assurances, du matériel pour les activités spécifiques (Raid, Run and bike, C.O....)

Participation financière de l'association aussi pour les éventuelles participations aux « Championnats de France UNSS »

#### Projet 2022-2023

- Raid Boyard 'Ville (Fin Mars 2023)
- Canoë, Paddle.
- Spectacle sportif possible.

## **7/ Education à la santé et citoyenneté**

**Patricia SOTO**

**Interventions auprès des classes de secondes avec le CPEF les :**  
04/10/2022 Seconde 2, 10/10/2022 Seconde 3, 10/10/2022 Seconde 1

Le mardi 20/01/2023, **Camel GUELLOUL, de l'association APICA** (Association de Prévention et d'Information des Conduites Addictives) interviendra auprès de toutes les classes de 2nde, Terminale et BTS 1.

L'expo contre VIH prêtée par la mission locale sera présente sur le lycée au CDI le 12/12/2022.

Le Docteur GANTHY viendra au lycée pour les visites médicales les matinées des :

Lundi 28/11/2022 1ère P : 27

Lundi 05/12/2022 1ère A : 13

pour les classes de première STAV A et P soit au total 40 élèves.

Le Conseil régional vient de nous informer des aides accordées aux Projets Educatifs Jeunesse (P.E.J.) déposés en juin : Cycloférence (1 800 € pour 3 500 € demandés), Groupe Adultes Relais (GAR) (650 € pour 800 €) et Gestion du stress et bien être (1 000 € pour 1 000 €). **Soit au total 3 400€**  
Le GAR a démarré le 3/10/22 et poursuit son action tout le long de l'année.

La cycloférence devrait avoir lieu avant la fin de l'année.

**Autotest fait pour symptôme rhume, maux de gorge... sans fièvre depuis la rentrée :**

12 (lycéens et étudiants) 1 Positif

3 (personnel) tous Négatif

## **8/ CDI**

### **1) Moyens humains**

Le CDI est géré et animé par deux professeurs-documentalistes (Madame Montillaud et Monsieur Bayle).

### **2) Projets pédagogiques envisagés**

- Semaine de la presse courant mars 2023 : kiosque de revues, exposition sur l'information...
  - Partenariat avec l'infirmière sur des actions de « *prévention-santé* » : journée mondiale contre le SIDA (décembre 2022) avec exposition.
  - Partenariat avec la médiathèque de Saintes : prêt de mangas, d'ouvrages etc.
  - Séances pédagogiques sur la méthodologie de la recherche documentaire et la présentation d'une bibliographie (classes de Bac techno).
  - Action de prévention sur les dangers d'Internet par la CDA de Saintes. Cette action sera organisée avec les CPE et l'infirmière de l'établissement. Action de prévention prévue le mardi 21 mars 2023. Action financée pour moitié par la CDA de Saintes qui établit une convention annuelle de partenariat avec l'établissement.
  - Actions autour de la lecture : cafés littéraires avec les Secondes et Mme Péronnet, participation à des concours organisés par l'ALCA (Agence régionale de la lecture), cette année concours de nouvelles autour du rugby, ou autres manifestations littéraires comme le salon Littératures européennes de Cognac.
  - De plus, le CDI poursuit sa politique de mise en avant de son fonds documentaire par l'intermédiaire d'expositions agrémentées d'ouvrages et donnant lieu à un quiz permettant aux élèves de remporter des lots (livres, places de cinéma...).
- Les thématiques sont en fonction des besoins des enseignants et des sujets d'actualité (par exemple 2020 année de la BD, centenaire de la 1ère guerre mondiale, etc.).

Mise en avant également de travaux d'élèves : exposition sur les courants littéraires, exposition réalisée dans le cadre d'un P

### **3) Budget spécifique au CDI et investissements. Année civile 2023.**

En fonctionnement (compte 618.3), la somme de 11 500€ est demandée afin de :

- couvrir nos abonnements (support papier (périodiques) / support numérique (site web du CDI, logiciel documentaire BCDI) en tenant compte de l'augmentation tarifaire de nos différents abonnements.

- poursuivre la politique de renouvellement du fonds documentaire en vue de répondre aux demandes des usagers (élèves, étudiants, apprentis, enseignants, formateurs) et de couvrir les besoins des formations de l'établissement ; notamment avec l'évolution de l'option du BTS TC élargie aux animaux de compagnie.

Le CDI est un lieu de ressources très fréquenté tout au long de l'année, que ce soit dans le cadre des cours, des activités pluridisciplinaires et des activités liées au plaisir et au bien-être. En moyenne, 150 élèves/mois passent au CDI (année scolaire de référence 2019/2020).

L'acquisition de ressources actualisées et de qualité est primordiale pour nos apprenants.

- consolider l'espace orientation / insertion.

- assurer la mise en place d'expositions et les animations tout au long de l'année scolaire.

**Achats matériels spécifiques au CDI (compte 606.7) : 500 euros.**

#### **Investissements demandés (Région et lycée).**

1. Acquisition de 12 sièges coque bois Dallas sur roulettes taille 6 (fournisseur UGAP). Coût : 1156 euros TTC (*investissement lycée ? ou investissement Région ?*).

2. Renouvellement des 12 postes informatiques élèves : ordinateurs très lents et vieillissants. Changement des disques durs par des SSD.

3. Renouvellement mobilier coin lecture et de l'espace consultation des périodiques : 5305 euros TTC (investissement Région).

#### **Synthèse budgétaire lycée année 2023**

Intitulés	Comptes budgétaires	Sommes en euros
Acquisitions + abonnements CDI + expositions	618.3	11 500
Fournitures spécifiques au CDI	606.7	500
Investissements : 12 sièges coque bois	+++	1156

#### 4) Budget pédagogique. Année 2023

Intitulés	Compte budgétaire	Sommes en euros
Intervention sur les « dangers d'Internet »	606.7	300
Total	+++	300

#### 5) Gestion des photocopies élèves.

*Photocopies en libre-service.* Chaque élèves et étudiants bénéficient lors de leur entrée en formation d'une carte électronique pour réaliser des photocopies. Les cartes-élèves sont créditées à 100 unités, les cartes-étudiants à 200 unités. Cependant, depuis quelques années, les étudiants sont amenés à rendre aux professeurs un nombre croissant de travaux pédagogiques, ces derniers étant légitimement justifiés par les exigences des nouveaux référentiels de formation : rapports, dossiers, TP, plans, etc. *Par conséquent, les étudiants effectuent de nombreuses photocopies notamment en couleur – à la demande des enseignants - et doivent recharger les cartes à plusieurs reprises. A l'heure actuelle, les crédits portés sur les cartes-étudiants ne sont plus en adéquation avec les besoins pédagogiques. Aussi, nous demandons à ce que les étudiants puissent bénéficier d'une carte de 300 unités au lieu des 200 unités allouées actuellement. D'ailleurs, de plus en plus d'étudiants se plaignent de l'insuffisance du niveau de crédits initial.*

Pour rappel, les coûts des impressions et des recharges sont les suivants :

<b>RECHARGE DES CARTES</b>			
<b>50 Unités</b>		<b>5 €</b>	
<b>120 Unités</b>		<b>8 €</b>	
<b>Carte</b>		<b>2 €</b>	
<b>COUT DES PHOTOCOPIES &amp; IMPRESSIONS</b>			
		Noir & Blanc	Couleur
<b>A4</b>	<b>Recto</b>	<b>1</b>	<b>6</b>
	<b>Recto-Verso</b>	<b>2</b>	<b>12</b>
<b>A3</b>	<b>Recto</b>	<b>2</b>	<b>12</b>
	<b>Recto-Verso</b>	<b>4</b>	<b>24</b>

L'encaissement des recharges se fait désormais auprès de Madame Coudière (Régie)

#### 6) Mise au pilon des collections et ouvrages périmés

Titres des collections	Années
Animal distribution	2008/2011
Santé magazine	2014/2015
Capital	2015
Management	2015
Points de vente	2013
Les Cahiers français	2009/2010
Le Monde	2016
Phosphore	2010/2011
France Agricole	2014
Les Cahiers Français	2011
Ca m'intéresse	2010/2011
La Chasse	2016/2017
Jardineries	2012
Environnement magazine + suppl.	2014 - 2015

## 9/ INFORMATIQUE ET MULTIMEDIA

### Projets en cours :

- ✓ Refonte du site web de l'Agrocampus de Saintonge à l'étude. Une charte graphique sera proposée à l'équipe de direction ainsi que l'architecture du nouveau site. Après validation, il restera la phase de rédaction des nouvelles pages.
- ✓ Création d'un site de e-commerce (boutique en ligne) pour les produits des exploitations de l'Agrocampus. Deux sites vont être présentés à l'équipe de direction et enseignants en BTS TC. Après validation, une formation sera réalisée auprès des étudiants et enseignants commerce afin qu'ils soient autonomes pour l'administration de la plateforme de e-commerce.

## III – LA VIE SCOLAIRE

### • Gestion du service :

Le service a vu une partie de son équipe d'AE renouvelée (2 départs/3 arrivées) :

Noms/prénoms	quotité	observations	remplacé(e) par	quotité	observations
EMILIE ADER	100 %				
JULIE MIKELBRENCIS	100 %	Départ au 31 Août 2022	MARLENE FORESTE	100% LEGTA	
MARIE JOLLY	100 %				
YANN TREBERNE	80 %				
MARLENE FORESTE	100 %	(50% LEGTA- 50%CFA)	ANNE COULAUD-DUTHEIL	50%	LEGTA
			AUDREY RABOISSON	50%	CFA
SONIA JOLY	100 %				
MARION SANCHEZ GALVAO NUNES	100 %	Départ au 31 Août 2022	ADRIEN DIEU	100%	

- La quasi-totalité de l'équipe des MAP a été remplacée :

Noms/prénoms :	Classe	remplacé(e) par :
ALBIGOT YANIS	AP2	Remplacé par TITOUAN BEAUMANOIR (GEMEAU2) à compter du 27/09/22
FLORIAN BELLANGER	AP2	Remplacé par PIERRE GINGALI (GEMEAU 2) à compter du 12/09/22
OLLIVON VICTORIA	AP2	Remplacé par PAUL KORNATOWSKI (AP1) à compter du 19/09/22
KLARA MERCIER	TC2	Reconduction sur l'année 2022/2023
LEA ROLLET	AP2	Remplacée par Inès ALVES (GEMEAU1) à compter du 12/09/22 <b>DEMISSION</b> de l'établissement le 16/09/22 – <b>non remplacée</b>
RAHMA ERRABIA	AP2	Remplacée par LISA GINDRAU (AP2) à compter du 05/09/22

- Cette année encore le service peine à recruter des maîtres au pair (MAP) : les candidatures ont été peu nombreuses et tardives, un poste est toujours vacant. Cela impacte l'organisation du service en soirée, qui s'effectue pour les MAP de manière hebdomadaire en fonction de leurs impératifs (service du dimanche soir, stage en entreprise ou collectif, sortie pédagogique...) A défaut de recrutement, la fin de leurs services sera anticipée fin mai en fonction des heures effectuées.
- L'évolution de l'effectif d'internes permet un accueil sur 2 étages réduisant ainsi la mobilisation d'AE en soirée contrairement à l'année dernière. Le recrutement de 2 mi-temps (laissant plus de souplesse dans l'organisation du service) et l'absence d'AE suivant en parallèle une formation (200 h annuelles récupérées) permet aux membres de l'équipe de reconduire ou d'initier certaines activités en journée ou en début de soirée :
  1. **Hippologie/équitation** : la mobilisation des AE à hauteur de 4 heures pour Emilie ADER (accompagnement au centre équestre lundi et jeudi) et de 03 heures pour Sonia JOLY (accompagnement au centre équestre le mardi) a évolué en raison de l'abandon de l'option par quelques élèves réduisant ainsi la mobilisation d'Emilie Ader à 2h00 semaine le jeudi soir.
  2. **Le soutien scolaire** : Adrien DIEU a repris le soutien scolaire en mathématiques. Depuis le 14/09 il a effectué 8h30 auprès d'une dizaine d'élèves volontaires (principalement de 1ère et terminale G)
  3. **Un atelier sophrologie** est animé par Anne COULAUD DUTHEIL sur 3 temps (lundi et mardi de 17h30 à 19h et le mardi après-midi de 13h30 à 15h) Cette activité accueille entre 4 et 7 jeunes volontaires par atelier.
- **AESH** : est maintenue en poste Marie Victorine LEFRERE qui effectue un service de 24 h auprès d'un élève de 2nde GT. Le suivi mutualisé d'un étudiant de 2ème année de BTS n'est pas assuré depuis la rentrée scolaire. En effet, en 1ère année, son suivi était effectué par 2 AESH du lycée du Petit Chadignac, non disponibles cette année. Les candidats contactés ont décliné l'offre d'emploi en raison du peu d'heures proposées (12h). La recherche se poursuit mais dans l'attente, les CPE vont solliciter des AE pour l'accompagner du mieux qu'ils peuvent...

#### Formation et accompagnement dans la prise de fonction :

- Un recyclage aux gestes de premiers secours va être proposé par Mme SOTO aux AE déjà formés le 06 /02/23. Les AE non formés recevront une formation complète d'ici la fin du 1er trimestre.
- le 4 octobre, Audrey RABOISSON a assisté à la formation régionale des AE dispensée à ST YRIEIX LA PERCHE par M. VOLAT, Inspecteur Éducation et Vie Scolaire.

#### Le fonctionnement existant l'année dernière est reconduit concernant :

- La répartition des classes entre les CPE :

G. KERGONNA	F. ARTICLAUX-MALLET
<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2nde 2</li> <li>• 1ère générale et term G</li> <li>• GEMEAU 1 et GEMEAU 2               <ul style="list-style-type: none"> <li>• TC 1 et TC2</li> </ul> </li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 2nde 1</li> <li>• 2nde 3</li> <li>• 1ères STAV 1 et 2</li> <li>• Term STAV 1 et 2</li> <li>• AP 1 et AP 2</li> </ul>

## **2. Suivi des lycéens et étudiants :**

### **a. Suivi et prise en compte du handicap :**

Sur 30 élèves et étudiants identifiés :

- 22 bénéficient ou bénéficieront d'aménagements d'épreuves : 11 reconductions (dossiers validés l'année dernière) et 11 nouvelles demandes. Depuis le mois de janvier, les procédures d'aménagement d'épreuves connaissent une évolution réglementaire. Ces dossiers seront à transmettre avant le 31/12/21 à l'autorité de tutelle pour les Bacs STAV et les BTSA.
- 6 élèves bénéficient d'une commission de suivi mise en place par la MDPH (2 en 2<sup>nd</sup>e GT, 1 en 1<sup>ère</sup>, 1 en terminale et 2 en BTS). Cette commission conditionne notamment le maintien et l'évolution des dispositifs d'accompagnement mis en place (Aides humaine et/ou matérielle, préconisations pédagogiques...)
- Les autres élèves ne bénéficient pas de cette commission mais ont un dispositif d'accompagnement pédagogique. Les P.A.P. (projet d'accompagnement personnalisé) sont actualisés ou en cours d'actualisation. Ils suivront les jeunes concernés jusqu'en classe terminale et seront réévalués chaque année.
- 2 élèves bénéficient de l'aide humaine mutualisée ou individualisée.
- 1 lycéen est dans l'attente d'une réponse pour bénéficier d'une aide humaine mutualisée.

Malgré une baisse significative des élèves identifiés (41 sur l'année scolaire 21/22) la difficulté d'accompagnement sur les évaluations perdure dans certaines classes. En effet, l'effectif d'AE en journée ne permet pas toujours de couvrir l'ensemble des besoins. L'annonce des évaluations doit être impérativement anticipée.

### **b. Mouvements d'élèves :**

Cette année l'établissement connaît de nouveau une baisse de ses effectifs (291 élèves et étudiants). A titre informatif sur les années précédentes :

- 385 élèves en 2016/2017
- 373 élèves en 2017/2018
- 356 élèves en 2018/2019
- 307 élèves en 2019/2020
- 286 élèves en 2020/2021
- 314 élèves en 2021/2022

Cette baisse est principalement liée à une perte d'une vingtaine d'élèves en 2<sup>nd</sup>e GT. Les raisons sont diverses : manque d'attrait pour l'internat, problème de l'offre des spécialités après la 2<sup>nd</sup>e GT.

Pourtant, les mini-stages pour les élèves issus de 3<sup>ème</sup>, ont connu le même succès que l'année précédente avec, dans l'ensemble, des élèves enthousiastes tant pour les formations proposées que pour l'établissement lui-même. Les journées Portes Ouvertes ont connu également une bonne fréquentation (à peu près les mêmes chiffres qu'avant la période du COVID).

Baisse également chez nos étudiants (-3 par rapport à l'année précédente) mais baisse constante depuis 2016 :

- 80 étudiants de 1<sup>ère</sup> année en 2016
- 79 étudiants de 1<sup>ère</sup> année en 2017
- 75 étudiants de 1<sup>ère</sup> année en 2018
- 68 étudiants de 1<sup>ère</sup> année en 2019
- 61 étudiants de 1<sup>ère</sup> année en 2020
- 54 étudiants de 1<sup>ère</sup> année en 2021
- 51 étudiants de 1<sup>ère</sup> année en 2022

Un plan d'action est mis en place cette année à l'échelle de l'EPL pour le recrutement des apprenants.

Au cours de cette 1ère période, **07 lycéens et étudiants** ont démissionné et 02 étudiants ne sont toujours pas rentrés. Une baisse significative comparée aux années 2019 et 2020 Ci-dessous, les chiffres des 7 dernières années à titre de comparaison :

- . 06 pour 2014/2015
- . 03 pour 2015/2016
- . 10 pour 2016/2017
- . 18 pour 2017/2018
- . 14 pour 2018/2019
- . 20 pour 2019/2020
- . 26 pour 2020/2021
- . 07 pour 2021/2022

### c. Suivi des internats :

#### Internats étudiants :

Cette année encore, nous avons connu une forte demande d'hébergement à l'internat des étudiants (Formation initiale et par apprentissage) mais avec toutefois une baisse par rapport aux années précédentes. Les explications se trouvent dans la baisse des effectifs en 1<sup>ère</sup> année (voir chiffres ci-dessus)

De ce fait, nous avons pu loger dès la rentrée, les 07 étudiants de Bellevue qui d'ordinaire, doivent attendre la fin du trimestre pour trouver un logement dans un des bâtiments étudiants (pour rappel, la convention faite entre les lycées BELLEVUE et DESCLAUDE, prévoit que ces étudiants soient logés dans le bâtiment des lycéens dans les mêmes conditions que ces derniers. Ils ne peuvent accéder à l'un des bâtiments étudiants qu'en cas de démission). Nous avons pu également accueillir plus d'apprentis cette année

#### Internat des lycéens :

Cette année, les lycéens sont hébergés sur 2 niveaux d'internat du bâtiment DR1.

Comme l'année précédente un public d'apprentis (BP /CAPA) est accueilli dans l'internat lycéen dans les mêmes conditions que ces derniers.

L'établissement poursuit également l'accueil des élèves internes le dimanche soir (18 filles et 7 garçons) : lycéens, apprentis et ponctuellement des apprenants du Petit Chadignac pour lesquels l'éloignement géographique et/ou les horaires de transports inadaptés étaient problématiques pour un retour ponctuel le lundi matin. Ce service fonctionne bien cependant une difficulté persiste : l'absence de transport le dimanche soir entre la gare et le lycée.

### d. Sanctions et punitions :

Suivi des punitions année scolaire 2022/23 (1 <sup>ère</sup> période)										
	2nde 1	2nde 2	2nde 3	1 STAV A	1 STAV P	1 G	T STAV A	T STAV P	T G	total
Nombre de retenues	2	3			2	3	1			11
Exclusions de cours	1						3			4
Répartition des motifs										

Absence de travail /refus de travailler ou absence de matériel en cours /en étude	1									1
Indiscipline en cours / comportement inapproprié, bavardages							3			3
Sortie non autorisée de l'établissement	2	3								5
Ne va pas en cours					2					2
Non respect des règles à l'internat,externat (retards,portable...)						3	1			4
Absences ou retards injustifiés										

Les punitions connaissent une large baisse par rapport à l'année précédente sur la même période avec, une nette baisse du non-respect des règles à l'internat (27 en 2020).

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
retenues	17	8	39	29	32	18	11
Exclusions de cours	11	8	14	36	4	9	4

### 3. Perspectives :

Au 1<sup>er</sup> trimestre 2022 on constate, comme l'année précédente, une charge du travail administratif de plus en plus chronophage et qui ne permet que difficilement aux CPE d'exercer leur cœur de métier.

Travailler sur le climat scolaire, le suivi individuel et collectif des élèves, l'appropriation des règles de vie collective et du vivre ensemble, la construction du projet personnel, accompagner ces jeunes dans la prise de responsabilité et l'autonomie en collaboration avec les adultes de la communauté éducative, l'accompagnement et la formation des personnels d'éducation et de surveillance ... devrait être notre priorité.

Il devient donc urgent d'élaborer le projet vie scolaire afin de rendre lisible la politique éducative du LEGTA et de prioriser les axes et actions éducatives à mener dans ce cadre. Il est également nécessaire d'envisager une réflexion sur un autre mode de fonctionnement afin de permettre à chacun de pouvoir exercer au mieux ses missions.

- **Le projet « Santé, bien-être »** va être reconduit pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. Il a eu le soutien du Conseil Régional de Nouvelle-Aquitaine qui nous octroie encore cette année une aide de 1000 euros (PRE). Ce projet démarrera dès février 2023 auprès des apprenants des classes à examen.
- **Sentinelles et référents** : le dispositif est relancé depuis la rentrée. Une présentation a été effectuée auprès des élèves des classes de 2<sup>nde</sup> GT, 1<sup>ère</sup> G et 1<sup>ère</sup> STAV et des étudiants de 1<sup>ère</sup> année de BTS. 10 apprenants se sont portés volontaires. Les référents ont conduit 8 entretiens. 2 doivent encore se tenir cette semaine. 8 adultes de la communauté éducative

souhaitent également rejoindre le groupe de référents. 4 jours de formation en interne se dérouleront au retour des vacances de Toussaint auprès des nouveaux membres du groupe. Les modalités de fonctionnement seront définies à l'issue du dernier jour de formation par l'équipe nouvellement constituée.

- **Dans le cadre de la prévention des conduites addictives**, l'intervention de Camel Guelloul (association APICA) auprès des primo-arrivants, initialement prévue le 3 octobre est reportée au 20 janvier 2023.
- Un travail de réflexion va être engagé au retour des vacances de Toussaint principalement auprès des lycéens pour l'amélioration leurs conditions d'accueil et de vie au sein de l'établissement (internat, foyer, zones d'accueil...)

#### 4. Élections et formation des délégués :

##### Les élections :

Les élections des délégués de classe se sont tenues entre le 20 septembre et le 04 octobre et celles des représentants des élèves aux CA/CI / CE les 03 et 06 octobre (**annexe 1 : liste des élus**).

Cette année, nous avons de nouveau utilisé le vote via Pronote pour les élections des représentants au CA/CI/CE. Le taux de participation des apprenants a été aussi élevé que l'année précédente (62 % contre 60 % en 2021).

A noter cette année **une très forte mobilisation des apprenants** pour ces différents conseils (32 candidats au conseil intérieur, 22 au conseil d'administration et 13 pour le conseil d'exploitation).

Cependant, il a été suggéré, lors de la formation des délégués, qu'une petite phrase (sorte « profession de foi ») sur l'engagement des candidats soit ajoutée sous chaque photo du trombinoscope. Ceci permettrait une plus grande lisibilité lors du vote et réduirait les votes à « l'aveugle ».

Le conseil des délégués s'est tenu le 17/10 (**annexe 2 : compte rendu**)

##### La formation des délégués :

Cette année la formation des délégués s'est effectuée dans la foulée des élections.

Elle devait se dérouler sur 2 journées. Une journée réservée à la formation théorique et une journée sur le devoir de mémoire (visite du site d'Oradour sur Glane). Cependant, faute de transport nous avons fait le choix de reporter cette sortie en janvier 2023.

La formation théorique s'est déroulée le 10 octobre, au lycée Desclaude, auprès de 50 délégués du Petit Chadignac, du Renaudin et de G. Desclaude. Pour la très grande majorité, cette formation leur a apporté de la confiance, des outils pour mener à bien leur mandat de représentant(e).

**Cependant, il est à noter que placer le conseil intérieur avant les vacances de la Toussaint, n'est pas très judicieux pour plusieurs raisons :**

1. Délai assez court pour procéder aux élections des instances de l'établissement (5<sup>ème</sup> semaine). Il a donc été difficile de faire passer l'information auprès des apprenants. En effet, il y a eu de nombreuses classes en sortie ou en stage durant cette période (stage santé des terminales STAV, stage territoire des 1<sup>ère</sup> G et terminales G, stage Bassin versant des BTS GEMEAU 1, sortie des BTS AP 1<sup>ère</sup> année).
2. La formation des délégués s'est tenue seulement 2 jours après le résultat du 2<sup>ème</sup> tour des élections. Elle devait se faire à ce moment-là car le conseil des délégués (nécessaire avant le conseil intérieur) a été programmé le 17 octobre 2022.

Peut-être pourrait-on envisager, comme cela se faisait il y a peu, de placer ce conseil après la Toussaint ?

- **Modification d'articles dans le Règlement intérieur**

. 3.7.5 Les fraudes aux épreuves de CCF, ~~au Contrôle Continu~~ ou à une épreuve terminale sont régies par les articles D.811-174 à D.811-176 du Code rural et de la pêche maritime, relatifs à la fraude au cours d'un examen de l'enseignement technique agricole (note de service DGER/SDPOFE/N2012-2047 du 10 avril 2012).

#### IV – BUDGET PEDAGOGIQUE et TRAVAUX

##### *1/ Budget pédagogique et voyages*

Le budget prévisionnel 2023 sera officiellement arrêté par le conseil d'administration du 14/11/22. Des ajustements et des arbitrages pourront être opérés au printemps 2023 lors de la présentation des décisions modificatives au budget prévisionnel.

##### *2/ Travaux réalisés et en cours*

###### Chantiers prévus ou en cours

- Regroupement et rationalisation du Hall paysager – 560 000 euros – Travaux en cours.
- Séparation des réseaux eaux usées et eaux pluviales – 400 000 euros -Travaux prévus en janvier 2023.
- Rafraîchissement circulation externat bâtiment Virgile + les 2 salles maquettes – Travaux en cours.
- Remplacement de la chaudière du bâtiment Déhérain – Démarrage des travaux aux vacances de la Toussaint 2022.
- Isolation des combles du bâtiment Déhérain – pas de date programmée.
- Mise en conformité du site à tout type de handicap – 220 000 euros - pas de date programmée.



## **V- DELIBERATIONS PROPOSEES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- **Voyage stage collectif Territoires classe 1<sup>ère</sup> STAV P à MORCENX (40)**  
**Dates : 24 au 26 avril 2023**  
**Nombre d'élèves : 26 élèves**  
**Enseignants : Alain BORDENEUVE + 1 ?**  
**Budget : participation maximale demandée aux familles : 70 €**
  
- **Voyage scolaire classe BTS TC 2 aux PAYS-BAS**  
**Dates : 20 au 24 mars 2023**  
**Nombre d'élèves : 8 étudiants**  
**Enseignants : K. GUIBERTEAU - D. ROLIN**  
**Budget : participation maximale demandée aux familles : 100 €**
  
- **Voyage scolaire classe BTS GEMEAU 2 à LUCHON (31)**  
**Dates : 8 au 12 mai 2023**  
**Nombre d'élèves : 18 étudiants**  
**Enseignants : 3**  
**Budget : participation maximale demandée aux familles : 150 €**
  
- **Voyage scolaire classe BTS AP 2 à PARIS (75)**  
**Dates : mai 2023**  
**Nombre d'élèves : 15 étudiants**  
**Enseignants : P.L. ROYER – G. DARRAGON – F. TEMPLEREAU**  
**Budget : participation maximale demandée aux familles : 150 €**
  
- **Voyage Semaine sport Catamaran classes BTS TC 1 et TC 2 à BOYARDVILLE (17)**  
**Dates : 12 au 16 juin 2023**  
**Nombre d'élèves : 14 + 8 = 22 étudiants**  
**Enseignants : K. GUIBERTEAU- D. ROLIN**  
**Budget : participation demandée aux familles : 150 €**
  
- **Voyage Etude de territoire classes 1<sup>ère</sup> et Terminale G en DORDOGNE**  
**Dates : 25 au 29 septembre 2023**  
**Nombre d'élèves : 64 élèves**  
**Enseignants : Nathalie SERES - Emmanuel BARRE + 3**  
**Budget : participation demandée aux familles : 100 €**
  
- **Demande d'ouverture de l'enseignement optionnel facultatif « pratiques professionnelles et projet » « Animateur animalier » pour la rentrée 2023,**
  
- **Mise à jour du calendrier des stages des élèves et étudiants 2022-2023,**
  
- **Mise à jour plan d'évaluation Bac G et projet d'évaluation Bac STAV 2022-2023.**
  
- **Modification Règlement intérieur article 3.7.5 relatif aux fraudes.**

# ANNEXES

## ANNEE SCOLAIRE 2022 - 2023

SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
J1 Rentrée	S1	M1	J1	D1	M1 19A	M1 21A	S1	L1 Fête du travail	J1
V2 1A	D2	M2	V2	L2	J2	J2	D2	M2	V2
S3	L3	J3	S3	M3	V3	V3	L3	M3 28B	S3
D4	M4	V4	D4	M4 15A	S4	S4 JPo	M4	J4	D4
L5	M5 6B	S5	L5	J5	D5	D5	M5 1/2 JPo	V5	L5
M6	J6	D6	M6	V6	L6	L6	J6 26B	S6	M6
M7 2B	V7	L7	M7 13A	S7	M7	M7	V7	D7	M7 33A
J8	S8	M8	J8	D8	M8	M8 22B	S8	L8 Victoire 1945	J8
V9	D9	M9 9A	V9	L9	J9	J9	D9	M9	V9
D10	L10	J10	S10	M10	V10	V10	L10 Pâques	M10 29A	S10
L11	M11 7A	V11 Armistice 1918	D11	M11 16B	S11	S11	M11	J11	D11
M12	J12 7A	S12	L12	J12	D12	D12	M12	V12	L12
M13	J13	D13	M13	V13	L13	L13	J13	S13	M13
M14 3A	V14	L14	M14 14B	S14	M14	M14	V14	D14	M14 34B
J15	S15	M15	J15	D15	M15	M15 23A	S15	L15	J15
V16	D16	M16 10B	V16	L16	J16	J16	D16	M16	V16
S17	L17	J17	S17	M17	V17	V17	L17	M17 30B	S17
D18	M18	V18	D18	M18 17A	S18	S18	M18	J18 Arcourian	D18
L19	M19 8B	S19	L19	J19	D19	D19	M19	V19	L19
M20	J20	D20	M20	V20	L20	L20	J20	S20	M20
M21 4B	V21	L21	M21	S21	M21	M21	V21	D21	M21 35A
J22	S22	M22	J22	D22	M22 20B	M22 24B	S22	L22	J22
V23	D23	M23 11A	V23	L23	J23	J23	D23	M23	V23
S24	L24	J24	S24	M24	V24	V24	L24	M24 31A	S24
D25	M25	V25	D25	M25 18B	S25	S25	M25	J25	D25
L26	M26	S26	L26	J26	D26	D26	M26 27A	V26	L26
M27	J27	D27	M27	V27	L27	L27	J27	S27	M27
M28 5A	V28	L28	M28	S28 1/2 JPo	M28	M28	V28	D28	M28 36B
J29	S29	M29	J29	D29		M29 25A	S29	L29 Pentecôte	J29
V30	D30	M30 12B	V30	L30		J30	D30	M30	V30
	L31		S31	M31		V31		M31 32B	

Proposition du Conseil Intérieur du 3 juin 2022

Validation du Conseil d'Administration du 24 juin 2022

NB : sortie le vendredi 7 juillet 2023

## Calendrier scolaire 2022-2023

www.vacances-scolaires-education.fr

## ZONE A

Académies de Besançon, Bordeaux,  
Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble,  
Limoges, Lyon, Poitiers

## ZONE B

Académies d'Als-Moselle, Amiens,  
Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice,  
Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen,  
Strasbourg

## ZONE C

Académies de Créteil, Montpellier,  
Paris, Toulouse, Versailles

SEPTEMBRE 2022	OCTOBRE 2022	NOVEMBRE 2022	DÉCEMBRE 2022	JANVIER 2023	FÉVRIER 2023	MARS 2023	AVRIL 2023	MAI 2023	JUIN 2023	JUILLET 2023	AOÛT 2023
JEU 1	SAM 1	MAR 1	JEU 1	DIM 1	MER 1	MER 1	SAM 1	LUN 1	JEU 1	SAM 1	MAR 1
VEN 2	DIM 2	MER 2	VEN 2	LUN 2	JEU 2	JEU 2	DIM 2	MAR 2	VEN 2	DIM 2	MER 2
SAM 3	LUN 3	JEU 3	SAM 3	MAR 3	VEN 3	VEN 3	LUN 3	MER 3	SAM 3	LUN 3	JEU 3
DIM 4	MAR 4	VEN 4	DIM 4	MER 4	SAM 4	SAM 4	MAR 4	JEU 4	DIM 4	MAR 4	VEN 4
LUN 5	MER 5	SAM 5	LUN 5	JEU 5	DIM 5	DIM 5	MER 5	VEN 5	LUN 5	MER 5	SAM 5
MAR 6	JEU 6	DIM 6	MAR 6	VEN 6	LUN 6	LUN 6	JEU 6	SAM 6	MAR 6	JEU 6	DIM 6
MER 7	VEN 7	LUN 7	MER 7	SAM 7	MAR 7	MAR 7	VEN 7	DIM 7	MER 7	VEN 7	LUN 7
JEU 8	SAM 8	MAR 8	JEU 8	DIM 8	MER 8	MER 8	SAM 8	LUN 8	JEU 8	SAM 8	MAR 8
VEN 9	DIM 9	MER 9	VEN 9	LUN 9	JEU 9	JEU 9	DIM 9	MAR 9	VEN 9	DIM 9	MER 9
SAM 10	LUN 10	JEU 10	SAM 10	MAR 10	VEN 10	VEN 10	LUN 10	MER 10	SAM 10	LUN 10	JEU 10
DIM 11	MAR 11	VEN 11	DIM 11	MER 11	SAM 11	SAM 11	MAR 11	JEU 11	DIM 11	MAR 11	VEN 11
LUN 12	MER 12	SAM 12	LUN 12	JEU 12	DIM 12	DIM 12	MER 12	VEN 12	LUN 12	MER 12	SAM 12
MAR 13	JEU 13	DIM 13	MAR 13	VEN 13	LUN 13	LUN 13	JEU 13	SAM 13	MAR 13	JEU 13	DIM 13
MER 14	VEN 14	LUN 14	MER 14	SAM 14	MAR 14	MAR 14	VEN 14	DIM 14	MER 14	VEN 14	LUN 14
JEU 15	SAM 15	MAR 15	JEU 15	DIM 15	MER 15	MER 15	SAM 15	LUN 15	JEU 15	SAM 15	MAR 15
VEN 16	DIM 16	MER 16	VEN 16	LUN 16	JEU 16	JEU 16	DIM 16	MAR 16	VEN 16	DIM 16	MER 16
SAM 17	LUN 17	JEU 17	SAM 17	MAR 17	VEN 17	VEN 17	LUN 17	MER 17	SAM 17	LUN 17	JEU 17
DIM 18	MAR 18	VEN 18	DIM 18	MER 18	SAM 18	SAM 18	MAR 18	JEU 18	DIM 18	MAR 18	VEN 18
LUN 19	MER 19	SAM 19	LUN 19	JEU 19	DIM 19	DIM 19	MER 19	VEN 19	LUN 19	MER 19	SAM 19
MAR 20	JEU 20	DIM 20	MAR 20	VEN 20	LUN 20	LUN 20	JEU 20	SAM 20	MAR 20	JEU 20	DIM 20
MER 21	VEN 21	LUN 21	MER 21	SAM 21	MAR 21	MAR 21	VEN 21	DIM 21	MER 21	VEN 21	LUN 21
JEU 22	SAM 22	MAR 22	JEU 22	DIM 22	MER 22	MER 22	SAM 22	LUN 22	JEU 22	SAM 22	MAR 22
VEN 23	DIM 23	MER 23	VEN 23	LUN 23	JEU 23	JEU 23	DIM 23	MAR 23	VEN 23	DIM 23	MER 23
SAM 24	LUN 24	JEU 24	SAM 24	MAR 24	VEN 24	VEN 24	LUN 24	MER 24	SAM 24	LUN 24	JEU 24
DIM 25	MAR 25	VEN 25	DIM 25	MER 25	SAM 25	SAM 25	MAR 25	JEU 25	DIM 25	MAR 25	VEN 25
LUN 26	MER 26	SAM 26	LUN 26	JEU 26	DIM 26	DIM 26	MER 26	VEN 26	LUN 26	MER 26	SAM 26
MAR 27	JEU 27	DIM 27	MAR 27	VEN 27	LUN 27	LUN 27	JEU 27	SAM 27	MAR 27	JEU 27	DIM 27
MER 28	VEN 28	LUN 28	MER 28	SAM 28	MAR 28	MAR 28	VEN 28	DIM 28	MER 28	VEN 28	LUN 28
JEU 29	SAM 29	MAR 29	JEU 29	DIM 29	MER 29	MER 29	SAM 29	LUN 29	JEU 29	SAM 29	MAR 29
VEN 30	DIM 30	MER 30	VEN 30	LUN 30	JEU 30	JEU 30	DIM 30	MAR 30	VEN 30	DIM 30	MER 30
	LUN 31		SAM 31	MAR 31		VEN 31		MER 31		LUN 31	JEU 31

Les élèves qui n'ont pas cours le samedi sont en congé le vendredi soir après la classe.

## Délégués de classe 2022 2023

<i>Classe</i>	Délégué(e)s de classe titulaires		Délégué(e)s de classe suppléant(e)s	
<b>Seconde 1</b>	SICHE Corto	ROCHE Isis	GAGNAIRE Lydie	GILLARD Louise
<b>Seconde 2</b>	CHARRIT Léa	DUFAY Eva	MORILLIERE BESELGA Lyndsay	RIVERO-GOMEZ Ely
<b>Seconde 3</b>	ROUILLARD Romane	LEROY Rose	BARITEAU Elisa	PASCAL Jeanne
<b>1<sup>er</sup> STAV A</b>	MENUGE-FRAYSSE Maëlle	GALLARD Mathéo	FABREZ-ROBIN Lucas	PERTUS Flora
<b>1<sup>er</sup> STAV P</b>	JAGUENAUD Fabien	JORE Karla	COUPRIE Cléo	VANDENBROUCKE Louna
<b>1<sup>er</sup> générale</b>	VINET Simon	REICHLIN Luna	RONAN Barbot	GAUTIER Manon
<b>Tale STAV A</b>	ZERBIB SHEREL	LYS Guillaume	DEWEZ Anne-Margot	PINAULT Louna
<b>Tale STAV P</b>	TIMOLEON Anaïs	JAULIN Baptiste	CHAPRON Matthias	MICHENET Jade
<b>Tale G</b>	MITOU Elio	LUCAS Laurine	BROC Pierre-Adrien	DELBEKE Thibaut
<b>BTS AP 1</b>	BARBAUD Maëlie	SAND Johnny	POIRIER Marie-Lilou	RIOU Bertrand
<b>BTS AP 2</b>	GAILLARD Adèle	BISTON Titouan	GINDRAU Lisa	DUCORNEZ Loïc
<b>BTS GEMEAU 1</b>	MARIDET Maxence	PAIRAUD Gabrielle	GIANNICHI Julien	SUBRA Aurore
<b>BTS GEMEAU 2</b>	GINGALI Pierre	NAULET Quentin	CHASSERIAUD Anaëlle	BRONDEAU Louis
<b>BTS TC 1</b>	CHEFAUT Clément	DALLINGER Céline	BONNAUD Emeric	BOUTERKA FAREY Idriss
<b>BTS TC 2</b>	LAJOINIE Marine	COUTHEILLAS Valentine	PINEAU Enzo	LAMBERT Amandine

## Représentants des élèves aux différents conseils de l'établissement

<i>Instances</i>	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléant(e)s
<b>Conseil intérieur</b>	JAGUENAUD Fabien, 1 <sup>ère</sup> STAV P	CHEFAUT Clément, BTS TC 1
	ROUSTEAU Félicien 1 <sup>ère</sup> G	LOHUES Amélia, BTS AP 2
	<i>GINDRAU Lisa, BTS AP 2</i>	TROCHUT Killian, Terminale G
	MARC Raphaël, Terminale G	<i>ROUBY Axel, BTS AP 1</i>
	GARETIER Clara, BTS GEMEAU 1	ROBIN Romane, 1 <sup>ère</sup> G
	LABOUILLE Léa, 1 <sup>ère</sup> G	HERVE Nicolas, Tale STAV A
<b>Conseil d'exploitation</b>	HERPIN Charlie, 1 <sup>ère</sup> STAV P	HERVE Nicolas, Tale STAV P
	JAGUENAUD Fabien, 1 <sup>ère</sup> STAV P	MARIDET Maxence, BTS GEMEAU 1
<b>Conseil d'administration</b>	MICHON-GUILRY Mathéo, 2 <sup>nde</sup> pro CEC (JONZAC)	BELFOND Desmond, 2 <sup>nde</sup> pro CEC (JONZAC)
	PETIT Maxence, Tale pro AP (CHADIGNAC)	MULLER Eloïse, 2 <sup>nde</sup> pro vente (CHADIGNAC)
	JAGUENAUD Fabien, 1 <sup>ère</sup> STAV P (DESCLAUDE)	ROUSTEAU Félicien 1 <sup>ère</sup> G (DESCLAUDE)
<b>Délégués régionaux</b>	MARIDET Maxence, BTS GEMEAU 1	LABOUILLE Léa, 1 <sup>ère</sup> G
	JAGUENAUD Fabien, 1 <sup>ère</sup> STAV P	ROUILLARD Romane, 2 <sup>nde</sup> 3
<b>CHS</b>	JAGUENAUD Fabien, 1 <sup>ère</sup> STAV P	VINET Simon, 1 <sup>ère</sup> G
	PAIRAUD Gabrielle, GEMEAU 1	LEROY Rose, 2 <sup>nde</sup> 3
	MARIDET Maxence, BTS GEMEAU 1	ROUILLARD Romane, 2 <sup>nde</sup> 3
<b>Fond social lycéen</b>	GARETIER Clara, BTS GEMEAU 1	REICHLIN Luna, 1 <sup>ère</sup> G
	ROUSTEAU Félicien 1 <sup>ère</sup> G	CHARRIT Léa, 2 <sup>nde</sup> 2

<i>instances</i>	Délégué(e)s titulaires	Délégué(e)s suppléants
<b>Commission permanente</b>	ROUILLARD Romane, 2 <sup>nde</sup> 3	DUFAY Eva, 2 <sup>nde</sup> 2
	CHEFAUT Clément, TC 1	LEROY Rose, 2 <sup>nde</sup> 3
	DALLINGER Céline, TC 1	JORE Karla, 1 <sup>ère</sup> STAV P
	LAJOINIE Marine, TC 2	NAULET Quentin, GEMEAU 2
	COUTHEILLAS Valentine, TC 2	ROUSTEAU Félicien 1 <sup>ère</sup> G
	JAGUENAUD Fabien, 1 <sup>ère</sup> STAV P	GARETIER Clara, BTS GEMEAU 1
	LABOUILLE Léa, 1 <sup>ère</sup> G	GINGALI Pierre, GEMEAU 2
	GALLARD Mathéo, 1 <sup>ère</sup> STAV A	VINET Simon, 1 <sup>ère</sup> G
<b>Conseil de discipline</b>	GARETIER Clara, BTS GEMEAU 1	LABOUILLE Léa, 1 <sup>ère</sup> G

**COMPTE RENDU DU CONSEIL DES DELEGUES N°1**  
**Lundi 17 octobre 2022 – 16h30/17h40**  
**Salle d'examens**

31 délégués présents à cette réunion ainsi que Mme ARTICLAUX-MALLET CPE, Mme DANIEL, secrétaire générale, M. BIZET, proviseur et M. KERGONNA, CPE.

16h30-17h00 : Elections des délégués aux autres instances de l'établissement et élections des délégués régionaux :

Délégués régionaux	MARIDET Maxence, BTS GEMEAU 1	LABOUILLE Léa, 1 <sup>ère</sup> G
	JAGUENAUD Fabien, 1 <sup>ère</sup> STAV P	ROUILLARD Romane, 2 <sup>nde</sup> 3

**17h00 – 17h30** : tour de table pour faire le point sur les remontées des élèves.  
Plusieurs thématiques remontent en fonction des classes :

**Thématique matériel :**

Les élèves demandent la mise en place de **bancs** à l'extérieur des bâtiments ainsi qu'à l'intérieur du bâtiment DEHERAIN. Mme ARTICLAUX-MALLET répond qu'après la TOUSSAINT, un groupe de travail, composé d'adultes et d'apprenants, se réunira pour travailler sur l'amélioration des conditions de vie des apprenants.

Une question est posée pour le terrain appelé le « City » : A quand sa réparation ? M. KERGONNA répond que c'est en cours. Un expert est passé en septembre et a estimé que le terrain était praticable en l'état et que sa réparation (une partie du revêtement à coller) se ferait au cours de l'automne, quand les températures seront propices à un bon collage.

Les étudiants demandent à quel moment la chaussée menant au bâtiment « Narcisse » sera refaite ? Mme DANIEL répond que les travaux ont démarré et qu'ils s'étaleront jusqu'aux examens (mai/juin 2023). La partie concernée par les travaux, s'étendra du bâtiment de l'exploitation jusqu'au bâtiment « Narcisse » et englobera tout le parking.

**Thématique de fonctionnement :**

Une élève demande si les filles qui pratiquent l'équitation, peuvent prendre leur douche avant l'heure d'étude du soir ? et pas après. M.KERGONNA explique qu'elles peuvent prendre une douche avant l'étude mais uniquement dans les douches des vestiaires au sous-sol, sous l'encadrement d'une maîtresse au pair. Une autre élève demande comment faire si elles n'ont pas le nécessaire de douche et des affaires propres pour se changer ? M. KERGONNA répond qu'elles doivent anticiper et mettre leurs affaires dans la salle à côté de la vie scolaire avant d'aller au cheval.

Les internes font remarquer qu'il n'y a toujours pas de savon ni de papier « essuie-mains » aux toilettes de l'étage garçons (remarque déjà faite lors du dernier conseil des délégués). Mme DANIEL se penchera sur la question.

Les filles internes réclament des rideaux de douche. Mme DANIEL répond par la négative car il y a 4 ou 5 ans, des rideaux de douche avaient été installés dans une aile du bâtiment (test) mais avaient été arrachés au bout de 2 semaines. Une autre solution a été proposée, celle de mettre des portes flexibles, mais la Région Nouvelle Aquitaine qui est maître d'œuvre, a refusé car trop cher à mettre en place.

Les filles expliquent que certains volets sont cassés à leur étage. Mme DANIEL exprime son étonnement car il n'y a pas eu de tickets faits pour ce type de problème. Elle invite donc les internes à faire le tour de l'internat et à créer des tickets de réparation à la vie scolaire.

Madame Daniel rappelle que c'est la Région Nouvelle Aquitaine qui est propriétaire des bâtiments et que les demandes d'achat pour du matériel ou pour des réparations sont parfois difficiles à obtenir. Il faut être persévérant et savoir parfois attendre des années avant qu'un projet aboutisse. Deux élèves réclament des portes serviettes dans les chambres. Mme Daniel explique qu'avant la rentrée, toutes les chambres étaient pourvues de portes serviettes en bois et qu'elle ne remplacera pas les portes serviettes en acier car le coût est trop important.

**Mme DANIEL fait lecture d'un message de la Région Nouvelle Aquitaine adressé aux établissements scolaires sur la sobriété énergétique demandée par le gouvernement. A compter de la TOUSSAINT, le chauffage des bâtiments n'excédera pas 19°C et celui de gymnase les 16°C. Il sera interdit aux étudiants d'utiliser un chauffage électrique d'appoint.**

Les étudiants font (encore) cas du problème de WIFI dans les salles de classe de BASCHARD et dans les internats étudiants. Une étudiante propose de changer d'opérateur. Mme DANIEL leur demande de voir le problème avec M. GAILLOU.

Des internes demandent s'il est possible de laisser l'internat ouvert plus tard le matin (fermeture à 7h30 et non à 7h10 comme c'est le cas en ce moment) ? Non, répond Mme ARTICLAUX-MALLET car le self ferme à 7h25 et certains élèves n'iraient pas déjeuner.

#### **Thématique sécurité :**

Les étudiants font remonter le problème de la température de l'eau des douches (souvent brûlante) dans les bâtiments « ODS » et « Nymphéa ». Mme Daniel est surprise car il n'y a pas eu, à sa connaissance, de remontée à ce sujet. Elle trouve cela dommage car le chauffagiste est régulièrement présent sur le site. Elle invite donc les étudiants à se présenter à l'accueil du lycée, comme cela avait été dit à la rentrée, pour faire un ticket.

#### **Thématique règlement intérieur :**

Certains élèves demandent s'il est possible pour les personnes qui ont pris un forfait 5 jours, de quitter le lycée, pour se rendre en ville par exemple, dès qu'ils ont fini de manger au self et non attendre 13h30 comme cela est indiqué dans le règlement intérieur. Mme ARTICLAUX-MALLET répond que cette question doit passer par le conseil intérieur, puis par le Conseil d'Administration pour un éventuel changement dans le règlement intérieur.

D'autres, demandent la possibilité de rajouter une 2ème « sortie-ville » dans la semaine pour les internes (de 17h45 à 18h45). Même réponse de Mme ARTICLAUX-MALLET

La séance prend fin à 17h45

## PROJET D'ÉVALUATION BACCALAUREAT GENERAL

*Mise à jour 21/10/22 sous réserve d'évolution de la législation*

Ce projet d'évaluation du bac Général, réalisé de manière concerté avec les équipes pédagogiques et éducatives a pour objectif de garantir la valeur du diplôme, d'entretenir et développer un dialogue serein avec les familles et les élèves, de définir des modalités d'évaluations partagées et de garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études.

Les informations que vous trouverez dans ce document garantissent que les élèves seront évalués dans des situations variées et sous diverses formes, y compris à l'oral. Les appréciations permettront aux élèves de percevoir leurs réussites, leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer. Des temps d'évaluation pourront être organisés à l'échelle de l'établissement.

Le total des coefficients pour l'obtention du baccalauréat est de 100. Les épreuves terminales représentent 60% de l'examen. Les épreuves de contrôle continu représentent donc 40% de l'évaluation du bac. Compte tenu de cet important pourcentage, un cadre réglementaire lié aux absences, fraudes, seuils de notes et aménagement d'épreuves est nécessaire. A ces 40% peuvent s'ajouter les options qui peuvent faire monter les coefficients à 106 suivant leur nombre. La dernière partie de ce document rassemble ces informations. Un certain nombre d'articles du règlement intérieur légifèrent sur ces sujets.

Enfin le livret scolaire est renseigné de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'engagement, l'assiduité et les progrès des élèves au cours de leur scolarité.

L'intégralité des informations liées à ces modalités d'évaluation sont consultables sur les documents « Guide de l'évaluation » et BO du 29/07/2021.

	Coefficients 2021/23	Précisions sur les repères sur la programmation le cas échéant	Modalités classe de Première	Modalités classe de Terminale
<b>Epreuves Terminales – 60%</b>				
Français	5 (écrit) +5(oral)	Conformément au programme	Au moins deux devoirs par trimestre + une évaluation type bac au dernier trimestre	Matière non enseignée en terminale
Philosophie	8	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère	Au moins deux devoirs par trimestre + une évaluation type bac au dernier trimestre

Spécialité Biologie-Écologie (suivie en 1 <sup>ère</sup> et Terminale)	16	Conformément au programme	<p><b>Par trimestre 3 notes au minimum.</b></p> <p>Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoirs surveillés (mini 1h)</li> <li>- Interrogations écrites de courte durée</li> <li>- Evaluations orales</li> <li>- Evaluations pratiques</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>En fin de 1<sup>ère</sup>, si les conditions pédagogiques le permettent, une épreuve de synthèse (min 2h) pourra être proposée pour valider les acquis de 1<sup>ère</sup>.</p> <p>La moyenne du trimestre est considérée comme <u>représentative</u> si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe comportant au moins un devoir surveillé (min 1h).</p>	<p><b>Par trimestre 3 notes au minimum.</b></p> <p>Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : *</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoirs surveillés (mini 1h)</li> <li>- Interrogations écrites de courte durée</li> <li>- Evaluations orales</li> <li>- Evaluations pratiques</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale.</p> <p>La moyenne du trimestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe <u>comportant</u> au moins un devoir surveillé (min 1h).</p>
Spécialité Physique-Chimie (suivie en 1 <sup>ère</sup> et Terminale)	16	Conformément au programme	<p><b>Par trimestre, 3 notes au minimum, réparties pour :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>les</u> évaluations expérimentales</li> <li>- <u>les</u> autres types d'évaluations qui pourront être coefficientées</li> </ul> <p>La moyenne du trimestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe.</p>	
Spécialité Mathématiques (suivie en 1 <sup>ère</sup> et Terminale)	16	Conformément au programme	<p><b>La moyenne comporte au moins deux notes par trimestre qui pourront être coefficientées</b></p> <p>Formes d'évaluations variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoirs sur table avec ou sans calculatrice</li> <li>- Devoirs maisons</li> <li>- Oraux</li> <li>- Travaux pratiques sur ordinateur</li> <li>- Devoir type bac blanc</li> </ul> <p><i>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention.</i></p>	
Grand Oral	10	Toute activité, dès la classe de 1 <sup>ère</sup> , peut contribuer à la préparation de l'élève à l'oralité et donc au Grand Oral, et cela au sein de tous les enseignements et de toutes les situations d'apprentissage et éducatives.		

### Contrôle Continu – 40%

Spé Biologie-Écologie abandonnée en 1ère	8	Modalités ci-dessus identiques à la spé bio-éco 1 <sup>ère</sup> -Terminale	Matière non enseignée en terminale
--	---	---	------------------------------------

Spé Physique-Chimie abandonnée en 1ère Spé mathématiques abandonnée en 1ère Histoire Géographie	8		Modalités ci-dessus identiques à la spé bio-éco 1 <sup>ère</sup> -terminale	
	8		Modalités ci-dessus identiques à la spé bio-éco 1 <sup>ère</sup> -terminale	
Education Morale et Civique	3 (1 <sup>ère</sup> ) +3 (T <sub>SEM</sub> )	L'évaluation certificative comporte au moins 4 notes par semestre ou 3 par trimestre. Parmi ces notes au moins une résulte d'une évaluation sommative. Les évaluations certificatives sont individuelles et écrites. Elles portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie.	L'évaluation certificative comporte au moins 3 notes par trimestre. Parmi ces notes au moins une résulte d'une évaluation sommative. Les évaluations certificatives sont individuelles et écrites. Elles portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie.	
	1 (1 <sup>ère</sup> ) +1 (T <sub>SEM</sub> )	L'évaluation certificative comporte au moins 2 notes dans l'année. Ces notes proviennent d'évaluations de natures diverses : orale, et/ou écrite, individuelle et/ou collective. Les évaluations certificatives portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	L'évaluation certificative comporte au moins 2 notes dans l'année. Ces notes proviennent d'évaluations de natures diverses : orale et/ou écrite, individuelle et/ou collective. Les évaluations certificatives portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.	
Langue Vivante A	3 (1 <sup>ère</sup> ) +3 (T <sub>SEM</sub> )	Donner les compétences nécessaires pour poursuivre de façon active et autonome leur scolarité après le bac Forme les jeunes esprits à affronter des mondes en mouvement toujours plus ouverts et divers, y trouver leur place, y créer de nouveaux possibles et y coopérer	L'évaluation fait partie intégrante de l'enseignement en ce qu'elle est diagnostique, formative et certificative. A ce titre, l'expertise de l'enseignant lui permet de décider de la forme qu'elle peut prendre et de l'adapter à sa classe et au sein de cette classe à ses élèves. Enseignement adossé au CECRL permettant de constituer une attestation de fin de cycle terminal dont la mention figurera sur le diplôme.	
Langue Vivante B	3 (1 <sup>ère</sup> ) +3 (T <sub>SEM</sub> )	Selon la classe et les individus qui la composent, l'enseignant de langue vivante met en place la progression pédagogique qui sera la plus à même d'assurer la formation au cours du cycle. Elle sera adaptée aux besoins réels des apprenants et comprendra toutes les possibilités auxquelles l'enseignant pourra avoir recours.	Niveau à atteindre à minima B1 pour les LVB et B2 pour les LVA Le parcours sera validé par des évaluations régulières reposant sur des documents authentiques, ancrés dans l'aire linguistique concernée et dont les thématiques ont été abordées en classe Evaluations chiffrées ou non, de groupes ou individuelles, en classe et en dehors et comprenant toutes les activités langagières possibles, les prises de paroles étant particulièrement importantes Dans le groupe classe, l'enseignant pourra adapter les parcours à chaque individu, en assurant une progressivité des apprentissages tout au long du cycle terminal En ce qui concerne les absences, l'enseignant utilisera tous les moyens à sa disposition, qu'il juge utiles et nécessaires pour que celles-ci ne portent pas préjudice à la formation de l'élève. La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte dans la moyenne de LVA ou B sans pondération sur le cycle terminal	
Section européenne anglaise	Pas de coef			
Education Physique et Sportive	6	En 1 <sup>ère</sup> : Attendu de fin de Lycée (AFL) 1 (s'engager pour produire une performance maximale) et AFL2 (savoir s'entraîner individuellement et collectivement) En terminale : AFL1, AFL2, AFL3 (assumer les différents rôles pour un fonctionnement solidaire et collectif)	Une note minimum par trimestre sur les 3 activités physiques et sportives de 2 champs d'apprentissage minimum	Trois CCF inclus dans la moyenne trimestrielle Choix collectif de 3 activités de 3 champs d'apprentissage différents (réaliser une performance mesurable/conduire un affrontement individuel ou collectif/réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique ».

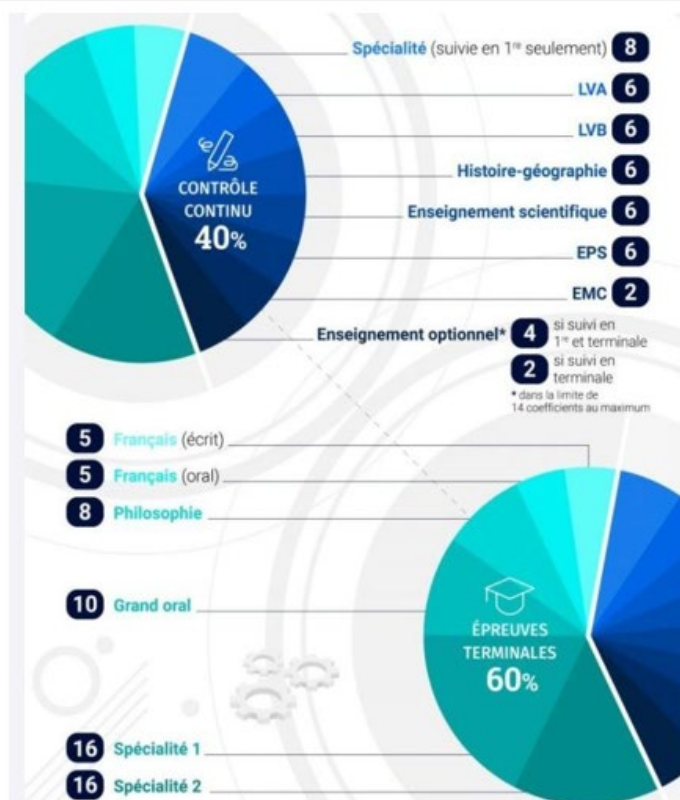
Enseignement Scientifique	3 (1 <sup>ère</sup> ) +3 (T <sub>SEM</sub> )	Conformément au programme	Au minimum deux notes par trimestre.
---------------------------	---	---------------------------	--------------------------------------

### Options en sus des 100 premiers coefficients

<u>Sur les 2 ans</u>			
Agronomie Economie et Territoire	2 (1 <sup>ère</sup> ) +2 (T <sub>SEM</sub> )	Conformément au programme	Une ou deux évaluations par trimestre s'appuieront sur des travaux de groupes ou individuels, notés principalement à l'oral.
EPS-Rugby	2 (1 <sup>ère</sup> ) +2 (T <sub>SEM</sub> )	Conformément au programme	Au minimum une note par trimestre
Hippologie Equitation	2 (1 <sup>ère</sup> ) +2 (T <sub>SEM</sub> )	Conformément au programme	Au minimum une note par trimestre
<u>En terminale</u>			
Mathématiques complémentaires	2	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère La moyenne comporte au moins deux notes par trimestre qui pourront être coefficientées Formes d'évaluations variées : - Devoirs sur table avec ou sans calculatrice - Devoirs maisons - Oraux - Travaux pratiques sur ordinateur
Mathématiques expertes	2	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention.

Scolarité	Principe Retenu	Modalités de Suivi	Conséquences
<u>Gestion de l'absentéisme</u>	En cas d'absence entraînant le non-respect du PE, chaque enseignant prendra les mesures qu'il jugera utiles y compris en le signalant à l'administration.	Enseignants au quotidien Conseils de classe pour le bilan de la période	- Evaluation de remplacement par l'enseignant au fur et à mesure, nature au choix de l'enseignant
<u>A l'année</u>	Lorsqu'un candidat ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements dans les conditions fixées par le projet ci-dessus, une évaluation ponctuelle est organisée par le chef d'établissement à titre d'épreuve de remplacement. En fin de 1 <sup>ère</sup> sur le programme de 1 <sup>ère</sup> , en fin de terminale sur le programme de terminale. Le format est celui de l'évaluation ponctuelle des candidats individuels.		
<u>Absence d'un enseignant</u>	En cas d'absence prolongée d'un enseignant qui ne permettrait pas le respect du plan d'évaluation, le chef d'établissement prendra les mesures qu'il jugera utiles pour valider l'évaluation des élèves.		
<u>Gestion des fraudes</u>	En cas de fraude ou tentative de fraude avérée, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement.		
<u>Gestion du handicap et des mesures compensatoires</u>	Les candidats en situation de handicap bénéficient des aménagements ou dispenses d'évaluation en fonction de l'aménagement de leur scolarité inscrits dans leurs plans d'accompagnement : PAP, PPS, PAI... Ces aménagements sont adaptés par l'enseignant en fonction du sujet, des conditions matérielles et des difficultés.  Compte tenu de la diversité des épreuves en langues vivantes, la prise en compte des besoins particuliers des élèves se fera, en fonction des situations et de l'expertise de l'enseignant qui décidera des adaptations pour tenir compte de la spécificité de l'élève.		
<u>Livret Scolaire</u>	Le livret scolaire, seul document de référence qui fait foi pour le baccalauréat, est renseigné par l'équipe pédagogique de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'implication, l'engagement, l'assiduité et les progrès du candidat au cours de sa scolarité.		
<u>Articles modifiés du RI en référence</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Chapitre 3.5.2-1 L'obligation d'assiduité</u> : rajout de « Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du Code de l'éducation qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités de contrôle continu qui leur sont imposées ».</li> <li>- <u>Chapitre 3.5.2-3 La gestion des absences et des retards</u> : <u>article 11 Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.)</u> : rajout de « et en Contrôle Continu » : « Le Contrôle Continu représentant 40% des examens du bac général et du bac STAV, les règles définies dans les projets d'évaluation en bac général et bac STAV s'appliquent. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Si la moyenne de l'élève ne peut être retenue pour le baccalauréat, elle sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant, à titre d'évaluation de remplacement. Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de terminale. Le format de l'épreuve organisée par le chef d'établissement est celui de l'évaluation ponctuelle terminale supplémentaire prévue pour les candidats inscrits en modalités Hors CCF. La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement. Toute absence doit être dûment justifiée et le candidat subit une épreuve ponctuelle de remplacement en fin d'année annulant les résultats obtenus dans la matière tout au long de l'année pour l'examen. L'absence injustifiée à l'épreuve ponctuelle de remplacement entraînera la note 0/20 à l'épreuve concernée ».</li> <li>- <u>Chapitre 3.7.4 Les C.C.F.</u> : rajout de « et le Contrôle Continu »</li> </ul>		

## BAC 2021/2023



## PROJET D'ÉVALUATION BACCALAUREAT STAV

*Mise à jour 21/10/22 sous réserve d'évolution de la législation*

Ce projet d'évaluation du bac STAV, réalisé de manière concertée avec les équipes pédagogiques et éducatives a pour objectif de garantir la valeur du diplôme, d'entretenir et développer un dialogue serein avec les familles et les élèves, de définir des modalités d'évaluations partagées et de garantir l'égalité de traitement des élèves au regard de leur poursuite d'études.

Les informations que vous trouverez dans ce document garantissent que les élèves seront évalués dans des situations variées et sous diverses formes, y compris à l'oral. Les appréciations permettront aux élèves de percevoir leurs réussites, leurs progrès et ce qu'il convient d'améliorer. Des temps d'évaluation pourront être organisés à l'échelle de l'établissement. Le total des coefficients pour l'obtention du baccalauréat est de 100. Les épreuves terminales représentent 60% de l'examen. Les épreuves de contrôle continu représentent donc 40% de l'évaluation du bac. Compte tenu de cet important pourcentage, un cadre réglementaire lié aux absences, fraudes, seuils de notes et aménagement d'épreuves est nécessaire. A ces 40% peuvent s'ajouter les options qui peuvent faire monter les coefficients à 106 suivant leur nombre. La dernière partie de ce document rassemble ces informations. Un certain nombre d'articles du règlement intérieur légifèrent sur ces sujets.

Enfin le livret scolaire est renseigné de façon à indiquer le niveau atteint et valoriser l'engagement, l'assiduité et les progrès des élèves au cours de leur scolarité.

Ces modalités font référence à la note de service DGER/SDPFE/2021-709 du 24/09/2021 et du référentiel du bac STAV de 2019.

	Coefficients 2021/23	Précisions sur les repères sur la programmation le cas échéant	Modalités 1ères	Modalités terminales
--	----------------------	--	-----------------	----------------------

### Epreuves Terminales = 60%

Français	5 (écrit) +5 (oral)	Conformément au programme	Au moins deux évaluations par période + une évaluation type bac au cours de la 2ème partie de la deuxième période	Matière non enseignée en terminale
Philosophie	4	Conformément au programme	Matière non enseignée en 1ère	Au moins deux évaluations par période + une évaluation type bac au cours de la 2ème partie de la deuxième période
S1 Gestion des ressources et de l'alimentation - Biologie	16	Conformément au programme	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés	Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : - Devoirs surveillés

Biologie Ecologie et Sciences et Techniques de l'Agronomie (suivie en 1 <sup>ère</sup> et Terminale)			<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interrogations écrites de courte durée</li> <li>- Évaluations orales</li> <li>- Évaluations pratiques</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>Les modalités et le nombre d'évaluations sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par trimestre ou semestre et par discipline)</p> <p>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Interrogations écrites de courte durée</li> <li>- Évaluations orales</li> <li>- Évaluations pratiques</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>Les modalités et le nombre d'évaluations sont laissés à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par trimestre et par discipline).</p> <p>En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale.</p> <p>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.</p>
S4 Territoire et technologie (suivi en Terminale) – poursuite du S3 - technologie (suivie en 1 <sup>ère</sup> )	16	Conformément au programme	<p>Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoirs surveillés</li> <li>- Interrogations écrites de courte durée</li> <li>- Évaluations orales</li> <li>- Évaluations pratiques</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissées à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par trimestre ou semestre et par discipline)</p> <p>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention .....</p> <p>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoirs surveillés</li> <li>- Interrogations écrites de courte durée</li> <li>- Évaluations orales</li> <li>- Évaluations pratiques</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissées à l'appréciation de chaque enseignant (au moins 2 évaluations par trimestre ou semestre et par discipline).</p> <p>En classe de terminale, une épreuve blanche mise en place dans les conditions d'examen pourra être proposée avant l'épreuve terminale.</p> <p>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant.</p>
Epreuve Orale Terminale	14	Toute activité, dès la classe de 1 <sup>ère</sup> , peut contribuer à la préparation de l'élève à l'oralité et donc à l'épreuve orale terminale, et cela au sein de tous les enseignements et de toutes les situations d'apprentissage et éducatives.		

## Contrôle Continu = 40%

S2 : Territoire et Société (suivi en classe de 1 <sup>ère</sup> )	8	Conformément au programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>➢ Au minimum 2 notes par période et par discipline</li> <li>➢ Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes :               <ul style="list-style-type: none"> <li>○ <u>devoirs</u> surveillés (mini 1h)</li> <li>○ <u>interrogations</u> écrites de courte durée</li> <li>○ <u>évaluations</u> orales</li> <li>○ <u>devoirs</u> hors temps de classe</li> </ul> </li> <li>➢ Au moins une note sur le stage collectif par une évaluation orale ou écrite</li> </ul>	<i>Matière non enseignée en terminale</i>
S1 : Physique-Chimie	4	Conformément au programme	<p>3 notes minimum par trimestre (sauf cas exceptionnel)</p> <p>Les évaluations pourront être : expérimentale, numérique, orale, individuelle ou en groupe, écrite (DS de courte ou longue durée, devoir hors temps scolaire).</p> <p>On favorisera la diversité des évaluations dans la mesure du possible.</p> <p>Les notes pourront être coefficientées</p> <p>Absentéisme : Si la moyenne d'un élève n'est pas considérée comme représentative pour raison d'absentéisme, l'enseignant pourra organiser, pour cet élève, une épreuve ponctuelle écrite.</p>	
S1 : Sciences et Techniques des Equipements	1	Conformément au programme	<p>Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Devoirs surveillés</li> <li>- Interrogations écrites de courte durée</li> <li>- Évaluations orales</li> <li>- Évaluations pratiques</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>Les modalités et le nombre d'évaluations et sont laissées à l'appréciation de chaque enseignant. (<u>au</u> moins 2 évaluations par trimestre ou semestre)</p> <p>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention à l'appréciation de l'enseignant. .</p>	
Mathématiques	4	Conformément au programme	<p><u>Formes d'évaluations variées comme :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interrogations écrites de courte durée, type QCM</li> <li>- Interrogation sur les automatismes</li> <li>- Interrogation sur les algorithmes</li> <li>- Interrogation d'au moins une heure sur problèmes (interrogation sommative)</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p><u>La moyenne</u> comporte au moins trois notes par trimestre ou semestre qui pourront être coefficientées.</p> <p>La moyenne est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe dont 1 sommative. <u>Lors d'une absence</u> d'un élève à une évaluation une nouvelle évaluation pourra être organisée à son intention.</p>	

Technologie de l'informatique et du multimédia	2	Conformément au programme	<p><b>La moyenne comporte au moins trois notes par trimestre ou semestre quipourront, ou non, être coefficientés.</b></p> <p>Formes d'évaluations variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Interrogations écrites de courte durée, Quiz</li> <li>- Evaluations orales dans le temps de TP TD</li> <li>- Evaluations pratiques : Relevé de TP-TD</li> <li>- Devoirs hors temps de classe (devoirs maison...)</li> </ul> <p>La moyenne du trimestre est considérée comme représentative si l'élève a obtenu au moins deux notes à des évaluations écrites réalisées en classe.</p> <p><u>Lors d'une absence d'un élève à une évaluation une nouvelleévaluation pourra être organisée à son intention.</u></p>	<i>Matière non enseignée en Terminale</i>
Histoire Géographie	4	Conformément au programme	<p>L'évaluation comporte au moins deux notes par trimestre sous forme de devoirs en classe en temps limité (sous réserve d'un nombre suffisant d'heures enseignées : stage, voyage, journée banalisée etc. peuvent supprimer des séances de cours). D'autres formes d'exercices évalués sont possibles : devoir maison ; oral individuel ou de groupe. L'ensemble des évaluations portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Histoire-Géographie : questions de cours, et/ou questions sur documents, et/ou synthèse de documents, et/ou production graphique etc.</p>	
Education Morale et Civique	2	Conformément au programme	<p>L'évaluation comporte au moins deux notes dans l'année. Elle s'appuie sur des exercices variés : travaux collectifs et/ou individuels ; et/ ou travail de l'oralité ; et/ou devoir en temps limité en classe.</p> <p>Les évaluations portent sur les connaissances, les capacités et les méthodes du programme d'Enseignement moral et civique. L'utilisation du numérique et la pratique de l'oral sont privilégiées durant l'année.</p>	
Langue Vivante A	4	Conformément au programme	<p><b>Principes généraux</b></p> <p>Les élèves de Première et de Terminale sont évalués en langues vivantes A et B par compétence en s'appuyant sur les axes culturels figurant au référentiel (identités et échanges, Espace privé et espace public, Art et pouvoir, Citoyenneté et mondes virtuels, Fictions et réalités, Innovations scientifiques et responsabilité, Diversité et inclusion, Territoire et mémoire).</p> <p>Ils doivent être évalués dans chacune des activités langagières que sont la compréhension orale (CO), la compréhension écrite (CE), l'expression orale (EO, en continu et en interaction) et l'expression écrite (EE). Ces évaluations valorisent les acquis et se conforment aux niveaux de compétence du Cadre européen commun de référence (CECRL), selon les grilles critériées d'évaluation spécifiques à chaque compétence.</p> <p><b>Evaluation</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- L'évaluation formative prend sa place en cours d'apprentissage. Elle permet à l'élève de se situer dans l'acquisition des connaissances, des compétences et des capacités afin de progresser.</li> <li>- L'évaluation sommative atteste un niveau de maîtrise des connaissances, des compétences et des capacités des élèves et se situe au terme d'un temps d'apprentissage spécifique.</li> </ul> <p>Durant tout le cycle LVA et LVB en Première et Terminale, les élèves seront évalués par trimestre dans au moins deux activités langagières, s'appuyant sur des documents authentiques et en variant le type de prestations des élèves (écrites ou orales, individuelles ou collectives) selon une pondération variable.</p> <p>Ces évaluations viseront à contrôler l'évolution du niveau de compétences atteint par les élèves dans les quatre activités langagières.</p> <p>Elles se déclineront sous la forme :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'épreuves formatives qui viennent contrôler l'acquisition progressive des connaissances culturelles et des compétences lexicales et grammaticales.</li> <li>- d'épreuves sommatives pour évaluer par compétence les activités langagières en fin de séquence par axe(s) étudié(s) : CO, EO, CE ou EE.</li> </ul>	
Langue Vivante B	4	Conformément au programme		

<b>Section européenne anglais</b>	<b>Pas de coeff.</b>		La note finale attribuée à l'évaluation spécifique de contrôle continu est prise en compte dans la moyenne de LVA ou B sans pondération sur le cycle terminal
<b>Education Socio-culturelle (C5)</b>	3	Conformément au programme	<ul style="list-style-type: none"> <li>&gt; Au minimum 2 notes par période et par discipline</li> <li>&gt; Les évaluations pourront être mises en place individuellement ou par groupe, être coefficientées et prendre différentes formes : <ul style="list-style-type: none"> <li>o <u>devoirs</u> surveillés (mini 1h)</li> <li>o <u>interrogations</u> écrites de courte durée</li> <li>o <u>évaluations</u> orales</li> <li>o <u>devoirs</u> hors temps de classe</li> </ul> </li> </ul>
<b>Education Physique et Sportive</b>	4	Découverte de 3 AFL (Attendus de Fin de <u>Lycée</u> ) : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 : s'engager pour produire une <u>performance</u> maximale</li> <li>- 2 : savoir s'entraîner individuellement et collectivement</li> <li>- 3 : assumer les différents rôles pour un fonctionnement solidaire et collectif</li> </ul>	<p>Une note minimum par période et un champ d'apprentissage. L'AFL 1 est notée sur 12 points et les AFL 2 et 3 sont notées sur 8 points au total (AFL 2+ AFL 3). Ces 8 points peuvent être répartis de la manière suivante au choix de l'élève: 4/4, 6/2 ou 2/6.</p> <p>Une note minimum par période et un champ d'apprentissage. Deux CCF inclus dans la moyenne trimestrielle CCF de 1ère année : rugby ou badminton CCF de 2e année : Athlétisme : javelot et <u>demifond</u></p>

**Trois CCF inclus dans la moyenne trimestrielle**

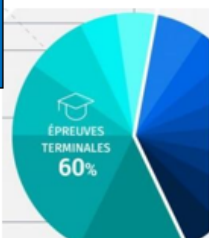
Choix collectif de 3 activités de 3 champs d'apprentissage différents (réaliser une performance mesurable/conduire un affrontement individuel ou collectif/réaliser une activité physique pour développer ses ressources et s'entretenir)

### Options en sus des 100 premiers coefficients

<b>Sur les 2 ans</b>			
EPS-Rugby	2 (1 <sup>ère</sup> ) +2 (term)	Conformément au programme	Au minimum une note par période
EPS/APPN	2 (1 <sup>ère</sup> ) +2 (term)	Conformément au programme	Au minimum une note par période
Hippologie et équitation	2 (1 <sup>ère</sup> ) +2 (term)	Conformément au programme	Au minimum une note par période
<b>En terminale</b>			
Unité facultative Engagement Citoyen	2	Conformément au programme	Matière non évaluée en 1ère Evaluation ponctuelle comptée en contrôle continu

<b>Scolarité</b>	<b>Principe Retenu</b>	<b>Modalités de Suivi</b>	<b>Conséquences</b>
<b>Gestion de l'absentéisme</b>	En cas d'absence entraînant le non-respect du CLE, chaque enseignant prendra les mesures qu'il jugera utiles y compris en lesignalant à l'administration.	Enseignants au quotidien Conseils de classe pour le bilan de la période	- Autre évaluation de remplacement par l'enseignant au fur et à mesure, nature auchoix de l'enseignant
<b>Gestion de l'absentéisme à l'année</b>	Lorsqu'un candidat ne dispose pas d'une moyenne annuelle pour un ou plusieurs enseignements dans les conditions fixées par le projet ci-dessus, une évaluation ponctuelle est organisée par le chef d'établissement à titre d'épreuve de remplacement. En fin de 1 <sup>ère</sup> sur le programme de 1 <sup>ère</sup> , en fin de terminale sur le programme de terminale. Le format est celui de l'évaluation ponctuelle des candidats individuels. Cette note se substitue à la note de contrôle continu annuelle.		
<b>Absence d'un enseignant</b>	En cas d'absence prolongée d'un enseignant qui ne permettrait pas le respect du plan d'évaluation, le chef d'établissement prendra les mesures qu'il jugera utiles pour valider l'évaluation des élèves.		
<b>Gestion des fraudes</b>	En cas de fraude ou tentative de fraude avérée, la gestion des situations de fraude relève de la responsabilité des professeurs et s'exerce dans le cadre défini par le règlement intérieur de l'établissement et s'expose à une sanction pouvant aller jusqu'au conseil de discipline.		
<b>Gestion du handicap et des mesures compensatoires</b>	Les candidats en situation de handicap bénéficient des aménagements ou dispenses d'évaluation en fonction de l'aménagement de leur scolarité inscrits dans leurs plans d'accompagnement : PAP, PPS, PAI... Ces aménagements sont adaptés par l'enseignant en fonction du sujet, des conditions matérielles et des difficultés.  Compte tenu de la diversité des épreuves en langues vivantes, la prise en compte des besoins particuliers des élèves se fera, en fonction des situations et de l'expertise de l'enseignant qui décidera des adaptations pour tenir compte de la spécificité de l'élève.		
<b>Articles modifiés du Règlement Intérieur en référence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Chapitre 3.5.2-1 L'obligation d'assiduité</u> : rajout de « Le contrôle continu implique un respect scrupuleux de l'obligation d'assiduité prévue par l'article L.511-1 du code de l'éducation qui impose aux élèves de suivre l'intégralité des enseignements obligatoires et optionnels auxquels ils sont inscrits. Les élèves doivent accomplir les travaux écrits et oraux qui leur sont demandés par les enseignants et se soumettre aux modalités de contrôle continu qui leur sont imposées ».</li> <li>- <u>Chapitre 3.5.2-3 La gestion des absences et des retards : article fi Absence en Contrôle en Cours de Formation (C.C.F.)</u> : rajout de « et en Contrôle Continu » : « Le Contrôle Continu représentant 40% des examens du bac général et du bac STAV, les règles définies dans les projets d'évaluation en bac général et bac STAV s'appliquent. Lorsque l'absence d'un élève à une évaluation est jugée par son professeur comme faisant porter un risque à la représentativité de sa moyenne, une nouvelle évaluation est spécifiquement organisée à son intention. Si la moyenne de l'élève ne peut être retenue pour le baccalauréat, elle sera remplacée par une convocation à une évaluation ponctuelle organisée par le chef d'établissement dans l'enseignement correspondant, à titre d'évaluation de remplacement. Si la moyenne manquante est celle de l'année de première, cette évaluation ponctuelle est organisée au cours du premier trimestre de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de première. Si la moyenne manquante est celle de l'année de terminale, l'évaluation ponctuelle est organisée avant la fin de l'année de terminale et porte sur la programmation pédagogique de la classe de terminale. Le format de l'épreuve organisée par le chef d'établissement est celui de l'évaluation ponctuelle terminale supplémentaire prévue pour les candidats inscrits en modalités Hors CCF. La note obtenue par l'élève à cette évaluation ponctuelle de remplacement est retenue en lieu et place de la moyenne manquante. Dans le cas d'une absence dûment justifiée à cette évaluation ponctuelle, le candidat est à nouveau convoqué. Si l'absence n'est pas dûment justifiée, la note zéro est attribuée pour cet enseignement. Toute absence doit être dûment justifiée et le candidat subit une épreuve ponctuelle de remplacement en fin d'année annulant les résultats obtenus dans la matière tout au long de l'année pour l'examen. L'absence injustifiée à l'épreuve ponctuelle de remplacement entraînera la note 0/20 à l'épreuve concernée ».</li> <li>- <u>Chapitre 3.7.4 Les C.C.F.</u> : rajout de « et le Contrôle Continu »</li> </ul>		
<b>Harmonisation régionale et nationale des notes</b>	- Une harmonisation des notes de contrôle continu sera organisée en fin d'année de terminale. La note de service du 24/09/21 précise que ces harmonisations pourront être réalisées à la hausse comme à la baisse.		

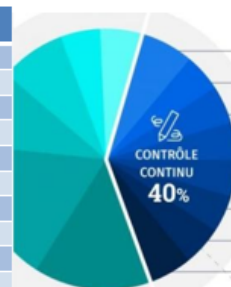
**BAC**  
**2021/2023**



Épreuves terminales 60%	Coef	Nature	Durée	Période
Français	5	Écrit	3h	Juin de première
	5	Oral	20 minutes	Juin de première
Philosophie	4	Écrit	3h	Juin de terminale
S1 : Gestion des ressources et de l'alimentation (Biologie-Ecologie et Agronomie)	16	Écrit	2h30	Mars de terminale
S4 : Territoires et Technologie	16	Écrit	3h	Mars de terminale
Epreuve Orale Terminale	14	Oral	20 minutes	Juin de terminale

### Contrôle Continu 40%

	Coef	Remarques
S2 : territoires et société	8	Enseignement de spécialité de 1ère
Education Morale et Civique	2	
Histoire Géographie	4	
LVA	4	
LVB	4	
ESC	3	Module C5
Mathématiques	4	
TIM	2	
S1 Physique Chimie	4	
S1 Sciences et Techniques des Equipements	1	
EPS	4	En deux CCF



Options	Coef	Remarques
APPN	4	1 ou 2 options à suivre sur les 2 ans Coefficient appliqué sur la note entière.
Rugby	4	
Hippologie et équitation	4	
Unité Facultative Engagement Citoyen	4	En sus des autres options une épreuve ponctuelle en fin de terminale
Section Européenne : Anglais/Biologie Ecologie	Pas de coef	Intégré à la moyenne d'anglais



**Agrocampus**  
*de Saintonge*

**Domaine de la Pichonnerie**

# EXPLOITATION SAINTES



## CONSEIL D'EXPLOITATION

Session du 21 Octobre 2022

## SOMMAIRE

<b>La climatologie de la campagne 2021-2022</b>	P .3
<b>1. Les Cultures de vente</b>	P.4
1.1 Bilan au niveau régional	P.4
1.2 Bilan au niveau de l'exploitation de la Pichonnerie	P.5
1.3 Tableau récapitulatif de l'assolement	P.11
<b>2 Le point sur l'irrigation</b>	P.12
<b>3 La production laitière</b>	P.13
3.1 L'alimentation	P.13
3.2 La production de lait	P.13
3.3 Bilan sur les livraisons et chiffre d'affaire	P.16
3.4 Les prairies	P.16
3.5 Les récoltes de fourrage en ensilage	P.17
3.6 La ration	P.17
3.7 La paille	P.17
<b>4. Le vignoble</b>	P.18
4.1 Bilan de la campagne 2021-2022	P.18
4.2 Bilan de la protection phytosanitaire du vignoble	P.19
4.3 Bilan des vendanges	P.20
<b>5. Les expérimentations.</b>	P.21
<b>6. L'utilisation pédagogique de l'exploitation.</b>	P.24
<b>7. Schéma directeur de l'exploitation pour les années à venir.</b>	P.25

## La climatologie de la campagne 2021-2022

De septembre 2021 à septembre 2022 :

RÉCOLTES 2022 : UNE ANNEE TRES CHAUDE ET SECHE.

### **Pour les céréales d'hiver :**

Températures et pluviométrie 2021-2022.

### **Froid en dent de scie.**

Températures plus fraîches en octobre, janvier et avril-mai mais douces tout au long du reste de la campagne : 1 à 2°C d'excès journalier en moyenne ; les semis d'automne se sont réalisés dans de bonnes conditions et en temps voulu car nous avons un stade « épi à 1 cm » dans la « norme » des dates (10-15 mars).

Douceur exceptionnelle du 24/12/2021 au 04/01/2022

En revanche, l'épiaison va être ralentie autour du 5-10 mai suite à une grande sécheresse et des températures au-dessus de la norme régionale.

Le déficit hydrique a commencé très tôt au printemps pour se poursuivre jusqu'en automne.

Les récoltes se sont échelonnées sur le mois de juillet voir parfois début Août ce qui est très rare dans notre région.

L'ensoleillement a été excédentaire de plus de 10% par rapport à la « normale ».

### **Humidité.**

Un automne 2021 assez pluvieux (380 mm) à Saintes du 1<sup>er</sup> septembre au 31 décembre :

Malgré tout, les semis ont pu être réalisés entre le 15 octobre et le 20 novembre.

Le retour dans les champs a pu se réaliser vers le 15 janvier.

Une chaleur durable s'est installée sur la France durant tout l'été ponctué par trois vagues de chaleur

Le déficit pluviométrique combiné aux fortes chaleurs a provoqué un assèchement des sols record.

Les quelques orages que nous avons eu ont été souvent « dévastateurs » et nos couloirs (axe Bourg sur Gironde ⇒ Aigre sur Charente) ont été une nouvelle fois touchés

### **Sécheresse.**

Très prononcée avec 55 jours sans pluie entre le 15 février et le 20 avril avec un vent quasi permanent de secteur Nord Est.

Trois périodes de canicule, avec un nombre important et consécutif de jours à plus de 30°C début juin qui ont favorisés l'échaudage sur les céréales d'hiver.

### **Pour les cultures de printemps :**

Les conditions climatiques des mois d'avril et mai ont permis de réaliser les semis dans de bonnes à très bonnes conditions.

Le déficit des mois d'été (juin, juillet et août) n'ont pas permis des croissances et des développements très limités, les rendements sont historiquement bas.

## **1. LES CULTURES DE VENTE**

### **1. 1 Bilan au niveau régional**

**Colza** : La campagne 2021 se caractérise par une forte progression des surfaces avec des implantations très précoces dès la première quinzaine d'août. Peu de pression d'altises est à noter pour l'automne dernier, les charançons du bourgeon terminal et de la tige ont dû être gérés tout comme le charançon des siliques et les pucerons cendrés.

Les rendements s'échelonnent de 18 (parcelles fortement attaquées fortement sensible à la sécheresse ou avec des dégâts de grêle) à 40 q/ha ponctuellement. La moyenne départementale devrait se situer autour de 30 q/ha.

**Blé tendre** : Le retour de bonnes conditions d'implantation durant l'automne 2020 a permis de retrouver la surface annuelle du département. La campagne est caractérisée par des excès de sécheresse impactant le nombre d'épis. La fin de cycle est fortement impactée par la sécheresse été provoqué une récolte historiquement basse. Les résultats vont de 30 q/ha à 80 q/ha (terres profondes). La moyenne départementale est de l'ordre d'environ de 50 q/ha (donnée provisoire). Au niveau qualité les PS sont moyens, mais les taux de protéines sont très élevés vu les faibles rendements, compris entre 11,5 et 14 en moyenne. Le décrochement de potentiel des blés sur blés a été encore marqué cette année (jusqu'à -20 q/ha)

**Blé dur** :

Les surfaces sont en hausses pour cette campagne, ce qui est normal au vu de la sole de l'an passé. Les rendements pour la campagne 2022 sont très décevants, malgré une absence de maladies sur quasiment toute la campagne pour la seconde année consécutive, allant de 25 q/ha (terre superficielle) à 85 q/ha (marais). La moyenne du département devrait se situer autour de 52 q/ha cette année. La qualité technologique est plutôt bonne, les protéines sont largement au-dessus de la moyenne des 14 %. Une majorité des semis est arrivée à maturité avant les pluies du mois de juin ont commencé à germer et donc ont eu un taux Hagberg en-dessous de la moyenne.

**Orge d'hiver**

Les rendements en orge d'hiver sont aussi fortement impactés par la sécheresse. Le rendement moyen estimé est de 58 q/ha. Les rendements vont de 35 q/ha (parcelles superficielles) à 75 q/ha (terres les plus profondes).

**Orges de printemps**

En orge de printemps, les rendements sont inférieurs aux orges d'hiver, de l'ordre de 30 à 75 q/ha. Les conditions climatiques du printemps ont été défavorables à leur développement, que ce soit des semis en début d'hiver ou de printemps.

**Pois** :

La surface en pois est en diminution sur le département suite à la campagne dernière. Les surfaces de pois d'hiver sont très faibles sur le département.

Une première partie des pois de printemps a été implantée lors de la première décade de janvier, la seconde à la fin février. Le printemps sec a été difficile pour le développement de cette culture pour subir ensuite un coup de chaud début juin. Que ce soit à la première date ou à la seconde date de semis, les rendements vont de 15 à 52 q/ha. La moyenne départementale devrait se situer à 33 q/ha.

Tableau récapitulatif des rendements de notre exploitation et de la Charente-Maritime :

	2018 SUR LE 17		2019 SUR LE 17		2020 SUR LE 17		2021 SUR LE 17		2022 SUR LE 17		2022 La Pichonnerie	
	Surface (ha)	Rdt (qx/ ha)	surface	rdt	surface	rdt	surface	rdt	surface	rdt	surface	rdt
Blé tendre	85500	64	92630	77	56151	56	88360	61	85940	50	8.22	53
Blé «biscuitier »											12.96	74
Blé dur	17520	57	19235	77	20258	58	24810	54	18715	45	8.83	48.8
Maïs irri											5.44	70
Maïs cult seche										42	4.25	52
Maïs pop corn											5.74	40.7
Orge printps	12650	50	18850	74	29991	52	15105	53	14805	53	13.11	45.5
Tournesol										19	5.83	25.5
Lin Bio											4.29	5.6

## 1. 2 Au niveau de l'exploitation de la Pichonnerie

### 1 .21 Le blé tendre d'hiver :

La surface totale était de 21.18 ha répartis sur 6 parcelles.

⇒ **Le blé tendre destiné à la panification** : 8.22 ha

Humidité	11.9 à12.7 %
Poids spécifique	71 à73 kg/100 litres
Protéine	12.6 %
Impuretés	1 %
Rendement	48.8 qx / ha

La variété est ABSALON (en semence de ferme) et COMPLICE en semence certifiée.

Cette culture n'était pas irriguée et les rendements sont faibles du fait de la sécheresse prolongée.

La protection contre les maladies a nécessité un seul traitement.

Le blé tendre a été vendu sur le marché à terme (336 €/t).

⇒ **Le blé biscuitier** : 13 ha

C'est la première année que nous cultivons ce type de blé.

Cette production est contractualisée avec les établissements SOUFFLET, nous nous sommes engagés à respecter le cahier des charges « Harmonie » en contrepartie d'une meilleure rémunération.

La surface est de 12.96 ha sur une parcelle.

Humidité	12.9 à 16.9 %
Poids spécifique	69 à 71 kg/100 litres
Protéine	9 % à 10.5 %
Impuretés	1 %
Rendement	74 qx / ha

La récolte a eu lieu le 29 juin pendant les grandes chaleurs.

La protection contre les maladies a nécessité un seul traitement.

Le blé tendre a été vendu sur le marché à terme (333 €/t).

Il nous reste à percevoir une « prime » qualité dont le montant n'est pas encore connu.

### 1.22 Le blé dur

La surface totale de cette culture était de 8.83 ha divisé en trois parcelles.

**Nous raisonnons la protection de toutes nos cultures à partir de nos observations, des conditions climatiques, des bulletins de santé du végétal mais surtout à partir de nos « tours de plaine » réalisés périodiquement en groupe d'agriculteurs avec l'aide d'une technicienne.**

Comme l'an passé tous les critères de qualité n'étaient pas tous au rendez-vous (GMF et PS).

Humidité	11.3 à 13.2 %
Poids spécifique	77 kg/100 litres
Protéine	12.8 %
Impuretés	1 %
Rendement	48.8 qx / ha

L'acheteur a appliqué une pénalité sur le critère de la teneur en protéine (13 % minimum).

Pénalité (appliquée) de 20€/t

Cette récolte a été vendue en prix « ferme » avant la récolte (395 €/t).

### 1.23 L'orge de brasserie

Les critères de qualité d'une orge brassicole.

\*Pureté.

- Impuretés étrangères + grains avariés (ou germés)  $\leq 0,5$  %

. Homogénéité, santé, qualité du produit

. Mycotoxines

\* Pureté variétale :  $\geq 93$  %

- Homogénéité du malt

\* Qualité sanitaire :

- Pesticides, mycotoxines, métaux lourds.

\* Protéines : 9,5 à 11,5 %

- Extrait, prise d'eau, désagrégation, filtration

- Fermentation, mousse.

\* Physiologie

- Germination : 98 % en 3 jours  
Vitesse de transformation et homogénéité du malt.
- Pré germination : ≤ 2 %  
Grain dur, qualité de la mouture.

Nous avons 3 parcelles ensemencées en orge de printemps (semence de ferme) ayant des cultures précédentes différentes (sorgho).

Humidité	10.8 à 14 %
Poids spécifique	61 kg/100 litres
Protéine	9.5 %
Impuretés	1 %
Calibrage	90 à 93 %
Rendement	48.8 qx / ha
Variété	Planet

Nous avons vendu cette production avant la récolte en prix « ferme » à 360 €/t.  
Pour respecter une rotation, nous avons besoin d'une autre « céréale à paille » comme l'orge.  
La récolte s'est déroulée le 3 juillet.

Une partie de la récolte (8.5 t) a été orientée vers la coop de Tonnay Boutonne afin de l'incorporer dans l'aliment concentré destiné aux génisses.

### **1.24 Le Maïs « grain » :**

#### **1.241 Le maïs grain en culture « sèche ».**

La surface était de 4.25 ha répartis sur 4 parcelles.  
Les semis ont été réalisés le 14 Avril 2022, la période estivale très chaude et très sèche à limiter fortement le rendement.

La variété : Pioneer P034 B 39  
Groupe de précocité : Tardive

Humidité	17.6 à 20 %
Impuretés	1 %
Rendement	51.8 qx / ha
Poids spécifique	72 kg/100l
Variété	P034 B 39
Date de semis	8 avril 2022
Dose de semis	83 000 grains/ha
Date de récolte	15 septembre 2022

Nous avons vendu cette production avant la récolte en prix « ferme » à 316 €/t.

#### **1.242 Le maïs grain « irrigué » :**

Nous avons semé environ 26 ha en maïs fourrage (variétés « spécialisées » ensilage), lorsque les silos sont pleins (d'ensilage) nous gardons le reste de la surface pour une récolte en maïs grain.  
Le fait de semer une surface de maïs « fourrage » supérieure à nos besoins nous permet de garder une sécurité « alimentation du troupeau » en cas d'interdiction d'irriguer et donc de palier à une chute de rendement.

La surface est de 5.44 ha en une seule parcelle. Nous avons réalisé 6 passages d'irrigation à une dose de 30 mm. La récolte a été réalisée le 15 septembre (ce qui est exceptionnellement précoce).

Les variétés : Pioneer P 034 B39 (groupe tardif)

Semis le 14 Avril 2021

Dose : 91 000 graines par ha

Humidité	17.6 à 20 %
Impuretés	1 %
Rendement	90 qx / ha
Poids spécifique	74 kg/100 l
Variété	P034 B 39
Date de semis	8 avril 2022
Dose de semis	83 000 grains/ha
Date de récolte	15 septembre 2022

Nous avons vendu cette production avant la récolte en prix « ferme » à 316 €/t.

### 1.25 Le Maïs « Popcorn ».

#### « La détection de la présence du Datura sur les parcelles grâce à un drone ».

Nous avons présenté en 2020 les problèmes sanitaires engendrés par la présence de Datura (production d'alcaloïdes très toxiques) dans les cultures de popcorn.

Afin de garantir la protection des consommateurs, un plan de lutte contre cette plante a été mis en place par notre coopérative (détentrice de l'ensemble de la filière) sur notre zone.

L'objectif étant de détruire le Datura le plus en amont possible de la récolte, Océalia a fait appel aux drones pour **géolocaliser** les plantes sur les 2200 ha en production.

Les images sont analysées par algorithme, nous les recevons sur nos téléphones afin de réaliser l'arrachage avant la récolte.

Entre le passage du drone et la réception des images par l'agriculteur, la coopérative attribue une note qui sera d'autant plus élevée que la parcelle est infestée. Cette note interviendra sur le niveau d'une prime attribuée sur un critère de qualité.

A partir de là, plusieurs possibilités :

- La parcelle est fortement colonisée ; les plantes seront détruites (ou pas) par l'agriculteur ou par une équipe déléguée par la coop (sur demande de l'agriculteur) (service payant).

Océalia procédera à un nouveau contrôle et attribuera une nouvelle note.

- La parcelle est encore fortement « polluée » avant la moisson ; la récolte est déclassée, repoussée en date de réception et orientée sur un silo spécifique.
- La parcelle est très peu touchée (de 0 à 6 plantes par ha) ; la parcelle est jugée sans risque,

L'agriculteur n'a pas d'opération spécifique à mettre en place.

Un comptage du nombre de graines de Datura sera systématiquement réalisé sur chaque livraison de tous les producteurs.

Il est important de rappeler les graines mais aussi les parties aériennes du Datura (feuilles, tiges) sont contaminantes (par frottement) à l'intérieur de la moissonneuse batteuse.

La surface est de 5.44 ha en une seule parcelle. La gestion de l'irrigation est identique à celle du maïs grain.

Cette culture est contractualisée avec la coopérative Océalia qui nous impose un type de maïs popcorn et la variété.

Nous avons un itinéraire cultural fortement encadré, ceci dans le but de préserver une traçabilité et une qualité exigées par les acheteurs.

Les variétés de popcorn sont classées en deux grands types :

- Ceux qui « pop » en forme de champignon → Mushroom
- Ceux qui « pop » en forme de papillon → Butterfly

Notre zone de production était traditionnellement destinée au « mushroom » avec des produits essentiellement achetés par les cinémas.

Aujourd'hui, ceux-ci demandent essentiellement du popcorn du type « Butterfly » et nous avons donc été attribués d'une nouvelle variété (R427) de ce type.

Nos engagements

- ⇒ Achat des semences à Océalia.
- ⇒ Respecter de suivre l'itinéraire cultural (océalia.)
- ⇒ Remettre le cahier de traçabilité avant la récolte.
- ⇒ Nettoyage complet de la moissonneuse et remorques avant récolte.
- ⇒ Absence de graines étrangères.
- ⇒ Respecter les teneurs maximums en grains cassés, germés, fusariés et surtout sans datura.
- ⇒ Humidité maximum de 22% à la récolte.
- ⇒ Respecter le calendrier de collecte défini par OCEALIA.
- ⇒ Toute parcelle ayant reçu des boues ou du compost urbain ne pourra être mise en culture popcorn.
- ⇒ Télédétection obligatoire avec des drones avant la récolte pour présence de datura.
- ⇒ Mesure du volume d'expansion sur chaque remorque (incidence sur la prime « qualité »).

Bilan de la récolte 2022 : Le rendement le plus bas depuis 15 ans.

- ⇒ Une implantation de la culture réussie : un semi dans une date optimum sur un sol bien préparé qui a favorisé la levée et donc un peuplement correct.
- ⇒ Une sécheresse qui débute très précocement ne favorise pas l'efficacité des herbicides et donc entraîne une concurrence des adventices sur la culture.
- ⇒ Un arrêt de l'irrigation au 8 Aout qui bloc le remplissage des grains et impact négativement le rendement.
- ⇒ Une récolte très précoce et un grain très peu humide ce qui est plutôt un point fort (moins de frais de séchage et une bonne qualité).

Humidité	16 à 20%
Présence de Datura	0
Taux expansion	
Impuretés	1 %
Rendement	40.7 qx / ha
Variété	R 427
Surface	5.74 ha

La rémunération de ce produit :

A ce jour, nous avons perçu un seul acompte mais le tableau ci-dessous montre les bases appliquées en 2021.

Acompte n°1	251.40 €/T	31/12/2021
Complément prix n°1	10.00 €/T	01/01/2022
Complément prix n°2	80.00 €/T	01/01/2022
Complément prix n°3	30.00 €/T	01/05/2022
Complément prix n°4	45.00 €/t	01/07/2022
Prime « fidélité »	100.00 €/ha	01/01/2022
Prime « expansion »	25.00 €/T	01/01/2022
Prime « absence de Datura »	15.00 €/T	01/01/2022
Complément prix n°5	8.00 €/T	01/02/2022
<b>TOTAL</b>	<b>485.40 €/T</b>	

### 1.26 Le tournesol.

*Pourquoi cette culture revient dans notre assolement après plusieurs années d'absence ?*

⇒ *Le conflit en Ukraine a provoqué une pénurie d'huile de tournesol car la production y est très importante pour cette céréale mais aussi pour sa capacité à « triturer » sa propre production mais aussi celles des autres pays producteurs (CEE). Les cours ont atteint des niveaux exceptionnellement élevés.*

⇒ Le conflit à provoquer un déficit en engrais azoté majoritairement produit à partir du gaz russe. Les quantités d'azote apportées sur un tournesol sont faibles (surtout si on apporte du fumier avant l'implantation).

⇒ La culture du tournesol est une « tête de rotation » comme le maïs avec des besoins en eau très inférieurs, ce qui est un avantage en condition de ressource limitée.

Nous avons implanté le tournesol sur une parcelle de 4.85 ha après un méteil récolté plutôt tardivement en ensilage.

Un labour a été réalisé pour enfouir le fumier, et réaliser une bonne préparation du lit de semence.

Un apport d'eau après le semis à favorisé la levée rapide et évité une exposition trop longue aux dégâts provoqués par les oiseaux très friands de ces graines.

Humidité	8.5 %
Teneur en huile	44 %
Poids spécifique	38 kg/hl
Impuretés	1 %
Rendement	25 qx / ha
Variété	P 64 HE 118
Surface	5.74 ha

Nous avons vendu une grande partie avant la récolte (11 tonnes) en prix « ferme » à 850 €/t .

Le reste sera vendu à « acompte » plus complément de prix (6 tonnes).

### 1.27 Le lin protéagineux de printemps en AB.

Pour la première fois, nous avons implanté cette culture sur notre parcelle conduite en AB.

Cette production est contractualisée avec notre coopérative OCEALIA , et nous avons obtenu la certification en AB.

Le semis s'est déroulé le 4 avril dans de très bonnes conditions à la dose de 100 kg par ha avec le « combiné » herse rotative-semoir en ligne. Etant donné la petite taille des graines (poids de 1000 grains= 6.6 grammes), il a été nécessaire de pratiquer un roulage.

Encore une fois, cette culture n'a bénéficié que de rares précipitations pendant son cycle végétatif.

Un passage de herse étrille à été réalisé par une entreprise extérieure afin de limiter le développement des adventices.

La récolte a eu lieu le 29 juillet, les adventices ont dominées la culture de lin et les répercussions sur le rendement et la qualité sont importantes.

Surface	4.29 ha
Variété	Justess
Dose de semis	100 kg/ha
Teneur en huile	38.4 %
Humidité	20.6 % (très élevée)
Impuretés	22% (très élevé)
Poids brut récolté	4.22 T
Poids net payé	2.404 t
Prix de base (aux normes)	870 €/t
Prix net payé	729.36 €/t

Rendement	5.6 qx / ha
-----------	-------------

### 1. 3 L'ASSOLEMENT 2022/2023

(Voir tableau page suivante)

#### ASSOLEMENT 2022-2023

2023      2022      2021      2020      2019      2018

Les surfaces mentionnées sont celles du dossier PAC

Blé tendre	noms des parcelles	surfaces	ilots	CIPAN						
irrigable	bois blusson	13,73	8	non	blé biscuitier	maïs irri	blé tendre	Maïs irri	blé for	maïs irri
irrigable	cormier	5,44	3	non	blé	maïs irri	maïs irri	blé	maïs irri	maïs pop irri
irrigable	Les grands pièces	5,83	9	non	blé	Tournesol	sorgho	maïs irri	orge brass	maïs irri
irrigable	préan	5,74	3	non	Blé	maïs pop corn	blé dût	maïs irri	maïs pop corn	blé dur
	Petit champ	2,66	1		maïs sec	luzerne	luzerne	luzerne	luzerne	blé tendre
	<b>total blé tendre</b>	<b>33,4</b>								
Blé dût										
	Grange des Marsais	4,29	3	non	blé	sorgho	maïs irri	Maïs irri	blé dur	maïs irri
	Pré à Maurice	1,29	19	non	blé	sorgho	orge de print	luzerne	luzerne	blé tendre
	<b>total blé dût</b>	<b>5,58</b>								
	<b>total blé</b>	<b>38,98</b>								
TOURNESOL	noms des parcelles	surfaces	ilots							
	Chp loup PACAUD	0,95		OUI	maïs+jachère fleurie					
	Champ deschamp	2,82	5			blé dût	sorgho	orge brass	sorgho	blé tendre
	Moulin Ouest	0,40	9	non	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec
	Les grands pièces	0,89	9	non	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec	maïs sec
	<b>total tournesol</b>	<b>5,06</b>								
Orge de Brasserie	noms des parcelles	surfaces	ilots							
	Champ belot	2,30	14		orge de brasserie	blé tendre	féverole	orge brass	blé ten	colza
	Métairie de Madame	5,92	13		orge de brasserie	blé tendre	féverole	orge brass	blé ten	colza
	coumilleau sud	3,14	10		Orge brasserie	blé dur	sorgho	maïs sec	blé for	sorgho
	<b>Total orge de brasserie</b>	<b>11,36</b>								
Sorgho fourragé	noms des parcelles	surfaces	ilots							
début fermage 2016	gaillard + armand=PIDOU	5,20	27	méteil	Sorgho	orge brasserie	blé tendre/dûr	sorgho	orge brass	blé tendre
début fermage 2016	gaillard+ durand=MONTLOUIS	6,12		méteil	Sorgho	orge brasserie	blé tendre/dûr	sorgho	orge brass	blé dur
	Tonnelles	1,79	21	méteil	Sorgho	orge brasserie	féverole	orge brass	blé ten	colza

	<b>Total sorgho fourragé</b>	<b>13,11</b>								
<b>Maïs ensilage irrigué</b>	noms des parcelles	surfaces	ilots							
irrigable	Le plantis	12,96 €	7	oui	maïs irrigué	blé tendre	maïs irri	blé	maïs irri	blé force
irrigable	Le moulin	6,89 €	9	oui	maïs irrigué	blé tendre	maïs irri	blé dur	maïs irri	orge prin
irrigable	Pichonnerie haute	2,87 €	25	oui	Maïs	blé dût	maïs irri	blé dur	sorgho	maïs irri
irrigable	moulin Est	4,85 €	9	non	Maïs	maïs irri	blé dût	pop corn irri	blé dur	sorgho
	<b>Total maïs irrigué</b>	<b>27,60 €</b>								
<b>Maïs grain culture sèche</b>	noms des parcelles	surfaces	ilots							
	Bourrier	3,99	22	non	maïs sec	sorgho	orge de print	maïs sec	blé ten	sorgho
	Arrachage eutypiose+ jachere	1,00			vigne	vigne	vigne	vigne	vigne	vigne
	<b>Total maïs sec</b>	<b>4,99</b>								
<b>Luzerne</b>	noms des parcelles	surface	ilots							
	Cerveau	2,95	18		luzerne	luzerne	orge de print	blé	sorgho	orge prin
	Paradis	2,83	24		luzerne	luzerne	orge de print	blé	sorgho	orge prin
	Les abeilles	1,63	9		luzerne	luzerne	luzerne	blé	sorgho	blé tendre
	Moulin Ouest	1,20	9		luzerne	luzerne	luzerne	luzerne	luzerne	orge prin
	<b>TOTAL</b>	<b>7,41</b>								
<b>Luzerne en AB</b>	noms des parcelles	surfaces	ilots							
parcelle AB	Fourneau	1	2	oui	pois chiche	Lin protéa	blé tendre	lentille bio	triticale bio	Maïs bio
parcelle AB	Fourneau (bio)	3,29	2		Luzerne	lin protéa	Blé tendre	lentille bio	triticale bio	luzerne
	<b>TOTAL</b>	<b>4,29</b>								
	<b>TOTAL</b>	<b>112,80</b>	ha							
	Prairies naturelles perma	40,22	ha							
	Total (sans vignoble)	<b>153,0</b>	<b>2</b>							

## 2. LE POINT SUR L'IRRIGATION

Une campagne très difficile compte tenu de la sécheresse avec des restrictions temporaires, dans un premier temps puis un « arrêt complet » au 5 Aout 2022.

Notre référence pour cette campagne 2022 est de : 43 043 m3 (54 259 m3 en 2021) ; (55 936 m3 en 2020).

Nous avons débuté le premier « tour » d'eau le 15 juin (19 juillet en 2021) et arrêté le 5 Aout 2022(1 er septembre en 2021).

Les parcelles de maïs ont reçu 7 passages de 30 mm (entre le 15/06 et le 5/08), la parcelle de tournesol 3 passages et 2 passages pour une parcelle de sorgho.

Un Outil d'Aide à la Décision (OAD) pour la conduite de l'irrigation sur notre exploitation.

⇒ Sonde « Aqualis » qui mesure en « instantané » la réserve en eau du sol entre le niveau 0 cm et moins 70 cm installée sur une parcelle « représentative » de notre exploitation avec possibilité de consulter à tout moment sur « internet ».

Cette sonde est géolocalisée, elle est installée par le service technique de la coopérative qui établit (hebdomadairement) « un bulletin de conseil en irrigation »

⇒ Un second bulletin hebdomadaire est édité par la chambre d'agriculture avec des informations sur :

- Les précipitations et les ETP de la semaine précédente (par zone ou bassin).
- Les prévisions météo de la semaine à venir.
- L'état des ressources par « bassin ».
- Les restrictions d'irrigation (qui reprennent les « arrêtés préfectoraux »).

⇒ L'information en temps réel (pour avoir une plus grande réactivité) est aussi assurée par SMS.

### **3. LA PRODUCTION LAITIÈRE**

#### ***3.1. L'alimentation***

L'alimentation des vaches laitières est basée sur la constitution de stocks pour l'ensemble de l'année.

Pour les études technico économiques et les statistiques agricoles notre système « OTEX » à la dénomination de « MAXI STOCKS ».

Pour notre exploitation, les stocks sont constitués de la façon suivante (par ordre d'importance) :

⇒ Foin de prairies naturelles (autonomie).

⇒ Ensilage de maïs (autonomie).

⇒ Ensilage de sorgho (autonomie).

⇒ Foin de luzerne (il nous reste un peu de stock de foin acheté suite à l'incendie). La surface de luzerne progresse dans le but d'aller vers l'autonomie protéique.

Une partie de la production est récoltée en ensilage (enrubannage) afin de favoriser la teneur en protéine.

⇒ Ensilage de « méteil » (mélange de féverole, vesce, pois, avoine pour notre exploitation mais ce terme rassemble une multitude possibilités) ayant le même objectif que la luzerne ☞ autonomie protéique.

L'alimentation des génisses se décompose en deux grandes périodes :

⇒ Du mois de Mai au mois de Novembre (environ 6 mois) nous privilégions le pâturage mais nous devons souvent palier aux périodes de déficit en herbe par l'apport de foin et une complémentation en aliment concentré.

⇒ Du mois de Novembre à la fin du mois d'Avril, les jeunes animaux sont en stabulations (litière accumulée) et sont nourri avec du foin de prairie (de notre exploitation) et une complémentation en aliment concentré élaboré par notre coopérative à base de nos céréales (maïs et orge) plus d'autres sources (tourteaux colza, luzerne déshydratée, drêche de céréales ...).

#### ***3.2. La production de lait***

Le bilan annuel de la production laitière (contrôle laitier) analyse la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Attention ! Les critères ci-dessous sont calculés à partir des performances réalisées lors des contrôles périodiques (10 fois par an répartis sur 12 mois).

Ils ne correspondent donc pas à la réalité de nos livraisons et donc à notre chiffre d'affaires.

L'objectif est de se comparer (avec une même méthode de calcul) entre éleveurs et de définir les points forts et les points faibles de notre élevage.

<b>Résultats</b>	<b>Notre élevage</b>	<b>Exercice antérieur</b>	<b>Éleveurs du groupe</b>
<b>Effectif élevages</b>	1	1	956
<b>Vaches présentes</b>	74	74	87

<b>Lait total (lait standard à 7/1000) (litres par an)</b>	797 925	752 091	886 498
<b>Rang de lactation</b>	2,7	2,7	2,3
<b>Lait par vache présente (kg/vaches)</b>	11 142	10 757	10 819
<b>Taux Butyreux (g/kg)</b>	39.4	41,3	41,4
<b>Taux Protéique (g/kg)</b>	32.7	33.0	33
<b>Cellules (milliers/ml)</b>	196	339	167
<b>Quantité Matière Utile (kg/vl/an)</b>	780	753	757
<b>Age au vêlage des génisses (mois)</b>	26	25	27
<b>Démarrage par jour kg de lait</b>	40.2	39.2	38.3
<b>% de réforme</b>	31	31	35

### **Conclusions :**

L'effectif moyen sur l'année est stable. La production totale « théorique » progresse de 45 834 litres de lait.

La production annuelle de lait par vache progresse de 385 litres avec une baisse du taux butyreux (1.9 g/kg) et une baisse du taux protéique (0,3g/kg). Ces trois critères influencent à la quantité de Matière Utile (MU) produite par vache de 20 kg.

Le prix du lait à évolué sur cette période (01/04/2021 ↗ 31/03/2022) de + 10.5 %.

Le taux de cellules somatiques sur la période considérée 196 000 cellules et donc inférieur à la limite (250 milliers/ml de lait). Nous avons très peu de pénalités sur cet exercice.

- **Le plan « cellules » que nous avons mis en place avec la collaboration avec notre laiterie coopérative, l'assistance technique de notre robot et le vétérinaire du contrôle laitier nous a permis de résoudre ce problème.**

L'âge des génisses au premier vêlage reste stable, ce critère est à l'optimum.

Le taux de réforme est stable et le rang moyen de lactation montre une bonne pérennité des animaux.

### **Le prix du litre de lait**

**Comparaison des quantités livrées et du prix sur les 9 premiers mois des années, 2017, 2018, 2019 et 2020.**

**(Voir tableau page suivante)**

**Livraisons à la coopérative**

	2019			2020			2021			2022		
	Quantité	Prix référénc e	Versement théorique	Quantité	Prix référen ce	Verseme nt théorique	Quantité	Prix référence	Versement théorique	Quantité	Prix référence	Versement théorique
Janvier	66 257	325	21533	68 443	336	22 997	71 241	330	23 509	68 742	396.380	27 247.95
Février	48 996	320	15 678	51 988	336	17 468	68 718	327	22 471	62 738	392.465	24 622.47
Mars	52 588	320	16 828	62 808	336	21 104	66 696	327	21 810	78 430	394.660	30 953.18
Avril	49 779	340	16 925	58 806	336	19 759	65 654	332	21 797	69 980	430.420	30 120.79
Mai	49 576	340	16 855	54 209	336	18 214	65 875	340	22 397	69 353	415.000	28 781.49
Juin	47 047	350	16 466	53 424	336	17 950	62 054	348	21 595	65 800	425.000	27 307.00
Juillet	40 471	350	14 165	54 254	336	18 230	60 711	356	21 613	57 255	445.000	25 478 .47
Août	50 144	360	18 051	55 180	336	18 540	50 320	356	17 914	58 442	445.000	26 006.69
Sept	59 465	360	21 407	59 424	323	19 194	55 100	356	19 615	55 596	445.000	24 740.22
<b>TOTAL</b>	<b>464 323L</b>	<b>340,56 €</b>	<b>157 908 €</b>	<b>518 615L</b>	<b>334,56</b>	<b>173 456</b>	<b>566 369 L</b>	<b>341.33</b>	<b>192 721</b>	<b>586 336 L</b>	<b>420.99</b>	<b>245 258.26</b>
		<b>réel</b>	<b>171 424 €</b>		<b>réel</b>	<b>185 031€</b>		<b>réel</b>	<b>204 009 €</b>		<b>réel</b>	<b>251 996 €</b>

### 3.3. Bilan sur les livraisons et chiffre d'affaires (réel) sur les neuf premiers mois.

- **Laiterie coop** : 586 336 litres pour 251 996 € (566 369 litres pour 192 721 € en 2021)
  - ⇒ Une progression de 3.5 % en quantité de lait livré.
  - ⇒ Une moyenne de 429.78 € pour 1000 litres (360.20 €/1000 litres en 2021) + 19.3 %
  - ⇒ Une progression de 48 000 € (+ 30.75 %) en chiffre d'affaires.

**Conclusion** : Plus de lait vendu, moins de pénalités, prix de référence plus élevé.

**Prévisions sur les trois derniers mois de l'année** : La production totale de l'année 2022 va tendre vers 760 000 litres pour une recette évaluée à 320 000 €.

**Les facteurs qui orientent les recettes à la hausse sont :**

- L'augmentation de la production que l'on peut qualifier « d'involontaire » (pour qu'une vache produise du lait il faut qu'elle ait un veau or l'écart entre deux vêlages est de 420 jours en moyenne soit un peu plus d'un an).

Il est important de rappeler que l'effectif moyen sur l'année ne progresse pas.

- La qualité du lait influence fortement le prix final par le système « bonus, malus » (très peu de pénalités en 2021).

- Prix de base du lait est supérieur en 2022 par rapport à 2021.

### 3.4. Les prairies

#### 3.41 Les prairies naturelles

❖ A base de graminées :

Situées essentiellement le long du fleuve « Charente » à une distance de 2 km de nos bâtiments d'élevage, ce qui condamne le pâturage (sur ces surfaces) pour les animaux en production.

La productivité de ces prairies est très faible car malgré la situation à proximité du fleuve et dans une zone « alluvionnaire », les sols sont très séchants.

La récolte et la conservation sont basées sur le foin qui est distribué à l'ensemble du troupeau pendant la période hivernale.

Bilan de la récolte 2021 :

- Surface totale : 37,5 ha
- Rendement (brut) : 4,5 tonnes par ha
- Quantité totale récoltée : 168,75 tonnes environ.

**Compte tenu de la très forte production de foin en 2021 et donc d'un important stock de report sur 2022, de la stabilité des effectifs et surtout de l'augmentation du prix des engrais ; nous avons fait l'impasse cette année sur la fertilisation sur les prairies.**

#### 3.42 Les prairies temporaires

❖ A base de légumineuse (luzerne)

Ce fourrage riche en « matière azotée » a été récolté en ensilage (enrubannage) pour la première fois. Ce fourrage est destiné aux animaux en production afin de limiter notre « dépendance » et donc nos achats de protéines.

Cette année la surface est de 5,12 ha réparti sur 3 parcelles.

### 3.5. Les récoltes de fourrage en ensilage

Le maïs ensilage.

Très belle récolte grâce à l'irrigation.

La récolte s'est déroulée le 18 Août sur une surface de 20 ha avec un rendement « estimé » à plus de 18 tonnes par ha de matière sèche.

- **Des valeurs alimentaires exceptionnelles (1 UFL /kg de ms et 40 g d'amidon)**

Le sorgho fourrage.

Nous avons implanté cette culture sur 4 parcelles pour une surface totale de 11,50 ha.

La maîtrise des mauvaises herbes est toujours aussi difficile et nous avons dû avoir recours au binage sur toutes les parcelles pour combler la faible efficacité des herbicides.

La quantité de fourrage récolté est estimée à 7 tonnes de matière sèche par ha, ce qui est plutôt faible.

- **Malgré son aptitude à résister à la sécheresse, les rendements sont faibles suites au déficit hydrique.**
- **Pour la troisième année consécutive, nous avons semé un méteil maïs sur une surface beaucoup plus importante (15 ha).  
Le but est de produire les protéines nécessaires au troupeau sur notre exploitation et donc limiter notre « dépendance » aux achats.**

### 3.6. La ration du moment pour les vaches laitières.

Fourrages	Kg « brut » distribués »/animal/jour	%de matière sèche	Kg de matière sèche
Ensilage de maïs	30 kg	38.33 %	11.25 kg
Ensilage de méteil	20 kg	30.38 %	6.08 kg
Ensilage de luzerne(enrubanage)	2.5 kg	48.64 %	1.22 kg
Foin de prairie	0.2 kg	89.01 %	0.18 kg
<b>Quantité totale/vache/jour</b>			<b>19.1 kg</b>
<b>Lait permis par ration</b>			<b>22 kg/jour/vache</b>

### 3.7. La paille

Nous récoltons la paille issue de nos céréales (blé et orge) soit 55 ha qui produisent une moyenne de 3 tonnes de paille par ha soit 150 tonnes.

Il nous faut trouver une autre source d'approvisionnement car nos besoins sont estimés à 220 tonnes par an.

Depuis plusieurs années, nous pratiquons un échange « paille/fumier » avec certains de nos voisins de proximité.

La base de l'échange se fait sur le principe de : 1 tonne de paille = 2 tonnes de fumier.

Ainsi, la surface totale de paille récoltée est souvent proche de 100 ha par an.

Le fumier est chargé, transporté et épandu par les agriculteurs fournisseurs de paille.

Nous assurons le « pressage » et le transport de la paille.

## 4. LE VIGNOBLE

### *4.1. Bilan de la campagne 2021-2022 (rédigé à partir du bulletin de la station viticole du BNIC).*

Les températures de l'hiver 2021-2022 sont proches des normales, mais les pluies sont globalement déficitaires. Le débourrement est un peu tardif, ce qui permet à l'essentiel du vignoble en Ugni blanc d'échapper aux gelées du début du mois d'avril. Les cépages précoces sont en revanche touchés.

Les températures sont négatives les 2, 3 et surtout le 4 avril où elles peuvent descendre en dessous de -5°C. Compte-tenu de ces températures très basses, on soupçonne que des yeux aient pu geler dans la bourre. Et comme toujours les jeunes plantations et entreplants sont parfois durement touchés.

Le printemps est plutôt sec, surtout en mai où les températures dépassent largement la normale. La recharge en eau des sols n'est pas assurée partout. Ces conditions favorisent le développement rapide de la vigne, un bon état du feuillage, et peu de contaminations par les maladies fongiques. La sortie de grappes est meilleure que celle de l'an passé, alors fortement impactée par le gel. Le nombre d'inflorescences compté sur le réseau de parcelles dépasse légèrement la moyenne décennale (marquée par plusieurs années de gel).

A signaler une grêle localisée sur le nord du vignoble début juin, aux dégâts limités. La floraison, précoce, bénéficie d'une période de beau temps et se termine rapidement. Cependant on observe de temps en temps des phénomènes de coulure, qui pourraient être liés aux fortes chaleurs de la mi-juin où les températures maximales atteignent 40 °C.

A la fin juin de forts orages s'abattent sur le vignoble. Les 20 et 21 juin des orages de grêle dévastateurs balayent le vignoble du sud-ouest vers le nord-est, provoquant des dégâts considérables sur des milliers d'hectares de vigne.

Les zones les plus touchées voient toute la végétation et toute la récolte détruite. Globalement les dégâts sont estimés à 15% de perte de potentiel de récolte. Sur le réseau maturation, 86% des parcelles ne présentent pas ou peu de dégâts, 9% des dégâts faibles, et 5% des dégâts sévères à très sévères. Ces orages s'accompagnent de fortes pluies dont le cumul dépasse 100 mm et même 200 mm sur les sites les plus arrosés. Mais à partir de la fin juin il ne pleut quasiment plus, et les températures s'élèvent jusqu'à plus de 35°C à la mi-juillet, et même 40°C le 18 juillet. Certaines journées l'ETP atteint 9mm, soit par hectare 900 hL d'eau évaporés chaque jour à travers les feuilles. Le bilan hydrique plonge rapidement et début août il est aussi bas que les années les plus sèches de la décennie (2016, 2018, 2020). On observe alors des signes de ralentissement du développement de la vigne (véraison pas aussi précoce qu'attendue compte-tenu des sommes de température, petite taille des baies, ...), mais la véraison commence tout-à-fait normalement début août, avec presque 15j d'avance sur la moyenne.

ETAT DU VIGNOBLE C'est bien sûr la sensibilité à la sécheresse qui détermine l'état des parcelles. Les jeunes parcelles, les parcelles ayant subi la concurrence de l'herbe sous le rang (dont la pousse n'est pas toujours bien maîtrisée par le travail du sol), et certaines situations particulières sur des sols très séchants, montrent des symptômes nets : feuillage en berne, début de jaunissement des feuilles de la base, petites baies.

Les entreplants souffrent et beaucoup d'entre eux pourraient ne pas survivre. Sur les parcelles très vigoureuses les feuilles sèches s'accumulent au cœur de la végétation. Mais la vigne est résistante à la sécheresse, et les sols charentais sont pour la plupart aptes à conserver un niveau de fraîcheur dans le sous-sol qui permet aux vignes établies d'y trouver de l'eau.

Une bonne proportion du vignoble est encore en bon état, avec un feuillage bien vert et de belles grappes. De ce fait la taille des baies varie beaucoup entre parcelles et même entre ceps. Les fortes chaleurs estivales provoquent des dégâts d'échaudage qui touchent la plupart des parcelles, mais à des niveaux souvent faibles (1 à 2% des baies, dépassant rarement 5%). A noter que beaucoup de viticulteurs ont prudemment différé les derniers rognages pour assurer un peu d'ombre au maximum de grappes. Sur le plan sanitaire les attaques de maladies annuelles sont très limitées.

A la faveur des orages de fin juin le mildiou a pu contaminer les jeunes feuilles, voire des grappes dans certains cas exceptionnels, mais la sécheresse qui suit limite la pousse et stoppe le mildiou. L'oïdium est quasiment absent du vignoble traité.

Peu de ravageurs sont détectés : à la véraison les perforations de chenilles de vers de la grappe sont très rares, ainsi que les grillures de feuillage par des cicadelles. En conclusion le feuillage est en bon état sauf sécheresse marquée, carence en azote (liée à la présence d'herbe), ou carence potassique (typique des années sèches). L'aoûtement des bois est bien commencé.

Les notations sur les parcelles du réseau montrent des taux d'expression des maladies du bois inférieurs aux années passées. C'est logique pour l'eutypiose (printemps sec), en revanche compte-tenu des fortes pluies de fin juin suivies de fortes chaleurs on s'attendait à une forte sortie de symptômes d'esca.

Fin juillet apparaissaient les premières baies verrées sur Ugni blanc, et au 8 août environ la moitié des parcelles a déjà passé la mi- véraison. Les grappes des parcelles grêlées vèrent aussi. C'est l'année la plus précoce de la décennie, avec presque 15j d'avance sur la moyenne de 10 ans. Cette année rappelle 2020 à plusieurs titres : précocité, sécheresse, potentiel de rendement.

Le TAV progresse fortement en une semaine. Les parcelles les plus mûres sont à presque 5% vol., la parcelle la plus sévèrement grêlée a déjà passé 5% vol. L'acidité totale chute rapidement et le pH augmente très vite. A noter une teneur moyenne en acide tartrique plutôt élevée. La teneur moyenne en azote assimilable, normale à la véraison, risque de tomber rapidement compte tenu de la sécheresse et surtout de la chaleur. Comme toujours la dispersion entre parcelles est élevée.

#### **4.2. Bilan de la protection phytosanitaire du vignoble**

##### ***Maîtrise de l'enherbement.***

***Pour la première année nous avons contractualisé une Mesure AgriEnvironnementale (MAE) sur le thème de « l'arrêt total de l'usage des herbicides de synthèse ».***

*Afin de tester notre capacité à « conduire » un vignoble avec seulement le désherbage mécanique, nous nous sommes engagés sur une surface de 2 ha (mais en réalité nous l'avons réalisé sur 6 ha car les conditions climatiques le permettaient).*

Comme les années précédentes nous avons maîtrisé l'enherbement du vignoble uniquement sous le rang alors que les allées sont entretenues soit par le travail du sol ou soit par broyage de l'herbe. La partie (cavaillon) qui subit ces désherbages correspond 30 % de la surface totale.

Les fongicides : Etonnamment ce fût une année compliquée pour la maîtrise du mildiou.

Dans notre cas, nous avons réalisé 8 traitements anti mildiou dont 2 à base de cuivre et 5 traitements anti oïdium.

Le raisonnement des doses est basé sur l'observation, le procédé « optidose » et les conseils d'une technicienne de la chambre d'agriculture avec un souci de diminuer les quantités de pesticide.

Les insecticides : du fait de l'intégration de la commune de Saintes dans le Plan de Lutte Obligatoire contre la flavescence dorée, nous avons été obligés de réaliser 2 traitements insecticides.

Toujours en collaboration avec la chambre d'agriculture, dans le cadre du groupe ECOPHYTO, un bilan collectif et individuel nous sera remis au cours de l'hiver prochain. L'Indice de Fréquence de Traitement (IFT), le coût de production et la productivité du vignoble sont les principaux critères de comparaison.

**L'objectif principal est de baisser les quantités de pesticides (de synthèse) utilisées lors des traitements phytosanitaires.**

**D'ores et déjà nous pouvons qualifier cette campagne comme une année assez difficiles pour le contrôle du Mildiou).**

**Les premières conclusions montrent une utilisation de produits de protection (synthèse et biocontrôle) avec un Indice de Fréquence de Traitement (I F T) de 9 et donc inférieur à la moyenne régionale (16).**

### 4.3. Bilan des vendanges

#### 4.31 Cépage rouge (Merlot) à destination du Pineau des Charentes.

**Organisation de la campagne (récolte 2022) :**

- Rendement annuel : 80 hl/ha en volume.
- Pas de réserve de production pour 2022.

- Surface à prendre en compte : 3<sup>ème</sup> feuille et plus (dont plantation anticipée).

**Bilan pour notre vignoble :**

*La récolte s'est déroulée le 14 septembre 2022(29 septembre en 2021), la plus précoce de toutes les récoltes, très tôt le matin afin de limiter l'élévation de la température de la vendange et préserver la qualité.*

*Le volume net final est de 61hl/ ha sur 1.72 h (105hl/ha en 2021) et le pourcentage d'alcool probable est de 13.5°.*

*Le rendement est très en dessous de la « Quantité Normalement Vinifiée ».*

*Le gel de printemps et surtout le déficit entraînent un petit volume produit mais la qualité est bonne.*

#### 4.32 Cépage blanc « Chardonnay » en vin sans Identification Géographique.

Nous avons réalisé la quatrième récolte sur cette plantation de 2017.

La récolte est orientée obligatoirement (contrat) sur l'élaboration de vin effervescent.

Les résultats :

Il n'y a pas de limite de production pour ce produit.

- rendement « volume » : 72 hl/ha à 11.8° TAV (118 hl/ha à 9.2 ° en 2021).

La production est très inférieure à celle de 2021, ce cépage « précoce » est encore plus sensible au gel de printemps.

#### 4.33 Cépage blanc « Cognac ».

**Organisation de la campagne (récolte 2022) :**

- Rendement annuel : 147.30 hl/ha volume au TAV de référence en Alcool pur de 10% soit 14.73 hl AP/ha.

- Réserve climatique possible : 10 hl/ha en Alcool pur en cumulé dans la limite d'un rendement butoir de 16 hl AP/ha (tenir compte du stock déjà constitué). La réserve doit être constituée entre le rendement annuel et le rendement butoir.

- Excédent au-delà du rendement annuel : livraison et destruction par envoi aux usages industriels.

- Surface à prendre en compte : 3<sup>ème</sup> feuille et plus (dont plantations anticipées).

- Affectation réalisée en juin 2021 pour la récolte 2022.

La superficie totale en Ugni blanc est de 11 ha 10ares.

**La surface en non production est de 1.26 ha.**

La quantité maximale « possible » d'alcool pur à produire par ha (avant la réserve climatique) est de 14.84 hectolitres d'alcool pur par hectare.

Donc  $11.10 \times 14.73$  hectolitres d'AP = 163.5 hl d'AP.

**Notre production est « évaluée » à 1221 hl en volume total à 10° de TAV, soit « environ » 122 hl d'AP pour l'ensemble de la surface, soit 11 hl d'alcool pur par ha.**

**Le volume total d'Alcool pur produit sur notre vignoble est donc inférieur au « rendement agronomique » de notre AOC.**

## **5. LES EXPERIMENTATIONS**

### **❖ Les expérimentations menées par la Chambre d'Agriculture**

#### **Expérimentation n° 1 : Maladies de la vigne depuis la plantation à la production**

##### Objectifs :

Etudier et quantifier les facteurs intervenant dans le développement des maladies de dépérissement de la vigne à partir de la plantation.

Rechercher des moyens de lutte préventive et curative au moment de l'élaboration des plants de vigne durant les cinq premières années de la plantation.

##### *L'étude comporte 3 parties :*

Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors de l'élaboration des plants (pépiniéristes).

Les facteurs susceptibles d'intervenir sur le développement des maladies de dépérissement lors des cinq premières années après la plantation.

La sensibilité aux maladies du dépérissement des principaux porte-greffes.

#### **Expérimentation n° 2 : ECOVITI Charentes Cognac : conception et évaluation de systèmes de production viticoles à faible utilisation d'intrants dans le contexte agro-climatique et économique du vignoble cognaçais.**

##### Objectifs :

L'objectif général de ce projet est la conception et le développement de systèmes de culture viticoles à bas niveau d'intrants tout en assurant la qualité des raisins, des vins et des eaux de vie qui en seront issus.

##### Les enjeux :

Le contexte sociétal, politique et de plus en plus réglementaire est connu. La filière viticole doit faire évoluer ses méthodes de protection sanitaire des vignobles, ainsi que ses techniques d'entretien des sols dans un sens d'économie drastique des intrants phytosanitaires mis en œuvre.

Le projet a pour objet de mettre en place, en région délimitée Cognac, la démarche de partenariat scientifique et technique permettant d'accompagner cette « rupture » dans les systèmes viticoles.

Les partenaires proposent une approche agronomique systémique, basée sur la conception de systèmes de culture par expertise et expérimentation.

Cette méthode, dite de prototypage, a été mise au point sur d'autres modèles de plantes cultivées.

Dans son application charentaise, le travail proposé s'appuiera sur un groupe d'experts couvrant les disciplines et métiers de la filière.

##### Les partenaires :

- Institut Française de la Vigne
- Institut Nationale de Recherche Agronomique
- La Chambre d'Agriculture

##### Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

- La densité de plantation
- Le choix du porte-greffe
- Le choix d'une taille innovante

Soit au total 8 modalités

#### Le calendrier :

La plantation a été réalisée au cours du printemps 2013 ; le contrôle réalisé par AGRIMER au printemps évalue la reprise des plants à 100 %.

Les premiers résultats obtenus sur les deux premières vendanges seront diffusés prochainement.

#### **Expérimentation n° 3 : Les couverts végétaux au service de la viticulture.**

##### La démarche :

Le réseau DEPHY en Charente Maritime est constitué de 11 exploitations, dont l'exploitation de La Pichonnerie, centre constitutif de l'EPLFPA de Saintonge.

Hormis la réduction des intrants, les échanges réguliers entre les membres du groupe ont permis de mettre en évidence un vrai besoin :

#### **Mieux comprendre le fonctionnement du sol, les interactions entre le sol et la plante.**

Les travaux du groupe s'orientent sur l'entretien du sol, en limitant les intrants, tout en maintenant une production optimale.

Nous avons réalisé des fosses pédologiques sur plusieurs parcelles du vignoble afin d'évaluer la variabilité et d'appréhender le « comportement » du sol et de la vigne.

Ce travail a fait l'objet d'un compte rendu mis à disposition des enseignants et formateurs.

L'inventaire des différentes espèces de vers de terre nous a permis de mesurer leurs actions sur les propriétés (physiques, chimiques et biologiques) des sols en fonction de l'enherbement ou pas.

##### Les leviers agronomiques de l'expérimentation :

La mise en place de couverts végétaux (engrais verts) et entretien mécanique du cavaillon est le thème principal qui préoccupe le groupe aujourd'hui.

Nous pensons que les engrais verts contribuent à :

- Structurer et stabiliser le sol.
- Favoriser la vie biologique
- Stocker la matière organique et le carbone dans le sol.
- Apporter les éléments nutritifs (azote, phosphore et potassium).
- Limiter le développement des adventices.

Les semis sont réalisés très tardivement (en raison de la sécheresse) après les vendanges pour l'autre partie.

La destruction : il est conseillé de le faire un à 2 mois avant la floraison de la vigne en fonction des espèces implantées.

L'estimation des restitutions est basée sur une méthode qui est utilisée depuis de nombreuses années.

MERCI : Méthode d'Estimation des Restitutions Potentielles de NPK par les Cultures Intermédiaires.

- Fichier EXCEL mis à disposition gratuitement
- Calcul à partir d'une mesure simple de la biomasse aérienne produite.

Les mélanges d'espèces sont très variés à la fois sur une même exploitation et sur l'ensemble des vignobles engagés.

Premières conclusions suite aux essais de 2017 :

- Dans de nombreux cas, les couverts végétaux implantés en 2017 ont satisfait les besoins estimés de la vigne en éléments minéraux principaux.
- L'association d'espèces ayant des systèmes racinaires différents (fasciculés et pivotants) ont tendance à décompacter le sol et le restructurer.
- L'activité biologique est plus importante qu'en sol nu.
- La quantité de matière organique produite peut être importante car certains engrais verts ont produit l'équivalent de 6 tonnes de matière sèche par ha.

Un engrais vert se prévoit, se choisit et se raisonne comme une culture.

- Choix de l'espèce.
- Choix de la date d'implantation.
- Choix de la technique de destruction.

Descriptif sommaire :

- Caractérisation de la parcelle et des sols.
- Re-conception des itinéraires techniques, présentation du guide de la flore, BOCQS, MERCI, point individuel des ITK.
- Récupération des données sur la récolte et pesées des bois de taille.
- Eco-conception des itinéraires techniques en combinant des pratiques agro écologiques.
- Mise en place des itinéraires sur chaque parcelle.

## **Les expérimentations en collaboration avec le Bureau National Interprofessionnel du Cognac.**

**Expérimentation :** ECOVITI Charentes Cognac :

« Croisements de cépages résistants au mildiou et à l'oïdium »

Objet :

Le projet national Ecoviti a pour but de proposer des prototypes de systèmes viticoles à faible niveau d'intrants. Pour cela, il s'appuie sur un groupe d'experts nationaux qui conçoit les prototypes et un réseau 11 décliné par bassin de production, dont le bassin Charentes-Cognac. Il s'agit, à l'aide de moyens innovants, de réduire les intrants phytosanitaires d'au moins 50 % et d'optimiser les systèmes de conduite de la vigne dans les Charentes. Pour la production du Cognac en répondant à des objectifs de production spécifiques de la filière eau de vie (qualité et quantité).

Dans ce cadre, l'essai envisagé traite de l'utilisation de variétés moins sensibles aux deux bio agresseurs majeurs du vignoble et les plus consommateurs d'intrants chimiques (mildiou et oïdium).

Le premier objectif est d'arriver à définir la protection phytosanitaire minimale avec ces géotypes en intégrant la nécessité de protéger leur résistance sur la durée, et de traiter les autres maladies éventuelles. Le second objectif est de préciser la qualité des produits obtenus avec ces nouvelles variétés au catalogue des cépages utilisables pour préserver la possibilité d'inscrire ces variétés au catalogue des cépages utilisables pour la production de vins.

L'évaluation portera sur des critères agronomiques, environnementaux, sociaux et économiques. Différents types d'indicateurs ainsi que leurs méthodologies de recueil sont en cours de définition en lien avec la cellule nationale ECOVITI.

La durée de cet essai est de 10 ans.

La parcelle :

L'implantation a été réalisée sur une parcelle de notre Domaine pour une surface de 28 ares. La récolte ne pourra pas être transformée car les cépages ne sont pas inscrits aux catalogues européen et français, ce qui condamne l'utilisation des jus pour l'élaboration d'un produit en AOC. Il s'agit donc d'une plantation « en droit de plantation expérimentale ».

Les modalités :

Le nombre de nouveaux cépages à tester est de 5 cépages plus l'Ugni blanc en référence.

Dispositif expérimental :

Chaque cépage est représenté par un minimum de 3 placettes de 30 pieds chacune. Il faut donc compter environ 100 pieds par cépage, soit 600 pieds en tout.

Actions prévues :

- Caractérisation du sol de la parcelle (résistivité, fosses pédologiques)
- Plantation des cépages
- Définition et mise en œuvre de stratégies de traitement
- Mesures des indicateurs retenus (agronomiques, environnementaux, sociaux et économiques)

## 6. L'UTILISATION PÉDAGOGIQUE DE L'EXPLOITATION

L'utilisation pédagogique de l'exploitation continue de progresser.

Quelques exemples :

**Pour la formation initiale** à travers les programmes (1er STAV) dans le cadre des modules M6 (territoires et citoyenneté) et M9 (technologie des productions).

- Comment la génétique est utilisée en agriculture (reproduction et sélection des bovins laitiers).

**Pour la formation continue :**

- dans le cadre de la formation au CIPP, notre exploitation sert de support sur le thème de la réduction de l'utilisation des pesticides ;
- les formateurs utilisent le vignoble et le matériel pour les stages de taille et de conduite ;
- la formation CAPA « métiers de l'agriculture » réalise des « travaux pratiques » sur notre vignoble.

## 7. Schéma directeur des exploitations .

### 7.1 Axes stratégiques retenus pour l'exploitation de La Pichonnerie

⇒ Maintien de l'équilibre financier de l'exploitation.

- Optimisation des recettes (recherche de débouchés nouveaux, nouvelles productions...)
- Capter au maximum la valeur ajoutée.
- Maîtrise des charges (analyse systématique de toutes les charges et comparaison ☞ adhésion à un centre de gestion).

⇒ Prise en compte des exigences environnementales et sociétales.

- Changer progressivement certaines pratiques agricoles (pesticides, fertilisants...).
- Arrêter l'utilisation des OGM dans l'alimentation des bovins...
- Protéger de la ressource en eau.
- Développer l'indépendance alimentaire (protéique) du troupeau ☞ bilan carbone (changement climatique).

⇒ Transformation et commercialisation.

- Créer des liens techniques, économiques et surtout pédagogiques entre les trois exploitations mais aussi entre tous les centres de notre EPL (formations « commerce »).
- Favoriser une vision de la filière et non plus se focaliser sur un produit de base.
- Maintenir d'une activité agricole locale.

⇒ Production d'énergie renouvelable.

- Produire de l'énergie renouvelable dans le but d'aboutir au minimum à l'autosuffisance.
- Limiter l'impact « carbone ».
- Diversifier les « pôles » de compétences au sein de notre établissement.

### 7.2 Les projets en relation avec ces axes stratégiques.

⇒ En relation avec l'atelier de « bovins laitiers »

↳ Transformation d'une partie de notre production en produits laitiers (en collaboration avec l'ENILIA).

↳ Commercialisation de ces produits (en directe ; indirecte ; collective ; individuelle...).

↳ Automatisation de l'alimentation (projet déjà acté par un AMI en 2021).

↳ Modification de l'assolement ☞ production de protéines locales.

↳ Désintensification de la production laitière tout en maintenant la rentabilité de

l'atelier

⇒ En relation avec le vignoble.

↳ Préservation de la ressource en eau et de la santé humaine par :

☞ Arrêt complet de l'utilisation des herbicides (glyphosate).

☞ Arrêt complet des produits CMR pour les fongicides et insecticides.

☞ Diminution des utilisations de produits phytosanitaires de synthèse.

☞ Enherbement du vignoble (limiter la pollution des nappes phréatiques).

⇒ En relation avec les cultures de pleins champs.

- ☞ Choisir des Cultures Piège A Nitrates (cipan) riches en protéines.
- ☞ Arrêter totalement l'emploi du glyphosate prévu en 2024.
- ☞ Développer le binage sur les cultures de printemps et le désherbage mécanique (herse étrille) sur les cultures d'hiver.
- ☞ Diminuer les doses de produits phytosanitaires grâce à la « modulation » des volumes appliqués.

↳ En relation avec la production d'énergie renouvelable.

- ☞ Produire de l'énergie dans un but d'autoconsommation.
- ☞ Choisir une installation simple et peu contraignante afin d'en assurer la réalisation.

### 7.3 Les investissements prévus (sur 7 à 8 ans) pour ces projets.

Projets	Objectifs visés	Descriptif des investissements	Montant ttc	Liaisons avec les « priorités » NEOTERRA
Transformation du lait	Sécuriser les ventes, valoriser l'image, accompagner la mutation agricole Désintensifier la production	Véhicule frigo Citerne lait routière Petits matériels fromagerie Chambre froide Conditionneuse lait cru	150 000 €	6. Systèmes alimentaires durables
Boutique de commercialisation	Optimiser la valeur ajoutée Favoriser la traçabilité Développer l'entraide Mutualiser les coûts	Aménagement d'une partie du lycée en boutique de commerce pour les produits locaux des agriculteurs et des lycées.	376 000 €	8. Implications dans des collectifs d'agriculteurs. 6. Systèmes alimentaires durables
Aménagements pour accueillir l'automate alimentation « bovin »	Moderniser les conditions de travail Favoriser l'attrait des jeunes pour l'élevage.	Pose de portes « automatisées ». Protection des publics Amélioration des cours de ferme	25 000 €	5. Equipement des bâtiments d'élevage.
Désherbage mécanique du vignoble	Arrêter l'utilisation d'herbicide	Intercepts à axe rotatif Intercepts à doigts escamotables	36 000 €	1. Sortir des pesticides de synthèse
Désherbage « mécanique » des cultures	Diminuer l'utilisation des herbicides de synthèse Arrêter l'utilisation du glyphosate	Bineuse Herse « étrille »	25 000 € 27 000 €	1. Sortir des pesticides de synthèse
Modulation des doses	Diminuer les IFT dans le but d'obtenir l'HVE	Pulvérisateur avec équipement de modulation	35 000 €	1. Sortir des pesticides de synthèse
Production d'énergie renouvelable	Produire l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'exploitation	Installation de panneaux photovoltaïques	74 000 €	2. Atténuation du changement climatique



**Agrocampus**  
*de Saintonge*

**CFAA17 - CFPPA**

# CFPPA/CFAA17



# Table des matières

4 1.	Suivi des formations longues .....	3
1.1	Résultats aux examens .....	3
1.2	Effectifs en apprentissage .....	5
1.3	Effectifs en formation continue.....	8
2.	Organisation et vie du centre.....	8
2.1	Mouvement des personnels.....	8
2.2	Formation des personnels.....	9
3.	Bilan d'activités du service « Formation » .....	9
3.1	Pôle Paysage :.....	9
3.1.1	CAPa Jardinier-Paysagiste/BPA Travaux des Aménagements Paysagers.....	9
3.1.2	BP Aménagements Paysagers .....	11
3.1.3	Bac Pro Aménagements Paysagers .....	16
3.1.4	CS Constructions Paysagères .....	17
3.1.5	BTSA Aménagements Paysagers .....	21
3.1.6	Les Formations Courtes .....	23
3.2	Pôle Agriculture :.....	23
3.2.1	CAPa Métiers de l'Agriculture support « Viticulture ».....	23
3.2.1	CAPa MA Ruminants .....	23
3.2.2	Le BP AE (agroéquipement) .....	24
3.2.3	BP Responsable d'Entreprise Agricole .....	25
3.2.4	Les formations courtes.....	27
3.3	Pôle Horticulture .....	27
3.3.1	CAPA Métiers de l'Agriculture support « Horticulture ».....	27
3.3.2	BP Responsable d'Entreprise Agricole support « Horticulture » .....	27
3.3.3	BTSA Productions Horticoles.....	28
3.4	Pôle Commerce .....	30
3.4.1	BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » remplacé par le BTSA « Univers jardin et animaux de compagnie » en mixité avec la voie initiale à Desclaude .....	30
3.5	Pôle Eau.....	30
3.5.1	Titre Pro Technicien de traitement des eaux.....	30
3.6	Autres activités.....	31
3.6.1	Le CADI .....	31
3.6.2	Le CIPP et Certibiocide .....	35
4.	Bilan d'activités du Service Développement et relations clients .....	35
4.1	Bilan rentrée 2022 .....	35
4.2	Projets développement 22/23 .....	35
5.	Stratégie du centre et projets structurels .....	36
5.1	PROJET « LIFE » : Laboratoire Innovation Formation Emploi .....	36
5.2	Evolution de la carte des formations :.....	37
5.2.1	Ouverture d'un BTSA ACSE en apprentissage.....	37
5.2.2	Ouvertures de formation Pôle Eau .....	39

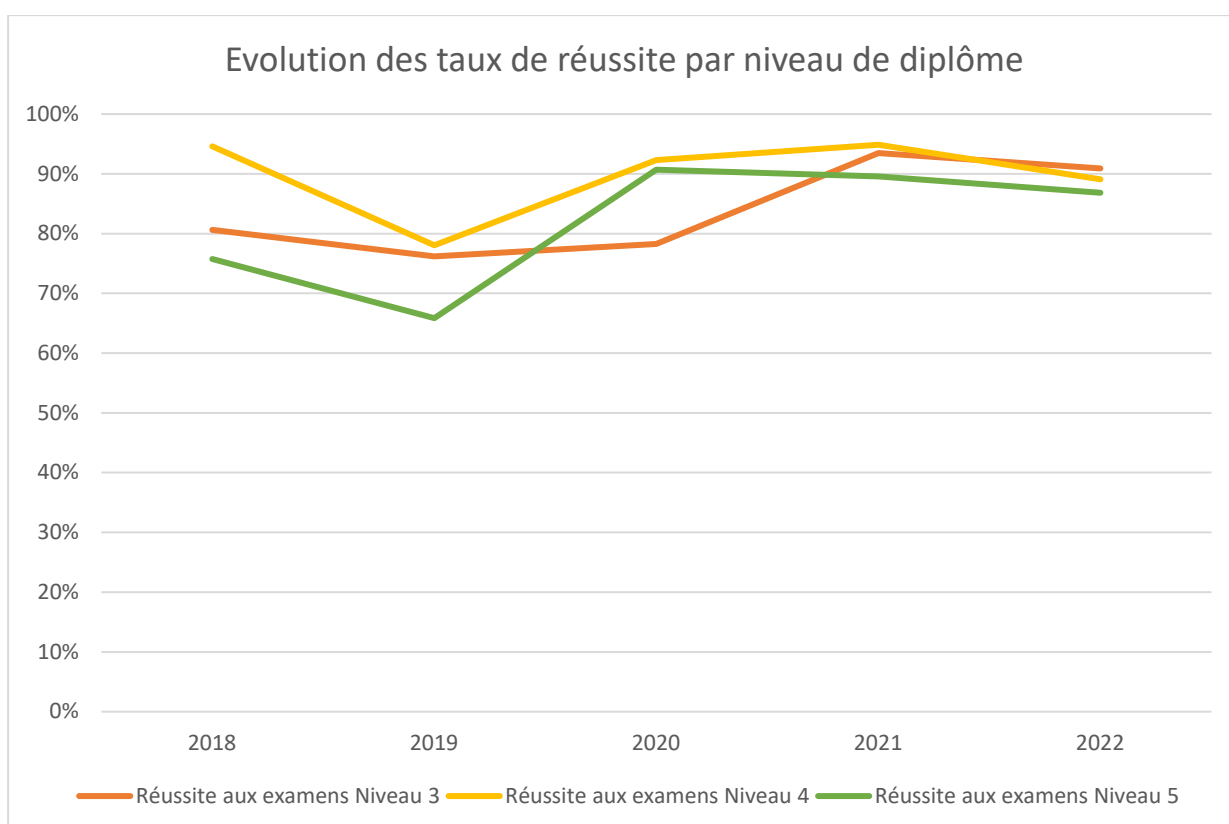
# 1. SUIVI DES FORMATIONS LONGUES

## 1.1 Résultats aux examens

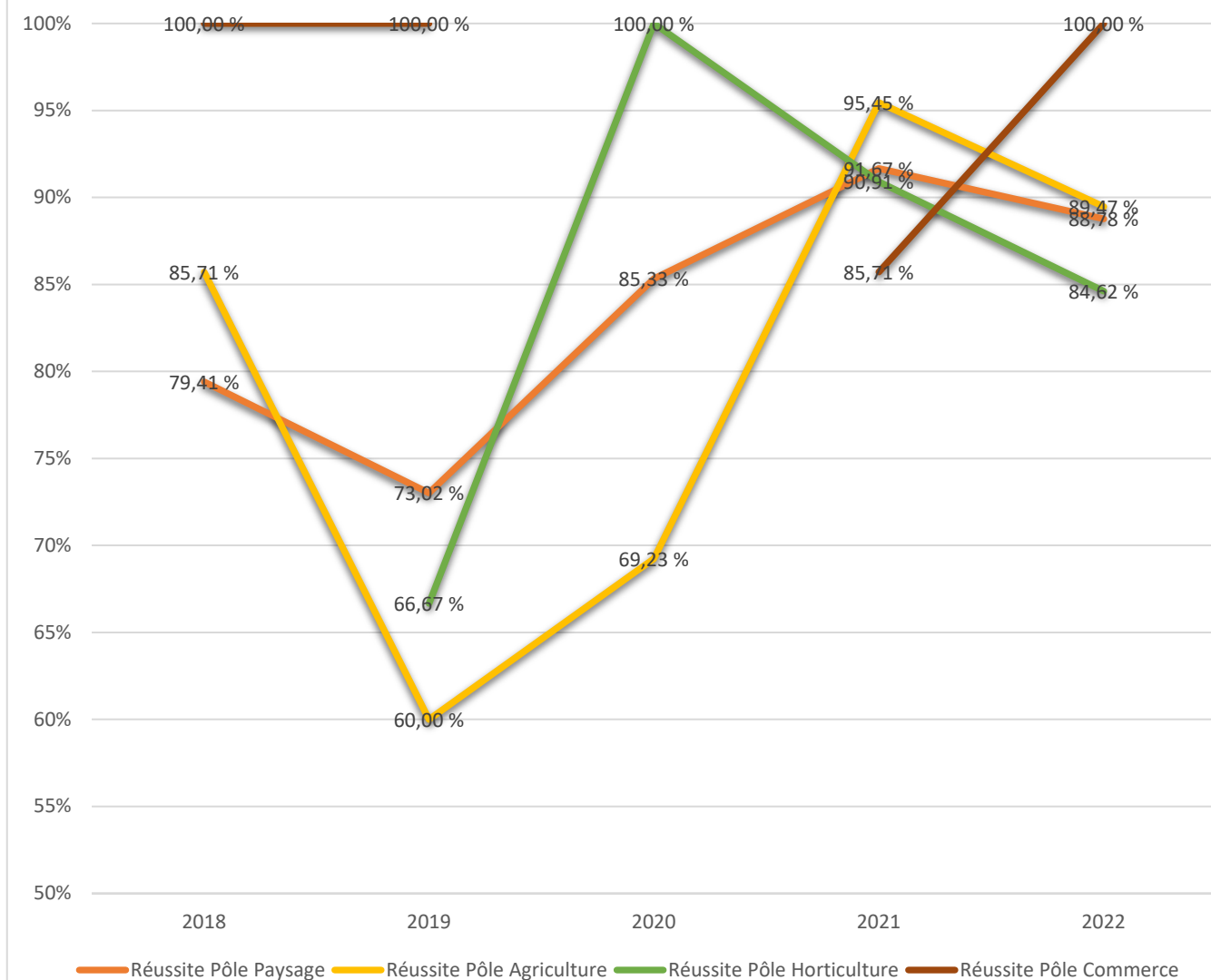
Les formations en apprentissage :

DIPLOMES	% 2021	2022		
		Présenté	Admis	%
CAPA UC Métiers de l'Agriculture	100%	14	12	85,7 %
CAPA UC Jardinier Paysagiste	91%	30	28	93,3 %
BP Aménagements Paysagers	100%	10	9	90 %
BP REA Viticulture œnologie	88%	5	5	88%
BAC PRO Aménagements Paysagers	100%	16	15	93,8 %
CS Arboriste Elagueur	89%	12	9	75 %
CS Constructions Paysagères	100%	12	11	91,7 %
BTSA Aménagements Paysagers	86%	18	15	83,3 %
BTSA TC JVO	86%	7	7	100 %
BTSA PH	91%	13	11	84,6 %
<b>GLOBAL</b>	<b>92%</b>	<b>137</b>	<b>120</b>	<b>89,1 %</b>

Le taux de réussite global est en baisse par rapport à 2020 à 87,6 % mais reste tout à fait satisfaisant. Il faut noter que 2 candidats en CAPA MA vont être représentés en jury de validation des résultats et devraient obtenir leur CAPA, ce qui amènerait le taux de réussite global à 89 % (86% en CAPA MA).



## Taux de réussite aux examens par pôle



### Les formations continues :

DIPLOMES	Taux 2021	2022		
		Présenté	Admis	%
CAPA MA Viti	100%	1	1	100%
CAPA JP	100%	2	2	100%
BP REA	100%	17	17	100%
BP AP	100%	5	5	100%
CS Arboriste Elagueur	83%	10	9	90%
<b>GLOBAL</b>	<b>91%</b>	<b>35</b>	<b>34</b>	<b>97%</b>

Le taux de réussite global est excellent également pour le CFPPA.

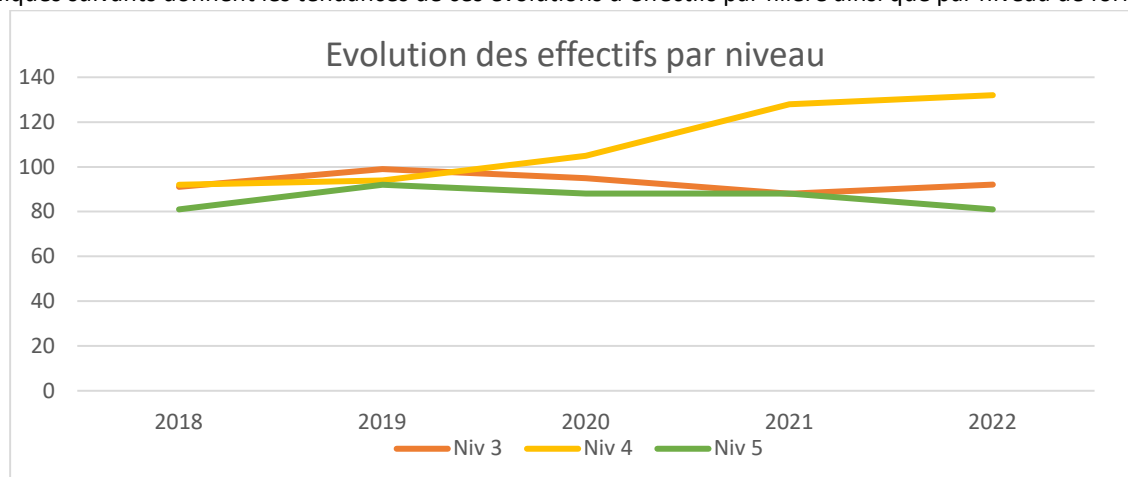
## 1.2 Effectifs en apprentissage

	2020	2021	2022	Var en %
<b>CAPA Métiers de l'Agriculture "Viticulture"</b>	28	29	31	+ 7 %
Flux 1 <sup>ère</sup> année	14	15	19	
<b>CAPA Jardinier Paysagiste</b>	67	59	56	- 5 %
Flux 1 <sup>ère</sup> année	34	28	31	
<b>CAPA Métiers de l'Agriculture "Ruminants"</b>				
Flux 1 <sup>ère</sup> année				
<b>BP REA Viticulture œnologie</b>	15	9	9	=
Flux 1 <sup>ère</sup> année	6	4	4	
<b>BAC PRO AP1</b>	10	12	11	- 14 %
<b>BAC PRO Aménagements Paysagers</b>	36	32	27	
Flux 1 <sup>ère</sup> année	4	7	4	
<b>BP AP</b>	19	43	41	- 5 %
Flux 1 <sup>ère</sup> année	16	28	13	
<b>BP AE</b>		4	8	+ 100 %
Flux 1 <sup>ère</sup> année		4	4	
<b>CS AE</b>	9	14	12	- 14 %
<b>CS CP</b>	3	11	14	+ 27 %
<b>TP TTE</b>		3	10	+ 233 %
<b>BTSA Aménagements Paysagers</b>	43	54	63	+ 17 %
Flux 1 <sup>ère</sup> année	22	34	30	
<b>BTSA TCJVO</b>	13	8	5	- 37 %
Flux 1 <sup>ère</sup> année	5	1	5	
<b>BTSA PH</b>	23	26	13	- 50 %
Flux 1 <sup>ère</sup> année	12	13	0	
<b>FLUX GLOBAL</b>	<b>288</b>	<b>304</b>	<b>305</b>	<b>+ 0,3 %</b>
<b>FLUX 1<sup>ère</sup> ANNEE</b>	143	174	162	

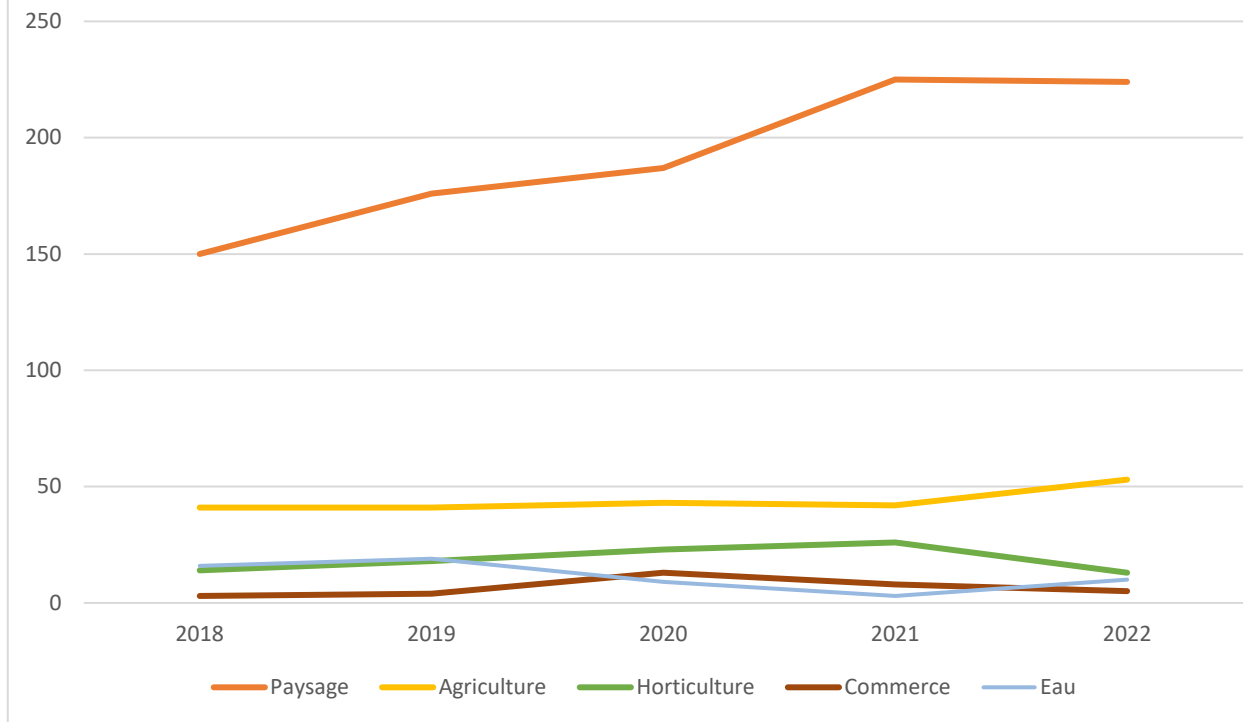
Les effectifs sont globalement stables. Le flux entrant est en baisse par rapport à la rentrée 2021 de 7 %.

A noter, qu'en BTS PH, il a été décidé de ne pas ouvrir de session de 1<sup>ère</sup> année du fait d'un très faible recrutement. En effet, seul 3 candidats avaient un contrat d'apprentissage. Ils ont été accompagnés pour trouver des solutions afin de réaliser leur projet de formation.

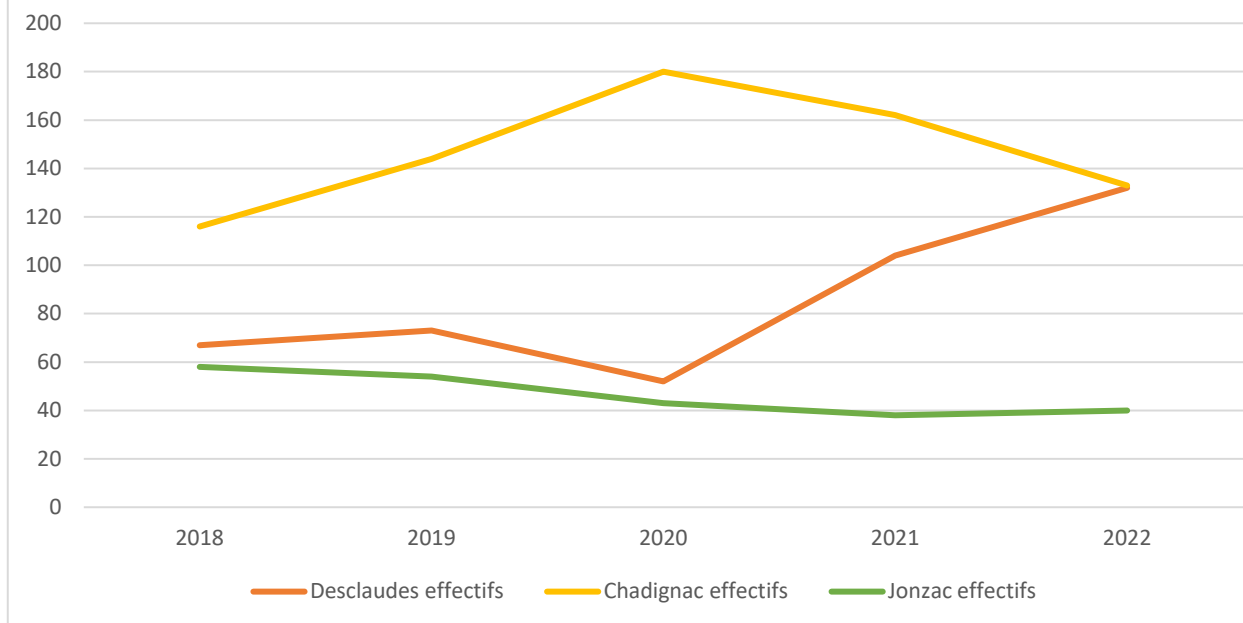
Les graphiques suivants donnent les tendances de ces évolutions d'effectifs par filière ainsi que par niveau de formation.



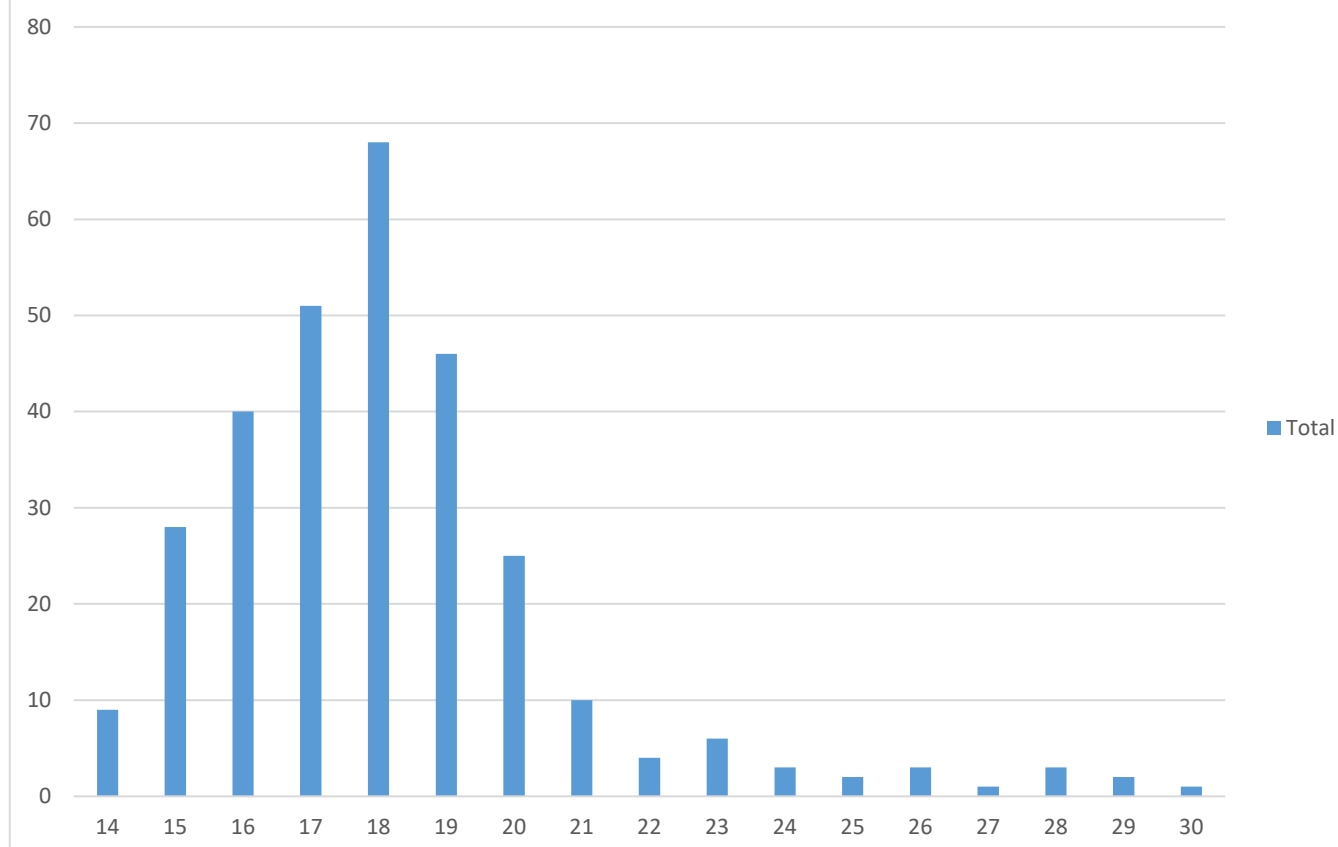
### Evolution des effectifs par filière



### Evolution des effectifs par site



### Pyramide des âges apprentis au 01/10/2022



### Origine géographique des apprentis :

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE
<b>BRETAGNE</b>	FINISTERE	1
<b>ILE DE FRANCE</b>	SEINE ET MARNE	2
<b>MIDI-PYRENEES</b>	AVEYRON	1
<b>NOUVELLE AQUITAINE</b>	CHARENTE	50
	CHARENTE-MARITIME	195
	CORREZE	1
	CREUSE	1
	DEUX SEVRES	19
	DORDOGNE	5
	GIRONDE	15
	LANDES	1
	LOT ET GARONNE	1
	PYRENEES ATLANTIQUES	1
	VIENNE	5
	VIENNE (HAUTE)	7
	<b>PAYS DE LA LOIRE</b>	MAINE ET LOIRE
	VENDEE	3

### Répartition géographique des entreprises :

REGION	DEPARTEMENT	NOMBRE
BRETAGNE	FINISTERE	1
CENTRE VAL DE LOIRE	INDRE	1
NOUVELLE AQUITAINE	CHARENTE	45
	CHARENTE MARITIME	190
	DORDOGNE	6
	GIRONDE	12
	LOT ET GARONNE	1
	PYRENEES ATLANTIQUES	2
	SEVRES (DEUX)	22
	VIENNE	7
	VIENNE (HAUTE)	5
PAYS DE LA LOIRE	MAINE ET LOIRE	2
	VENDEE	3

### 1.3 Effectifs en formation continue

Les effectifs en formation continue longue sont répartis ainsi pour 2022-2023 :

SECTION	Effectif 2022-2023			Total
	Contrat Pro	Stagiaire Formation Pro	Autres financements	
CAPA MA Viti HSP				0
CAPA JP HSP		8		8
CAPA MA Horti HSP		3		3
BP REA		8		8
BP AP	2		4	6
CS Arboriste Elagueur		6		6
CS Constructions Paysagères	1			1
AESA		8		8
<b>TOTAL</b>	<b>3</b>	<b>33</b>	<b>4</b>	<b>40</b>

On notera en particulier :

- Seuls 50 % des places financées par la région sur le PRF sont pourvues (BP REA et CS AE)
- Le nombre de parcours en formation HSP est très insuffisant au regard du nombre de parcours financés par le CRNA.

## 2. ORGANISATION ET VIE DU CENTRE

### 2.1 Mouvement des personnels

A la fin d'année, deux contrats n'ont pas été renouvelés : ceux de Myriam SIMONNEAU et David MARTIN, deux formateurs. Pour cette rentrée 2022, le recrutement d'un formateur a été fait, celui d'Arnaud DUBOIS comme formateur en Zootechnie. De plus, suite au départ de Sophie PIGNOL, gestionnaire comptable, Sandra FORESTIER a été embauchée comme Assistante Gestion Administration et Financières.

Sylvie FAUCON a quitté ses fonctions de Chargée d'ingénierie de formations au CFPPA au 30 septembre 2022 suite à sa titularisation sur un poste d'animatrice du réseau REANA.

Lucie GILARD est passée d'un poste de « Animatrice Qualité » à un poste de « Chargée de mission : Responsable Qualité » en septembre 2022.

## 2.2 Formation des personnels

Anthony AUMONT, Sébastien RIQUART et Nicolas BOUNNE ont passé ou renouvelé leurs CACES en juin et juillet 2022. Les nouveaux formateurs embauchés en fin d'année 2021 et 2022, Sarra NAMOUCHI, Sébastien RIQUART, Guillaume LEMOINE et Arnaud DUBOIS ont été inscrits à la formation TUTAC pour cette nouvelle rentrée.

8 formateurs ont été inscrits pour suivre la formation « Agrément à la conduite du dispositif d'évaluation ».

Éric PREISS s'est inscrit à la formation « Développer un projet d'Espace-Test Agricole au sein de l'EPLFPA », Cédric COUREAU suivra le « Séminaire Santé Sécurité au travail » et Guillaume LEMOINE à la formation « Animer la classe pour développer des formes d'apprentissages coopératifs et collaboratifs ».

Le service administratif a suivi également des formations : les Assistants de Gestion Administrative et Pédagogique ont suivi la formation « Faire face à l'agressivité verbale et physique » et Marie-Alice VERNOUX, la formation « Les fondamentaux du Management ».

## 3. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE « FORMATION »

### 3.1 Pôle Paysage :

#### 3.1.1 CAPa Jardinier-Paysagiste/BPA Travaux des Aménagements Paysagers

##### 3.1.1.1 Groupes « apprentissage »

###### 3.1.1.1.1 Les effectifs

Nous avons 32 apprentis en première année et 25 apprentis en deuxième année.

CAPa1 JP – Groupe 1 : 16 apprentis

CAPa1 JP – Groupe 2 : 16 apprentis

CAPa2 JP – Groupe 1 : 12 apprentis

CAPa2 JP – Groupe 2 : 13 apprentis

###### 3.1.1.1.2 Organisation pédagogique

Cette année, l'accent est mis sur la reconnaissance des végétaux en première comme en deuxième année de formation. Chaque semaine, au centre, les apprentis ont au minimum deux fois deux heures de reconnaissance des végétaux. Les apprenants ont de nombreux outils à disposition : reconnaissance sur le site de l'établissement et à partir d'échantillons ; suivi du travail réalisé et des végétaux observés lors des périodes en entreprise ; séances au CADI afin d'utiliser les outils numériques et de créer des fiches de reconnaissance des végétaux.

Les apprentis sont suivis individuellement dans la rédaction de leurs SPE. Certaines heures sont consacrées à la préparation de leurs épreuves et les tuteurs sont présents pour les aider. Ils ont également du temps au CADI afin de rédiger leurs dossiers.

###### 3.1.1.1.3 Projets pédagogiques

#### Le Vallon du Bel Air

Dans le cadre de leur UCARE Valorisation des espaces naturels, les groupes de CAPa Jardinier-Paysagiste sont partis en chantier pour une journée au Vallon du Bel Air.

Dans un premier temps, ils ont eu une visite guidée du site, puis ils ont découvert la faune et la flore locale avec Jérôme Belliet, responsable de l'association Pérennis.

Il les a également guidés sur le chantier à réaliser.

Petite nouveauté : Cette année, en plus de l'entretien des sentiers de randonnée, les CAPa JP 1 participeront à la plantation de haies doubles d'arbres et d'arbustes à Chermignac.



VALLON DU BEL AIR

Les CAPa JP 2 quant à eux, seront encadrés par les BP AP lors d'un projet de plantations à Landrais.

## Les travaux pratiques sur le site de Chadignac

Les apprentis en CAPa JP participent à des travaux d'entretien sur le site de Chadignac :

- Utilisation du broyeur à fléau
- Utilisation des tondeuses et des débroussailluses
- Utilisation des outils de taille
- Entretien des différents massifs

Des plantations ont été réalisées dans le massif d'entrée des serres de Chadignac.

Les apprentis ont effectué la préparation du sol (passage du motoculteur, délimitation du massif et apport d'amendements). Ils ont récupéré les végétaux auprès de Clotilde et ont réalisé la plantation. Pour terminer ce chantier, ils ont mis en place le paillage.



UTILISATION DU BROYEUR A FLEAU



Les deuxièmes années sont amenées à conduire les engins lors des séances de travaux pratiques :

- Tracteur
- Mini-chargeuse
- Mini-pelle

Ils ont participé à la préparation de l'engazonnement du site de Chadignac.

CONDUITE DE LA MINI-CHARGEUSE

CHANTIER DE PLANTATION

## Le Golf de Royan

Les apprentis en première année ont visité le golf de Royan dans le cadre de leur module sur l'entretien des surfaces engazonnées.

Ils ont été accueillis par le Greenkeeper et son adjoint pour une visite guidée.

Ils ont vu les différents parties du golf, l'entretien réalisé, les machines utilisées, la gestion de l'eau et les systèmes d'arrosage.

Le bilan de cette visite est très positif, les apprentis ont échangé avec les professionnels et étaient intéressés. Nous souhaitons refaire la visite cette année avec les apprentis entrants.



VISITE GUIDEE DU GOLF DE ROYAN

## Les pépinières charentaises

Lors de leur semaine d'intégration, les CAPa JP ont visité les pépinières charentaises et le Château de la Rochefoucauld.

L'objectif de la visite des pépinières était de montrer les moyens de production et l'importance de la reconnaissance des végétaux en tant que paysagiste.

Les différentes étapes de production et les conditionnements ont été présentés. Nous avons abordé les techniques de plantation et les besoins des végétaux. Une attention particulière a été portée sur les machines utilisées.



ROCHEFOUCAULD / LES PEPINIERS CHARENTAISES

## Le port des salines et la cité de l'huître

Dans le cadre de leur module « Découverte de la Charente-Maritime et du territoire », les apprentis ont visités le port des salines : Exposition, découverte des marais salants et du métier de saunier, dégustation de gros sel et de fleur de sel... Une attention particulière a été portée sur la construction de ces aménagements.

Ensuite, nous avons été voir le Phare de Chassiron. Nous avons travaillé la reconnaissance des végétaux et Maëlle, apprentie en deuxième année à la mairie de Saint Denis d'Oléron, nous a présenté les derniers aménagements réalisés.

L'après-midi, les CAPa JP ont visité la cité de l'huître, avec une présentation sur le métier d'ostréiculteur, le travail et les efforts que cela représente, malgré les contraintes liées à la météo. En fin de visite, ils ont pu chacun déguster deux huîtres, à la condition de les ouvrir...



### 3.1.1.2 Groupes « formation continue »

#### 3.1.1.2.1 Résultats aux examens

En janvier, 2 stagiaires, sur les deux présentés, ont obtenu leur diplôme.

#### 3.1.1.2.2 Les effectifs

2 entrées en mai 2022.

2 entrées en aout 2022

#### 3.1.1.2.3 Projets pédagogiques

- Végétalisation d'un parterre sur le site du CFAA-CFPPA.
- Réfection complète du système d'arrosage sur le site du CFAA-CFPPA.
- Mise en place de bordures sur l'espace Permaculture.

## 3.1.2 BP Aménagements Paysagers

### 3.1.2.1 Résultats aux examens

En 2022, le taux de réussite est de 90 %.

### 3.1.2.2 Les effectifs

Effectifs octobre 2022 : 45 apprenants Cycle : (41 apprentis) ° Septembre 2021 - Août 2023 : 21 ° Septembre 2022 - Aout 2024 : 15 ° Janvier 2020 - Décembre 2022 : 3 ° Janvier 2021 - Décembre 2023 : 2 Cycle : (4 apprenants adultes): ° Octobre 2021 - Mai 2023 : 1 ° Octobre 2022 - Mai 2023 : 3

### 3.1.2.3 Projets pédagogiques

Séjour en Dordogne

➤ Ville de Brantôme (24)

Découverte de la commune de Brantôme en compagnie du responsable des services JEV



*Groupe BP AP 2 à Brantôme septembre 2022*



Découverte de la commune de Brantôme en compagnie du responsable des services JEV

*Serres de productions PépinièresDesmartis*

Visite des pépinières Desmartis à Bergerac. Thèmes abordés : La production, la logistique, les contrôles qualités, les expéditions...(300ha de productions, 12 millions de végétaux)



*Zone de cultures hors sol PépinièresDesmartis*



*Hébergement au centre international de séjour 2*

➤ **Les Jardins de Marqueyssac (24)**



*BP AP2 Au jardin de Marqueyssac*

*BP AP2 Au jardin de Marqueyssac*

*Cascades de buis Marqueyssac*

Visite guidée aux jardins romantiques et pittoresques de Marqueyssac, plus de 6 kilomètres de promenades bordées de 150 000 buis centenaires agrémentées de belvédères, rocailles, cabanes en pierre sèche...

➤ **Les jardins d'Eau de Carsac**



*Les feuilles flottantes de Victoria cruzianacurvy*



*Le bassin aux nymphéas*

Visite guidée des Jardins d'eau qui offrent un lieu insolite qui réside dans les éléments qui les composent : diversité des bassins, eaux calmes, cascades, ruisseaux, végétation luxuriante conférée par les lotus...



Vallée de la Dordogne (24)

### **Chantiers pédagogiques en situation professionnelle :**

#### **➤ Carrés des Simples - Arboretum Desclaude-**

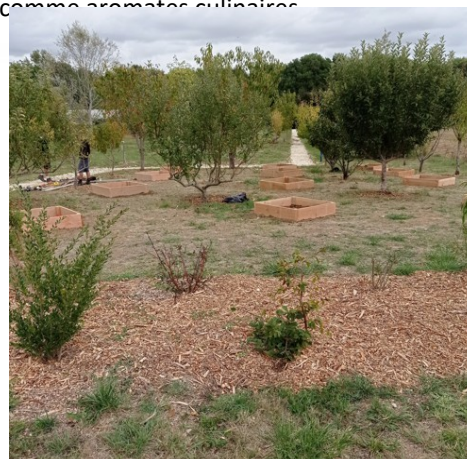


Confection des bacs

#### **Travaux complémentaires:**

Mis en œuvre d'une clôture bas délimitant le verger  
Plantation de petits fruits  
Reconnaître les arbres avec l'élaboration de QR Code

Réalisation par les BP AP 1 de 12 Carrés des Simples qui seront plantés par thème. Ainsi les végétaux seront soigneusement choisis à la fois comme plantes médicinales et comme aromates culinaires.



Mis en place des bacs dans l'arboretum



Après la visite du site, l'ensemble des groupes BP AP travaillent sur l'organisation et sur la préparation du chantier 'Créateur de Forêt'. Ils doivent par conséquent, proposer un plan de plantation pour le reboisement d'une parcelle d'1ha, avec quelques 900 plants et 36 essences. La plantation est prévue en janvier en collaboration avec les CAPA JP.

➤ Etude et réalisations à venir des aménagements au lavoir de la bonnauderie, Port d'Envaux



Lavoir de la Bonnauderie-Port d'Envaux-



En s'inspirant des dossiers d'études réalisés par les BTS AP, les BP AP vont réaliser sur l'année 2023, (en partenariat avec la commune de Port d'Envaux) un aménagement de valorisation du lavoir de la Bonnauderie. (Escalier, passerelle bois, mur en pierre sèche...) Le groupe étudie actuellement les modifications à apporter mais aussi l'organisation et la préparation du chantier.



Les BP AP1 assisteront au festival de Ménigoutte le 27 octobre 2022. Le Festival international du film ornithologique de Ménigoutte (79), est l'un des événements mondiaux majeurs du cinéma animalier...

et de conclure...

**"Il n'y a qu'une façon d'apprendre, c'est par l'action."**

Paulo Coelho Romancier brésilien

### 3.1.3 Bac Pro Aménagements Paysagers

#### 3.1.3.1 Résultats aux examens

Au total, 15 apprentis (dont un après l'épreuve de contrôle) sur 16 inscrits ont décroché leur diplôme soit 93, 75 % de réussite.

#### 3.1.3.2 Les effectifs

##### **Bac Pro 1 :**

11 apprentis sont entrés en Bac Pro 1. Lola FERNANDEZ a intégré le groupe lundi 17 octobre.

Cette promotion bénéficiera de la rénovation du tronc commun du BAC PRO.

##### **Bac Pro 2 :**

La classe de BAC PRO 2 compte un effectif de 15 apprentis, avec l'arrivée de 4 nouveaux :

BOSSARD Lise, MAITRE Jonas, PONCHON Tom et DEVEULDRE Mathéo, ce dernier venant d'être réorienté vers un BP AP après constat de ses difficultés à pouvoir répondre aux exigences d'un BAC PRO.

Dans le cadre du MAP, les apprentis suivront une formation SST et la formation CACES.

Nous poursuivons cette année les séances pluridisciplinaires sur le thème : *Dimensions artistique, culturelle et sociale des aménagements paysagers*

##### **Bac Pro 3 :**

Cette promotion compte 11 apprentis avec l'arrivée en septembre de Mathias PETITOT, venant de la MFR de Triac-Lautrait et souhaitant effectuer son année de terminale en alternance.

A noter cependant qu'une rupture à l'initiative de l'employeur est en cours pour un apprenti de cette promotion.

Le BAC BLANC, prévu la semaine du 30 janvier 2023, se fera avec le Lycée, dans les conditions réelles du Bac.

De plus, nous travaillons toujours autour de trois principaux axes pluridisciplinaires :

- *Approche naturaliste des aménagements paysagers*
- *Utilisations et perspectives de nouvelles technologies en aménagement paysager*
- *Organisation et conduite d'un chantier en sécurité*

En ESC, les apprentis travailleront sur le thème de Dire et se dire pour appréhender différentes manières de communiquer et parler de soi par l'écriture, les arts plastiques, la langue des signes, le modelage, etc.

#### 3.1.3.3 Projets pédagogiques

### **SORTIES PEDAGOGIQUES :**

#### **BAC 1**

Mardi 20 septembre : JOURNEE D'INTEGRATION : Château des Enigmes de PONS : jeu de piste dans le parc du château de la Renaissance et son parc + visite Jardin médicinal de Pons

Mardi 18 octobre : Micro-trottoir (dans le cadre d'un projet pluridisciplinaire sur les valeurs de la République)

Jeudi 20 octobre, Rochefort, visite des musées de la médecine et de la Corderie Royale dans le cadre du module EG2, construction d'une culture humaniste

Visite chez Hennessy à Cognac le 8 novembre dans le cadre du module EG3, développement d'une identité culturelle ouverte sur le monde.

Et toujours dans ce même module :

Février 2023 : Alkern

Avril 2023 : Pépinières Charentaises

Au printemps 2023 : sortie golf de Royan

#### **BAC 2**

Le 20 octobre 22, journée engazonnement

- Novembre 2022, visite du château de la Roche Courbon

- Au printemps, sortie golf de Royan (avec les BAC 1)

-Démonstration hydroseeding automne 2022 Bac 1 ou Bac2.

- Démonstration Pellenc matériel électrique de parc et jardin juin 2023

#### **BAC 3**

- ESC : intervention d'une artiste plasticienne (poterie) en mars 2023 + intervention d'une association "Mes deux mains papoteuses" (langue des signes) 1h par semaine de présence au centre à partir de janvier 2023

### 3.1.4 CS Constructions Paysagères

#### 3.1.4.1 Résultats aux examens

Promotions 2021 / 22 Le Nombre de candidats inscrits : 12 Reçus : 11 et Ajourné : 1 non retenu

#### 3.1.4.2 Les effectifs

Les effectifs sont de 14.

Thématique de l'année 2022-2023 :

Maçonnerie paysagère / Topographie / Bassins et fontaineries / Constructions bois / Irrigation

Les partenaires :



#### 3.1.4.3 Projets pédagogiques

Le 20 / 09 / 22

Visite d'une carrière d'extraction de granulats. Elle se situe à Plassay, c'est une carrière à ciel ouvert étendue sur 14 hectares. Les granulats commercialisés sont de type calcaire : 0/40 – 0/31.5 – 0/20 – 0/15

ils sont utilisés pour la fabrication de fond de forme pour la voirie et les fondations de nombreuses constructions.



Visite du site « La pierre de Crazannes »

Ce lieu transformé en musée et en lieu de parcours permet de comprendre l'activité humaine pour l'extraction de la pierre. La pierre est composée à 98 % de calcaire. Elle est relativement tendre pour la taille et durci lentement au contact de l'air. Son exploitation a permis l'édification d'églises au Moyen Âge.

Par la suite, c'est surtout pour la construction d'ouvrages de défense comme des remparts ou encore des fortifications de la côte océane et de phares que s'est dédié son principal emploi.

Les carrières de Crazannes ont été exploitées par les carriers jusqu'en 1948, date à laquelle l'activité sur place s'arrêta



### Initiation à la sculpture

L'objectif est de réaliser un bas-relief sur une pierre calcaire. Après avoir sélectionné un gabarit en contreplaqué, représentant des silhouettes d'animaux ou de végétaux, l'apprenti se voit confier un petit bloc de pierre.

En suivant les conseils d'un professionnel, il va réaliser lui-même un bas-relief en utilisant des ciseaux à pierres et une masette portugaise.



### Rencontre avec un artiste sculpteur - Cédric Hennion

L'artiste travaille principalement la pierre locale mais peut selon les demandes sculpter le grès, le granit ou le marbre.

Il a réalisé diverses créations pour Saint Savinien sa commune de résidence : « Les apôtres » sur le belvédère de l'église, « La femme du gabarier », « Le carrier et le pêcheur » sur le quai du Port.



## Projet pédagogique

### Site de Chadignac

Les 14 apprentis sont répartis par groupe sur 4 chantiers distincts.

Ce sont des réalisations pérennes servant de support pédagogique et permettant de valoriser le site

#### Projet 1

Réfection d'une voirie piétonne en béton désactivé

Suite aux travaux d'aménagement réalisés sur le site, toutes les circulations ont été refaites à neuf. Seule une zone n'a pas été prise en compte. Il s'agit d'une surface piétonne constituée d'un enrobé très dégradé (présence de mousse).

Travail attendu : recalibrage des pentes / Choix du mélange de granulats / Mise en œuvre du béton désactivé.



Enrobé dégradé



#### Projet 2

Création d'une zone de repos (Suite de chantier)

Une terrasse en pin traité a été construite en mai 2021 à cet endroit. Il s'agit maintenant de mettre en place des dalles sur cette surface arrondie délimitée par une bordure métallique.

Travail attendu : réglage d'un fond de forme / création d'un opus incertum (dalles calcaires associées à des dalles de schiste)



Zone à daller



### **Projet 3**

Création d'une terrasse maçonnée

Il s'agit de créer une surface dallée (dalles travertin) fonctionnelle. Celle-ci est destinée à recevoir une table de pique-nique.

Travail attendu : piquetage / réglage d'un fond de forme (avec pente) / création d'une chape béton / pose de dalles de travertin (opus romain)



Présence de deux dalles béton fissurées à évacuer

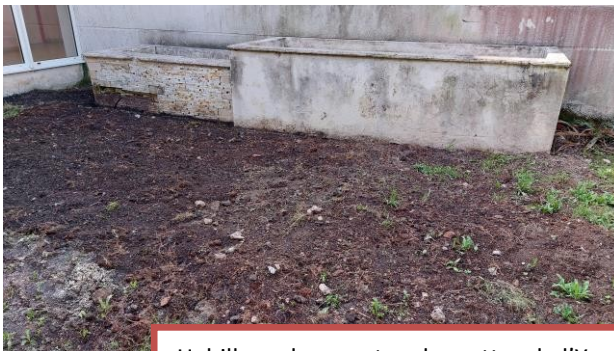
### **Projet 4**

Réhabilitation d'un aménagement en zone ombragée

Particularités du site : petite surface entourée de hauts murs orienté plein nord.

Des anciens bacs maçonnés sont présents sur le lieu. Afin de redonner une deuxième vie à ces constructions, des barrettes de l'Yonne (pierre calcaire) seront positionnées en parement sur les anciens murets.

Des granulats de couleurs clairs (paillage) conjugués à des végétaux aux feuillages panachés donnera une ambiance colorée à cet aménagement.



Habillage du muret en barrettes de l'Yonne

### **Site de Desclaude**

Deuxième tranche de travaux :

Création d'une circulation piétonne à l'entrée du CFAA (revêtement à définir)

Création d'un cheminement entre la zone piétonne existante et l'accès de la porte au niveau le plus bas.



### 3.1.5 BTSA Aménagements Paysagers

#### 3.1.5.1 Résultats aux examens

Les résultats au BTS AP sont de 83,3% avec 15 admis sur les 18 présents

#### 3.1.5.2 Les effectifs

BTS AP1 : 29 apprentis dont une fille, répartis-en 2 classes

BTS AP2 : 32 apprentis dont 2 filles, répartis-en 2 classes. Un apprenti de 1<sup>ère</sup> année a changé de CFA pour faire sa 2<sup>ème</sup> année et un apprenti d'un autre CFA a souhaité redoubler chez nous.

#### 3.1.5.3 Projets pédagogiques

##### **BTA AP1 :**

Dans le cadre du module 1M1, les apprentis ont fait une sortie pour visiter 2 cimetières : un cimetière traditionnel en reconversion suite à la loi Labbé et un cimetière naturel à Niort. Ils ont également visité un site industriel qui a été requalifié en aménager en jardins, promenades, avec des bâtiments d'entreprises réhabilités. Il s'agit du Port Boisnot à Niort.



Ils ont été visiter les pépinières de Corme Royal et dans le cadre de leur journée d'intégration, ont fait de l'accrobranches au domaine de la Gataudière



Visite de la pépinière de Corme Royal

A partir de novembre, dans le cadre du module 2M1, ils vont participer à la conception d'un aménagement écologique urbain. Il s'agit d'un grand espace privé appartenant à une association qui souhaite faire du site, un jardin pédagogique pour accueillir des écoles, un espace de permaculture pour jardiner et produire, un espace de rencontre autour d'un restaurant, d'un lieu de culture. Les apprentis vont faire un état des lieux du site puis vont travailler sur 3 espaces : l'entrée de la demeure, l'espace terrasse/restaurant à l'arrière et l'espace pédagogique. L'objectif est de travailler en groupe et de proposer des idées d'aménagements, de plantation, de mobiliers et de matériaux pour ce site, tout en préservant l'aspect écologique du lieu.

### **BTS AP2 :**

Les apprentis ont commencé leur 2<sup>ème</sup> année par le MIL sur le thème de l'entretien des terrains de sport. Ils ont donc fait de nombreuses visites sur ce thème afin de réaliser 4 fiches à présenter en CCF.

Ils ont visité des golfs : Golf de Pique-fesse à La Jarne, Golf de Cognac et le golf de Royan, ils ont pu rencontrer les gestionnaires de ces golfs, le personnel d'entretien et pratiquer le golf lors de séances de découverte.

Ils ont visité des terrains de foot, entretenus de différentes façons suivant les exigences du club : terrain de foot de Niort, des Cognac et de Saintes.

Ils ont visité le terrain de Rugby du stade Rochelais avec les exigences du Top 14.

Ils ont eu une intervention de AGRISEM, pour la fertilisation des terrains de sport.



Ils sont allés à Angers pour le salon du végétal où ils ont passé une journée afin de récolter de la documentation sur les nouveautés en matière de végétal.



Lors de ce voyage, ils ont été visiter une usine de traitement du bois, depuis le tronc jusqu'à la création de lames pour terrasses, claustras. Puis ils ont été au parc Terra Botanica où ils ont eu une intervention sur le thème de l'entretien du parc et de la création de nouveaux massifs.



Ils vont désormais travailler sur la conception d'espace privé, ils vont réaliser la conception d'un jardin de particulier situé à Saintes, l'objectif est la préparation au CCF.

### 3.1.6 Les Formations Courtes

Une formation « taille fruitière ornementale » a eu lieu en janvier 2022. Ces deux jours de formation ont vu accueillir 8 participants.

## 3.2 Pôle Agriculture :

### 3.2.1 CAPa Métiers de l'Agriculture support « Viticulture »

#### 3.2.1.1 Groupes « apprentissage »

##### 3.2.1.1.1 Résultats aux examens

Sur le groupe 2020-2022, sur 14 candidats présentés à l'examen nous eues 2 échecs.

##### 3.2.1.1.2 Les effectifs

Sur la promotion 2021-2023 l'effectif est de 12 candidats. Sur la nouvelle promotion en CAPA première année nous avons 19 candidats

##### 3.2.1.1.3 Projets pédagogiques

Avec les capa 1 nous allons tout d'abord réaliser le traçage du terrain de football du lycée le Renaudin, une sortie au salon « Vinitech-Sifel » : salon viti-vinicole à Bordeaux est prévu en novembre. J'aimerais inscrire certains capa première ou deuxième année au concours de taille prévu en Mars et organisé par les JA.

Avec les capa 2, une sortie chez un concessionnaire agricole sera prévue, et j'aimerais finir le projet commencé sur le réaménagement du coin fumeur.

Enfin, le projet est de réaliser un profil cultural avec la classe des premières bac pro CGEA VV et en collaboration avec l'exploitation du lycée.

#### 3.2.1.2 Groupes « formation continue »

##### 3.2.1.2.1 Résultats aux examens

Le seul apprenant entré en septembre 2021 a obtenu son diplôme lors du jury de juillet 2022.

##### 3.2.1.2.2 Les effectifs

Les deux sessions ouvertes de mai et septembre 2022 ont malheureusement accueilli aucun candidat.

### 3.2.1 CAPa MA Ruminants

Cette formation a été ouverte en septembre 2022.

Elle comporte 26 semaines en centre de formation et 78 semaines en entreprise.

#### 3.2.1.1.1 Résultats aux examens

Toute nouvelle formation, pas d'antériorité de cette formation pour avoir des résultats à des examens.

#### 3.2.1.1.2 Les effectifs

La formation a débuté le 05 septembre 2022 (910 heures soit 26 semaines en centre de formation)

6 candidats sont inscrits pour la rentrée septembre 2022.

#### 3.2.1.1.3 Projets pédagogiques

Un grand travail de communication sur la formation a été réalisé durant les mois de février, mars et Avril 2022, 18 visites à des élevage bovins lait ont été réalisées par Isabelle Gould et Sarra Namouchi dans le département de la Charente Maritime afin de rencontrer les éleveurs et présenter les nouvelles formations en élevage laitier notamment le CAPa Ma ruminants.

Pour la rentrée septembre 2022, de nombreuses visites pour d'autres élevages bovins lait sont prévues afin de permettre aux apprentis de se confronter à la réalité du quotidien du métier de salarié en élevage, de découvrir les différents systèmes d'élevages et les différents types de salle de traite.

Lieu de formation : salle de cours, Exploitation la Pichonnerie.

➤ **5 visites pour d'autres élevages sont prévues mais les dates n'ont pas été arrêtées :**

- GAEC du Paradis St James 17350 Port d'Envaux
- GAEC Bruneteau Pelletier ,17350 Saint Savinien sur Charente
- GAEC de la Robertière,17430 Bords
- Exploitation le Grand Chadignac, 17100 Saintes
- EARL le Grand Breuil, 17250 Les Essards

➤ **17 et 18 novembre 2022 : Formations au pointage pour les races bovines limousin et Prim Holstein** (formation assurée par Bovins Croissance - Manon Flipo et Apis Diffusion)

➤ **01 Décembre 2022 : Participation au concours départemental jugement de bétail**

### 3.2.2 Le BP AE (agroéquipement)

#### 3.2.2.1 Les effectifs

A ce jour, les BP AE sont composés de 4 apprenants en seconde année et d'un nouveau groupe de 5 apprenants en première année. Nous espérons avoir une petite augmentation des candidats pour cette nouvelle rentrée, rendant plus attractive la réalisation de cette formation.

#### 3.2.2.2 Organisation pédagogique

Les BP AE1 et AE2 ont commencé en septembre, ils ont évolué en groupe simple alternant période en centre et période en entreprise agricole. Compte-tenu de la taille du groupe, les ateliers techniques ont pu se dérouler sans dédoublement et sans aide extérieure.

#### 3.2.2.3 Projets pédagogiques et temps forts

La formation BP AE est récente dans le centre, aussi nous n'avons eu de cesse de nous adapter pour concevoir et animer les différents modules et blocs de compétences du diplôme. Notre but à court et moyen terme est de faire plus d'exercices réels et utiles à notre exploitation agricole, d'être « intégré » après concertations à la vie de l'exploitation pour une relation gagnant/gagnant. Le travail dans des conditions réelles est aujourd'hui une obligation autant par le fait des référentiels des diplômes que par les attendus des professionnels qui nous sollicitent.

Le 8 septembre 2022, lors de la semaine de rentrée des BP AE2 nous avons participé au salon INNOV AGRI à Ondes (31).

Le but de la visite, outre l'aspect technologique des matériels présents, était de participer à des conférences sur l'agroécologie. L'objectif était également de visiter les stands avec une posture et langage professionnel afin de comprendre le fonction-

nement et les particularités des matériels présentés. Contribuant au succès toujours grandissant de cet événement, les démonstrations en dynamique d'innombrables matériels ont pu clairement apporter aux apprenants un savoir précieux et imagé sur les qualités de travail recherché.

Différents projets sont en cours de réalisation grâce aux Jeunes Agriculteurs de Charente Maritime, ils vont de la réalisation d'entretien de matériels directement chez des agriculteurs partenaires à la modification d'une moissonneuse-batteuse classique en moissonneuse de course pour de futurs événements de communication...

### 3.2.3 BP Responsable d'Entreprise Agricole

#### 3.2.3.1 Résultats aux examens

Nous avons 5 candidats présentés au jury du 8 juillet 2022, plus des UC à valider pour un apprenti qui a fini sa formation dans un autre centre et nous avons obtenu 100 % de réussite.

#### 3.2.3.2 Les effectifs

Après quelques tergiversations sur la possibilité d'avoir en mixité les adultes du CFPPA et les apprentis, les différents projets n'ont pas abouti ou ont abouti sur un parcours au sein du BP REA maraichage à Chadignac.

Nous avons donc actuellement 5 apprentis en BP REA deuxième année qui ont tous choisi la viticulture et les grandes cultures comme supports de production.

Nous avons également 4 apprentis en première année qui ont fait le même choix de parcours.

Pour cette année nous avons également fait valider, auprès de la DRAAF, une UCARE lié à l'agro-tourisme, notamment suite aux attentes des agriculteurs du secteur.

#### 3.2.3.3 Projets pédagogiques

Pour les formations en cours, nous allons poursuivre le travail autour des drones. Comme le projet a permis de faire une présentation au forum de l'agriculture du futur mais aussi auprès des BAC Pro du lycée, nous espérons présenter dans différents lieux, le travail de nos BP REA actuels. Un nouveau financement sera proposé au directeur.

Nous emmenons nos groupes également en visite au Vinitech de Bordeaux qui ne se tient que tous les deux ans. Ce sera l'occasion de découvrir les matériels et dernières nouveautés tant du point de vue matériel que de gestion de l'exploitation. Nos apprentis iront aussi dans une maison de Cognac qui recherche l'obtention d'un Cognac exclusivement Bio, ainsi que dans une tonnellerie.

Pour les formations diplômées, nous sommes allés visiter Martell.

Nous avons visité le château la Tour Blanche à Monbazillac et la cité du vin à Bordeaux.



Les BP REA en première année sont, de leur côté, allés visiter le site de distillation de Remy Martin, ainsi que l'exploitation d'un ancien apprenti, Erwann JUIN, installé avec ses grands-parents.



### 3.2.4 Les formations courtes

En ce qui concerne les formations taille de vigne « initiation et perfectionnement », les effectifs décollent. Deux sessions ont été rajoutées en début d'année 2022 : un groupe de 5 personnes en perfectionnement et un autre de 8 en initiation. En prévisionnel, de cette fin d'année, plusieurs sessions sont d'ores et déjà calées : une session de perfectionnement avec à ce jours 4 inscrits et deux session en initiation avec 11 et 12 participants (effectif maximum). Une troisième session en initiation est en prévision début décembre.

## 3.3 Pôle Horticulture

### 3.3.1 CAPA Métiers de l'Agriculture support « Horticulture »

#### 3.3.1.1 Résultats aux examens

Cette année trois diplômes ont été délivrés.

#### 3.3.1.2 Les effectifs

La classe compte 6 stagiaires pour cette nouvelle rentrée.

#### 3.3.1.3 Projets pédagogiques

L'an dernier, l'expérimentation du maraîchage sur sol vivant en tunnel froid durant 9 mois a été commencé. Les résultats sont encourageants et justifient la poursuite du projet.

Pour 2022-2023, un travail sur un projet de création d'un verger extensif avec pour objectif de produire du fruit pour l'exploitation de Chadignac sera mis en place. Les variétés seront anciennes et modernes avec certaines résistances aux maladies, tout en présentant une grande valeur gustative.

En parallèle de ce projet, un autre projet de création d'une petite pépinière de plants d'arbres fruitiers sera également à l'étude. Le but étant de produire des scions à partir de portes greffes résistant à la sécheresse ainsi qu'à certaines maladies pour répondre aux enjeux de demain et d'utiliser le matériel végétal du verger pour obtenir les greffons.

Ces deux projets s'inscrivent dans une démarche économique pour l'exploitation de Chadignac et pédagogique pour les stagiaires, notamment sur les aspects entretien du verger (fertilisation, irrigation, taille fruitière...) ainsi que sur les aspects production en pépinière (greffage...).

Dans l'idéal, une mise en place en automne 2023 est envisagée. Clotilde Plantureux, la DEA, est favorable au projet.

### 3.3.2 BP Responsable d'Entreprise Agricole support « Horticulture »

#### 3.3.2.1 Résultats aux examens

Sur 19 stagiaires entrés en formation, 17 ont obtenus le BP REA , et 2 ont abandonnés en début de formation.

#### 3.3.2.1 Les effectifs

La promotion 2022 – 2023 est composée de 8 stagiaires

#### 3.3.2.2 Projets pédagogiques

Emmener les stagiaires vers l'obtention du BP REA tout en leur proposant en fil conducteur durant les 8 mois de formation un accompagnement dans la réflexion et l'élaboration de leur projet personnel de création ou reprise d'exploitation maraîchère. De nombreuses visites d'entreprises sont prévues (8) afin de permettre aux stagiaires d'échanger avec la profession, de se confronter à la réalité du quotidien de ces maraîchers (es), d'analyser et de diagnostiquer ces entreprises.

Différents organismes en lien direct avec les projets d'installation des stagiaires sont invités lors de la formation :

- GAB 17 (Cahier des charges, marché, conversion)
- MSA (Affiliation, prestations, calcul des cotisations)
- SAFER (Accès au foncier, préemption, portage de foncier)
- PAI (Démarches administratives installation – aides)
- RDI (Répertoire départ installation – stage de parrainage)
- Banque (Accès au crédit – portage de foncier)

- Terre de Liens (Accès au foncier)
- OUGC (Accès à l'eau)
- DDTM (Autorisations d'exploiter)
- CGO (Statut juridique et fiscal)
- Chambre d'agriculture (Urbanisme, ).

Les deux UCARE proposées, conduite d'un verger dans le cadre d'un parcellaire maraîcher et auto-construction répondent à des situations professionnelles significatives mises en avant lors d'échanges avec la profession.

Comme chaque année l'UCARE auto construction permettra la réalisation d'un matériel commandé par l'exploitation de Chagnac. (pour rappel création lors des promotions précédentes d'une dérouleuse à plastique pour pailler les planches de culture, d'un rouleau FACA pour coucher des couverts végétaux, d'un séchoir à oignon ainsi que d'une « brosseuse à doryphore ».).

### 3.3.3 BTSA Productions Horticoles

#### 3.3.3.1 Résultats aux examens

Lors de la session d'examen 2022 :

- 13 BTSA PH étaient inscrits
- 11 candidats ont obtenu le diplôme
- 2 candidats ont été ajournés

Taux de réussite : 85 %

#### 3.3.3.2 Les effectifs

Le BTSA PH regroupe 13 apprentis répartis de la manière suivante :

- BTSA PH 1 : pas d'ouverture en 2022
- BTSA PH 2 : 13 apprentis dont 1 avec un parcours aménagé, déjà titulaire d'un autre BTS

Le très faible recrutement en 1<sup>ère</sup> année (3 candidats dont 1 sans entreprise) n'a pas permis l'ouverture de la formation. La promotion actuelle sera donc la dernière du BTSA PH.

#### 3.3.3.3 Projets pédagogiques

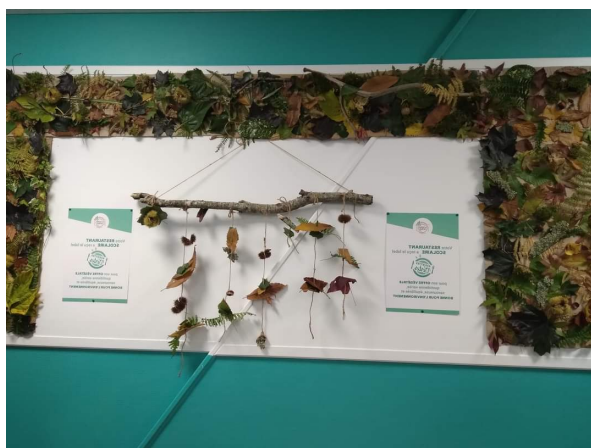
La classe a eu l'occasion d'assister à un essai dans le cadre du projet REPULSE sur les plantes de service ayant un effet répulsif sur les ravageurs des cultures horticoles, réalisé par l'ACPEL au mois de septembre.

Les apprentis participent régulièrement à des travaux pratiques sur l'exploitation dans le but d'aborder certaines situations que tous ne rencontrent pas en entreprise, ou d'approfondir certains points avec leurs formateurs.





La classe s'est beaucoup investie dans l'organisation de la réception d'un Label « Assiette végétale » par la cantine du Lycée Chadignac. Les apprentis ont notamment participé à la création et la mise en place des décorations, sous l'encadrement de Virginie PERTUS (formatrice en reconnaissance des végétaux).



Plusieurs visites auront lieu au cours de l'année dans le but d'acquérir les compétences relatives à l'approche globale d'un processus de production et la gestion d'une entreprise horticole. Les entreprises d'accueil des apprentis étant elles aussi largement sollicitées dans cette optique.

A travers le MIL (module d'initiative locale), les BTSA PH 2 pourront appréhender les techniques de commercialisation en circuits courts et de transformation des produits de la filière horticole. Des rencontres dans des entreprises de Charente-Maritime et de départements limitrophes leur permettront d'avoir une vision de cet aspect du métier qui s'inscrit pleinement dans une démarche d'agriculture durable.

Comme chaque année, les apprentis de BTS PH verront leur formation complétée par :

- Le SST prévu en février 2023
- Le CACES prévu en avril 2023

## 3.4 Pôle Commerce

### 3.4.1 BTSA Technico-commercial « Jardins et végétaux d'ornement » remplacé par le BTSA « Univers jardin et animaux de compagnie » en mixité avec la voie initiale à Desclaude

#### 3.4.1.1 Résultats aux examens

Résultats aux examens du BTSA TC JVO : 100% de réussite avec 7 apprenants

#### 3.4.1.2 Les effectifs :

Le BTS est composé cette année de 4 apprenants.

#### 3.4.1.3 Projets pédagogiques : en mixité avec la voie initiale :

- Voyage d'étude en juin 2023 : semaine de sport, catamaran, Boyard-ville (17)
- Voyage d'étude dans une ville européenne en octobre 2023 : commerce international, connaissance d'autres systèmes de commercialisation et de production.
- Actions commerciales (DIVAM, De Marlieu...)
- Nombreuses visites d'entreprise de commercialisation et de production dans le domaine du jardin et des animaux de compagnie.

Travail avec les apprenants sur le projet ultérieur d'un éventuel plateau technique « animaux de compagnie ».

## 3.5 Pôle Eau

### 3.5.1 Titre Pro Technicien de traitement des eaux

#### 3.5.1.1 Résultats aux examens

2 sessions d'examens pour finir les 3 premiers cycles (rentrées en Avril, Septembre et Octobre 2021) qui se sont conclues par la réussite des 7 candidats présentés.

A ce jour,

- 3 alternants (2 contrats pro et 1 contrat apprentissage) ont signé un CDI dans leur entreprise d'accueil,
- 1 (contrat apprentissage) continue son cycle de formation en contrat apprentissage vente,
- 1 (PTP) commence prochainement un CDD valant période d'essai avant CDI dans son entreprise d'accueil de stage
- 1 est en cours de négociation pour intégrer un poste qui s'ouvre en janvier 2023
- 1 (contrat pro) sans nouvelle suite à la fin de son contrat

#### 3.5.1.2 Les effectifs

Actuellement, l'effectif est de :

- 2 alternants : 1 contrat pro et 1 contrat apprentissage ayant intégré la formation en Janvier 2022 et qui vont prochainement passer leur examen (décembre 2022).
- 8 alternants pour la rentrée de septembre (2 contrats pro et 6 contrats d'apprentissage)

Les alternants actuellement en formation sont en contrat dans des entreprises variées (Suez, RESE, Syndicats publiques, Agrisem, SEMEA, Assisteaux), contrairement aux sessions précédentes où la grande majorité était à la RESE.

#### 3.5.1.3 Projets pédagogiques

- Développer les zones de pratiques de l'électricité en élaborant des pilotes dans le cadre de projets : plans, listing matériel, demande de devis et installation réalisés par les alternants. L'idée étant de mieux découvrir le matériel et de pouvoir plus facilement manipuler.
- Construire un canal de mesure de débit en plexiglass : gestion de projet, demande de devis, commandes, mécanique, soudure plexi et tests pour réaliser un ouvrage exploitable. Cela permet de mettre en pratique une théorie de la mesure de débit sur lame déversante qui est souvent obscure.
- Réalisation de la gestion d'un chantier de construction d'assainissement non collectif de type filtre à sable drainé. Ce projet se fera en collaboration avec le BP AP, qui réaliseront les travaux quant à nous, nous jouerons le rôle du SPANC (syndicat de contrôle). Pour cela, nous réaliserons un avant-projet sommaire avec une estimation des travaux et des coûts. Suite à cela, une ou plusieurs réunions seront mises en place avec les BP AP chargés des travaux pour

effectuer un appel d'offre « non formel » permettant de nous accorder sur les travaux. Le chantier sera prévu pour le mois de Mars et ce sera l'occasion de mettre en place un mini module (indépendant et ouvert à de la formation courte) basé uniquement sur l'assainissement non collectif : Réglementation, installation, maintenance et contrôles).

- Il y aura peut-être également un autre projet de travaux en collaboration avec un autre groupe afin de réaliser les travaux de réparation de la conduite d'alimentation en eaux usées du traitement aux roseaux.
- 2 visites sont prévues, au minimum, en usine d'eau potable et en usine de traitement des eaux usées. Les visites supplémentaires sont soumises à la volonté du groupe en formation et surtout à la volonté de l'un d'entre eux de nous présenter ses équipements et ouvrages.
- 1 visite est prévue au salon de l'eau de Bordeaux de manière à rencontrer les fournisseurs et les professionnels. Deux buts à cette action : faire découvrir le plus possible de système et de fournisseurs aux apprenants, mais également de promouvoir notre formation auprès des spécialistes.
- Selon le budget et les envies, il sera également possible que plusieurs petits projets voient le jour en cours d'année : système à air comprimé, automatisme, débitmètres, réseaux...
- Il est également prévu de réaliser un événement dédié aux acteurs de l'eau afin de réunir des anciens alternants TP TTE et BTS MDE, des tuteurs et maîtres d'apprentissage, techniciens ou responsables d'entreprises et de syndicats, des fournisseurs, des enseignants, des responsables RH, ...

## 3.6 Autres activités

### 3.6.1 Le CADI

#### 3.6.1.1 Informations générales sur le CADI

##### - Personnels et horaires :

\* Une professeure-documentaliste : Valérie Lesage.

\* Une responsable et animatrice CADI du CFA/CFPPA : Laure Diguët

\* 2 enseignants : 4h/semaine, 1 semaine sur 2 : Virginie Pertus et Christophe Pinson, sur la mission d'accompagnement.

\* 3 animateurs CFA/CFPPA : Olivia Bouche (344h), Jane Brunel (60h), Sébastien Guardascione (48h)

> A noter : une animatrice CFA : Accompagnement des apprentis sur Jonzac : Amandine Vidal (volume horaire à préciser)

Le CADI est ouvert du lundi matin au vendredi midi et ferme le midi de 12h30 à 13h30 uniquement le mercredi. Ouverture le soir jusqu'à 19 h le lundis, mardis et jeudis. L'ouverture hebdomadaire est de 44h.

Nous nous adaptons pour répondre au mieux aux besoins des apprenants.

##### - Fréquentation CADI

Fréquentation septembre/octobre : 13 apprenants/jour sur les créneaux de permanence (10 à la même période en 2021).

Ne sont pas comptabilisés les passages aux pauses.

La fréquentation sur le créneau 12h30-13h30 est faible en ce début d'année,

Pour le créneau du soir, 17h30h-19h, l'espace est principalement utilisé par les AESH avec un petit groupe d'élèves.

Occupation du CADI par les enseignants/formateurs sur la période septembre/octobre : 46 heures sur 5 semaines, soit une moyenne de 9 h/semaine (moyenne stable).

##### - Accompagnement :

> CFA/CFPPA :

- VAA : 3 apprentis BAC AP 3 et 1 apprenti BTS PH 2
- CAPA 1 JP : sur 4h/semaine (2h/demi-groupe) : réalisation de fiches d'identification d'arbre ou d'arbuste (utilisation de l'outil informatique et travail de recherches bibliographiques et numériques)
- CAPA 2 JP : réalisation de supports écrits pour les SPE
- CAPA Ma Horti : besoins ponctuels avec prescriptions
- CS 'Arboristes Elagueurs : besoins ponctuels avec prescriptions.

### > Lycée :

- en attente des premiers conseils de classe pour proposer de l'accompagnement. Quelques inscriptions sur le créneau du soir (17h30-19h).
- Accompagnement en 'reconnaissance des végétaux' des nouveaux élèves en 1<sup>ère</sup>AP qui n'ont pas réalisé leur 2<sup>nde</sup> au Lycée du Petit Chadignac, pour leur remise à niveau.

### - Prêts pour la période septembre/octobre :

Élèves/apprentis	Stagiaires adultes	Enseignants / Formateurs	Autres services
Documentaires : 4 Fictions : 61	Documentaires : 4 Fictions : 6	Documentaires : 58 Fictions : 14	Documentaires : 5

Ces chiffres sont stables en ce début d'année

### 3.6.1.2 Gestion

#### - Bilan financier CDI :

Le budget 2022 est de 5 700 €.

Le CFA contribue au budget CDI à hauteur de 2 500 € et le CFPPA à hauteur de 500 €.

Les dépenses engagées au 6 octobre s'élèvent à 4 744,85 €, réparties comme suit :

- Abonnements : 1 903 €
- Achats livres /DVD documentaire et fictions : 2 841,85 €
- Animation : 102 €
- Fournitures : 210,65 €

Le solde est de 255,15 €.

Une dernière commande sur le budget 2022 est en préparation pour fin octobre.

L'abonnement numérique au site 'Pearltrees' de 44,99 €/an est pris en charge par le CFPPA.

#### - Politique d'acquisition CDI :

La politique d'acquisition s'articule autour des axes suivants :

- Enrichir le fonds professionnel (nouveauautés, thématiques)
- Répondre aux besoins liés aux thèmes de travail des différentes classes.
- Renouveler les fonds professionnels vieillissants et les adapter aux évolutions des pratiques
- Développer l'offre fiction : nouveautés, DVD
- Enrichir le fonds « jeux de société »

#### - Équipement :

- L'espace du CADI a actuellement 18 postes informatiques de consultation et bientôt un 19<sup>ème</sup> sera installé. Un poste est dédié à la visio-conférence, disponible pour tout le personnel, sur réservation (dans le petit bureau).
- Le Prêt de dictaphones est proposé aux apprenants pour palier les difficultés de prise de note lors des visites.

- Nous souhaitons installer au CADI un écran géant pour valoriser les ressources numériques (avec casques sans fil). Ce projet est budgétisé à environ 1 000 € et sera en partie pris en charge par la redistribution de la cotisation Renadoc ex-Poitou-Charentes de 729,18 €. Ce projet 'Écran géant' devrait voir le jour en début d'année 2023.

### 3.6.1.3 Communication

- Présentation des ressources pour l'accompagnement au CADI par Laure Diguët en EIE Documentation pour les Secondes : 1h par classe
- Présentation du CADI par Laure Diguët et Valérie Lesage : 2h pour chaque nouvelle formation CFA/CFPPA (organisation et fonctionnement de l'espace, ressources d'accompagnement, méthodologie de la recherche documentaire avec le portail documentaire esidoc).
- L'agenda hebdomadaire du CADI est visible à l'entrée de l'espace (sur la porte) et transmis à la vie scolaire
- Le site du CADI :

> <http://cadi.agrocampus17.fr>

avec les infos pratiques, les ressources et les liens directs vers les sites : Esidoc Chadignac, Esidoc Desclaude, Esidoc Renaudin. Ce site fait partie des applications proposées sur Lycée Connecté.

- Réseaux sociaux : page Facebook et instagram (cadichadi)



### 3.6.1.4 Projets de l'année 2022-2023

- Les ressources numériques :
- Jeux numériques de mémorisation : Quizlet, Learningapps, Kahoot
  - > Nous pourrions proposer des mini-formations 'Kahoot' (outil qui plaît beaucoup aux apprenants) aux enseignants/formateurs.
- Escape Game sur Genially :  
De février à juin 2022, Les élèves de 2nd Travaux Paysagers ont réalisé un Escape Game numérique de reconnaissance de végétaux en collaboration avec leurs professeurs d'aménagements paysagers et l'équipe CADI. Cet Escape Game a été finalisé en septembre et testé par 5 formations : CAPA 2 JP groupe 1 et 2, Term AP, BAC 2 AP et BAC 3 AP. Il est accessible sur le site du CADI :  
<http://cadi.agrocampus17.fr> : dans la rubrique 'Ressources'  
Nous souhaitons continuer avec les 1<sup>ère</sup> AP pour un niveau 2 de ce jeu et débiter une partie de l'Escape Game avec la filière Vente/Productions Horticoles (avec l'aide des élèves de 2<sup>nde</sup> V et PH).
- Projet d'un module numérique de 'Remise à niveau en mathématiques' avec Nathalie Albertini, formatrice. L'objectif est de proposer des capsules vidéos apportant des notions de bases et de réaliser des exercices sur le terrain. Les apprenants arrivant en cours d'année réaliseront ce module au CADI avant d'intégrer les cours de mathématiques de Mme Albertini. Lorsque ce module sera créé, il sera accessible à tous les apprenants via la plate-forme : moodle.reana.fr



- Pédagogie :
  - > des séances de pluridisciplinarité : organisées avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2nd TP, 1ère TP, Term TP).
  - > ateliers d'aide à l'apprentissage pour les élèves : outils de mémorisation (Sketchnote), cartable fantastique, dictation, réalisation de fiche de cours, ...
- Animations :

### Expositions :

- Exposition sur le Vietnam (1<sup>ère</sup> AP)
- Exposition mangas (en lien avec Festival BD Angoulême)
- Divers travaux d'élèves



Animations « jeux de société » :  
sur des heures d'étude et en soirée

Grainothèque au CADI :

réalisé en collaboration avec Madame Savoie dans le cadre de l'EIE Atelier créatif

Ateliers :

- Origami
- Fabrication de Fidget



Animations lectures

- « **L'Arbre à Lire** » : animation lecture en collaboration avec l'EIE expression corporelle (Mme Carrau) / Atelier d'écriture « *Le Voyage de l'Arbre à Lire c'est un arbre en bois de châtaignier de 3,50 mètres de haut qui se déplace pour recevoir les vœux et messages des humains. L'idée est de fleurir l'arbre avec des petites fleurs en papier, pour que chacun puisse laisser une trace, lancer un vœu dans le vent, dessiner son envie pour l'avenir, participer à un projet commun...* », <https://www.arbre-a-lire.com/>
- Projet d'**animation sur le manga** à l'occasion du Festival internationale de la bande dessinée en janvier/février 2023 (apprenants volontaires).

### 3.6.1.5 Formations E-learning

Depuis octobre 2021, le CFA/CFPPA a accès à la plateforme pédagogique des établissements publics agricoles de Nouvelle-Aquitaine : [moodle.reana.fr](https://moodle.reana.fr)

L'objectif sera à terme d'écrire et de commercialiser des formations en partenariat avec d'autres centres à l'aide du réseau REANA.

Dans un premier temps, l'Agrocampus de Saintonge débute la réalisation de ses propres formations sur cette plate-forme. Les projets en cours d'écriture sont :

- La Permaculture (8 cours), avec la formatrice Marilyn Bertrand : objectif de vente vers septembre 2023, en distanciel.
- La remise à niveau en mathématiques, avec la formatrice Nathalie Albertini : à destination de nos apprenants, réalisé en présentiel et encadré par les animateurs CADI.

Ces projets sont suivis par Laure Diguët, en charge des formations elearning.

D'autres projets pourront voir le jour dans l'année 2022/2023 notamment en lien avec la réponse à l'appel d'offre IFPAI (Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes) Nouvelle-Aquitaine.

Depuis octobre 2021, le CFA/CFPPA a accès à la plateforme pédagogique des établissements publics agricoles de Nouvelle-Aquitaine : [moodle.reana.fr](https://moodle.reana.fr)

L'objectif sera à terme d'écrire et de commercialiser des formations en partenariat avec d'autres centres à l'aide du réseau REANA.

Dans un premier temps, l'Agrocampus de Saintonge débute la réalisation de ses propres formations sur cette plate-forme. Les projets en cours d'écriture sont :

- La Permaculture (8 cours), avec la formatrice Marilyn Bertrand : objectif de vente vers septembre 2023, en distanciel.
- La remise à niveau en mathématiques, avec la formatrice Nathalie Albertini : à destination de nos apprenants, réalisé en présentiel et encadré par les animateurs CADI.

Ces projets sont suivis par Laure Diguët, en charge des formations e-learning.

D'autres projets pourront voir le jour dans l'année 2022/2023 notamment en lien avec la réponse à l'appel d'offre IFPAI (Ingénierie de formations professionnelles et d'offres d'accompagnement innovantes) Nouvelle-Aquitaine.

### 3.6.2 Le CIPP et Certibiocide

L'organisation du service CIPP – Certibiocide a été revue durant cette année 2022. C'est aujourd'hui Marilyn BERTRAND, comme Coordinatrice des Formations courtes qui s'occupe de l'organisation pédagogique des formations et de l'animation des équipes de formateur, et Sarah MATHIS qui s'occupe des relations avec les entreprises et du « recrutement ».

La stratégie de développement de l'activité CIPP commence à porter ses fruits avec une augmentation de presque 20% du chiffre d'affaires par rapport aux prévisions.

Les faits marquants de cette année sont :

- Le renouvellement de la convention avec la Chambre d'Agriculture.
- La réintégration du centre au groupe CIPP du réseau REANA.
- Le développement du recours à des prestataires de service pour assurer les formations.

## 4. BILAN D'ACTIVITES DU SERVICE DEVELOPPEMENT ET RELATIONS CLIENTS

### 4.1 Bilan rentrée 2022

#### **Nombre d'offres à pourvoir**

Nombre d'offres à pourvoir en paysage : 30

Nombre d'offres à pourvoir en production agricole : 10

Nombre d'offres à pourvoir en eau : 10

#### **Nombre de candidats en recherche**

Nombre de candidats en recherche secteur paysage : moins de 5

Nombre de candidats en recherche secteur production agricole : 3

Nombre de candidats en recherche eau : 0

### 4.2 Projets développement 22/23

Après une année de fonctionnement du service, nous avons désormais plus de visibilité sur les besoins des entreprises et les moyens de toucher le public quant à la promotion des métiers.

#### **Projets en réponse aux besoins des entreprises :**

- Organisation de deux journées job dating : une filière paysage/horti/commerce et eau à Desclauze en mai 2023 + un filière production viticole et agricole à Jonzac en mai 2023 dans le but de présenter les sortants formés par l'Agro-campus aux entreprises du territoire en recherche de salariés.
- Organisation de moments d'échange à destination des réseaux professionnels (forme de petits déjeuners ou after work) : promotion métier, recrutement, besoin et idée de formations innovantes

#### **Projets de développement et promotion métiers/formations :**

- Participation aux salons étudiants et d'orientation avec le réseau RESANA (passerelle, étudiant Bordeaux, Niort, Poitiers, FOFE, Aquitec...)
- Forum orientation collègue et autres interventions dans des établissements scolaires
- Informations collectives Missions Locales et Pôles Emploi
- Organisation de deux journées prescripteurs (conseillers pôle emploi et missions locales) : le 1<sup>er</sup> décembre et une en juin 2023

- Organisation d'une journée à destination des professeurs principaux en charge de l'orientation des collèges du département : le 26 janvier 2023
- Organisation d'une journée à destination des structures d'insertion (SIAE, ESAT...) : avril 2023
- Montage de vidéos de promotions métiers en partenariat avec l'ERIP (première vidéo focus sur les métiers de la vigne)

Promotion de nouvelles formations courtes à destination de salariés et chefs d'entreprises :

- Conduite économique des engins agricoles (OCAPIAT)
- Conduite moissonneuse batteuse sur simulateur (OCAPIAT)
- Conduite pelle à chenille sur simulateurs (OCAPIAT)
- Habilitations électriques (OCAPIAT)

## 5. STRATEGIE DU CENTRE ET PROJETS STRUCTURELS

### 5.1 PROJET « LIFE » : Laboratoire Innovation Formation Emploi

#### **Cadre :**

Depuis 1 an, nous travaillons au développement d'une nouvelle offre de services au territoire pour développer les capacités de l'établissement sur les champs amont et aval du système de formation.

Dans ce cadre, une réponse à un appel à projet régional « Ingénierie de formations professionnelles et offres d'accompagnement innovantes » du PIA3, portée par l'Agrocampus de Saintonge, en collaboration avec des entreprises et des acteurs du territoire, dans le cadre d'un consortium public-privé, avait été envisagée. Cependant compte-tenu des délais à respecter pour y répondre (22 novembre 2022) et des difficultés inhérentes au cahier des charges sur les aspects financiers (20% de cofinancement et 30% de financement par les entreprises), la réponse à cet appel à projet semble à ce jour compromise. Malgré tout, nous souhaitons poursuivre le travail engagé tant sur l'écriture du projet et des actions que sur les partenariats nécessaires à développer avec les acteurs du territoire.

#### **Besoins :**

Le projet vise à construire un nouvel écosystème pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux de développement du territoire (Nord Nouvelle-Aquitaine 16-17-79) dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, du paysage et de l'environnement.

A ce titre les besoins identifiés sur le territoire sont les suivants :

- Attirer les publics (jeunes, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion...) vers les métiers du vivant en mettant l'accent sur les innovations techniques, technologiques et sociales pour améliorer l'attractivité des métiers.
- Accompagner les individus dans la construction de leur projet professionnel au regard des besoins du territoire et favoriser l'émergence de projets d'entreprise.
- Former l'ensemble des acteurs tant en formation initiale qu'en formation continue au plus près des besoins des acteurs du territoire en prenant en compte les enjeux d'innovation, l'évolution des métiers et les attentes économiques, sociales et environnementales du territoire.
- Accompagner les entreprises du territoire dans les évolutions de leurs systèmes de production et répondre aux besoins en nouvelles compétences qui en résultent (évolution professionnelle des salariés et des chefs d'entreprise, recrutements...).

#### **Les publics visés :**

L'ensemble de l'offre de service pourra être accessible :

- Aux élèves, étudiants, apprentis et stagiaires en formation, aux demandeurs d'emploi, aux salariés des entreprises qui souhaitent être accompagnés pour la réalisation d'un projet professionnel salarié ou d'entrepreneuriat,
- A l'ensemble des acteurs économiques locaux souhaitant faire évoluer leurs activités vers des solutions innovantes, créatrices de richesse en relevant les défis sociaux et environnementaux actuels,
- Aux porteurs de projet qui souhaitent s'engager dans un entrepreneuriat à fort impact social et écologique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation, du paysage et/ou de l'environnement.

#### **Le projet :**

Le projet se décline en 6 blocs d'actions répondant aux enjeux identifiés.

**Bloc 1 :** Création d'une branche « agricole » au sein du pôle innovation de Saintes (incubateur d'entreprise). L'objectif est d'accompagner des porteurs de projets dans le domaine agricole, en mettant à leur disposition des services indispensables au bon démarrage et au développement de leur entreprise innovante. L'accompagnement portera sur des projets du domaine agricole, alimentaire et de l'environnement et du paysage. Les critères principaux de sélection des projets seront les suivants : projets économiquement viables, socialement justes et durables du point de vue économique, écologique et social.

**Bloc 2 :** Création d'un espace de bilans de compétences. L'objectif est d'élargir les actions de développement des compétences de notre organisation, en investissant le champ amont de la formation, à savoir l'orientation, et ce, afin de sécuriser les trajectoires professionnelles. Ce nouveau service aura pour ambition d'être à moyen terme un centre reconnu de par son offre et notamment sa spécificité « agricole ».

**Bloc 3 :** Création d'une cellule d'innovation en formation. La finalité de cette cellule est de construire et de délivrer une offre de formations renouvelées (initiales, continues, de reconversion), multimodales, innovantes dans ses choix pédagogiques et réactive aux besoins des acteurs économiques du territoire. Les formations existantes feront également l'objet d'une adaptation.

**Bloc 4 :** Création d'un centre d'accompagnement formation emploi dont la finalité est d'améliorer l'expérience de formation des apprenants en investiguant les trois voies suivantes l'orientation, l'accompagnement, l'insertion, afin de favoriser une orientation et une employabilité qui correspondent aux besoins du territoire.

**Bloc 5 :** Création d'un label entreprises apprenantes et de clubs d'entrepreneurs dont la finalité est de faire du centre une vitrine de l'engagement social des entreprises dans la formation. Cela passe par un renforcement des liens organiques entre les entreprises et le centre de formation en développant leurs compétences, en articulant efficacement les contenus des formations existants et à venir et leur gestion prévisionnelle des emplois et des compétences et en mettant en valeur les bonnes pratiques en matière d'accueil des apprenants en entreprise, et donc en générant de l'engagement (inciter et améliorer) notamment par le biais d'une action de labellisation.

**Bloc 6 :** Création d'un Pôle d'expérimentation et d'accompagnement aux mutations et innovations techniques et technologiques (FarmLab). C'est un écosystème devant favoriser la conception, l'expérimentation et la démonstration d'innovations techniques et technologiques nécessaires aux mutations des systèmes de production. Il doit permettre d'accompagner au mieux l'outil de formation et les entreprises au développement des compétences nouvelles inhérentes à ces mutations.

Nous travaillons actuellement à la constitution de partenariat avec les acteurs du territoire pour mener à bien ce projet et pouvoir trouver les financements nécessaires à sa réalisation par le biais de réponse à des appels à projet.

## 5.2 Evolution de la carte des formations :

### 5.2.1 Ouverture d'un BTSA ACSE en apprentissage.

#### **Argumentaire:**

A la rentrée 2022, nous avons été obligé de fermer le BTS PH1 du fait du manque de candidats ayant conclu un contrat d'apprentissage. Force est de constater que dans la filière horticole, nous rencontrons les plus grandes difficultés à recruter. En effet, il n'y a souvent pas d'adéquation entre les projets professionnels des potentiels candidats, plutôt axés maraichage, cultures de fleurs comestibles ou de plantes médicinales, et les besoins de recrutement de la filière plutôt portés par des pépinières. Par ailleurs, les entreprises de maraichage susceptibles de rechercher un apprenti n'ont pas la marge financière pour assurer la rémunération d'un niveau BTS.

De plus, bien souvent, les jeunes trouvant des contrats sont contraints à une forte mobilité géographique qui devient de plus en plus complexe dans le contexte actuel d'inflation.

Aujourd'hui, ces éléments nous amènent à nous interroger sur la pertinence de poursuivre avec le BTS PH.

Dès lors, il nous semble opportun, de travailler à l'ouverture d'une formation de niveau BTS qui puisse :

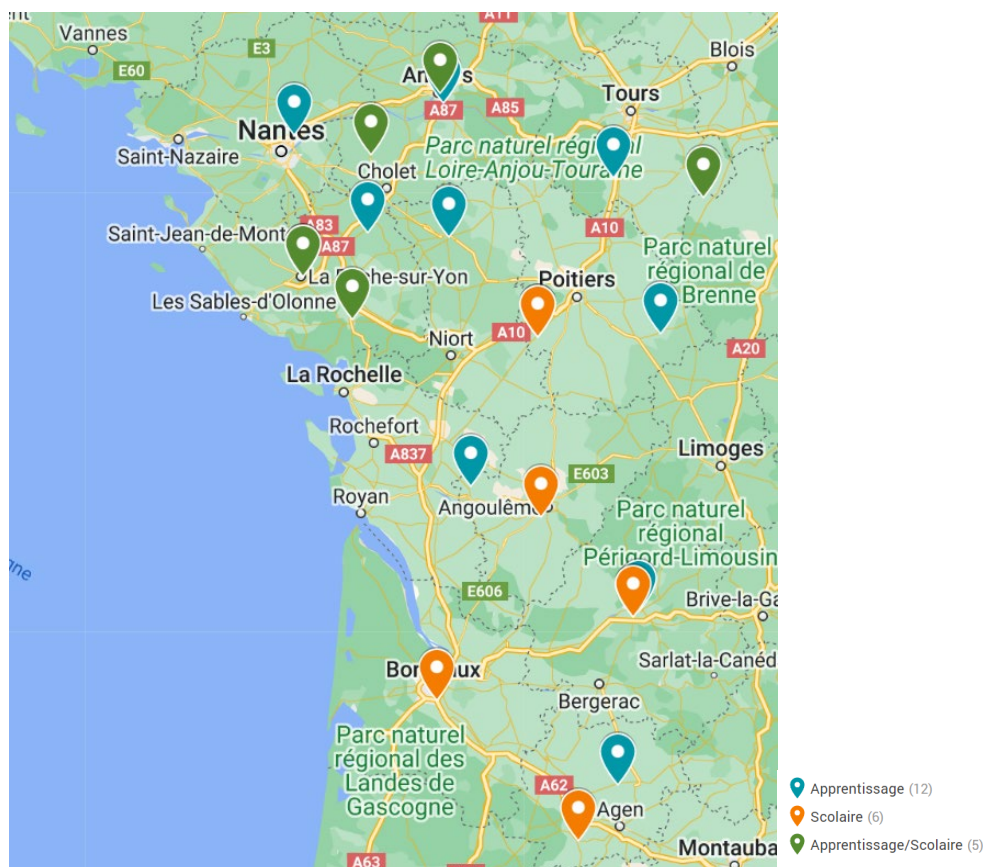
- Accueillir nos candidats BTS PH ayant des projets d'installation à moyen terme.

- Offrir une poursuite d'études post-bac à l'ensemble des jeunes formés dans les domaines de la production tant au sein de l'Agrocampus que sur le territoire (BAC STAV Production à Desclauze, Bac Pro CGEA à Chadignac, au Renaudin, au lycée Privé Saint Antoine, à la MFR de Saint Germain de Marencennes).
- Favoriser l'installation de futurs jeunes agriculteurs sur le territoire.

Le BTSa Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise Agricole (ACSE) est le diplôme répondant au mieux à ce cahier des charges.

L'Agrocampus possède l'atout de la diversité de ses exploitations (Viticulture, Grandes Cultures, Elevage, Horticulture, Maraîchage) pour proposer cette formation.

### Offre de formation sur le territoire :



Le BTSa ACSE n'est actuellement pas proposé sur le territoire de Charente-Maritime. Les offres les plus proches sont Angoulême et Bordeaux en scolaire au sein des établissements publics et Cherves Richemont (16) en MFR.

### Calendrier de mise en œuvre :

Mickaël JUPILLAT et Cédric COUREAU ont en charge le travail préparatoire pour l'ouverture d'un BTSa ACSE à la rentrée 2023.

Ils ont pour mission de:

- Rédiger la plaquette de formation et les supports de communication (échéance début décembre 2022).
- Mettre en place avec le Service Développement la stratégie de communication pour attirer du public sur ce BTS (échéance fin novembre 2022)
- Construire une organisation pédagogique modularisée en concertation avec les équipes (échéance mai 2022)
- Rédiger le dossier d'habilitation (échéance juin 2023).

Une présentation du dispositif de formation sera faite lors des conseils de mai.

## 5.2.2 Ouvertures de formation Pôle Eau

### 5.2.2.1 Stratégie sur le pôle.

Il est essentiel de remettre en cause la manière de former et le type de formations que nous proposons. Actuellement il y a un fort besoin en formation dans la filière mais il faut pour y répondre savoir être adaptable et proposer des formations qui puissent individualiser les parcours.

C'est dans cette démarche que le TP TTE offre plusieurs entrées possibles au cours de l'année, un accès pour tous sous réserve d'avoir un CAP et des modes de financements multiples (PTP, CA, CP, FC).

Les calendriers s'adaptent eux aussi aux attentes des candidats et à leur mode de financement (13 ou 18 semaines, un module plus valorisé qu'un autre, une date de rentrée adaptée).

Dans la continuité de cette démarche il serait favorable aujourd'hui d'étendre cette offre, ce qui passe par la création d'autres formations au sein de notre établissement.

Les réponses que l'on doit pouvoir proposer, aux personnes souhaitant se former et aux entreprises souhaitant former dans le domaine de l'eau, sont :

- Des formations orientées maintenance et électricité de l'industrie de l'eau.
- Une possibilité d'intégrer des jeunes en réinsertion sans diplôme.
- De proposer un cycle « long » : 2 ans.

Il est donc proposé l'ouverture pour septembre 2023 de 2 titres professionnels qui permettront de répondre à ces 3 points.

Les 3 formations proposées auront un même corps technique basé sur l'eau, l'électricité et la maintenance permettant de créer un parcours à la demande.

Elles seront en mixité : 1 groupe - 3 formations avec plus ou moins de semaines communes, cela permet de s'adapter à demande et au recrutement sans avoir à souffrir de manque de rentabilité.

Les modules des formations seront organisés de telle sorte que :

- les mêmes technicités soient vues dans les mêmes périodes : électricité et maintenance,
- les technicités puissent être liées entre elles : maintenance et traitements,
- les zones de travail correspondent : hydraulique et pneumatique dans la salle réseau ; électricité au laboratoire, salle électricité et salle réseau ; maintenance, automatisme et traitement au laboratoire ; mécanique, maintenance et automatisme dans la salle réseau.

SEMAINES	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
TP TTE	ELECTRICITE - HYDRAULIQUE									ANALYSES			TRAITEMENTS					
TP EIMSA	ELECTRICITE									MAINTENANCE								
TP TMI	ELECTRICITE PNEUMATIQUE									MECANIQUE		AUTOMATISME			MAINTENANCE			

### 5.2.2.2 Ouverture d'un Titre Professionnel Niveau 4 : TECHNICIEN DE MAINTENANCE INDUSTRIELLE

La formation sera spécialisée dans le domaine de l'industrie du traitement et du pompage de l'eau.

#### **Besoins et attentes de la branche métiers de l'eau :**

Le but de l'ouverture de ce titre, au sein de l'Agrocampus, et spécifiquement par le CFA CFPPA, est lié à la volonté de répondre aux besoins des entreprises et à l'adaptation au parcours des apprenants.

Dans un premier temps, ouvrir le titre pro TMI répond à une demande des entreprises émise lors du travail avec eux quant au recrutement de technicien en apprentissage et en contrat pro :

- SUEZ proposait de signer un contrat de 2 ans à leur apprenti au lieu d'1. Et avait un besoin de 3 alternants pour la rentrée de septembre dernier.

On peut rappeler que SUEZ Bordeaux est à l'origine de la création du titre pro de technicien de traitement des eaux à Saintes.

- La SAUR qui a sa propre école mais qui vient vers nous pour former localement (demande 4 apprentis sur Royan). Cependant ils en recrutent plus mais en ne proposant que des contrats de 2 ans car pour eux c'est le temps nécessaire pour habituer un jeune au monde du travail, à l'entreprise et au poste.

Il est à souligner que nous sommes dans une démarche de travail avec la SAUR pour améliorer la visibilité du métier et favoriser le recrutement d'alternants.

Dans un second temps, une offre adaptable aux besoins et aux attentes diverses des syndicats et entreprise permet de répondre au mieux à la demande en formation. Ouvrir 2 titres en parallèles et conjointes permet d'adapter notre offre tant sur le domaine technique que sur la durée. Bordeaux métropole reprend à partir de Janvier 2023 la gestion totale de l'eau potable de Bordeaux et se positionne en attente de propositions. Un travail sur le recrutement et la formation est déjà initié avec eux.

De manière générale, les entreprises nous demandent de nous adapter et de proposer beaucoup plus de connaissances en électricité, automatisme et gestion de maintenance. Celles-ci regrettent que les formations dans les métiers de l'eau manquent de ces enseignements primordiaux.

Le dernier point important est la gestion du parcours des apprenants, afin de se rendre flexibles il est nécessaire de sortir d'un cycle de formation stricte. En ouvrant ce second titre, l'apprenant, souvent des apprentis, pourront ainsi selon leurs besoins et leurs envies effectuer un cycle de formation sur 1 ou 2 années au sein de notre établissement. Cela permet de proposer l'acquisition d'un plus grand domaine de connaissances techniques mais aussi de favoriser l'accès à l'emploi. Les plus jeunes auront plus de temps pour murir et développer les compétences du savoir être en entreprise.

### **Aspect financier :**

1 apprenti en formation TP TMI, est subventionné à hauteur de 9 947 euros. Le seuil de rentabilité d'une formation subventionnée à cette hauteur est de 8 apprentis.

L'objectif est la poursuite de formation des apprentis qui ont effectué un TP TTE principalement (le TP TMI spécialisé en eau sans TP TTE au préalable ne sera pas intéressant). L'objectif serait de former 2 à 4 jeunes.

En tout état de cause, il n'est pas intéressant financièrement d'ouvrir cette formation.

C'est pourquoi il est proposé d'ouvrir le TP TMI en réalisant la formation, conjointement avec le TP TTE.

Il est envisageable d'organiser et d'animer des cours de ces deux formations en même temps sans perte de qualité de la formation car :

- Les effectifs sont faibles : le TP TTE n'excédera pas 12 alternants (maximum autorisé par session d'examen) et le TP TMI 4.
- Les cours sont à 75% pratique et 100% technique.
- Il est visé une autonomie et une capacité à former afin d'exercer les métiers de technicien de maintenance ou de traitement. De ce fait ils doivent être capable de travailler seuls sur des projets ou des diagnostiques, mais également de former d'autres collègues ce qui aide dans le cadre de la multi formation.

L'organisation dépendra du nombre de candidats à chaque rentrée :

- si le TP TTE réalise une session rentable (+ de 6 apprentis) et qu'il y a des candidats TP TMI, alors il sera mis en place des cours communs et 2 semaines par apprenti TMI en cours individualisé par formation.  
Par exemple : 6 TTE + 2 TMI : 14 semaines communes + 4 semaines TTE + 4 semaines TMI
- si le TP TTE réalise une session non rentable, l'ensemble des cours seront en commun.
- Si les 2 formations sont rentables il n'y aura pas de semaines communes

Concernant les investissements, ceux prévus cette année pour le TTE ainsi que le matériel disponible suffiront à alimenter techniquement la formation.

Cependant dans le but de proposer des formations de qualité et en adéquation avec l'évolution technique il sera nécessaire d'investir au fur et à mesure des sessions. Ces investissements seront le plus possible liés à la rentabilité des formations.

Il faudra au moins 1 ordinateur assez moderne et adapté pour pouvoir réaliser de la programmation d'automates.

Il est prévu la récupération de matériel par le truchement des alternants au sein de leurs entreprises et une action auprès des fournisseurs, dès janvier 2023, pour essayer d'obtenir des équipements par le biais de la taxe d'apprentissage payable en dons en nature aux cfa.

### **Présentation du TP TMI :**

Ses activités visent trois grands objectifs :

- dans le cadre de la **maintenance corrective**, il dépanne l'équipement défaillant le plus rapidement possible. Pour cela, il pose un diagnostic, réalise la réparation par des actions appropriées, puis remet en service
- dans le cadre de la **maintenance préventive**, il mène un ensemble d'actions pour éviter l'apparition de pannes. Il réalise des rondes, des contrôles, des relevés, des nettoyages et des échanges en fonction de critères à caractère systématique ou conditionnel
- dans le cadre de la **maintenance améliorative**, il réalise des modifications techniques ou organisationnelles pour augmenter la disponibilité des équipements.

Ponctuellement, le technicien participe à l'implantation de nouveaux équipements et aux travaux neufs.

Modules :

1. **Réparer les éléments électrotechniques et pneumatiques d'un équipement industriel** (9 semaines) : il sera mis l'accent sur le matériel de gestion des réseaux et des traitements d'eaux :
  - a. Pneumatique : compresseurs anti H<sub>2</sub>S, compresseurs aération de bassins de traitement, systèmes de pompage par air comprimé, cycle de lavage de filtre via un circuit et des vannes pneumatiques...
  - b. Electrotechnique : pompes, armoires électriques, moteurs, capteurs...
2. **Réparer les éléments mécaniques et hydrauliques d'un équipement industriel** (2 semaines)
  - a. Mécanique : réalisation de pièces types support, réparation de pièces, remplacement d'éléments de pompes (roulements, roues...), utilisation d'outillage mécanique (soudure si matériel, disqureuse, ...)
  - b. Hydraulique (huile) : fonctionnement d'un vérin et d'un système hydraulique.
3. **Diagnostiquer une défaillance, mettre en service un équipement industriel automatisé et former l'exploitant** (4 semaines)
  - a. Automatisme : de systèmes de pompage et de gestion de stockage d'eaux : Grafcet, programmation.
  - b. Formation des exploitants : utilisation de supervision pour suivi des données du réseau transmises par l'automate.
4. **Effectuer la maintenance préventive d'équipements industriels, proposer et réaliser des améliorations** (3 semaines)
  - a. GMAO : mise en place, utilisation et amélioration d'un plan de maintenance par le biais d'un logiciel de gestion de maintenance assisté par ordinateur.
  - b. Réalisation de comptes rendu pour les responsables, collègues ou client.

Modalités d'évaluation :

- a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s)
- b) d'un dossier faisant état des pratiques professionnelles du candidat
- c) des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation

**Organisation pédagogique :**

Les cours seront réalisés conjointement à que ceux du TTE, nous disposons d'une salle de cours servant principalement aux exposés et aux cours généraux.

- Pendant les exposés tout le monde est concerné et il sera plaisant de voir les rôles de chacun entre technicien d'exploitation et technicien de maintenance.
- Les cours, quant à eux, ne concerneront pas les TMI car ils les auront déjà vus lors de leur TP TTE. Il y a très peu de cours qui nécessitent d'être en salle, et ceci pourront être réalisés lors des semaines où les alternants seront séparés par formation, où de nouveau suivis selon la volonté des candidats.

Concernant les travaux pratiques, ils pourront être commun aux deux groupes en répartissant les rôles de chacun (gestion de projets ou actions conjointes).

De plus, les pilotes de maintenance sont à mettre en œuvre, ils seront donc installés dans les locaux de TP des TTE.

- La salle réseau pourra ainsi accueillir des pilotes à air comprimé et un atelier de maintenance, permettant aux deux groupes de travailler sous ma supervision de manière indépendante.
- De même pour le laboratoire de traitement des eaux qui sera équipé de postes de travail dédiés à l'électricité et à l'automatisme.

Concernant la partie gestion de maintenance, elle pourra être réalisée en imaginant créer un protocole de suivi des équipements par le technicien d'exploitation. Ainsi le TMI organisera les tâches du TTE, ce qui peut correspondre à une situation réaliste et professionnelle.

#### **Organisation du personnel :**

- Formation CFA et CFPPA
- Pôle : EAU – Rodolphe ZEGRAR
- Pilote : Rodolphe ZEGRAR
- Formateurs : Rodolphe ZEGRAR (DUT Maintenance Industrielle + 10 ans d'expériences dans ce domaine) + intervenants (soudure, mécanique, ...)
- Habilitation électrique : Rodolphe ZEGRAR (Habilitation H0 BR BC B2V BE + formation apave de formateur en habilitations électriques)

Il sera à prévoir :

- Stage en entreprise pour faire un bilan précis des attentes du technicien de maintenance dans le traitement de l'eau.
- Formation automatisme Programmation afin d'être à jour sur les techniques actuelles.

### *5.2.2.3 Ouverture d'un Titre Professionnel Niveau 3 : ELECTRICIEN D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES AUTOMATISÉS*

Dans la même démarche, il est envisageable d'ouvrir également un titre en électricité/ maintenance permettant ainsi de proposer des **parcours en réinsertion des jeunes** sans diplôme ou des parcours individualisés type « **contrats pro expérimentaux** ».

Formation en 1 an, 16 semaines en centre. Nombre de candidats visés 2 à 4.

#### **Présentation du TP EIMSA :**

##### **Secteurs d'activités :**

Les entreprises d'équipement ayant étendu leurs activités à la maintenance d'équipements automatisés.

- Les unités de production automatisées.
- Les sociétés de services, collectivités et services publics.

##### **Type d'emplois accessibles :**

- Electricien de maintenance.
- Agent d'entretien d'équipements électriques.
- Dépanneur électricien d'équipements industriels, électricien d'entretien en industrie.

##### **Modules :**

1. Installer des équipements automatisés. ( 9 semaines)
2. Assurer la maintenance d'équipements automatisés. ( 7 semaines)

##### **Modalités d'évaluation :**

- Mise en situation professionnelle 5h
- Entretien final 20 min

#### **Organisation du personnel :**

- Formation CFA et CFPPA
- Pôle : EAU – Rodolphe ZEGRAR
- Pilote : Rodolphe ZEGRAR
- Formateurs : Rodolphe ZEGRAR (DUT Maintenance Industrielle + 10 ans d'expériences dans ce domaine) + intervenants (soudure, mécanique, ...)
- Habilitation électrique : Rodolphe ZEGRAR (Habilitation H0 BR BC B2V BE + formation apave de formateur en habilitations électriques)



**Agrocampus**  
*de Saintonge*

**Lycée Le Renaudin**

# CONSEIL INTÉRIEUR

## Du 19 Octobre 2022



## RAPPORT D'ACTIVITÉ

# SOMMAIRE

<b>1. Adoption du compte rendu du dernier Conseil Intérieur du 30 Mai 2022 .....</b>	<b>2</b>
<b>2. Le Conseil Intérieur .....</b>	<b>2</b>
2.1 Installation du conseil – Année Scolaire 2022-2023	
2.2 Installation des conseils et commissions	
<b>3. Bilan 2021-2022.....</b>	<b>4</b>
3.1 Résultats aux examens 2022	
3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2021-2022	
<b>4. Les effectifs 2022-2023.....</b>	<b>5</b>
4.1 Effectifs par section et structures 2022-2023	
4.2 Origine géographique des élèves	
4.3 Régime des élèves	
4.4 Répartition Garçons/fille	
4.5 Elèves boursiers	
4.6 Lien avec l'exploitation	
<b>5. Dotation en enseignants 2022-2023 .....</b>	<b>7</b>
<b>6. Activités pédagogiques 2022-2023 .....</b>	<b>7</b>
6.1 EPI 3 <sup>ème</sup>	
6.2 Les Projets par filière	
6.3 La coopération internationale sur l'établissement	
6.4 Enseignements relevant de l'établissement	
6.5 Affectation des heures d'accompagnement personnalisé et de mise à niveau	
6.6 Activités pédagogiques	
6.7 Le PLEPA	
<b>7. Vie scolaire .....</b>	<b>24</b>
7.1 Les personnels	
7.2 Le fonctionnement	
7.3 Les projets vie scolaire	
7.4 Prévention et éducation à la santé	
<b>8. Les personnels .....</b>	<b>26</b>
8.1 Personnels ATLS	
8.2 Personnels de service	
<b>9. Travaux et équipements.....</b>	<b>27</b>
9.1 Point sur les travaux	
9.2 Acquisition d'équipements	
<b>10. Communication sur les formations du Renaudin .....</b>	<b>28</b>
10.1 JPO	
10.2 Mini stages de découverte des formations	
10.3 Informations dans les collèges	
10.4 Autres outils de communication	
<b>11. Actes pour le CA du 19 octobre 2022 .....</b>	<b>29</b>

# 1 Adoption du compte-rendu du dernier Conseil Intérieur de Mai

Voir document.

## 2 Le Conseil Intérieur

### 2.1 Installation du Conseil – Année Scolaire 2022-2023

Madame Myriam HUET, Directrice de l'EPLEFPA de Saintonge :

#### Représentants des élèves (6)

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. COLOMBELLI Lilian	M. CHARLES Maxime
Mme DEFRANCE Sonia	
Mme B'AHEU Charlize	
M. MICHON-GUILLORY Mathéo	
M. PERROCHON Diego	
M. QUENET Evan	

#### Représentants des parents d'élèves (3)

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme LORET Isabelle	
Mme MORLET	

#### Représentants des personnels enseignants, d'éducation et de surveillance (6)

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme PATARD Séverine	Mme HERAULT Hélène
M. CAPEZUTTI Fabien	Mme CROSLAND Lauren
Mme ROUGER Corinne	
Mme LESERVOISIER Aurélie	
Mme BOUCHERIE Isabelle	
Mme DELGRANGE Dominique	

#### Représentants des personnels administratifs et de service ou assimilés (3)

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
Mme TARIN Bénédicte	Mme RICHARD Karine
Mme SELOSSE Laurence	
M. JOYEUX Rémi	

#### Représentant municipal de la commune d'implantation (1)

<b>Titulaires</b>	<b>Suppléants</b>
M. MARTIAL Claude	M. PITON Alain

### **Membres consultatifs :**

- Secrétaire générale : Mme Myriam DANIEL
- Directeur exploitation : M. David LESERVOISIER
- CPE : Mme Fanny RAUCH
- Président du Conseil d'Administration : M. Michel AMBLARD
- Proviseur du LPA Le Petit Chadignac : M. Stéphane BARMOY
- Proviseur adjoint du lycée Georges Desclaude : M. Philippe BIZET
- Directeur du CFA/CFPPA : M. David GIRARD

### 2.2 Installation des conseils et commissions

Désignations des membres des différents conseils et commissions :

- Conseil de discipline
- Commission éducative
- Commission Fonds Social Régional
- Conseil Education Formation (CEF)
- Commission Hygiène et Sécurité du LPA\*
- Commission « Menus »

### 3 BILAN 2022

#### 3.1 Résultats aux examens session 2022

Diplôme	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	Dont Mentions	Résultats Nationaux
<b>DNB</b>	100%	3 <sup>ème</sup> 93 2 <sup>nde</sup> 100	3 <sup>ème</sup> 93 2 <sup>nde</sup> 100	3 <sup>ème</sup> 85 % 2 <sup>nde</sup> 50%	93%	100%	93%	1 TB 1 B 7 AB	76 %
<b>Bac Pro CGEA SdC</b>	85%	80%	80%	100%	100%	100%	100%	2 B 1 AB	82 %
<b>Bac Pro CGEVV</b>	100%	94%	93%	71%	100%	86%	100%	4 B 4 AB	82 %
<b>Bac Pro TCVA</b>	85%	78%	100%	78%	89%	91%	80%	-	79 %

#### 3.2 Devenir des élèves scolarisés en 2021-2022

##### 3.21 Cycle collège

2021-2022		2022-2023	%
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin	
3 <sup>ème</sup> EA	16	7	44%

##### 3.22 2<sup>ndes</sup> professionnelles

2021-2022		2022-2023
Classe	Effectif	Poursuite d'études au Renaudin
2 <sup>nde</sup> VV	18	15
2 <sup>nde</sup> CEC	14	13
2 <sup>nde</sup> CV	19	11

## 4 LES EFFECTIFS 2022-2023

### 4.1 Les effectifs par sections et structures

CLASSES		2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
4e 3e		15	4	Gel	fermeture	-	-	-	-
		22	13	13	13	14	10	15	19
2nde pro	2e Pro CEC	16	7	10	9	8	12	14	17
	2e Pro VV	16	15	17	15	12	18	18	16
	2e Pro CV	17	14	13	17	16	16	19	16
1ère pro	1 CGEA GC	14	12	6	11	8	6	10	13
	1 CGEVV	22	15	14	19	14	14	17	15
	1 TCPVA	10	11	12	14	14	11	16	11
Terminale pro	Term BAC Pro CGEA GC	7	11	15	6	11	8	6	10
	Term BAC Pro CGEVV	9	21	16	14	20	14	11	14
	Term BAC Pro TCVPA	8	9	9	10	10	13	11	14
<b>TOTAL</b>		<b>156</b>	<b>132</b>	<b>125</b>	<b>128</b>	<b>127</b>	<b>122</b>	<b>137</b>	<b>145</b>

Cette année, le recrutement a été très bon du fait de l'implication de tous dans les différents moyens de communication, les journées portes ouvertes, les forums, les interventions dans les collèges...

L'établissement bénéficie aussi d'une bonne image dans son environnement, fruit du travail de qualité fourni auprès des apprenants.

Il y a 7 classes dont 3 avec 2 sections :

Classe ou section	Sous-section
3 <sup>ème</sup> EA	
2 <sup>nde</sup> pro Conseil vente	
1ere pro TCVA	
Terminale TCVA	
2 <sup>nde</sup> pro production	1/2 section 2 <sup>nde</sup> Conduite d'élevages et de cultures
	1/2 section 2 <sup>nde</sup> Vigne et vin
1ere pro CGE	1/2 section 1 <sup>ère</sup> CGE Agricole
	1/2 section 1 <sup>ère</sup> CGE Vitivinicole
Terminale	1/2 section Terminale CGE Agricole
	1/2 section terminale CGE Vitivinicole

#### 4.2 Origine géographique des élèves

Classes/niveau	Jonzac/ Pons	17 hors Jonzac/Pons	16	Autre département
3°	26,32 %	47,37%	26,32%	0%
Seconde	16,33%	48,98%	16,33%	0%
Première	5%	72,50%	15%	2,50%
Terminale	7,90%	52,64%	18,43%	21,06%
Bilan	13%	51%	30%	6%

Le recrutement de l'établissement reste majoritairement local : sud Charente-Maritime et sud-ouest Charente.

#### 4.3 Régime des élèves

<b>Externes</b>	<b>1/2 pensionnaires</b>	<b>internes</b>
<b>1</b>	<b>73</b>	<b>72</b>
<b>%</b>	<b>%</b>	<b>%</b>

#### 4.4 Répartition filles/garçons

<b>Filles</b>	<b>Garçons</b>
<b>32</b>	<b>114</b>

#### 4.5 Elèves boursiers

Pour l'année 2022-2023, nous avons 48 dossiers qui sont répartis de la façon suivante :

Elèves ayant déposé une demande de bourses nationale (nouveaux dossiers) :

3EME EA : 05

2° PRO CEC : 06

2° PRO CV : 08

2° PRO VV : 02

1° BAC PRO CGEA GC : 02

TERM BAC PRO CGEA GC : 02

TERM BAC PRO TCVPA : 03

**TOTAL NOUVELLES DEMANDES : 23**

Elèves (Reconductions) :

1° BAC PRO CGEA GC : 04

1° BAC PRO TCVPA : 06

1° BAC PRO VV : 05

TERM BAC PRO CGEA GC : 02

TERM BAC PRO TCVPA : 06

TERM BAC PRO CGE VV : 02

**TOTAL RECONDUCTIONS : 25**

#### 4.6 Lien avec l'exploitation

En ce début d'année scolaire, les élèves n'ont pas encore été en mini stages sur l'exploitation. Cette activité va reprendre sous peu. Les élèves iront seuls ou par binôme sur l'exploitation le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

## 5 DOTATION ENSEIGNANTS 2022-2023

Pour cette année scolaire, la dotation en enseignant est la suivante :

Discipline	Poste	Titulaire	Contractuel	ETP
Sciences économiques et sociales	PLPA	1		0.8
Techniques commerciales	PLPA ACE	1	1	1 1
STA/productions végétales Productions végétales	PCEA ACE	1	0.5	0.8 0.5
ST vigne et vin	IAE PLPA	1	1	1 1
ST agroéquipement	PLPA	1		1
Génie alimentaire	PCEA	1		1
Biologie écologie	ACE		1	1
Maths	PCEA	1		1
Maths PC	PLPA	1		1
EPS	ACE		1	1
ESC	PLPA	1		1
Lettres /histoire	PLPA	1		1
Lettres /Anglais	PLPA	1		1
Histoire Géographie	PCEA	1		1
Documentation	PLPA	1		1
	<b>18</b>	<b>13</b>	<b>4.5</b>	<b>17.1</b>

L'équipe pédagogique se compose de 18 professeurs dont 25% sous statut de contractuel.

## 6 ACTIVITES PEDAGOGIQUES

### 6.1 EPI 3<sup>ème</sup>

Les EPI (Enseignement Pratiques Interdisciplinaires) contribuent à l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences ainsi qu'à la construction des 4 parcours (avenir, santé, citoyen, culture). Ils consistent en des séquences pédagogiques laissant beaucoup de place à l'autonomie des enseignants, à la pratique et s'appuyant sur un travail mutualisé des élèves et une démarche de projet mobilisant plusieurs disciplines. Une partie des séances sont conduites en présence de 2 enseignants (pluridisciplinarité). Ils portent sur 3 thèmes définis par an. Pour le lycée les thèmes retenus sont :

Thèmes retenus	Disciplines mobilisées	Horaire hebdomadaire
L'animal	Biologie/français/anglais	2 h
L'éducation à l'autonomie et la responsabilité	Histoire-géographie/documentation/EPS/techniques commerciales	2 h
Les végétaux cultivés	Production végétales /viticulture/Biologie	2 h

## a) EPI Ruches

### Intervenants :

Enseignantes : L. Crosland - C. Guionaud - S Védrine - D. Delgrange –

Apiculteur : D. Julien

Salarié exploitation Le Renaudin : Eric Vasselin

### Matériel :

Extracteur prêté par le LPA de Chadignac.

Six vareuses ont été achetées afin de permettre aux élèves de manipuler les abeilles.

4 ruches sont effectives sur cette période. Il faudrait augmenter ce nombre.

### Les objectifs :

Découvrir les animaux d'élevage à travers la conduite d'un micro projet : rucher et élevage de cailles.

Participer en toute sécurité à des activités liées à l'élevage.

Caractériser les activités et les métiers en lien avec le thème de l'animal.

### • **Projet rucher** :

Temps forts :

Extraction et mise en pot du miel.

Réalisation de l'étiquette et étiquetage.

Suivi du rucher avec un apiculteur.

Connaissance de la législation.

Compétences transversales.



### • **Projet petit gibier** :

**Projet élevage de caille** : mise en place du projet d'élevage de caille qui débutera le 20 mars. Les cailles verront le jour aux alentours de mi/ fin avril.

Le projet a été réalisé avec succès en Avril Mai 2022, mais la temporalité était mal choisie, cette année nous le réaliserons plus tôt dans l'année scolaire pour pouvoir profiter de l'élevage plus longtemps.

**Projet Nous Paysans** : travail de plusieurs mois sur la vie du monde paysan de 1800 à aujourd'hui. Le projet tire son origine du reportage Nous Paysans de Guillaume Canet. L'exposition est prévue pour le mois de Mai. Mme Rouger participe à l'élaboration de cette exposition.

Cette exposition a été réalisée en Juin 2022 avec un pot offert, les élèves et les enseignants furent intéressés.

## b) EPI autonomie citoyenneté

Intervenants : Mr Capezutti / Mr Parents / Mme Patard / Mme Gouguet

- 1<sup>er</sup> trimestre :
  - Estime de soi : speed dating
  - Devoir de mémoire
- 2<sup>ème</sup> trimestre :
  - Organisation d'un évènement sportif fédérateur sous forme de course à l'échelle du lycée
  - Travail sur le Handicap
- 3<sup>ème</sup> trimestre : Révisions oral DNB

## 6.2 Les projets par filière

### 6.21 Projets de la filière TCVA :

#### a) En seconde Pro TCVA :

En EIE projet collectif, cette année nous avons choisi de faire un YEARBOOK; un album photo retraçant la vie au lycée le Renaudin. Tous les élèves et les équipes encadrantes seront sollicités.

Le but est de garder un album souvenir de son année au lycée à base d'articles et de photos.

La classe de seconde vente participera également au projet de Mme Rauch sur le décrochage scolaire.

#### b) En première TCVA- PAB

Le nouveau référentiel est désormais bien en place.

Une place importante est accordée, comme l'an passé, **aux mises en situation professionnelle de l'élève avec :**

- Des séances de TP et pluri sur l'exploitation courant septembre avec les vendanges manuelles et une visite approfondie de l'exploitation.

- Des visites pédagogiques en magasin : supermarché, hardiscount, magasin bio et magasin de producteurs afin d'établir une comparaison des différentes politiques commerciales pratiquées selon les points de vente.

- Ministages individuels au magasin de producteurs "Les Délices de Saintonge" de Jonzac. Ces ministages ont débuté le 07 octobre 2022 pour se terminer à la mi-mai 2023. Cette année, en raison du faible effectif de la classe, les élèves pourront s'y rendre deux fois ce qui leur permettra de découvrir les produits sur deux saisons différentes. La matinée choisie est le vendredi matin, jour d'affluence importante, ce qui place l'élève dans une situation d'apprentissage très favorable.

- Il est prévu une participation des élèves aux différents marchés de Noël programmés sur la période fin-novembre jusqu'à mi-décembre. A raison de deux élèves par marché, l'ensemble de la classe pourra s'y impliquer. L'encadrement sera assuré par le directeur d'exploitation.

- Des ministages en binômes sont également prévus sur la période mars-avril-mai sur l'exploitation du Renaudin, le vendredi après-midi. Cette période est très dynamique sur le plan commercial en raison de l'afflux de curistes sur la ville de Jonzac. L'élève pourra réaliser des ventes – conseil et des dégustations, encadré par le directeur d'exploitation, et participer à des prises de commande.

- Pas de TP à la Maison de la Vigne et des Saveurs cette année en raison de l'arrêt maladie de Mme Demarville mais ils seront organisés en laboratoire d'analyse sensorielle.

#### **• Reconduction du projet "Estime de Soi"**

Ce projet est reconduit pour la 6<sup>ème</sup> année consécutive mais uniquement cette année pour la classe de 1<sup>ère</sup> TCVA. Le volume horaire sera de 10h sur le mois de novembre.

Il est mis en œuvre, cette année encore, par **Mme LAVAUD, conseillère en relooking, de l'agence "Miroir en Soi" située à Magnac-Sur-Touvre en Charente**. Dans la continuité des interventions précédentes, l'accent sera mis sur l'importance de l'image dans la communication pour des jeunes qui se destinent à travailler dans le commerce, à travers différents ateliers avec conseils appuyés sur les gestes et postures à adopter dans le cadre de la relation-client.

### c) En Terminale TCVA – PA

Pour les terminales vente, elles organisent activement le marché des producteurs qui aura lieu le **4 mars 2023** lors de la Journée porte Ouverte.

Un nouveau MAP est mis en place pour les terminales de cette année. Il a été écrit et validé en mars 2022.

• **MAP** : “Vente en ligne des produits du Renaudin”. Ce module est piloté par Mme Gouguet, et co-animé par Mme Rouger, Mme Pierre, Mme Crosland et M. Delgrange, car il fait appel à des compétences variées : informatique, communication, techniques commerciales et connaissance du produit (alimentaire et boisson).

Il s’agit concrètement de présenter et vendre en ligne les produits du Renaudin sur le site internet du lycée et de créer un fichier client. Cela suppose aussi de créer des fiches produits et d’assurer une mise en forme la plus esthétique possible sur le site. Il va en découler une programmation d’actions commerciales à l’occasion de la traditionnelle rencontre parents-enseignants et de la journée Portes-Ouvertes du mois de mars.

Le défi réside dans la mise en place d’une nouvelle méthode de vente ; l’ambition n’est pas de voir aboutir ce projet en juin 2023, mais de léguer une base de travail suffisamment solide aux promotions futures.

**Sortie Hennessy** : découverte du nouveau site de production Hennessy sur une demi-journée + repas.

### 6.22 Projets de la filière CGEVV :

#### a) Classe de Seconde CGEVV

*Activité pédagogique :*

• Visite Martell au Château de Lignières, Décembre 2022, journée complète. Visite des chais, de la mise en bouteille, étiquetage, distillerie, etc. ( Toujours très apprécié des élèves )

• Tirage de bois au domaine Hennessy de Saint Preuil, (janvier ou Février 2023) deux journées complètes + une demi-journée, avec la classe de 2nde GC et Madame Henry. Ce travail financera une sortie pédagogique non définie pour le moment.

• Mise en place d’un suivi parcellaire hebdomadaire sur la parcelle élève Ugni Blanc.

**Exposition** dans le hall, photographies des vignes réalisées par les élèves, imprimées et mises en cagette avec les légendes.

→ l’exposition a bien eu lieu, le suivi parcellaire continue cette année avec la nouvelle classe de 2nde V

- Conférence Martell le 14 avril 2022 sur une demi-journée  
Découverte des expérimentations dans le cadre de l’entretien du sol, couverts végétales, techniques alternatives.

## b) Classe de Première CGEVV

- Projet Tirage des bois et sortie de fin d'année :

Les élèves effectueront deux demi-journées de tirage des bois (les lundis après-midi). Cela leur permettra de financer une partie d'une sortie scolaire de fin d'année à Saint Emilion : Visite de l'église monolithe classée au Patrimoine Mondial de l'Unesco et visite d'un Château 1<sup>er</sup> Grand cru classé du St Emilion (Cheval Blanc ou La Dominique) (Fiche Projet).

Cette sortie rentrera dans le cadre du module MP1 (économie viticole), MP4, MP5 et du MAP Oenotourisme qui sera réalisé en Terminale.

- Vinification du vin rouge sur l'exploitation , le lundi 12 Septembre :

Les élèves de Première ont réalisé un vin rouge à base du Merlot de l'exploitation. Cette vinification en appuie avec l'exploitation s'est faite en condition réelle en cuve.

Les vendanges ont été précoces avec un TAVp (degré potentiel) du vin élevé (sup à 13%vol.) et une Acidité Totale plutôt faible constatée suite aux contrôles maturité réalisés par les élèves et l'exploitation. La sécheresse et les chaleurs de cette année promettent une cuvée plutôt structurée avec des tanins présents mais souples. Les premières analyses et dégustations constatent une fermentation alcoolique et une FML complète ainsi que des arômes de mûres prédominants.

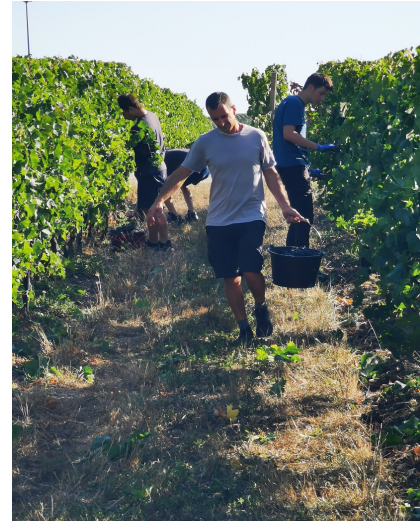
Les élèves ont participé à tout le processus : vendanges manuelles, éraflage/foulage, encuvage, macération pré-fermentaire, FA + macération avec remontages aérés+ prise des densités pour suivi de FA, soutirage et pressurage du marc. A l'heure actuelle, le vin de presse va être assemblé pour partie avec le vin de goutte afin d'améliorer la structure de celui-ci.

Le vin sera suivi jusqu'en Mars avec pour objectif la mise en bouteille pour les JPO de Mars.

Cette vinification intervient à la fois dans le cadre du MP5 du référentiel (œnologie) et dans le MP1 (économie viticole) puisqu'ils vont également réaliser l'étiquette. Cette réalisation est support du cours sur la législation.

***Un montage vidéo des vendanges et de la vinification sera disponible sur le Facebook du LPA ainsi que sur la chaîne YouTube du LPA au mois de Mars. Il sera réalisé conjointement avec Mme Rouger dans le cadre de l'ESC.***





- *Agriculture de demain et Transition Agro-Ecologique (Viticulture-Oenologie, Agro-Equipement) :*

Dans le cadre d'EPA2 « Enseigner à Produire Autrement », les élèves de 1<sup>o</sup> et de Terminale CGEVV iront à Vinitech Bordeaux le 29 Novembre 2022 et assisteront à une démonstration de robot de travail autonome le Trektor.

Un projet est en cours avec le CFA (porteur BP REA 1 avec M. Anthony Aumont) sur une journée technique de démonstration d'outils de travail du sol et de désherbage dans l'optique de la réduction de l'utilisation des phytosanitaires et du « 0 glyphosate ».

- Fil rouge Transition Agro-écologie et préservation des ressources (sol et eau) : EPA (Enseigner à Produire Autrement) conjointement avec les CGEA (Agronomie, Viticulture/Enologie, Biologie, Ecologie, Chimie, Agro-équipement...)

### **Projets menés en pluridisciplinarité CGEA / CGEVV**

Classes de Premières (CGEA et CGEVV) effectif 28 élèves

#### **1<sup>er</sup> trimestre (sept à janvier) : 15 semaines**

##### **Fil conducteur : l'EAU une ressource à préserver**

**Objectifs** : sensibiliser les élèves à la fragilité et à la préservation de la ressource/ Apprendre à argumenter à l'oral /Organiser un débat citoyen autour de la ressource eau qui sera mené par la classe de première /classe de terminale. (Janvier 2023)

**Mise en œuvre** : interventions de différents acteurs (EPTB Charente, SYMBAS, chambre d'agriculture, agriculteurs, organismes professionnels). Intervention de différentes disciplines (biologie, sc physiques, géographie, ESC, documentation, agronomie, viticulture)

**Productions attendues** :

**Cartographies thématiques du bassin versant Charente**

**Débat citoyen en janvier 2023**

Le débat : 4 mini débats seront organisés avec un thème/ problématique autour de la préservation de la ressource. Chaque débat est animé par un élève ; les autres ont un rôle ; ils doivent s'approprier les connaissances /arguments / discours du personnage et interagir avec les autres « invités » du débat. Le public est constitué de la classe de terminale.

#### **2<sup>ème</sup> trimestre (janvier-février) : 6 semaines**

##### **Fil conducteur : Préservation des sols**

**Objectifs** : sensibiliser les élèves à la préservation des sols.

**Mise en œuvre** : projection du film « Bienvenue les vers de terre », visite d'exploitation en semis direct, réalisation de placettes d'observation sur l'exploitation du renaudin.

Les parcelles de l'exploitation sont un support privilégié pour l'observation des sols :

Comptage des lombrics dans différentes parcelles de culture et de vigne

Observation de la faune du sol (méthode Berlèse)

Observation de profils de sols

#### **3<sup>ème</sup> trimestre (mars à juin) : 10 semaines**

##### **Fil conducteur : la biodiversité agricole**

**Objectif** : sensibiliser les élèves à l'importance et à la préservation de la biodiversité agricole. Compléter les apports théoriques donnés en cours (agronomie / viticulture / biologie-écologie) par une approche de terrain.

**Mise en œuvre** : intervention de technicien de la chambre d'agriculture pour la méthodologie. Evaluation de la biodiversité sur le parcellaire de l'exploitation et **propositions d'amélioration**. Le parcellaire de l'exploitation du lycée est un support privilégié pour les observations de terrain.

### c) Classe de Terminale CGEVV

#### *Point CCF, Dossier E6*

Le niveau de la classe est assez bas avec une moyenne de classe de 11,2 et tous les CCF de première ont pu être réalisés. Il reste 2 CCF à rattraper pour 2 élèves.

La moyenne de la classe en CCF est basse (10,87) et 3 élèves n'ont pour le moment pas la moyenne à l'E7 sachant que 3 CCF sur les 5 de prévus sont déjà passés. La situation est préoccupante. Au total 6 élèves n'ont pas la moyenne aux CCF. Seuls 4 élèves présentent une moyenne confortable au-dessus de 13,5 avec 17 pour la meilleure.

Ces résultats s'expliquent par le constat réalisé l'année dernière : peu de travail de fond (hormis 4 élèves), beaucoup d'amusements et pour 2 élèves des difficultés d'apprentissage qu'ils essaient de surmonter. La classe n'est pas assez participative et beaucoup trop individualiste.

Globalement le dossier E6 n'est pas à jour pour 6 élèves qui n'ont pas respecté l'échéancier distribué l'année dernière. Avant le module d'Approche Globale (MP1) du mois de Novembre, les Terminales devraient avoir réalisé 70% du dossier ce qui est loin d'être le cas.

Le rendu du dossier écrit est prévu fin mars 2022 afin de consacrer les mois d'avril et mai à la préparation de l'oral (Epreuve 6 en Juin 2022, coefficient 3) : rédaction de la fiche de synthèse obligatoire à l'orale, 6 passages oraux avant l'épreuve orale terminale. Il est donc urgent que certains prennent conscience de leur retard.

Il a été communiqué via papier et Pronote aux élèves et à leurs parents, l'échéancier du rendu du dossier ainsi que le plan. Tout non respect de ces dates sera sanctionné d'heures de retenues le mercredi après-midi afin d'aider les élèves à s'organiser et à rédiger leur dossier.

La partie orientation ParcoursSup débutera dès la mi-novembre avec les entretiens individuels d'orientation. Elle se poursuivra classiquement en Janvier conjointement avec les Terminales BAC PRO CGEA par la venue d'établissements pour présenter le BTS ACSE, Viti/Oeno, Productions Végétales ou encore TC (technico-commercial Vin et Spiritueux ou Agrofournitures). Il y sera combiné des mini stages dans les établissements sur demande des élèves. L'inscription sur ParcoursSup devrait se faire fin Janvier.

- *Projet MPI : Terminales CGEVV/CGEA (Mmes Leservoisier, Thery et Bouquet)*

L'Approche Globale de l'Exploitation Agricole (MP1) préparant les élèves à la finalisation du dossier de synthèse (rapport de stage) et l'oral de l'Epreuve 6 (Coef 3) se déroulera sous la forme de demi-journées banalisées.

Nous serons accueillis par M. Quintard Thomas du Domaine Cognac Frolet Quintard Frères, situé à Chadenac regroupant vignes et grandes cultures ainsi que de la vente en circuit court. Les objectifs sont de présenter et d'analyser l'exploitation avec ses atouts/contraintes ainsi que les points forts et faibles des facteurs de production. Ils devront faire l'analyse économique et financière de cette exploitation et en définir les forces et faiblesses majeures afin de proposer des pistes d'amélioration à l'oral.

***Dates : du lundi 7 novembre au lundi 14 novembre avec restitution en présence des agriculteurs le mardi 15 novembre.***

- *Journées Point Info Installation en partenariat avec les JA :*

Les élèves assisteront à une journée Point info Installation fin Janvier où sera présent l'ensemble des organismes agricoles et para-agricoles importants pour accompagner un projet d'installation.

Ils auront ensuite une visite sur une autre journée d'une exploitation afin d'échanger avec l'exploitant sur l'installation.

Ces rencontres sont très importantes au regard du profil de nos élèves de Bac Pro CGEVV : + de 60% sont amenés à s'installer dans les 5 années à venir. Cela participe ainsi à la mission de l'enseignement qui est d'accompagner au mieux nos élèves dans leur projet professionnel.

- MAP Oenotourisme : Symphonie du Cognac

Avec Mme Rouger et les élèves, il a été décidé de réaliser cette année une manifestation en soirée autour des accords mets / Cognac et musique.

Il s'agira de réaliser des cocktails et de trouver des associations originales avec des mets tout en mettant en scènes ces accords à travers différentes musiques.

Cette démarche s'inscrit parfaitement dans le projet EPA (Enseigner à Produire Autrement) et rentre en continuité de la nouvelle campagne de communication de Hennessy, un de nos partenaire (convention Viticampus)

- Journées VitiCampus Hennessy :

Dans le cadre du partenariat VitiCampus entre l'AgroCampus de Saintonge et Hennessy, les élèves de Terminale (CGEVV et CGEA) iront visiter la nouvelle chaîne d'embouteillage à Châteauneuf ou celle de Cognac ainsi que le circuit de visite pour les touristes, le mardi 22 novembre.

- a) Classe de première bac pro CGEA (effectif 13 élèves)

Projet : Communiquer sur les grandes cultures

Classes concernées : première CGEA et première TCVPA

Matières : ESC et agronomie

Objectif : communiquer sur la production de grandes cultures auprès d'un public non averti ; faire le lien entre la production agricole de céréales (filière production), son commerce et sa consommation (filière vente).

Objectif pédagogique : apprendre à s'exprimer à l'oral ; communiquer sur son métier

Production attendue :

1<sup>er</sup> temps : Les élèves de 1<sup>ère</sup> GC se documentent sur les produits alimentaires issus des grandes cultures (farines, huiles, légumineuses, pâtes, graines...), sur les cultures agricoles à l'origine de ces produits. Ils présentent aux 1<sup>ères</sup> TCVPA (décembre).

2<sup>ème</sup> temps : animation commune associant les 2 aspects production/ transformation /commercialisation et les 2 filières.

- c) Classe de terminale bac pro CGEA

### **MAP Diversification :**

**Objectif** : découvrir des productions / ateliers qui permettent de compléter/ diversifier les activités et le revenu d'une exploitation céréalrière. Amener les élèves à s'interroger sur la conduite de ces productions, les avantages et inconvénients à travers des exemples ou visites.

**Mise en œuvre :**

- **visites d'entreprises avec atelier de diversification (fabrication de pâtes au blé dur/ production de semences / apiculture/safran...)**
- travail en classe sur des productions de diversification et présentation orale à la classe de seconde pro CEC (avril 2023)

**Contenu pédagogique :**

- apporter des éléments techniques sur la culture et/ou le process de production
- apporter des éléments humains : organisation, calendrier et charge de travail
- apporter des éléments économiques : étude marché, investissements, prestations à prévoir, achat matériel

**Evaluation CCF** : Dossier collectif noté sur 20 + Oral noté sur 20

## 6.23 Projets menés en pluridisciplinarité CGEA / CGEVV

Classes de terminales (CGEA et CGEVV) effectif 24 élèves

- Module MP1 (7, 8 et 10 novembre 2022) : ce module associe les enseignants d'économie, viticulture-œnologie et agronomie. L'objectif est de réaliser un diagnostic d'exploitation, d'analyser le fonctionnement d'une exploitation au niveau technique, social et économique et environnemental avec la mise en évidence de points forts et points à améliorer.

L'exploitation support sera l'EARL Quintard à Chadenac, exploitation viticole et céréalière avec de la vente directe.

Les élèves travaillent en groupes et restitueront leur travail d'analyse à l'oral en présence des agriculteurs.

- Janvier 2023 : interventions de la **MSA** sur la prévention des risques professionnels sur les exploitations
- **Préparation de l'épreuve E6** : aide à la rédaction du dossier de synthèse (E6) et préparation à l'oral.

### 6.3 La coopération internationale sur l'établissement

Rapport Coopération Internationale CI octobre 2022

#### 1. Rappel :

Projet en Partenariat avec L'AANA et l'Italie, le Portugal et L'Espagnol.

Le projet *Passeurs de Culture* a eu pour but de faire découvrir aux lycéens et étudiants, des filières professionnelles agricole et hôtellerie, la richesse du patrimoine culinaire et agroalimentaire des terroirs d'Europe du Sud. Suite au contexte sanitaire mondial, le projet a dû être prolongé d'une année et a pris fin le 31 août 2022. Nous avons eu l'ambition de mener sur cette année scolaire 5 mobilités et nous avons presque réussi.

#### 2. Les Mobilités :

2 mobilités techniciens ont été réalisées.

- Lauren Crosland, Laëtitia Gouguet et Fabien Capezutti sont partis au Portugal du 15 au 19 novembre 2021, pour une mobilité intitulée : PASSEURS PRO. L'objectif était de construire des ressources éducatives sur la prise d'initiatives, la conception de projets, doter les jeunes de compétences pour être porteur d'initiatives, d'idées créatives et innovantes.

- Séverine Patard et Fabien Capezutti sont partis en Italie du 30 et 31 mai au 1<sup>er</sup> juin, intitulée : PASSEURS D'ALLIANCE. L'objectif était d'élaborer une méthode pour constituer une alliance avec les acteurs du goût/tourisme/formation. Analyse benchmarking des routes et autres chemins de la gastronomie • Outils de recueil du patrimoine gastronomique • Comment élaborer un tracé. Comment envisager la suite...

2 mobilités jeunes ont été réalisées :

- 12 élèves de 1<sup>ère</sup> sont parties à Murcie, Espagne du 21 au 26 mars 2022 accompagnés de Dominique Delgrange et Laurence Henry. Découverte du patrimoine culturel, gastronomique de la région.

- 11 élèves de seconde sont parties à Parme en Italie du 09 au 14 mai 2022 accompagnés de Séverine Patard, Laëtitia Gouguet et Fabien Capezutti.

1 mobilité jeunes n'a pu être réalisée :

Portugal du 24 au 29 janvier 2022.



### 3. Les projets :

- Erasmus days du jeudi 13 octobre.
- Nouveau projet à écrire avec nos partenaires de l'AANA.
- Essayer de susciter des vocations de voyages chez les jeunes.

### 4. Remerciements :

A tous ceux qui ont permis à ce projet d'exister : ceux qui l'ont impulsé, ceux qui l'ont géré, ceux qui ont permis sa réalisation. Merci aux parents de nous avoir fait confiance...

## 6.4 Enseignements relevant de l'établissement

### 6.41 MAP et EIE

ENSEIGNEMENTS RELEVANT DE L'INITIATIVE DE L'ETABLISSEMENT 2019-2020			
Filière	Enseignement	Section	Intitulé
TCVA produits alimentaires	EIE	2 <sup>nd</sup> e Pro	Découvrir et valoriser les produits du terroir de Nouvelle Aquitaine
			Conduire un projet collectif
		1 <sup>ère</sup> Pro	Organiser un marché de producteurs
			Savoir rechercher et restituer de l'information en situation professionnelle
	Term Pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle	
MAP	Term Pro	Vente en ligne de produits du terroir	
CGE vitivinicole	EIE	2 <sup>nd</sup> e pro	Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles
			Conduire un projet collectif
		1 <sup>ère</sup> Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain
	Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole		
	Terminale pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle	
MAP	Term Pro	Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole	
		Œnotourisme	
CGEA grandes cultures	EIE	2 <sup>nd</sup> e pro	Diversification des productions sur les exploitations agricoles et viticoles
			Conduire un projet collectif
		1 <sup>ère</sup> Pro	Préparer les productions agro-viticoles de demain
	Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole		
	Term Pro	Construire son insertion scolaire ou professionnelle	
MAP	1 <sup>ère</sup> Pro	Initiation aux outils de diagnostic et de prise de décisions pour la gestion de l'entreprise agricole/viticole	
			Diversification

## 6.42 Unité facultative Engagement citoyen 2022-2023

Elle est ouverte aux élèves de Première bac pro, l'unité facultative engagement citoyen permet de valoriser et d'encourager l'engagement des jeunes. L'évaluation est partagée entre la structure d'accueil (association, institution, club...) et un jury pour la partie orale.

3 élèves sont candidates à l'unité facultative cette année :

- Ambre Dekussche (terminale TCVA-PA) : participation à Octobre Rose. Fabrication de cotons à démaquiller vendu au profit de la lutte contre le cancer du sein. Animation : sensibilisation, information, avec un intervenant extérieur.

- Alexia Pajot (terminale VV) : aménagement du foyer, dans le cadre de l'ALESA

- Ylona Cressonnier (terminale TCVA- PA) : aménagement du foyer, dans le cadre de l'ALESA.

En 2021-2022, deux élèves se sont présentés à l'oral pour présenter leur projet : Jules Léger-Plaire (projet Handi'chien) et Kesia Baudrit (projet de récolte de jouets pour les enfants hospitalisés).

## 6.5 Affectation des heures d'Accompagnement personnalisé et Mise à niveau

Ces horaires prévus aux référentiels de 3<sup>ème</sup> et 2<sup>nde</sup> professionnelle sont attribués prioritairement aux disciplines générales. Ils visent à accompagner les élèves pour l'acquisition de savoirs et de méthodes de travail. Attribution pour l'année :

Section	Discipline	Horaire hebdomadaire
3 <sup>ème</sup>	- Mathématiques	0,5 h
	- Histoire géographie	1h
	- Physique-chimie	0,5 h
2 <sup>nde</sup> CV-CEC VV	- Français	0,5 h
	- Mathématiques	0,5 h

## 6.6 Activités pédagogiques

### 6.61 Initiative d'Appui Personnalisé et appels à projets

Ce dispositif vise à apporter un appui personnalisé aux élèves pour consolider des compétences méthodologiques, sociales ou professionnelles, accompagner le projet personnel, approfondir certaines disciplines. Pour cela l'établissement se voit doté par la DRAAF d'un volume d'heures supplémentaires pour les enseignants après un appel à projet ambitieux cette année. Nous avons obtenu 77h.

### 6.62 Projets ESC

#### Activités pédagogiques : Éducation Socio Culturelle

Il est important de rappeler que la culture est un lien qui peut nous rassembler, nous lier.

Elle nous amène à nous découvrir et à échanger avec les autres.

Elle permet de raconter nos histoires, notre façon de voir le monde, notre avenir.

Les objectifs en E.S.C. sont de faire découvrir des univers culturels différents, des modes d'expression différents, favoriser leur expression et apprendre à l'utiliser. Ces actions sont proposées à partir de leur découverte, leur approche technique et sensible.

Différents projets culturels se dessinent pour cette année.  
Des projets ont fait l'objet de demande de soutien auprès du conseil Régional (PEJ).

\* **Classes de terminales** vont travailler sur un projet culturel collectif.

2 projets sont prévus, un sur le thème de la rumeur avec la classe de terminales vente et un autre sur l'avenir du monde, quelles réalités avec la classe de terminale production  
Réflexions sur la société d'aujourd'hui, monde que nous voulons, le monde de demain.

\* **Classes de secondes.**

Cette année un travail d'exposition aura lieu sur la citoyenneté. Discussion et thèmes déjà bien engagés avec la classe de secondes vente

Par ailleurs, des **travaux pluridisciplinaires** s'organisent autour de la communication. Comment s'exprimer ? Comment retransmettre un message ?

Des projets avec d'autres enseignants sont prévus avec :

- mise en place de débats avec les classes de premières sur le thème de l'eau, thème abordé en pluri avec avec d'autres enseignants.
- présentation des produits issus de l'agriculture avec les enseignants techniques pour les classes de premières production et vente

\* **Classe de 3èmes.** Exploitation du séjour de Boyardville- exposition et oral. Notion de photographie.

\* Un projet se met en place avec l'enseignant EPS et l'infirmière scolaire sur l'**éducation à la santé** avec les classes de premières.

### 6.63 Projets CDI

#### Pédagogie

#### Aide individualisée

Le dispositif d'aide individualisée a repris dès la rentrée. Pour les classes entrantes, un questionnaire est distribué. Selon les réponses et les demandes, un premier rendez-vous est organisé pour faire le point, et décider ensemble de placer des séances.

Pour l'instant, seuls les élèves volontaires sont inscrits à leur demande. Ces demandes peuvent concerner un accompagnement sur une matière, sur de la méthodologie, sur un point précis (rendu-monnaie en TCVA par exemple), ou un soutien moral, un encouragement visant à prendre confiance.

Les séances sont inscrites sur Pronotes. Certains élèves se greffent sur les séances, soit en proposant de l'aide à leurs camarades, soit en réclamant d'eux-mêmes de participer à la séance sans être inscrits. A cette date, 8 élèves sont suivis à raison d'une ou deux séances par semaine.

Sur l'année scolaire 2021/2022, 25 élèves ont bénéficié de séances d'aide individualisée, parfois sur toute l'année scolaire.

### **Projets pédagogiques 2022-2023**

#### **- Jeunes en librairie**

Un dossier a été déposé au Conseil régional Nouvelle Aquitaine pour 39 élèves des classes de première et de terminale TCVA, ainsi que les clubs mangas et le club lecture.

Le dispositif Jeunes en librairie permet d'établir un partenariat avec une librairie indépendante (Lilosimages à Angoulême). La librairie se déplace dans un premier temps pour expliquer son

fonctionnement, le circuit du livre, la loi Lang sur le prix unique, l'économie du livre. Dans un second temps, les élèves se rendent sur place, découvrent le lieu. Chaque élève est doté d'un chèque de 30 euros, financé pour 1/3 par le lycée, 23 par la région.

Nous sommes en attente de la décision du Conseil Régional.

### **Fonctionnement 2022-2023**

En 2022, la présence de Pascal Perrocheau le mercredi avait permis une ouverture optimale du CDI. Les élèves étant demandeurs pour rester au CDI le mercredi après-midi, et en accord avec la vie scolaire, un petit groupe peut s'il le souhaite s'installer au CDI en autonomie, avec un passage régulier des surveillants.

### **Animation**

- Club manga : choix des séries de mangas et les DVD d'animés pour enrichir le fonds du CDI sortie au salon de la BD
- club lecture : choix de romans pour enrichir le fonds documentaire du CDI, sortie sur un salon littéraire pendant l'année : salon du livre à Bordeaux, le vendredi 31 mars 2022
- Exposition sur l'eau (octobre 2022)
- club dessin : deux tablettes graphiques ont été achetées en 2022

### **Unité facultative Engagement citoyen 2022-2023**

3 élèves sont candidates à l'unité facultative cette année :

- Ambre Dekussche (terminale TCVA-PA) : participation à Octobre Rose. Fabrication de cotons à démaquiller vendu au profit de la lutte contre le cancer du sein. Animation : sensibilisation, information, avec un intervenant extérieur.

- Alexia Pajot (terminale VV) : aménagement du foyer, dans le cadre de l'ALESA

- Ylona Cressonnier (terminale TCVA- PA) : aménagement du foyer, dans le cadre de l'ALESA.

En 2021-2022, deux élèves se sont présentés à l'oral pour présenter leur projet : Jules Léger-Plaire (projet Handi'chien) et Kesia Baudrit (projet de récolte de jouets pour les enfants hospitalisés).

### **Sentinelles et référents 2022-2023**

Le dispositif Sentinelles et référents se poursuit, avec la prochaine formation organisée en novembre 2022. Ce sera la quatrième génération d'élèves et d'adultes à rentrer dans le dispositif.

### **Les projets :**

- Formation à la répartition
- sorties culturelles : théâtre d'improvisation à Poitiers, le mercredi 12 octobre 2022 à 20h30
- Projet chien d'accompagnement à la réussite scolaire (diaporama)
- Communication : affiches à messages
- Ciné-débats : 3 projections sont prévues sur l'année, avec un débat
- Une journée de rencontre avec les sentinelles des autres établissements
- Sortie : Marion, 13 ans pour toujours, pièce de théâtre, Cognac, 6 avril 2023 20h30 (entrée gratuite)

## 6.64 EPS

1 enseignant EPS, ACEN en CDD à 100 %, pour l'ensemble du lycée.

• Programmation :

CLASSES	Horaire	Enseignant	1er Trimestre	2ème Trimestre	3ème Trimestre
3ème	3h	M. PARENT	VTT / Ultimate	Natation	Football/Tennis de Table
2 <sup>nde</sup> 2 classes	2h	M. PARENT	Basket	Musculation	Run and bike
1 <sup>ère</sup> 2 classes (1 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Badminton	Athlétisme : Course / saut
Term 2 classes (2 CCF)	2h	M. PARENT	Handball	Musculation	VTT

- Organisation d'une semaine d'intégration pour la classe des 3èmes du lundi 12 au vendredi 16 Septembre au centre sportif de BOYARDVILLE sur l'île d'Oléron.

Programmation d'un stage voile, accompagné d'activités sportives sur le centre (VTT, sports collectifs...). Une visite d'un parc ostréicole est également prévue.

• E.P.S sur le plan pédagogique :

- Il est à noter que le lycée dispose du gymnase du collège de Jonzac le mercredi matin de 8h à 12h. Le gymnase est essentiel pour pratiquer certaines activités sportives qui ne peuvent se dérouler à l'extérieur (badminton, saut en hauteur...). Pour les classes de 1ères.

- Le lycée dispose également d'un créneau natation aux Antilles de Jonzac le lundi matin de 10h à 12h pour la classe de 3ème. Le savoir nager est essentiel et les élèves ont pour objectif de réussir l'ASSN (attestation scolaire du savoir nager).

- Le lycée possède un terrain de football, un terrain multisport (filet neuf) et un préfabriqué qui va être détruit prochainement. L'environnement autour de l'exploitation du lycée permet la pratique du VTT (chemins de terre, de vignes...). D'ailleurs, 18 VTT vont être réparés par notre magasin partenaire « La tête dans le guidon » sur le mois d'octobre. Il est à noter la participation de quelques élèves à la remise en état des vélos (réparation des crevaisons, chaîne de vélo à remettre...).

- Le nombre d'élèves par classe étant plus élevé, il en résulte un manque de matériel et d'espace en rapport à l'activité physique et sportive pratiquée. Par exemple lors de l'activité musculation dans le préfabriqué avec 30 élèves ou encore lors du passage des élèves dans les vestiaires.

### • **Projet de l'Association sportive**

L'A.S. a pour objectif d'encourager et de développer la pratique sportive. Elle se déroule le mercredi après-midi et répond aux souhaits des élèves, notamment de :

- Motiver le plus grand nombre à développer une pratique régulière du sport;
- Donner un complément à la pratique de l'EPS ;
- Fidéliser les équipes pour s'engager dans les tournois;

L'action de l'association s'articule autour de 3 axes :

- Rendre les disciplines accessibles, encourager la pratique de tous les lycéens ainsi que les 3èmes,
- S'appuyer sur les attentes et les besoins des adhérents ;
- Encourager l'engagement individuel, le Bien Vivre Ensemble, les projets collectifs ;
- Promouvoir une pratique sportive porteuse de santé et de bien-être.

### • **Créneaux de pratiques sportives proposées par l'association**

<i>Jour</i>	<i>Créneaux</i>	<i>Disciplines</i>
Mercredi	13H 16H	- VTT, Musculation, Basket, Tennis de Table, Tennis, Canoé kayak, Randonnées.  - sorties ponctuelles (accrobranches, Antilles de Jonzac,...)

\* Par le biais de l'UNSS, les élèves pourront participer le mercredi après-midi en fonction de la demande et du contexte aux différentes rencontres proposées par l'UNSS

## 6.65 ALESA

L' ALESA est l'association loi 1901 des élèves du lycée.

Cette année l'élection du conseil d'administration se fera au mois de novembre ( difficulté de trouver des temps communs) L'association en a profité pour créer un nouveau fonctionnement .

L'assemblée générale se déroulera rapidement après les élections suite une journée de formation.

Des sorties ont déjà été réalisées : accrobranche , Antilles...

## 6.7 Le PLEPA

### Plan Local Enseigner à Produire Autrement (PLEPA de l'Agrocampus de Saintonge)

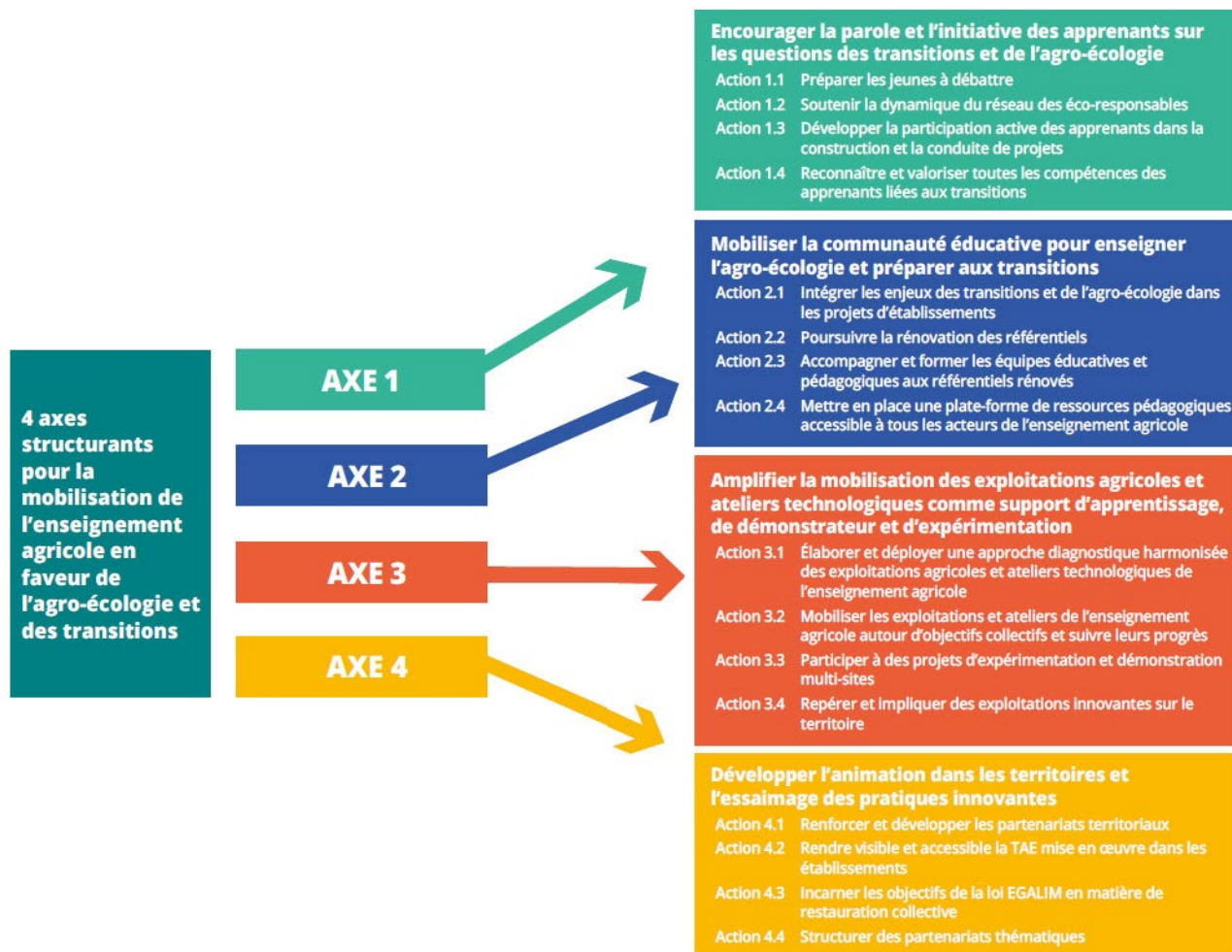
Le plan EPA2 poursuit en 2022-2023 ses actions autour de la préservation de la ressource (Eau et Sol) à travers les débats menés en pluri pour les BAC PRO CGEA/CGEVV ou la Journée Technique sur les outils de travail du sol (BAC PRO CGEA/CGEVV et CFA BPREA 1).

L'accent est également mis sur le « 0 plastique » et le tri des déchets au self ainsi que sur la réflexion autour des exploitations de l'EPL sur la préservation des ressources Eau (Chadignac : irrigation des serres, Jonzac : raisonnement avec les élèves de l'assolement) et Sol (« 0 glyphosate » et travail mécanique Jonzac, Desclaude...).

Cette année, un travail plus approfondi va être mené avec les élèves de BAC PRO CGEA/CGEVV sur le diagnostic de biodiversité de l'exploitation.

Pour rappel, Enseigner à Produire Autrement (EPA) est un plan national regroupant 4 grands axes sur lesquels on doit s'appuyer.

L'EPL s'est orienté vers 3 grands thèmes de travaux fédérateurs pour l'ensemble des formations et des exploitations de l'Agrocampus (suite à un diagnostic partagé) qui sont :



**Thème 1 :** Préserver les Ressources (Eau, Sol) et la Biodiversité et favoriser les approches agro-écologiques alternatives et les techniques innovantes

**Thème 2 :** Favoriser le bien-être alimentaire (équilibre alimentaire, valorisation des circuits courts...)

**Thème 3 :** Valoriser et essaimer les démarches citoyennes des personnels et des apprenants

Ces thèmes peuvent être abordés par l'ensemble des formations du LPA et doivent répondre à au moins 2 axes majeurs de l'EPA (voir schéma ci-dessus).

## 7 VIE SCOLAIRE

### 7.1 Les personnels

Pour l'année 2022/2023, la vie scolaire est dotée de 5 AE à 75%. 4 d'entre eux se partagent les nuits (1 par étage) et une ne fait que des journées. Trois nouveaux assistants d'éducation prennent leur fonction en ce début d'année scolaire : Mme Guillemard, Mme Ricoine et Mme Mialocq. M. Perrochon occupe le poste d'AESH à 25% pour le suivi d'un élève en classe de 2de CEC.

### 7.2 Le fonctionnement

Le fonctionnement du service vie scolaire est globalement le même que les années précédentes, les Assistants d'éducation effectuent le suivi des élèves (absences, retards, contacts avec les parents) et le travail administratif quotidien. Chaque AE est « référent » de deux classes ; cela se traduit par un suivi plus approfondi des élèves des classes qu'ils ont à leur charge en ce qui concerne l'absentéisme mais aussi le comportement, le travail, les résultats scolaires, voire même l'orientation ; ils sont également chargés du suivi administratif pour ces élèves (dossiers scolaires complets...). Les Assistants d'éducation encadrent également les élèves lors des études, assurent la surveillance lors des temps hors classe (récréation, pause méridienne...) et participent aux transports lors de sorties scolaires. Ils travaillent en lien étroit avec la CPE mais aussi avec les enseignants et tout autre adulte de la communauté éducative.

La CPE organise le service Vie scolaire : emploi du temps des Assistants d'éducation, fiches de poste, entretiens individuels, accompagnement dans la prise de poste...

La CPE travaille en étroite collaboration avec les enseignants et plus particulièrement les professeurs principaux pour effectuer un suivi des élèves : réussite scolaire, travail, discipline, accompagnement des jeunes, amélioration du climat scolaire : respect de soi et des autres, des adultes, des lieux, investissement dans la formation et dans l'établissement... en lien avec les parents.

La CPE organise les élections aux différents conseils des élèves et une formation des délégués EPL est organisée avant les premiers conseils.

La CPE instruit, en lien avec les professeurs principaux notamment, les demandes d'aménagements d'épreuves aux examens.

### 7.3 Les projets Vie scolaire

- La formation des délégués se fera en deux temps : une journée de formation pour tous les nouveaux délégués de l'EPL le 10 Octobre. Elle a lieu au lycée Georges Desclaude et est animée par les CPE de l'EPL. Une sortie « devoir de mémoire » à Oradour sur Glane aura lieu dans un second temps. La date reste à définir.

- Poursuite des actions du groupe Sentinelles et référents. La présentation du dispositif à l'ensemble des élèves a été faite par les sentinelles en début d'année scolaire. Des réunions régulières sont programmées. Depuis l'an dernier, le groupe sentinelles et référents travail sur l'acquisition d'un chien d'accompagnement à la réussite scolaire. Ce travail se poursuit cette année. Des sorties sont prévues notamment une à Poitiers à un théâtre d'improvisation. Des soirées ciné débat s'organisent également sur différentes thématiques.

Une nouvelle formation aura lieu en Novembre (les 14, 15, 24 et 25 Novembre), elle sera dispensée par Mme Patard et Mme Rauch. Plusieurs élèves sont volontaires et ont porté leur candidature.

- Mme Patard et Mme Rauch ont répondu à un appel à projet de la région pour la lutte contre le décrochage scolaire. Ce projet concerne plus particulièrement la classe de 2de CV.
- Mme Mialocq Lucile, assistante d'éducation, travaillera cette année avec la classe de 3<sup>o</sup>EA pour les inscrire au concours de la résistance. Ce travail se fait avec M. Capezutti, l'enseignant d'Histoire Géographie.

- Tous les élèves de première bénéficient de la formation SST, dispensée par M. Coureau, durant ce début d'année scolaire
- Participation de la vie scolaire dans les projets d'ESC et liés aux activités de l'ALESA (soirées, clubs, ateliers, sorties...)

#### 7.4 Prévention et éducation à la santé

##### a) Activités de l'infirmière :

- Accueil des élèves à l'infirmerie tous les matins de 8h30 à 12h30, prise en charge des urgences
- Visites médicales des élèves de 1ère et 2nde avec le Dr PAULAY certains mardi après-midi avant les stages
- Commande, retrait et rangement de matériel et de la pharmacie- Péremption des médicaments et de l'usage unique
- Gestion des trousse d'urgence des différents sites (cuisine, exploitation, administration, vie scolaire et voyages)
- Gestion administrative des dossiers des élèves
- Gestion des PAI médicaux et trousse d'urgence des élèves
- Intervention avec les sages-femmes du CPEF de Jonzac sur la vie affective et sexuelle 3 lundis en septembre 2022 sur 2h avec les 3èmes et les 2ndes, questionnaires d'évaluation en cours de distribution.
- Prévention des addictions, présence de l'infirmière du CSAPA 1 jeudi par mois
- Projet éducatif « des maux, des mots et des corps » sur l'expression corporelle et verbale avec Mme Rouger, M.Parent et les 1ères.
- Temps d'échange avec l'équipe éducative

##### b) Projets :

- Formation SST
- Éducation à la vie affective et sexuelle (suite) avec Mme Patard documentaliste.
- Ateliers relaxation- Sophrologie avec les élèves et apprenants

## 8 LES PERSONNELS

### 8.1 Personnels ATLS

L'équipe administrative a évolué pour cette rentrée, elle est composée de :

ADMINISTRATIFS	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
Agent d'accueil Région : courrier, communication	Agent Régional	Titulaire	Plein temps
Administratif 1 : Secrétariat scolarité, examens	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe	Titulaire	Plein temps
Administratif 2 : Secrétariat vie scolaire	Adjoint administratif territorial principal de 2 <sup>ème</sup> classe	Titulaire en détachement	Plein temps
Administratif 3 : Comptabilité, gestion des personnels	Secrétaire Administrative	Titulaire	Plein temps
Infirmière		Contractuelle	Mi-temps

### 8.2 Personnels de service

La dotation est la même que l'an passé avec 7 postes équivalent à 6.8 ETP.

SERVICE	CORPS ET GRADE	STATUT	Quotité de travail
RESTAURATION	Adjoint technique territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Plein temps
RESTAURATION		Contractuel	Plein temps
SERVICE GENERAL	Adjoint technique territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Temps partiel 80% sur autorisation
SERVICE GENERAL		Titulaire	Plein temps
SERVICE GENERAL		Titulaire	Plein temps
SERVICE GENERAL et ESPACES VERTS		Contractuel	70% 30%
MAINTENANCE DES BATIMENTS & ESPACES VERTS	Adjoint technique territorial Principal de 2 <sup>ème</sup> classe des établissements d'enseignement	Titulaire	Plein temps

L'établissement ne disposant pas de poste de TFR-IBA, le SRFD continue d'affecter à M. Delgrange 2 HSA qui dispose donc de 4h hebdomadaires pour mettre en œuvre les missions de TIM et apporter un soutien aux personnels dans l'utilisation des logiciels professionnels. Il est aussi notre référent en cas de problème ; c'est lui qui rédige les « tickets » GLPI qui sont transmis aux techniciens régionaux pour une demande d'intervention.

Actuellement, un technicien informatique de l'EPL intervient 1 jour, le mardi sur la *partie administrative*. La *partie pédagogique* est, elle, gérée intégralement par la Région : un technicien intervient environ une journée par semaine.

## 9 TRAVAUX ET EQUIPEMENTS

### 9.1 Point sur Travaux

- **Travaux effectués :**
  - Agrandissement et réhabilitation de la salle des personnels
  - Travaux d'accessibilité Adape (Création de parking, éclairage, zone de circulation, ascenseur...)
- **Travaux en cours :**
  - Chantier Ad'AP en cours d'achèvement
- **Travaux à venir :**
  - Destruction de l'Algeco existant (Novembre-décembre 2022)
  - Aménagement du laboratoire d'analyse sensorielle (Décembre 2022 à février 2023)
  - Création d'un espace multisport (Livraison estimée novembre 2023)
  - Rénovation intégrale du laboratoire de biologie-écologie-physique-chimie (été 2023)
  - Rénovation intégrale du laboratoire d'œnologie (été 2023)

### 9.2 Acquisition d'équipements

- Subventionnés par la Région

Deux autolaveuses + une monobrosse portative + 2 chariots de lavage

- Par le Lycée
  - Petits équipements pour la maintenance des bâtiments
  - Fournitures pour la chaire Agroéquipement
  - Tables pliantes (4) pour la chaire ESC
  - Tablettes graphiques (2) + tables rondes (3) + un appareil photos numérique pour le CDI
  - Fournitures pour le projet volière
  - Matériels pour le projet Jardinage
  - Vidéoprojecteurs (3)
  - Disques durs (6)
  - Un onduleur
  - Fournitures / Espaces verts

## 10 COMMUNICATION SUR LES FORMATIONS DU RENAUDIN

### 10.1 JPO

Les JPO se dérouleront ainsi :

- ✚ **Samedi 28 Janvier 2023** Matin
- ✚ **Samedi ~~11 Mars 2023~~ Avancé au 4 Mars 2023** Journée complète
- ✚ **Mercredi 5 Avril 2023** Après-midi

### 10.2 Mini stages de découverte des formations

Les élèves intégreront les classes sur une journée pour découvrir les lieux, les personnels, le fonctionnement, les cours. A leurs arrivées, ils seront pris en charge par les délégués de la classe concernée.

Le repas du midi est offert ainsi que la possibilité de dormir à l'internat la veille. Ils vont débiter au plus tôt dans cette année scolaire.

### 10.3 Informations dans les collèges :

L'établissement participera également aux différents salons, Forum de l'orientation et ainsi qu'aux réunions d'information dans les différents collèges qui nous en feront la demande.

### 10.4 Autres outils de communication :

- La page **Facebook** est alimentée en permanence par Séverine Patard, notre documentaliste. Sébastien Busson, chargé du site internet de l'EPL relaye lui l'information dans les actualités sur le site de l'EPL, dans la partie consacrée au lycée Le Renaudin.
- Un compte **Instagram** est aussi alimenté
- La chaine **YouTube** : Plusieurs vidéos sont en ligne et d'autres sont en cours de création.
- Les vidéos sur **Tic Toc** : l'an passé, Laëtitia Gouguet a initié ceci avec les secondes vente, il faut poursuivre en l'étendant à toutes les classes.

## 11 ACTES pour le CA du 14 Novembre 2022

Concession des logements
Vente d'un véhicule de l'établissement : Mia
Dossier complet du nouveau MAP TCVA « vente en ligne de produits du terroir »
Modification du calendrier de stage classe de terminale vente
Règlement intérieur pour des précisions sur la gestion des fraudes
Décision Modificative n° 3 du budget 2022
BP 2023



**Agrocampus**  
*de Saintonge*

**Domaine du Renaudin**



# Agrocampus *de Saintonge* Domaine du Renaudin

Conseil d'exploitation du 19 octobre 2022



Pressurage du vin rouge par les élèves de 1<sup>ère</sup> CGEVV – septembre 2022

Depuis le précédent conseil d'exploitation du 30 mai 2022, l'équipe de salariés de l'exploitation a connu un changement au cours de l'été : Lucas Bouteville a démissionné au 5 septembre 2022 et Evelyne Chanas a été embauchée au 1<sup>er</sup> septembre juste avant les vendanges.

L'année 2022 continue à être singulière au niveau météorologique et cela se traduit par des impacts sur les récoltes et l'organisation des travaux.

## I - Etat de la campagne 2022

### 1 – Climatologie

L'été 2022 a été sec : après un mois de juin avec 120 mm et un épisode orageux avec grêle nous ayant globalement épargné, une sécheresse remarquable a sévi jusqu'à la fin des vendanges fin septembre avec seulement 4,6 mm en juillet, 21,2 mm en août et 32 mm en septembre dont 30 mm après le 24 septembre.

Ainsi, les cultures non irriguées et le vignoble n'ont reçu qu'à peine 30 mm de pluies du 1<sup>er</sup> juillet jusqu'au 25 septembre.

D'ailleurs, l'irrigation a été utilisée pour permettre de faire germer et lever le colza semé le 24 août ; ceci a été efficace et salvateur pour cette culture qui se présente bien actuellement.

Depuis fin septembre, des épisodes pluvieux de faible intensité réhumectent les sols et paradoxalement génèrent une complication des semis d'automne avec des fenêtres réduites d'intervention.

L'adaptation au jour le jour est aujourd'hui une nécessité pour mettre en œuvre des itinéraires techniques en plein changement.

### 2 – Les récoltes des céréales et l'assolement 2022-2023

Bilan des moissons finies début octobre

	Orge fourragère d'hiver	Blé dur	Blé tendre	Blé tendre AB	Orge de printemps AB
Rendement qx/ha	33,64	46,6	66	46	14,65
Humidité	12,2 à 12,5	14,5 à 15,2	12,1 à 14,2	12,7	13,1
PS	54 à 58	74,5 à 78,9	74,5 à 79,3	75,5	62,6
Prix d'acompte €/tonne	220	325	265	370	350
Protéine		13,2 à 14,3	11,5 à 13,5	9,8	10,2

	Tournesol	Maïs pop corn	Maïs classe A Essais Coop
Rendement qx/ha	18	22,5	61,5
Humidité	6,4 à 14	15,75	16,2 à 18,4
Prix d'acompte €/tonne	600		265

Les récoltes en céréales sont hétérogènes.

Les récoltes de blés conventionnels et AB sont satisfaisantes.

Les 2 types d'orge ont été peu productives : l'orge d'hiver a été fortement impactée par le gel de début avril, et l'orge AB a été trop concurrencée par les adventices dû à une forte pression de ray-grass et un désherbage mécanique peu efficace.

Les cultures estivales ont globalement mal supporté l'été. Malgré l'irrigation, le développement des épis de maïs pop corn s'est mal réalisé, les hauts des épis étant peu fécondés. Le rendement est historiquement bas malgré 100 mm d'apport d'eau d'irrigation. Le tournesol, non irrigué, a abouti à un rendement plutôt bas.

### Assolement 2022-2023

L'introduction de nouvelles cultures caractérise le nouvel assolement détaillé ci-dessous :

Parcelles	surface PAC ha	Cultures 2023	
P1	7,31	Lin oléagineux d'hiver	
P2	8,64	Maïs pop corn	cipan
P3	2	Blé tendre	
P5	3,65	Blé tendre	
P7	5,47	Colza	
P6	5,14	Blé dur	
P8	7,04	Pois protéagineux d'hiver	
P4	6,32	Tournesol	cipan
Total conventionnel	45,57		
A	2	Soja	cipan
B	2	Maïs classe A	cipan
C	1,95	Petit épeautre	
D	1,97	Blé tendre-féverole	
Total AB	7,92		
<b>Total conv+AB</b>	<b>53,49</b>		

A ce jour, pour la campagne 2022-2023, seul le colza est semé, un désherbage a eu lieu le 30 septembre. Le recours aux insecticides n'a pas été justifié jusqu'alors.

Le lin, les blés durs et tendres, le pois protéagineux sont prévus aux semis cet automne. Les préparations de sol ne sont pas terminées.

Sur les parcelles en AB, le petit épeautre et le mélange blé tendre-féverole sont prévus d'être semés cet automne.


### 3 – Le vignoble et les vendanges 2022

Les vendanges ont débuté le 6 septembre et se sont terminées le 28 septembre.

Il a fallu composer avec quelques déboires d'ordre électrique liés à la vétusté des installations autour des pressoirs et du chai de vinification des vins de pays. Par ailleurs, sur les 3 membres de l'équipe d'exploitation, 2 ont découvert la réalité pratique des installations datant pour l'essentiel des années 1980. Cela a mis en évidence des limites de conception du processus autour des pressoirs, l'intervention humaine est nécessaire à toutes les étapes, il y a peu de régulation automatique ; tout cela génère des fréquences d'erreurs élevées pour la gestion des volumes et des transferts entre le tombereau et la cuve de réception pour la fermentation.

Ce constat aboutit à l'un des projets majeurs du schéma directeur de l'exploitation du Renaudin qui est présenté au cours de ce conseil.

Le bilan des vendanges par cépage/destination est présenté ci-dessous :

Ordre chronologique de récolte 

	Chardonnay	Sauvignon	Perdea	Merlot rosé AB	Merlot rouge AB	Cépages blancs double-fin
Surface ha	0,79	0,64	0,19	1,11	0,33	10,365
Volume récolté hl	31,50	47,50	19	62,50	19	1423
Rendement hl/ha	40	74	100	56,5		125
TAV degré	13	12,7		14,1	13,4	10,5
Affectation/débouché	IGP Vin charentais		Jus de raisin	IGP Vin Charentais		AOC Cognac
Rendement hlAP /ha						13,20

Le Chardonnay et les jeunes vignes d'Ugni-Blanc de moins de 5 ans ont particulièrement été affectés par la sécheresse estivale.

Le Chardonnay présente de nombreux pieds manquants et a subi des dégâts de gel en avril dernier.

Les autres cépages et les vignes établies ont plutôt bien passé l'été et ont généré une récolte satisfaisante.

Le lot de jus de raisin a permis de faire un stock serein pour les prochains mois, 1055 jus de raisin plats et 1075 jus de raisin gazéifiés ont été embouteillés.

Les Merlots auraient mérité être récoltés plus tôt pour limiter le degré qui s'avère élevé cette année.

Les cépages affectés au Cognac, l'Ugni-blanc pour l'essentiel, ont donné une bonne récolte avec un degré plutôt haut et un rendement agréablement surprenant. Le volume à distiller représente 150 hl AP, ceci permet d'honorer les 3 contrats et d'avoir environ 15 hlAP non engagés. Cet hiver, le premier lot de 20 hl AP va être mis en vieillissement dans des fûts pour Rémy Martin.

3 séances de vendanges manuelles se sont déroulées : la récolte du Chauché de la ville de Jonzac avec les CAPA 2, du Merlot AB avec les 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> CGEVV, et de l'Ugni Blanc + raisins de table avec les 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> Vente TCVA.

La vinification du Merlot AB pour élaborer un vin Charentais rouge a été menée par les 1<sup>ère</sup> CGEVV pour les principales opérations.

La restructuration du vignoble se traduit cet automne pour l'arrachage de 46 ares de Chardonnay qui seront convertis en Sémillon au prochain printemps (affectation au Cognac à l'avenir). Et 64 a 28 ca de plantations nouvelles seront aussi plantés en Ugni-Blanc.

87 ares 25 ca de Plantation Nouvelle ont été octroyés cette année ; cela représente maintenant 1 ha 51 a de droits à planter sous 3 ans, la surface du vignoble va atteindre 18 ha 23 a.

Un contrôle des douanes de Jonzac a eu lieu le 12 octobre sur les stocks de vins et la cuverie stockant les vins, ainsi que sur les surfaces encépagées. Depuis leur mesure de terrain, leur contrôle sur cartographie fait apparaître une différence significative de surface plantée nécessitant un deuxième contrôle terrain. Au niveau des stocks de vins, le petit volume de vin issu du chauché de la ville de Jonzac a été le point de non-conformité. Ce vin, élaboré dans le chai de l'exploitation, est la propriété de cette collectivité, il n'est pas inscrit dans les stocks de l'exploitation déclarés mensuellement.

## II – Les usages pédagogiques

Stages sur l'exploitation : les 1<sup>ère</sup> CGEA SDC et les élèves de 2<sup>nde</sup> et 1<sup>ère</sup> Vigne-Vin réalisent 4 jours de stage (2 fois 2 jours) ; les élèves de 2<sup>nde</sup> CEC réalisent 2 jours de stage. Une évaluation est établie à l'issue de chaque période.

Séances encadrées par les enseignants :

### **Classe de 3<sup>ème</sup> :**

Dans le cadre de l'EPI animal, le rucher pédagogique sert de support. Les élèves découvrent la vie de l'abeille, le fonctionnement d'une ruche ; ils réalisent l'extraction de miel, la mise en pot et l'étiquetage. Seulement 25 kg ont été récoltés cette année sur 4 ruches.

Dans le cadre de l'EPI végétal, réalisation d'un potager et entretien des abords de l'exploitation et du lycée.

### **2<sup>nde</sup> production :**

#### 2nde CEC :

- observation des opérations culturales (élaboration d'un ITK, cette année l'ITK étudié sera celui du lin), du matériel utilisé, des semences et autres intrants
- observation du parcellaire, prise d'échantillon de sol pour test du bocal (texture)
- interview du directeur d'exploitation : présentation de l'exploitation
- projet : relevé et identification de la faune de type insecte.

### 2nde VV :

- vendanges manuelles de Merlot avec les 1ères VV
- contrôle maturité
- ramasser les agrafes
- taille-tirage de bois-attachage sur la parcelle pédagogique
- relevages en Juin
- suivi agronomique de la parcelle pédagogique, prise de photos des différents stades phénologiques de la vigne.

### **Bac Pro TCVA**

**La classe de seconde vente** sera amenée à se déplacer dans l'année sur l'exploitation afin d'appréhender la notion de combinaison productive dans le cadre du module EG 3 : Culture socio économique. Une première visite a eu lieu semaine 40 pour découvrir les facteurs de production (bâtiments, matériels, productions ) et les produits proposés à la vente.

### En première TCVA- PAB :

Une place importante est accordée, comme l'an passé, **aux mises en situation professionnelle de l'élève avec :**

- **des séances de TP et pluri sur l'exploitation** courant septembre avec les vendanges manuelles mêlant élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> avec une visite approfondie de l'exploitation. Il s'agit pour ces élèves de bien cerner les différentes productions de l'exploitation, notamment la production viticole et les différentes étapes de l'élaboration des vins de pays, du cognac et du pineau.

L'objectif est de construire des argumentaires de vente pour chaque produit, qu'ils devront mettre en oeuvre lors de leur participation aux différents marchés de Noël et lors de la Journée Portes Ouvertes du lycée, dans le cadre du marché de producteurs. Les cours en viticulture-oenologie constituent un apport indispensable à la construction de ces argumentaires.

- il est donc prévu une **participation des élèves aux marchés de Noël** programmés sur la période fin-novembre jusqu'à mi-décembre dans différentes administrations de la Région. A raison de deux élèves par marché, l'ensemble de la classe pourra s'y impliquer. L'encadrement sera assuré par le directeur d'exploitation.

- **des ministages en binômes** sont également prévus sur la période mars-avril-mai sur l'exploitation du Renaudin, le vendredi après-midi. Cette période est très dynamique sur le plan commercial en raison de l'afflux de curistes sur la ville de Jonzac sur cette période. Les élèves pourront réaliser des ventes – conseil et des dégustations, encadrés par le directeur d'exploitation, et participer à des prises de commande.

## En Terminale TCVA – PAB :

Un nouveau MAP est mis en place pour les terminales de cette année. Il a été écrit et validé en mars 2022.

- MAP : “Vente en ligne des produits du terroir”. Ce module est piloté par Mme Gouguet, et co-animé par Mme Rouger, Mme Pierre, Mme Crosland et M. Delgrange, car il fait appel à des compétences variées: informatique, communication, techniques commerciales et connaissance du produit (alimentaire et boisson).

Il s’agit concrètement de présenter et vendre en ligne les produits du Renaudin sur le site internet du lycée et de créer un fichier client. Cela suppose aussi de créer des fiches produits et d’assurer une mise en forme la plus esthétique possible sur le site. Il va en découler une programmation d’actions commerciales à l’occasion de la traditionnelle rencontre parents-enseignants et de la journée Portes-Ouvertes du mois de mars.

Le défi réside dans la mise en place d’une nouvelle méthode de vente; l’ambition n’est pas de voir aboutir ce projet en juin 2023, mais de léguer une base de travail suffisamment solide aux promotions futures.

## **BAC PRO CGEA SDC**

En première, différents TP sur observation parcelles, utilisation des données de l’exploitation (parcellaire/assolement/rotation), TP colza et observation cultures hiver, Connaissance des adventices, comptages vers de terre

TP profils de sols, Analyse avec documents techniques (ITK cultures et IFT), Comparaison agroécosystèmes, TP : observations stades, maladies, adventices, ravageurs, Biodiversité agricole menée en pluri avec intervenant

En terminale, Calcul des marges brutes cultures avec données de l’exploitation.

## **BAC PRO CGEVV**

- contrôle maturité et vendanges manuelles de Merlot avec les 2<sup>nd</sup>e VV
- reconnaissance adventices et plantes bio-indicatrices
- dégustation de produits du lycée avec les Term VV en salle des ventes.

Les élèves de Première ont réalisé un vin rouge à base de Merlot de l’exploitation. Cette vinification en appui avec l’exploitation s’est faite en condition réelle en cuve.

Les vendanges ont été précoces avec un TAVp (degré potentiel) du vin élevé (sup à 13%vol.) et une Acidité Totale plutôt faible constatée suite aux contrôles maturité réalisés par les élèves et l’exploitation. La sécheresse et les chaleurs de cette année promettent une cuvée plutôt structurée avec des tanins présents mais souples. Les premières analyses et dégustations constatent une fermentation alcoolique et une FML complète ainsi que des arômes de mûres prédominants.

Les élèves ont participé à tout le processus : vendanges manuelles, éraflage/foulage, encuvage, macération pré-fermentaire, FA + macération avec remontages aérés + prise des densités pour suivi

de FA, soutirage et pressurage du marc. A l'heure actuelle, le vin de presse va être assemblé pour partie avec le vin de goutte afin d'améliorer la structure de celui-ci.

Le vin sera suivi jusqu'en Mars avec pour objectif la mise en bouteille pour les JPO de Mars.

Cette vinification intervient à la fois dans le cadre du MP5 du référentiel (œnologie) et dans le MP1 (économie viticole) puisqu'ils vont également réaliser l'étiquette. Cette réalisation est support du cours sur la législation.

Un montage vidéo des vendanges et de la vinification sera disponible sur le Facebook du LPA ainsi que sur la chaîne YouTube du LPA au mois de Mars.

Cette année, un travail plus approfondi va être mené avec les élèves de BAC PRO CGEA/CGEVV sur le diagnostic de biodiversité de l'exploitation.

Le MAP Oenotouristique portera sur la Dégustation « Mets – Cognac » au printemps 2023. Cette animation est destinée aux maitres de stage et anciens élèves partenaires.

### III – Le schéma directeur de l'exploitation du Renaudin

Ce schéma s'inscrit dans la mise en œuvre de la politique NEOTERRA du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et EPA 2 du Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire. Il sera un préalable au financement des projets par le Conseil Régional sur les exploitations de lycées agricoles.

Pour l'exploitation du Renaudin, les objectifs de développement et les projets d'équipements mobiliers et immobiliers sont :

- 1- Conduire les cultures en respectant la norme HVE tout en veillant à l'équilibre technico-économique et en veillant aux conditions de travail des personnels
  - Doter l'exploitation d'outil de mécanisation
    - a. Robotisation d'opérations viticoles : travail du cavaillon, entretien de l'inter-rang de vigne, faucillage = robot viticole dans le cadre de l'AMI 2021
    - b. Désherbage mécanique avec binage de précision = acquisition de bineuse avec autoguidage

L'objectif est de développer des itinéraires techniques nécessitant nettement moins d'intrants de synthèse et d'assouplir l'organisation du travail en période de pointe. Un AMI est fléché pour un robot viticole. L'acquisition de bineuse serait judicieuse pour la gestion des adventices en système céréalier.

- Stocker l'ensemble du matériel à l'abri : construction d'un hangar supplémentaire (22 m x 8 m), démolition d'un petit bâtiment obsolète, pour améliorer la longévité des outils

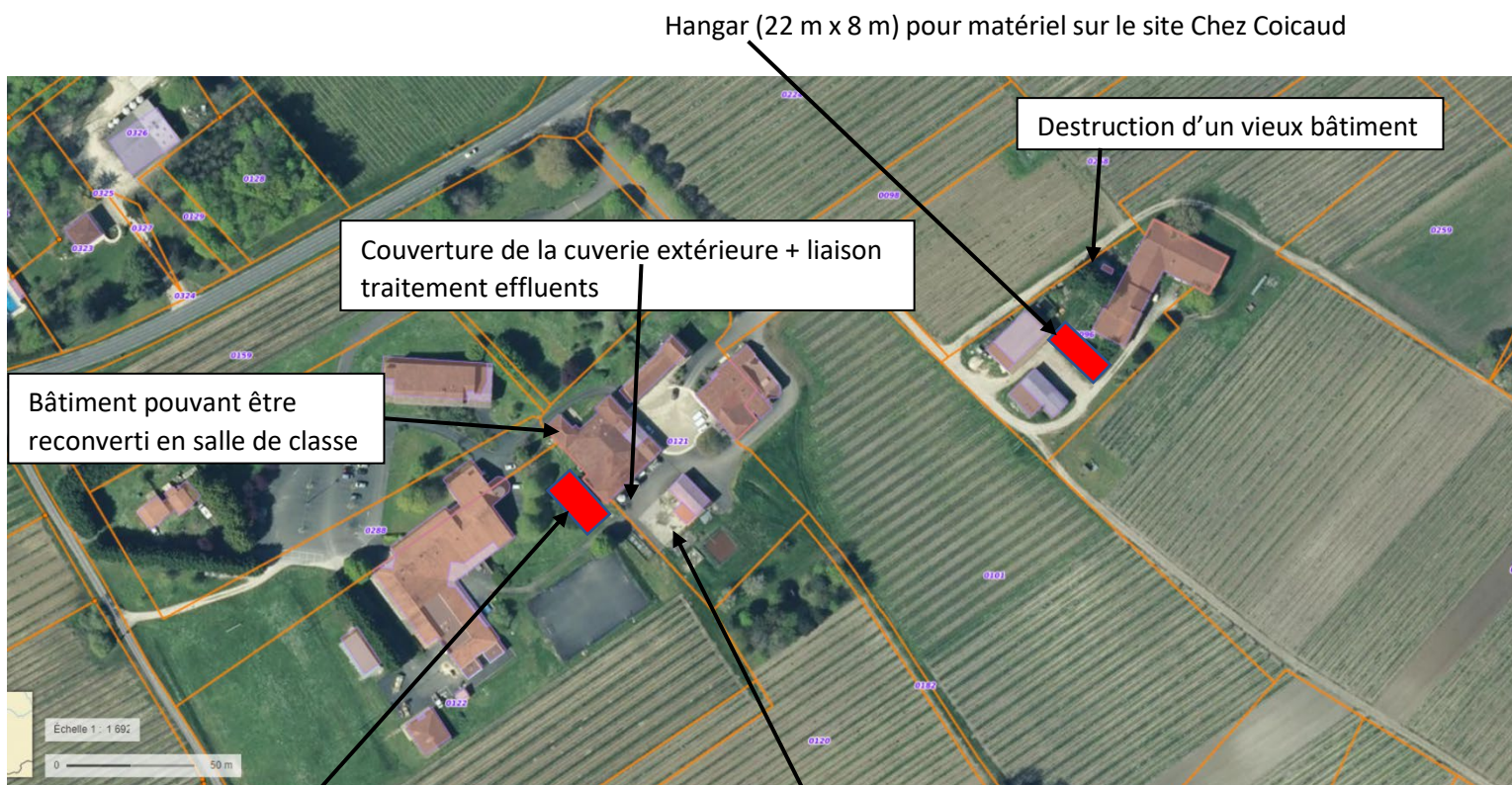
- 2- Conduire et moderniser l'atelier de vinification en respectant la norme HVE dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et les conditions de travail des personnels
- Créer un nouveau bâtiment pour la réception de vendange et le pressurage
  - Couvrir la cuverie située à l'extérieur, l'équiper d'accès en passerelles, la connecter au réseau de gestion des effluents de chais
  - Rénover les dispositifs de gestion des effluents de chais et phytosanitaires

L'objectif porte sur la modernisation de l'outil de vinification pour aboutir à un outil fonctionnel, adapté au vignoble qui évolue vers la production de vins AOC Cognac, et aux normes environnementales.

- 3- Conduire les activités en veillant à la maîtrise des ressources.
- Produire des énergies renouvelables : photovoltaïque sur toiture, notamment hangar
  - Repenser l'usage de l'eau d'irrigation sur l'exploitation.

L'ensemble de ces équipements envisagés s'inscrit dans une volonté de moderniser l'exploitation et de répondre aux enjeux socio-environnementaux que les apprenants de Bac Professionnel Vigne et Vin et CGEA Production et Système de Cultures connaîtront dans leur future vie professionnelle.

### Localisation des projets immobiliers sur le site du Renaudin



Bâtiment (150 m<sup>2</sup> minimum) pour réception de vendange et pressurage

(Photovoltaïque : évaluer la faisabilité sur d'anciennes et nouvelles toitures)

## IV – Les investissements 2022 et 2023

Les investissements 2022 prévus au budget ont été réalisés : 3 fûts, 2 broyeurs, 1 cuve fibre et son socle maçonné, la caisse enregistreuse, le garde-vin fibre et l'ouverture du mur du chai.

3 délibérations sont prévues au Conseil d'Administration :

- sortie d'inventaire du tracteur Massey Ferguson 3445
- schéma directeur de l'exploitation du Renaudin
- modification au 01/01/2023 des tarifs des produits de l'exploitation proposés en vente directe (voir dernière page)

Pour 2023, la rénovation de portes en bois est à prévoir : portes du local carburant et du stockage de spiritueux embouteillés.

Le robot viticole est envisagé pour 2023. L'étude d'un outil pertinent et ayant un bon rapport « modalité d'usage-polyvalence-prix » est à comparer.

2 types d'automate se clarifient : avec ou sans poste pour un opérateur

- Automate plus ou moins polyvalent et onéreux sans poste = coût de 180 000 à 280 000 €
- Automate installé sur un tracteur à boîte de vitesse variable, mode automate ou pilotée par un opérateur = coût d'un tracteur haut de gamme + 60 000 € d'automatisme.

Dans les prochains mois, il va s'agir d'identifier quelle solution apparaît comme la plus judicieuse et la tester grandeur nature.



**Agrocampus**  
*de Saintonge*

**Lycée Le Petit Chadignac**

20 octobre 2022

# Conseil Intérieur



rapport  
D'activités



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE LA SOUVERAINETÉ  
ALIMENTAIRE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

ENSEIGNEMENT AGRICOLE  
**L'AVENTURE  
DU VIVANT**  
LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

  
RÉGION  
Nouvelle-  
Aquitaine

# Table des matières

La rentrée scolaire .....	3
1) Mouvement des personnels .....	3
2) Effectifs .....	3
a) Evolution des effectifs.....	3
b) Point sur le mouvement des élèves par classe.....	4
c) Origine des élèves.....	4
3) Pédagogie et Projets Classes.....	4
4) Résultats aux examens.....	7
5) L'apprentissage et la formation continue .....	7
d) Résultats aux examens.....	7
e) Les effectifs .....	7
6) Les activités sportives .....	7
a) Association sportive et UNSS .....	7
b) L'EPS dans son quotidien : .....	8
c) EPS et projets particuliers : .....	8
7) Education Socio-Culturelle.....	8
8) Projets pédagogiques, sorties et voyages .....	8
9) Alesa.....	9
10) Infirmierie .....	9
11) Le Centre de Ressources .....	10
a) Fonctionnement du service : .....	10
b) Pédagogie : .....	10
c) Accompagnement : .....	10
d) Gestion financière :.....	10
e) Projet 2022/23 :.....	11
f) Communication :.....	11
12) La Vie Scolaire .....	11
a) Service d'éducation et de surveillance.....	11
b) Projets vie scolaire prévus sur l'année scolaire 2022-2023 .....	11
c) Procédures disciplinaires .....	13
Année scolaire 2022-23 .....	14
1) Evolution des structures et plans de formation.....	14
a) Carte des formations .....	14

b) Pédagogie .....	14
2) Communication et Recrutement .....	15
Les Services Généraux.....	16
1) Les services .....	16
a) Services administratifs .....	16
b) Service Maintenance.....	16
c) Service Entretien.....	16
d) Service Restauration .....	16
2) Situation patrimoniale .....	17
3) Situation budgétaire .....	17
4) Hygiène et Sécurité.....	17
a) Le PPMS .....	17
b) Le Registre hygiène et sécurité .....	17
c) Vigipirate.....	18
d) Secourisme formation.....	18
e) Situation sanitaire Covid-19 .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Propositions de délibérations pour le ca.....	18
1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative.....	18
2) Actes budgétaires et financiers.....	18

# La rentrée scolaire

## 1) Mouvement des personnels

Arrivées :

- ✓ Mme Hélène BORIE, assistante d'éducation ;
- ✓ Mme Sonia FAURE, assistante d'éducation ;
- ✓ Mme Laurence GUERRY, technicienne formation recherche laboratoire ;
- ✓ Mme Isabelle NOTO, gestionnaire ;
- ✓ Mme Coralie RIGOMIER, assistante d'éducation ;
- ✓ Mme Sylvie ROY, assistante d'éducation ;
- ✓ M. Pierre VIDEAUD enseignant en Mathématiques ;
- ✓ M. Stéphane BARMOY, proviseur.

En enseignement, l'effectif reste inchangé avec :

- 19 enseignants titulaires pour 19 ETP ;
- 1 enseignant contractuel (50% STH et 50% SESG) pour 1 ETP ;
- 1 enseignant vacataire pour l'art floral dont 50% du temps est pris en charge par l'Etat.

2 enseignants interviennent au CFA/CFPPA sans retour de ce dernier (balance déséquilibrée au niveau du LPA mais équilibrée au niveau de l'EPL).

1 enseignant est en complément de service sur le LEGTA de Desclauze et 1 enseignant du LPA le Renaudin est en complément de Service sur LPA le Petit Chadignac.

## 2) Effectifs

### a) Evolution des effectifs

Classes	2018	2019	2020	2021	2022	Prof. Principal
2 <sup>nde</sup> NJPF TP	30	34	26	22	30	M. MARINGUES
2 <sup>nde</sup> PH	15	19	5	17	10	Mme MEBA
2 <sup>nde</sup> CVPJ	23	25	24	26	20	Mme SAVOIE
1 <sup>ère</sup> AP	24	21	19	22	22	M. VIGOUROUX
1 <sup>ère</sup> CPH	16	15	16	-	4	Mme SARDIN
1 <sup>ère</sup> TCVUJ	16	18	19	26	11	
Term. AP	23	23	18	20	23	M. RUAU
Term. CPH	7	15	12	15	8	Mme CARRAU
Term. TCVUJ	15	18	15	19	14	Mme DROUET
<b>TOTAL</b>	<b>169</b>	<b>188</b>	<b>154</b>	<b>167</b>	<b>148</b>	

Au 04 octobre, nous comptons 148 élèves, soit 6 inscriptions, 8 démissions + 2 départs répartis comme suit :

- ▶ 52 filles et 96 garçons ;
- ▶ 1 externe, 37 demi-pensionnaires et 110 internes.

### b) Point sur le mouvement des élèves par classe

Classes / Effectifs	Au 1 <sup>er</sup> septembre	Au 20 octobre
2nd TAP	29	29
2nd PH	8	8
2nd CV	16	15
1ère AP	22	22
1ère CPH	4	4
1ère TCVPUJ	11	11
Term AP	23	23
Term CPH	8	7
Term TCVPUJ	20	20
<b>TOTAL</b>	<b>141</b>	<b>139</b>

### c) Origine des élèves

Classe	Dép. 17	Dép. 16	Autres dpts
2nd TAP	23	4	2 (33,79)
2nd PH	6	2	
2nd CV	15		
1ère AP	14	4	4 (33, 79)
1ère CPH	3	1	
1ère TCVPUJ	9	1	1 (33)
Term AP	15	5	3(33, 87,86)
Term CPH	6	1	
Term TCVPUJ	17	2	1 (79)
<b>139 élèves</b>	<b>108</b>	<b>20</b>	<b>11</b>

Provenance des élèves de seconde à la rentrée :

- ▶ Charente maritime : 47, Charentes : 3, Deux Sèvres, Gironde et Vienne : 1 ;
- ▶ 41 de collèges, 8 de lycées, 3 de MFREO et 1 de CFAA ;
- ▶ 8 de Saintes, 4 de Royan, 3 de Saint-Porchaire, 2 de Rochefort...

41 établissements différents !...

## 3) Pédagogie et Projets Classes

2<sup>nde</sup> NJPF TP : La classe est composée de 28 élèves dont 3 filles avec des profils très divers mais la motivation pour la spécialité semble réelle.

8 élèves ont des besoins particuliers (AVS, 1/3 temps, ordinateur et aide à la compréhension) et 4 ont actuellement un suivi ESS.

Sur le plan de l'attitude, la classe est très difficile à gérer. Certains élèves ont un rapport au travail et à l'autorité très problématique, peu ou pas de maîtrise des règles de vie élémentaires en classe, ainsi que des comportements inadaptés à une vie de groupe sereine. Face aux difficultés rencontrées par les enseignants

et pour donner à tous la possibilité de réussir, des décisions d'ordre disciplinaire ou éducatif ont été prises (3 exclusions temporaires de l'établissement).

2<sup>nde</sup> PH : Une petite classe, mais agréable, vivante, attentive aux consignes, ouverte aux échanges et solidaire ils semblent heureux d'être en production horticole et participent bien en travaux pratiques.

Mais, ils sont immatures, très scolaires (ce qui est normal en début de seconde), avec pour certains de petits niveaux et des difficultés de compréhension, mais cela reste gérable puisque l'effectif de la classe est réduit.

Deux élèves bénéficient (ou ont fait la demande) d'aménagements : un travaille sur un ordinateur portable avec l'aide d'une AVS et les parents de l'autre fait une demande pour des heures d'AVS

Au niveau des projets, il y a la réalisation d'un escape game en reconnaissance des végétaux avec les documentalistes et les enseignants d'horticulture et une visite organisée au SIVAL à Angers en janvier avec les classes de 1CPH et Terminale CPH.

2<sup>nde</sup> CVPJ : Classe de 15 élèves : 13 filles et 2 garçons. Classe agréable et motivée dont la participation orale est active et le niveau convenable. Quatre élèves sont moins enthousiastes mais elles ne posent pas de problèmes de discipline en classe. Parmi elles, l'élève qui doit passer en Conseil de discipline et qui fait preuve depuis cet événement de beaucoup plus de sérieux et d'implication dans son travail.

1<sup>ère</sup> AP : L'effectif est de 22 élèves dont 4 nouveaux venant pour moitié de formation agricole (seconde pro) et de l'EN. L'intégration dans la classe s'est bien passée, ils ont pu récupérer un certain nombre de cours de seconde et ont également eu l'appui du Centre de ressource (CADI). Ancien et nouveau sont très motivés par la formation et l'option Aménagement paysager en particulier, leur projet professionnel est construit.

La classe est notée comme très dynamique, intéressée et intéressante même sur des tâches peu attrayantes où sur des matières plus compliquées pour eux (enseignement général), ils ont une attitude très volontaire et s'impliquent bien en cours, même ceux dont le niveau est faible. En enseignement professionnel, les élèves sont très motivés et responsables en TP. Ils manquent encore de sens critique ce qui rend l'analyse plus difficile pour eux.

Malgré encore le peu de notes, on peut constater quand même que les résultats plutôt bons (actuellement 14 de moyenne de classe). Le niveau de la classe est relativement homogène. Un élève est en difficultés au niveau des notes, mais dès la seconde, il avait été contractualisé, un accompagnement vers un « niveau BAC pro » sachant qu'il dispose déjà d'un CAP.

L'ambiance de classe est pour l'instant globalement satisfaisante, mais à surveiller... Il y a parfois quelques anicroches, des caractères susceptibles ou trop affirmés avec des discussions un peu trop fermes. En cours, la vigilance s'impose car trop de bavardages, d'inattention et de railleries persistent. Un plan de classe a été élaboré et doit être respecté.

Tous les élèves ont trouvé un maître de stage

1<sup>ère</sup> CPH / TCVUJ : Le bilan du mois de septembre est positif pour cette classe qui réunit deux spécialités de formation. Malgré une légère crainte au départ que les deux groupes ne réussissent pas à fonctionner ensemble et malgré une différence de niveau et d'implication entre ces deux groupes, les élèves s'entendent bien, ils échangent et l'ambiance de travail est bonne.

C'est une classe sympathique et dynamique, même si les quatre élèves de production ont plus de mal à participer spontanément. Les élèves sont dans une démarche constructive et sérieuse malgré les difficultés d'apprentissage que certains rencontrent. Un élève, sous contrat de scolarité depuis la rentrée, fait de gros efforts pour améliorer son comportement et les progrès sont visibles. Un élève venu de l'extérieur cette année semble bien intégré et malgré quelques absences, fournit un travail sérieux.

Les deux plans d'évaluation de la classe sont finalisés mais se pose le problème de la connaissance sur les dates de stage de l'année de terminale : les deux options devront réaliser leur stage aux mêmes dates. A ce jour, Une mère d'élève s'inquiète de ne pas avoir ces dates à l'avance. Nous attendrons cependant le CA de juin pour prendre les décisions.

Des projets pédagogiques sont lancés : opéra à Bordeaux le 15 décembre (Français- ESC), action commerciale (vente de sacs isothermes) pour le financement d'un séjour à Paris en terminale (français- ESC, Projet Viet Nam : travail sur la thématique du commerce équitable en EIE ESC et Projet de la section euro en préparation pour l'Irlande

T<sup>ale</sup> AP : Une classe dynamique et active mais qui a tendance à avoir un profil changeant selon les matières. S'il n'y a pas de remarque particulière sur les parties professionnelles et scientifiques (bien que perfectible par un travail plus soutenu et approfondi), sur les matières générales, l'attitude peut parfois être problématique.

Au niveau individuel, le cas du redoublant pose problème car il n'a pas droit à une aide notamment sur la bonne compréhension des consignes en mathématiques. Aussi, l'attitude générale de la classe dans les matières ne facilite pas le travail d'élèves fragiles...

En octobre, la classe a participé au stage pluridisciplinaire « Art, Jardins et Paysages » avec la visite du Festival International des Jardins à Chaumont-sur-Loire et Port Boinot à Niort.

T<sup>ale</sup> CPH : Classe agréable et sympathique ; un petit effectif qui permet d'individualiser les apprentissages lorsque c'est nécessaire. Les niveaux restent cependant hétérogènes et un élève risque d'être en difficulté face à l'examen. Il aurait tendance à cumuler aussi des absences (voir l'année dernière).

Les élèves sont attentifs en classe et travaillent mais ils peuvent avoir une attitude bien plus dilettante face au travail personnel. Ils ont conscience des échéances mais n'y répondent pas encore pour certains de manière efficace. Il est temps que les stages en entreprise se terminent car les recherches d'entreprises, les aléas économiques de certaines d'entre elles font qu'une fois de plus ça a été compliqué de récupérer les conventions.

La motivation en TP est là et tout se passe bien.

Il peut exister des tensions dans la classe mais cela reste gérable par le dialogue (des fortes personnalités / un petit effectif / des ados.... Peut être parfois tendu !).

Cette classe participe au Festisol : glanage - soupe - projection film AlimenTerre - partenariat TERDEV - 23 novembre et anime les foliflores : atelier enfants

Il y aura des demandes de BTS pour Parcoursup : au moins 2

T<sup>ale</sup> TCVUJ : La moyenne de classe est de 12/20, mais ce n'est pas encore très représentatif étant donné que toutes les matières n'ont pas encore été évaluées. A ce stade, on retrouve malgré tout les mêmes difficultés que l'an passé dans cette classe : l'économie et la biologie.

La classe a positivement évolué depuis l'année dernière. Le comportement des élèves s'est amélioré dans toutes les matières : moins de bavardages, davantage d'attention et d'investissement en cours.

Toutefois, le travail personnel reste trop superficiel dans l'ensemble des modules. Beaucoup d'élèves semblent ne pas avoir conscience de l'importance de fournir un travail personnel sérieux, consistant et régulier afin d'atteindre les objectifs attendus et évalués en bac pro, que ce soit en CCF ou en épreuves terminales. Malgré les relances des enseignants sur la nécessité de se mettre sérieusement au travail, beaucoup se contentent encore du minimum. Un travail trop superficiel risque notamment de poser problème pour le rapport de stage, certains élèves n'ayant pas la volonté d'aller chercher les informations nécessaires et le contenu des rapports étant à ce stade beaucoup trop inconsistant. Les enseignants pointent également un manque d'investissement ou d'intérêt de la part de beaucoup d'élèves dans les modules professionnels. L'attitude de certains manque également de professionnalisme.

Deux élèves sont souvent cités comme étant en danger pour l'obtention du bac et deux autres sont cités pour leur manque d'attention.

## 4) Résultats aux examens

- BAC PRO AP : 20 inscrits, 17 admis (85%), 4 mentions Bien et 7 mentions AB
- BAC PRO TCVUJ : 22 inscrits, 20 admis (90%), 2 mentions AB

## 5) L'apprentissage et la formation continue

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre, la responsabilité de site est assurée par deux personnes : Alexandre GROLEAU et Mickael JUPILLAT.

### d) Résultats aux examens

En apprentissage, le taux de réussite global est en baisse par rapport à 2020 à 87,6 % mais reste tout à fait satisfaisant. Pour le CFPPA, le taux de réussite global est excellent également avec 96,7%.

### e) Les effectifs

	2020	2021	2022	Var en %
CAPA Jardinier Paysagiste	67	59	56	- 5 %
BAC PRO AP1	10	12	11	- 14 %
BAC PRO Aménagements Paysagers	36	32	27	
BP AP	19	43	41	- 5 %
CS Arboriste Elagueur	9	14	12	- 14 %
CS Constructions paysagères	3	11	14	+ 27 %
BTSA PH	23	26	13	- 50 %
CAPA MA Horti FC			3	
BPREA FC			8	
CS Arboriste Elagueur FC			6	
CS Constructions paysagères FC			1	

En apprentissage, les effectifs sont globalement stables. Le flux entrant est en baisse par rapport à la rentrée 2021 de 7 %. A noter, qu'en BTS PH, il a été décidé de ne pas ouvrir de session de 1<sup>ère</sup> année du fait d'un très faible recrutement. En effet, seul 3 candidats avaient un contrat d'apprentissage. Ils ont été accompagnés pour trouver des solutions afin de réaliser leur projet de formation.

En formation continue, On notera en particulier la faible part des places financées par la région sur le PRF sont pourvues (BP REA et CS AE) et le nombre de parcours en formation HSP est très insuffisant au regard du nombre de parcours financés par le CRNA.

le BTS Production Horticole n'a pas été ouvert cette année. Reste juste la seconde année. Les BTS TC UJAC sont en mutualisation avec les BTS TC de Desclaude.

## 6) Les activités sportives

### a) Association sportive et UNSS

L'association sportive compte à ce jour 55 licenciés (42 garçons et 13 filles). Les créneaux d'entraînement sont le mardi pour les secondes et les premières et le jeudi pour les terminales de 17h30 à 19h00.

Il est à noter que l'activité phare reste la musculation qui répond à une demande forte de la part des élèves.

A la vue du contexte particulier du lycée de Chadignac (périodes de stage, cours le mercredi après-midi, motivation des élèves), il est plus difficile de s'intégrer pleinement aux compétitions UNSS du mercredi après-midi. Néanmoins, une équipe de futsal a pu être constituée cette année et participera au championnat des lycées professionnels.

L'essentiel des propositions tourne autour d'activités de découverte et d'actions ponctuelles (journée sport sur la plage en septembre, surf en septembre-octobre et mai -juin, raid sur 2 jours à Boyarville en mars, cross-fit en décembre...).

#### **b) L'EPS dans son quotidien :**

Il doit être noté qu'une réflexion globale sur les installations sportive devra être conduite. Un certain nombre d'installations est vétuste et devient dangereux (plateau d'évolution et piste notamment). La salle de musculation pose maintenant problème car les appareils vieillissent et devront être complétés par de nouveaux (la demande est forte et correspond à de réels besoins).

#### **c) EPS et projets particuliers :**

Pour la deuxième année consécutive, un stage est organisé dans les Pyrénées du 06 au 10 mars 2023 à destination de la classe de première aménagements paysagers. Ce stage est construit autour de la pratique du ski alpin et de la randonnée. Ce milieu très marqué doit aussi permettre aux élèves de développer des qualités d'adaptation, d'autonomie et de responsabilité.

## **7) Education Socio-Culturelle**

Le PADC est un document contractuel définissant la politique de l'établissement en matière d'animation et de développement culturel. Proposé par l'équipe des enseignants animateurs d'Education Socio-Culturelle, il est décliné chaque année en actions spécifiques, en fonction des besoins des élèves, des opportunités du territoire, des évolutions de l'établissement. Il s'appuie évidemment sur la collaboration avec les autres services de l'établissement dans le cadre de leur mission éducative et affiche comme ambition de fédérer la communauté enseignante autour d'actions pédagogiques interdisciplinaires.

Concrètement pour l'année 2022-23 (PADC en Annexe), il s'agit pour l'équipe de favoriser l'ouverture : ouverture à la communauté éducative (pluridisciplinarité), ouverture culturelle (échange avec le Vietnam, sorties et partenariats, Alesa...) et ouverture sociale avec une première participation au Festisol de Saintes du 23 au 26 novembre, s'inscrivant dans le cadre du festival des solidarités.

## **8) Projets pédagogiques, sorties et voyages**

Deux voyages ont déjà eu lieu :

- Voyage à Chaumont sur Loire le 29 et 30 septembre 2022 : Faire découvrir le Festival International des Jardins de Chaumont sur Loire (41) et Port Boinot à Niort aux élèves de T<sup>ale</sup> AP ;
- Voyage à Amsterdam du 5 au 7 octobre 2022 : Classe de Section Euro

D'autres projets sont encore prévus :

- « Au-delà du feuillage » à destination des T<sup>ale</sup> AP (janvier à avril 2023) : L'objectif étant de pratiquer une approche concrète du fait artistique (hiphop, graff, street art...).
- « A Fleur de pot » à destination des T<sup>ale</sup> TCVUJ et CPH (février à mars 2023) : La thématique retenue est le corps au travail, la posture professionnelle en lien avec l'option professionnelle de chaque classe.
- « Découverte du monde de l'Opéra » à destination des 1<sup>ère</sup> TCVUJ : Faire découvrir aux élèves un monde inconnu, celui de l'opéra de Bordeaux ;
- « Jeunes en librairie » à destination de la classe de 1<sup>ère</sup> TCVUJ / CPH : Communiquer autour du livre sur la question des genres littéraires avec rencontre d'une auteur Claire Gratias, visite de librairie et médiathèque...
- Stage interdisciplinaire et étude du milieu montagnard à la Mongie du 6 au 10 mars 2023 avec la classe des 1<sup>ère</sup> AP.

## 9) Alesa

En début d'année, le bureau a été reconduit.

L'équipe en place semble très motivée et se montre très investie.

Le nouveau bureau : Président : Clément BONCHE (TCPH), Secrétaire : Auriane BOURGEOIS (1TCVUJ), Trésorier : Pauline REY (1TCVUJ), Président adjoint : Thomas GOGUET (TCPH), secrétaire adjoint : Logann FERRARI (2CPH) et Trésorier adjoint : Clément BARBEAU (2TAP).

## 10) Infirmerie

AT élèves : Un accident en sport sur le temps périscolaire a fait l'objet d'une déclaration d'accident ; sans interruption de scolarité.

AT personnels : 2 accidents (déclarés en prolongation avec soins sans arrêt) pour un agent administratif chute et posture, 1 accident avec soins sans arrêt pour un agent du service général et 1 accident d'un personnel enseignant nécessitant son hospitalisation - intervention et soins de suite (Arrêt prévu d'une durée supérieure à 2 mois).

Visites médicales élèves : Mme Ganthy, médecin généraliste, a effectué 79 visites médicales du 19 septembre au 3 octobre. Elle ne se prononce pas sur la poursuite de son activité pour la rentrée 2023/2024.

Visites médicales personnels : La convention avec la MSA n'ayant pas été reconduite, les personnels n'ont plus de visite médicale. Ce qui pose problème pour beaucoup d'agents nécessitant une visite obligatoire. Les nouveaux AE sont vus par un organisme de santé l'APAS (Médecine du travail) et leur consultation est prise en charge sur le budget d'établissement (à programmer). Les enseignants techniques effectuent périodiquement un examen médical auprès d'un Médecin agréé pour valider leur aptitude à la Conduite en Sécurité (CACES).

DYS : La gestion des dossiers s'est fortement alourdie par le nombre et la prise en charge de ces nouveaux cas : 17 élèves ont fait une demande d'aménagement d'épreuves ou d'aménagements supplémentaires, 2 élèves bénéficient de la présence d'une AVS individuelle et mutualisée pour les autres. Quatre nouveaux élèves ont fait une demande d'AVS et les dossiers sont en cours d'instruction. Actuellement, l'établissement dispose de 2 AVS à temps plein. Elles sont en dehors des suivis personnalisés fortement sollicitées par un nombre croissant d'élèves en difficulté. 7 ordinateurs sont attribués à des élèves sur notifications MDPH. Mme Gair, l'enseignante référente MDPH a effectué 6 réunions d'équipes de suivi de scolarisation. Quatre autres sont programmées d'ici la fin novembre ; soit, 10 réunions d'équipe de suivi pour des élèves ayant une reconnaissance dans le champ du handicap.

PAI : Deux élèves bénéficient d'un PAI pour allergie alimentaire (en cours de réalisation) et nécessitent une attention particulière dans la prise en charge d'un protocole d'urgence. Beaucoup d'élèves présentent des intolérances alimentaires qui demandent aux cuisines des efforts d'adaptation et d'attention.

Covid-19 : Depuis la rentrée et au 17 octobre, 6 personnes ont été identifiées positives à la COVID depuis la rentrée de septembre : 3 élèves et 3 agents. Les cas contacts (internes au lycée) sont proportionnels au nombre de cas positifs déclarés par quinzaine ; soit 59 cas contacts au total.

En termes de dépistage, les autotests sont à disposition des personnels et sont régulièrement utilisés. Concernant les élèves d'une classe où un cas positif est identifié, il s'agit plus d'un dépistage de groupe qui est proposé et réalisé à J2. Au total, une cinquantaine de tests ont été distribués. La possibilité est offerte pour les élèves de récupérer auprès des pharmacies leur autotest gratuitement sur attestation du lycée.

Actions de sensibilisation Centre de Planification et d'Éducation Familiale : une sage-femme du centre hospitalier est intervenue plusieurs lundis à suivre auprès des élèves de seconde et des apprentis CAPA 1ère année pour parler de la vie affective, des moyens contraceptifs et de la sexualité en général. On constate

que cette action a un rôle facilitateur car les jeunes consultent plus régulièrement à l'Hôpital, d'une année sur l'autre.

Nutrition : Dans le cadre d'un partenariat avec la MSA, Mme Beauchard, nutritionniste, a proposé à l'ensemble des classes de seconde des ateliers pour sensibiliser ces jeunes sur l'équilibre alimentaire. Soit 12 séances au total. Pour clôturer cette action, les élèves ont mis en pratique et restitué leurs connaissances en composant un petit déjeuner équilibré pris au self.

Addictions : Dans le cadre de lutte contre les addictions, les interventions de Monsieur Guelloul sont reconduites depuis quelques années pour la qualité des échanges avec nos lycéens (19 janvier). Aussi, le 10 janvier, Malick SEYDY interviendra sur la « Sensibilisation aux Dangers d'internet ».

IFSI : Renouvellement du partenariat avec l'institut de formation en soins infirmiers. 5 à 6 élèves infirmières réaliseront leur stage de service sanitaire durant 1 semaine en février (du 30 au 5/02) et 2 semaines en mai et juin (du 22 au 4 juin) ; soit 3 semaines complètes. Ce travail est évalué, l'objectif étant de réaliser un projet d'éducation pour un public cible. Une réunion pour leur accueil et l'organisation du stage aura lieu à l'IFSI le 5 décembre prochain.

## 11) Le Centre de Ressources

### a) Fonctionnement du service :

Le fonctionnement est assuré par une enseignante documentaliste, une animatrice CFA/CFPPA, 2 enseignants 4h/semaine 1 semaine sur 2 et 3 animatrices CFA/CFPPA pour un total annuel de 428 h. Ce volume horaire permet 44 heures d'ouverture hebdomadaire du lundi matin au vendredi midi et jusqu'à 19h30 les lundis, mardis et jeudis. La fréquentation moyenne est depuis septembre de 13 apprenants par jour (+30%) en visite libre et 46 heures en cours collectif sur les 5 premières semaines de l'année.

### b) Pédagogie :

Des séances de pluridisciplinarité sont organisées avec les enseignants d'aménagements paysagers pour travailler sur la reconnaissance des végétaux avec les ouvrages du CADI (2<sup>nd</sup>e TP, 1<sup>ère</sup> TP, 1<sup>ère</sup> TP).

Des ateliers d'aide à l'apprentissage sont organisés pour les élèves : outils de mémorisation (Sketchnote), cartable fantastique, dictation, réalisation de fiche de cours, ...

Un module en EIE Seconde est organisé pour permettre la découverte du CADI et des ressources documentaires, formation à esidoc. L'objectif est de sensibiliser les élèves à l'information professionnelle et promouvoir la lecture

En classes de Première, 28 h avec un CCF sont mis en place en enseignement en information-documentation avec pour thème la culture de l'information et le développement de la pensée critique. Cette année, les thèmes de travail seront en 1<sup>ère</sup> AP : le Vietnam et en 1<sup>ère</sup> CPH + TCVUJ : les genres littéraires.

### c) Accompagnement :

Il peut être soit individuel, soit collectif. Pour le lycée, les premiers conseils de classe permettront de proposer les premiers accompagnements individuels. Pour les CFA/CFPPA, des besoins ponctuels se sont exprimés et en CAPA 1 JP il a eu par demi-groupes la réalisation de fiches d'identification d'arbre ou d'arbuste ou pour les deuxième année l'élaboration de supports écrits pour les SPE.

### d) Gestion financière :

Le cad i bénéficie d'un budget de 5 700 € (lycée et CFA/CFPPA). La majorité des dépenses est constituée par des achats de fonds documentaires et des abonnements. La politique d'acquisition repose sur l'enrichissement et l'actualisation du fonds professionnel, la réponse aux besoins liés aux thèmes de travail des différentes formations, le développement de l'offre fiction et l'enrichissement du fonds « jeux de société ».

## e) Projet 2022/23 :

- ✓ Acquisition d'un Écran de diffusion audio-visuelle (TV 58 pouces casques sans fil) permettant de regarder des documentaires pendant les heures d'ouverture sans perturber le fonctionnement du cadi (1 200 € financé en grande partie par la redistribution de la cotisation Renadoc ex-Poitou-Charentes à hauteur de 730 €).
- ✓ Développement du numérique avec des jeux numériques (Quizlet, Learningapps, Kahoot...) et sur Genially l'Escape Game' en reconnaissance des végétaux débuté par les 2<sup>nde</sup> pro TP ( finition et développement d'un niveau 2).
- ✓ Projet d'un module de 'Remise à niveau en mathématiques' avec une formatrice sur la plate-forme : moodle.reana.fr
- ✓ Animation lecture : « L'arbre à lire » en collaboration avec l'EIE expression corporelle, « Jeunes en librairie » avec la classe de 1<sup>ère</sup> CPH/TCVUJ avec la rencontre de Claire Gratiàs (salon littéraire), Organisation d'un salon littéraire avec la classe de 1<sup>ère</sup> CPH /TCVUJ dans le cadre du CCF de documentation et projet d'animation sur le manga à l'occasion du Festival internationale de la bande dessinée en janvier/février 2023.
- ✓ Animations au cadi : Expositions sur le Vietnam (1er AP) et les mangas (en lien avec Festival BD Angoulême), animations « jeux de société » sur les heures d'étude et soirées, Grainothèque (EIE Atelier créatif) et des ateliers d'Origami et fabrication de Fidget.

## f) Communication :

Le cadi communique sur les différents réseaux sociaux afin de partager les moments forts du CADI (expositions, nouveautés, animations ...) : Facebook : @CADIchadignac et Instagram : cadichadi

## 12) La Vie Scolaire

### a) Service d'éducation et de surveillance

#### 1. Dotation du service

1 Conseillère Principale d'Éducation à 100 %

1 TFR Vie scolaire à 100 %

4,7 ETP pour le lycée soit 5 AED

2,8 ETP pour le CFAA17 soit 3 AED

3 MAP

2 AESH à 100 % qui suivent 4 élèves en 2<sup>nde</sup> TAP, 2 élèves en 2<sup>nde</sup> PH et 1 élève en T<sup>ale</sup> AP.

#### 2. Mouvements du personnel

Fonction	Départs	Arrivées
AE	CHOLLET Ralph	RIGOMIER Coralie
	BRIARD-MYOTTE Marie	BORIE Hélène
	DURAND Faustine	FORT Sonia
	DAVID Jeremy	ROY Sylvie
MAP	LAFORT Natan (GEMEAU1)	MOLOGNI Kevin (BTS2 Tourisme)
	LAMBERT Amandine (TC1)	THELLIER Tatiana (TC1)
	GINDRAU Lisa (AP1)	PERAULT Gabrielle (GEMEAU1)

### b) Projets vie scolaire prévus sur l'année scolaire 2022-2023

#### 1. Formation des nouveaux délégués

Menée en commun avec les lycées de Desclauze et Jonzac, elle s'est déroulée le lundi 10 octobre 2022 au lycée G.Desclauze pour les nouveaux délégués des conseils classe, intérieur, d'exploitation, d'administration.

50 délégués ont pu participer à des ateliers : Prise de note/restitution, Simulation d'un Conseil de classe, d'un Conseil des délégués, Sentinelles et référents/Harcèlement, Etude de cas. Menés sous forme ludique, ces ateliers ont pour objectif d'apporter aux délégués des connaissances sur l'établissement et ses instances, de les faire réfléchir sur leur rôle de délégué et de leur fournir des outils de travail.

Une seconde journée sera prévue au mois de janvier au village d'Oradour Sur Glane, village martyr et lieu de mémoire.

## 2 - dispositif « Sentinelles et référents »

<p>a)-<b>présentation du dispositif</b> l'ensemble à tous les primo-arrivants (lycéens et apprentis) en début d'année et diffusion de la plaquette.</p>	<p>b)-<b>Rencontres</b> avec les dispositifs « sentinelles et référents » du lycée de Desclaude, du Renaudin, de Bellevue et de Palissy le <b>mercredi 18 janvier 2023</b> pour des échanges de pratiques autour d'une galette</p>	<p>c)-Les <b>formations</b> d'intégration au dispositif : 9 nouveaux référents et 11 nouveaux sentinelles vont être formés et vont pouvoir intégrer ensuite le dispositif. Dates formations : 24-25 novembre et 7-8 décembre 2022</p>
<p>d)-participer à la <b>journée nationale contre le harcèlement</b> prévue le mardi 8 novembre 2022 : différents ateliers seront proposés sur la journée au réfectoire et au foyer (projections de vidéos, photos, mur <b>Mardi 15 novembre :</b> Opération Mange avec quelqu'un que tu ne connais pas Un dessert sera donné à tous les personnes qui mangeront ce jour-là avec une personne qu'il ne connaisse pas.</p>		
<p>e) Mettre en place des <b>actions de cohésion</b> des membres du dispositif</p> <p>→ Trombinoscope du dispositif :</p>  <p>→ Pique-nique rando s'est déroulé le Mercredi 12 octobre après midi afin de créer une cohésion entre les sentinelles et les référents.</p>  <p>→ Avoir un signe distinctif d'appartenance au dispositif qui soit visible par tous. Tous les sentinelles et référents porteront un bracelet vert réalisé par les sentinelles.</p> 		

## 3. Améliorer la vie à l'internat

### (cf plan d'action vie scolaire : conditions d'accueil et de vie dans l'établissement)

- Accueil des primo-arrivants par les 1ères et terminales le jour de la rentrée.
- Mise en place d'ateliers, d'activités variées encadrés par les AE de 20h à 21h : foot, basket, pétanque, jeux société, atelier « causerie »...
- Mise en place d'aide aux devoirs de 18h à 19h encadrée par les AE en salle de classe et par les AESH au CADI.
- Prêt de vélo d'occasion pour les sorties des internes le mercredi après-midi.

## 4. Décrochage scolaire (appel à Projet de la Région)

Chaque année, dans les trois classes de seconde, des élèves sont en difficultés, deviennent décrocheurs et ont tendance à s'isoler. Les causes identifiées sont les suivantes : difficultés d'apprentissage, manque de motivation, manque de confiance en soi ou encore rejet de l'école.

Les objectifs ont donc de :

- ✓ Recréer ou créer du lien entre les élèves ;
- ✓ Redonner confiance aux élèves ;
- ✓ Réconcilier les élèves avec l'école via des activités loisirs ;
- ✓ Réconcilier les élèves avec les représentants de l'autorité scolaire et créer du lien avec les personnes référentes ;
- ✓ Incarner la théorie pour donner du sens, de l'intérêt ;
- ✓ Proposer de l'accompagnement (soutien scolaire) avec le dispositif CADI (fusion du CDI et du Centre de ressources).

Descriptif du projet :

Organiser des temps de rencontre autour de la nature pour connecter les élèves avec cet élément essentiel qui est au cœur de leurs apprentissages, qui est également un environnement privilégié pour apprendre à se connaître et à découvrir les autres. Ces temps seront également l'occasion d'une déconnexion numérique pour une meilleure reconnexion avec la nature (pas de téléphone, nous aurons un appareil photo)

Ateliers :

- Journée 1 : initiation au bushcraft
- Journée 2 : les abris / la reconnaissance des végétaux

Nombre de bénéficiaires prévus : 12 élèves

### **c) Procédures disciplinaires**

Depuis la rentrée, 4 procédures ont été engagées :

- 3 concernent des exclusions temporaires d'élèves suite à des postures inadaptées en classe, indisciplines et jeux brutaux entre élèves – procédures prises par le directeur ;
- 1 concerne une procédure devant le Conseil de discipline qui se tiendra le 3 novembre.

# Année scolaire 2022-23

## 1) Evolution des structures et plans de formation

### a) Carte des formations

Le Lycée s'est positionné l'année dernière pour demander l'ouverture d'une classe de 3ème de l'enseignement agricole. Cette ouverture était considérée comme nécessaire pour faire face à l'érosion des effectifs en 2<sup>nd</sup>e professionnelle, mais aussi conditionnée par le nécessaire regroupement des classes de TCUVJ et CPH à la vue des effectifs depuis plusieurs années. Le SRFD portera une attention particulière à ce regroupement, notamment sur l'accompagnement des équipes. Aussi, cette situation peut évoluer en regard de l'évolution du recrutement pour les classes concernées.

L'ouverture de la classe de troisième au LPA le Petit Chadignac a reçu un avis favorable de la part du CTREA (Comité Technique Régional de l'Enseignement Agricole) et doit être présenté ce mois au CREA (Comité régional de l'Enseignement Agricole) avant validation par la DGER.

### b) Pédagogie

Un travail important de réflexion pédagogique est à mener cette année (Cf diaporama CPVS en annexe). Il portera sur :

- Création d'une Troisième de l'enseignement agricole ;
- Rénovation de la seconde professionnelle ;
- Rénovation du bac Professionnel.

A cette fin, la commission pédagogique et vie scolaire qui s'est tenue en début d'année scolaire a permis de définir plusieurs axes de travail :

- Pluridisciplinarité et Modules d'Adaptation Professionnelle -> Les pilotes des enseignements pluridisciplinaires et MAP travailleront sur leurs classes pour mettre en place la pluri en seconde et recontextualiser les MAP en BP par rapport aux référentiels : STA en AP, STH en CPH et SESG et STH en TCUVJ. Deux niveaux de délai du rendu : Dialogue de gestion RH (butée fin février) et vote du CA de juin (butée mi-mai) ;
- Mise en œuvre de la réforme des formations 2<sup>nd</sup>e et Bac Pro : Les réformes de ces formations impliquent des modifications des EIE et de l'architecture des formations. Un groupe de travail est mis en place sur les thématiques :
  - Enseignements à l'Initiative de l'Etablissement : Choix des séances et séquences de mise en situation / objectifs référentiel (blocs compétences 3 & 4). Délai : 2 niveaux : Dialogue de gestion RH (butée fin février) et vote du CA de juin (butée mi-mai) ;
  - Répartition horaire des disciplines pour le non affecté. Délai : vote du CA de juin (butée mi-mai)
- Mise en œuvre de la troisième : Deux groupes de travail vont réfléchir sur les thématiques suivantes :
  - Choix de 3 Enseignements pratiques interdisciplinaires parmi les 12 envisageables avec des propositions de projets. Délai : Fin décembre au plus tard pour ajuster la communication pour le recrutement ;
  - Architecture de la formation : Répartition sur l'année des stages collectifs (ESDD, Mise à niveau, TPR, EMC...), stages individuels, CCF... Délai : 2 niveaux : Dialogue de gestion RH (butée fin février) et vote du CA de juin (butée mi-mai).

## 2) Communication et Recrutement

La baisse des effectifs a amené l'établissement à devoir regrouper certaines filières et ouvrir une classe de troisième de l'enseignement agricole. Face à ce double constat, le recrutement est un enjeu majeur. La stratégie envisagée s'établit sur deux niveaux :

- ✓ A l'extérieur de l'établissement en allant à la rencontre des futurs élèves. Deux types d'endroits ont été ciblés : les salons de l'orientation organisés sur le territoire et les collèges d'où seront issus les futurs élèves du LPA. Pour ces derniers, il s'agit de communiquer auprès des élèves en fin de cycle au travers d'interventions spécifiques en classe et lors des forums organisés au sein des établissements. Aussi, il est prévu de communiquer sur nos formations et de sensibiliser à l'enseignement agricole les professeurs principaux des classes 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des collèges du bassin, voir du département (une action en lien avec les établissements EN du bassin permettra aux professeurs principaux qui le désirent d'être informés puis de visiter l'établissement sur une journée spécifique). Ces interventions en forums, salons ou en classe se feront avec des supports de communication existants et en développement (vidéos notamment), avec le proviseur, la vie scolaire, des enseignants mais aussi des élèves volontaires de l'établissement visité.
- ✓ Au sein de l'établissement avec les journées spécifiques dédiées à l'orientation (JPO) ou encore en accueillant des collégiens une journée en classe (voir une nuitée pour découvrir la vie en internat) dans le cadre des ministages de découverte. Les évènementiels organisés sur l'EPL (foliflores, saveurs d'automne...) sont encore autant d'occasion de communiquer à destination des futurs apprenants comme de leurs parents. Les apprenants de l'établissement, les meilleurs prescripteurs auprès de leurs camarades, sont incités à communiquer sur l'établissement dans les réseaux sociaux dans des situations spécifiques : réalisation de bouquets, TP, évènementiels...

# Les Services Généraux

## 1) Les services

### a) Services administratifs

Dans l'attente de la parution à la mobilité du poste de gestionnaire (septembre 2023 ?), Mme NOTO a été recrutée.

Au niveau de l'accueil, il devrait y avoir un changement avec le départ en cours d'année 2023 de Mme GUITTON qui va faire valoir ses droits à la retraite.

### b) Service Maintenance

L'équipe va connaître un départ au 1<sup>er</sup> novembre. Dans l'attente de l'arrivée d'un titulaire, un agent contractuel va être recruté avec un profil maintenance et entretien des bâtiments.

Sur ce début d'année, il est à noter une nette recrudescence des actes de dégradations et incivilités sur le mobilier et l'immobilier : porte d'armoire neuve arrachée, dalles de plafond percés, toilettes vandalisées, murs enfoncés... Dès que l'on peut identifier le responsable, la facture de réparation/remplacement est adressée aux parents. Aussi, afin d'envoyer un signe aux apprenants, le foyer qui avait fait l'objet de dégradations a été fermé durant quelques jours.

### c) Service Entretien

Le début d'année s'est bien déroulé mais depuis mi-septembre, un agent est en arrêt de travail. Mi-novembre, le remplacement n'est toujours pas effectif ce qui a particulièrement pesé sur l'équipe, avec 4 agents pour réaliser l'entretien de tout l'établissement.

### d) Service Restauration

Depuis 2018, dans le cadre de la Loi EGALIM (Loi issue des États Généraux de l'Alimentation), les produits alimentaires achetés doivent être issus pour au moins 50% de produits de qualité et durables (SIQO, HVE, Pêche durable, RUP...) dont au moins 20 % de produits Bio (AB).

Le service restauration remplit largement ces objectifs en étant très attentif à la qualité des approvisionnements. En septembre, les apprenants ont trouvé dans leur assiette 80% de produits labellisés (dont 61% en AB), 43% de produits locaux et près de 12% de produits équitables. Pour autant, malgré la hausse du prix des denrées alimentaires, le budget reste maîtrisé.

Il propose :

- une assiette végétale à chaque service ;
- 2 à 3 repas végétariens par semaine ;
- une communication du calcul de l'impact carbone des menus
- du fromage à disposition à la demande

En regard de cela, le gaspillage alimentaire reste à des niveaux très faibles avec en septembre 74 kg de produits jetés équivalent à 266,75 € (viande 116 €, légumes d'accompagnement 107 € et pain 43 €).

Jeudi 13 octobre, la cantine a reçu un troisième label « assiettes végétales » avec l'implication organisationnelle de la communauté éducative.

Assiettes végétales est une association à but non lucratif créée en 2018. Elle œuvre avec la restauration collective pour effectuer la transition vers une alimentation plus végétale. Pour cela, elle accompagne les professionnels dans la mise en œuvre d'un choix végétarien ou végétal, éco-responsable, attrayant et bon pour la santé de toutes et tous. L'association est soutenue par Valérie Masson Delmotte, climatologue et co-présidente au GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat).

L'alimentation végétale a le vent en poupe et un nombre croissant de jeunes souhaite manger végétal ou végétarien de temps en temps, voire tous les jours. À tel point que 12 % des 18-24 se déclarent végétariens ! Parallèlement, dans le cadre de la transition agroécologique, la filière végétale représente en agriculture un intérêt écologique et économique. Par exemple, les légumineuses (haricot, pois, lentille...) sont aussi un engrais vert permettant d'alléger la consommation d'énergie fossile et d'émission de gaz à effet de serre... Face à ce double constat, l'équipe de restauration du Petit Chadignac a tenté de répondre à ces enjeux en adaptant son offre de restauration. La Cantine de Chadi a donc développé un choix de plat principal ainsi qu'une entrée d'origine végétale 100 % Bio, devenus quotidiens depuis 2021. Le succès est au rendez-vous, puisque l'offre végétale représente environ 15 % des plats en moyenne !

Au niveau des projets :

- 1) Continuité du partenariat avec l'exploitation de l'établissement ;
- 2) Début novembre : deuxième remise de gourdes végétales aux lycéens de secondes
- 3) Début décembre : cérémonie de renouvellement des engagements « Mon Restau Responsable ».

A noter, qu'un agent du service restauration sera en arrêt de travail sur le dernier trimestre 2022. Le recrutement de son remplaçant a été réalisé et prendra son service au retour des congés d'automne.

## 2) Situation patrimoniale

Projets terminés récemment : Réfection des voiries et réseaux enterrés eaux usées et eaux pluviales (675 k€), Réfection intérieure de l'externat première et 2ème tranche + internat adulte (1 600 k€), Réfection de l'étanchéité de l'externat et de l'internat Garçons (400 k€), Réfection de l'étanchéité des bâtiments A aile Est et M (416 k€), Remplacement menuiserie et isolation aile est bâtiment A (300 k€), Aménagement local agents, Rénovation self, Sanitaires RDC administration, Eclairage de circulation.

Projets en cours : Plateau technique paysage (début des travaux en fin octobre – Livraison printemps 2022), PPMS (sécurisation du site : portail, alarme... - Livraison novembre 2022),

Projets acceptés à venir dans les mois prochains : Remplacement des menuiseries de l'amphithéâtre (Livraison fin 2022), Isolation phonique infirmerie, Rénovation escalier Est externat, Automatisation volets amphi, CDR et socio, Mise en conformité CF local archive

Projets acceptés à moyen terme : Rénovation énergétique et traitement des façades du bâtiment administratif (2023/24), Ravalement façade et isolation totalité bâtiment A (2024).

## 3) Situation budgétaire

La Décision Modificative N°3 du Budget 2022, ainsi que le Budget Prévisionnel de 2023, sont en cours de préparation.

Une synthèse sera présentée en séance.

## 4) Hygiène et Sécurité

### a) Le PPMS

Un exercice incendie de jour a été organisé le 29 septembre 2022.

Un exercice incendie de nuit s'est déroulé le 27 septembre 2022.

Un exercice PPMS est prévu en décembre prochain.

### b) Le Registre hygiène et sécurité

Ce document est à la disposition de l'ensemble des personnels (accueil du LPA).

### c) Vigipirate

Le contexte national implique des mesures et une vigilance de tous, en application du plan Vigipirate.

Les accès à l'établissement sont davantage contrôlés, et une signalétique va être mise en place dans le cadre des contraintes techniques et humaines.

### d) Secourisme formation

L'établissement n'accueille pas de moniteur SST

## Propositions de délibérations pour le ca

### 1) Actes relatifs au contenu ou à l'organisation de l'action éducative

- ✓ Modification de la date des JPO du 11 mars au 04 mars 2023.
- ✓ Modification du règlement intérieur :

#### 3.2.2 Modalités de contrôle des connaissances

##### -Évaluations formatives et Contrôles en Cours de Formation (CCF)

Les fraudes aux épreuves de CCF ou à une épreuve terminale sont régies par les articles D.811-174 à D.811-176 du Code rural et de la pêche maritime, relatifs à la fraude au cours d'un examen de l'enseignement technique agricole (note de service DGER/SDPOFE/N2012-2047 du 10 avril 2012). Le PV est transmis au Président de Jury de l'examen qui peut invalider l'épreuve, la totalité des CCF (passage de toutes les matières évaluées en épreuve terminale) ou interdire le passage de la totalité de l'examen pour une durée déterminée.

##### -Travail et évaluation

Toute activité pédagogique relève de l'autorité de l'enseignant, qui l'encadre et la contrôle dans le respect des référentiels, du règlement intérieur et des règles de sécurité.

L'évaluation du travail scolaire, domaine qui relève de la responsabilité pédagogique propre aux enseignants, ne peut être contestée, car elle est fondée sur leur compétence dans la matière enseignée.

### 2) Actes budgétaires et financiers

Approbation de la décision modification n°3

Approbation du budget primitif 2023



# **Agrocampus** *de Saintonge*

**Les serres de Chadignac**

# Conseil d'Exploitation du 13 octobre 2022



## Sommaire

1. Projets de l'exploitation
2. Rapport d'activité
3. Calendrier
4. Point financier

# Introduction

Les trois derniers exercices ont été des années changeantes pour l'exploitation horticole du Petit Chadignac. L'année 2019 sert encore de référence à atteindre, mais les résultats obtenus sur les exercices 2020, 2021 et 2022 montrent la difficulté à maintenir la complémentarité horticulture-maraîchage bio dans un contexte très instable. L'année 2020, exceptionnelle à tous les points de vue, a permis de démontrer l'importance du maraîchage dans le bilan économique de l'exploitation et la durabilité de cet atelier, et 2021 a confirmé la tendance et les projets portés par l'exploitation. Cependant, il est nécessaire d'accélérer la vitesse de mise en route de ces projets pour assurer l'équilibre financier de l'exploitation

La modernisation de l'atelier horticole par l'investissement dans du nouveau matériel dans les serres et du mobilier à la boutique permettra de maîtriser davantage les charges sur cet atelier et de dégager du temps pour la production maraîchère et d'augmenter la fréquentation de la boutique, notamment sur des périodes stratégiques comme les Saveurs d'Automne ou les Foliflores, tout en maîtrisant les ressources non renouvelables allouées à cet atelier (pétrole, gaz, eau, etc)

La mécanisation, la robotisation et l'agrandissement de l'atelier maraîcher permettront d'augmenter la surface allouées à ces cultures ou la durée des rotations, dans le but :

- d'améliorer les rendements de l'exploitation sur des cultures clé (cf point sur les cultures)
- diminuer la pénibilité du travail
- optimiser les ressources utilisées par l'exploitation (eau, espace, main d'oeuvre, fluides, etc) dans une approche durable

Par ailleurs, un travail sur les débouchés semble incontournable en vue d'apporter de la valeur ajoutée sur les produits et de consolider les finances de l'exploitation. Ce travail doit s'effectuer au niveau de la boutique notamment, en repensant le modèle, la communication et l'éventail des produits proposés (transformation, recours plus systématique à de l'achat-revente) afin d'y renforcer l'activité.

## 1. Projets de l'exploitation : schéma directeur des exploitations a. Schéma directeur des exploitations

Le schéma directeur des exploitations est un document demandé par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine aux des exploitation et ateliers technologiques de lycées horticoles la mise en œuvre de la politique NEOTERRA et EPA 2. Il se compose d'un tableau déclinant les politiques publiques de la région dans lesquelles les exploitations doivent obligatoirement s'inscrire, avec des axes donnés comme prioritaires et obligatoires, et des directions vers lesquelles les exploitations sont encouragées à tendre. Il comprend également un document synthétisant les stratégies moyen terme des exploitations. Ce schéma directeur doit être validé en Conseil d'Administration.

## Cadre régional stratégique

Le cadre régional stratégique est décliné en 10 axes, dont 8 concernent l'exploitation horticole du Petit Chadignac (les deux autres concernent le bien être animal et la gestion des risques sanitaires et bioclimatiques). Il permet de poser un bilan des actions engagées par les exploitations en faveur des politiques publiques mises en place par la Région :

- Sortir des pesticides de synthèse : cet axe encourage les exploitations à développer le bio, arrêter les CMR, utiliser des produits de biocontrôle en substitution, s'engager dans des programmes d'expérimentations (PAT). L'exploitation du Petit Chadignac est bien avancé sur ce chapitre grâce à son historique (conversion du maraîchage en AB en 2002 et recours à la PBI depuis les années 2010).
- Atténuation du changement climatique : cet axe comprend de nombreuses motions facultatives (recours au bois dans les bâtiments, agriculture de conservation des sols, etc.) et quelques-unes obligatoires (agroforesterie, etc.). C'est l'un des points faibles de l'exploitation qui se doit de relancer des projets en relation avec ces objectifs (projet agroforesterie, maîtrise des consommations, etc.)
- Adaptation face au changement climatique : cet axe concerne l'optimisation de la ressource en eau, l'utilisation de variétés à la sécheresse, etc. L'exploitation est d'ores et déjà engagée dans des démarches sur l'eau (optimisation du captage et du stockage, raisonnement de l'utilisation par le recours de gammes horticoles adaptées), ces projets sont avancés à des degrés divers.
- Préservation de la biodiversité : cet axe mentionne l'obligation pour les exploitations de convertir un atelier en AB, d'utiliser l'agroforesterie dans l'assolement ou de labelliser l'exploitation HVE. Sur ces deux derniers points, les travaux doivent être relancés.
- Systèmes alimentaires durables : ces points reprennent la labellisation évoquée précédemment , ainsi que les ambitions de la loi Egalim (approvisionnement aux cantines et autres restaurations collectives), les ventes en circuit court et les démarches de transformations alimentaires dans lesquelles l'exploitation est déjà bien avancée.
- Réduction des déchets : cet axe recense des points sur lesquels l'exploitation a de gros progrès à faire, notamment sur la question de la gestion des plastiques, étant donné la nature des productions, très dépendantes aux dérivés de plastiques (PE, PP pour l'horticulture, plastiques de bâche de serres, de paillage, PE pour le maraîchage bio et son irrigation).
- Expérimentation : sur cet axe, l'exploitation est loin d'exploiter tout le potentiel possible, la plupart des expérimentations étant réalisées par le biais de l'ACPEL.
- Conditions de travail : les exigences concernant cet axe sont relativement faibles et très floues, et sont surtout rédigées à l'intention des AT.

## Schéma directeur de l'exploitation

Le schéma directeur est demandé aux exploitations afin de déterminer les investissements subventionnés qui seront réalisés sur les différents centres dans les années à venir (7 ans). Nous proposerons trois axes de réflexion techniques et pédagogiques à la Région, en s'ancrant dans les dernières démarches mises en places durant les AMI 2019 et 2021 :

- Augmentation de la production maraîchère par la mécanisation et l'automatisation, afin de conduire le mode de production vers un atelier moderne et offrant de nouvelles perspectives pédagogiques.
- Poursuite de la modernisation de l'atelier de production horticole afin de limiter sa dépendance ressources peu ou non renouvelables (énergies fossiles, eau), et garantir la qualité sanitaire et esthétique de la production tout en améliorant les conditions de travail.
- Amélioration de la valorisation des produits en s'appuyant sur la boutique de vente et les outils du territoire (ateliers de transformation, etc) afin de consolider les résultats économiques de l'exploitation.

Ces axes concernent les deux ateliers qui constituent la majorité du chiffre d'affaires de l'exploitation ainsi que la boutique de vente qui permet de commercialiser l'ensemble de nos productions.

## Augmentation de la production maraîchère

Cet axe s'inscrit dans la continuité des projets qui ont été mis en place depuis 2020 avec l'agrandissement de la surface maraîchère, puis en 2021 avec la demande de subvention par les AMI (acceptée) pour un robot de désherbage et du matériel de récolte et sert deux objectifs :

- Augmenter la performance économique et technique de l'atelier grâce à la maîtrise des charges et la diversification de l'assolement : en effet, la structuration de cet atelier autour d'outils robotisés ou permettant de mécaniser le travail devrait permettre, à moyens humains constants, de dégager du temps sur les activités annexes (expérimentation, vente, etc.) pour optimiser les revenus, tout en permettant une diminution des plastiques utilisés pour couvrir le sol (substitués à un désherbage automatisé et plus fréquent). L'exploitation pourra également diversifier les cultures présentes dans l'assolement en introduisant notamment une part plus grande de légumineuses, lesquelles sont souvent très demandeuses en main d'œuvre à la récolte pour peu que celle-ci soit effectuée manuellement.
- Diversifier les outils mis à disposition des apprenants sur le site : le maraîchage s'inscrit encore bien souvent dans des modes de productions traditionnels et peu mécanisés, avec une pénibilité du travail importante. L'arrivée de mécanisation ou de robotisation permet de présenter le métier sous un nouveau jour aux apprenants et de renforcer l'attractivité de ces productions.

## Modernisation de l'atelier de production horticole

La modernisation de l'atelier horticole a été initiée en 2018 avec la rénovation de la serre de production principale (automatisation des systèmes d'ombrage, d'ouvrants, etc) et l'installation de tables de subirrigation, mais des progrès dans la gestion des intrants doivent encore être réalisés, notamment sur les questions de l'eau et de l'énergie. En 2021, le remplacement des tables de subirrigation a été initié, ce qui nous permettra de maîtriser plus finement les apports d'eau effectués aux plantes, cependant ce projet doit être complété par la remise en état des systèmes de goutte à goutte en serre 1 et l'automatisation de l'arrosage,

et ce afin d'améliorer la maîtrise technique de l'atelier, limiter le gaspillage d'eau ou de plantes, et de réduire la pénibilité du travail. La question de la microméthanisation en remplacement de la chaudière est également posée, afin de s'affranchir du gaz de ville et d'envisager une façon de recycler les végétaux perdus.

## Amélioration de la valorisation des produit

L'amélioration de la valorisation des produits permettra de redresser la valeur ajoutée des productions de l'exploitation. Il faudra pour cela s'appuyer sur la boutique de vente qui nécessitera de nouveaux investissements (abords, extérieurs, mobilier, matériel informatique). La maîtrise de toute la chaîne de production et de transformation permettra de diversifier notre offre et de créer de l'émulation autour de la boutique, de renforcer son attractivité et de créer de l'animation du territoire.

# 2. Rapport d'activité 2022

## a. Commercialisation

L'année 2022 a fortement remanié l'organisation de nos circuits de commercialisation. Si le début d'année a été marqué par la fermeture d'Aquamara, principal grossiste fruits et légumes bio sur le territoire, ce qui a créé un appel d'air sur ces produits et a permis à l'exploitation de travailler avec de nouveaux clients (Bio et Soleil), cette dynamique s'est vite estompée.

L'été a été très difficile au niveau des ventes, et Biocoop Royan, qui représente depuis quelques années le débouché majoritaire de l'exploitation, a poursuivi la tendance entamée en 2021 à la baisse des commandes, comme le témoigne les chiffres ci-dessous :

Client	2022	2021	2020	2019
Boutique	30 374,59 €	35 661,33 €	29 987,04 €	26 089,41 €
Restauration lycée CHADIGNAC	3 942,16 €	3 660,66 €	1 683,27 €	3 331,59 €
BIOCOOP ROYAN	3 614,79 €	7 683,96 €	8 912,22 €	4 627,45 €
Les Comptoirs de la Bio	3 184,34 €	-	-	-
Les jardins Charentais	3 027,50 €	-	-	-
BIOCOOP du Pays Santon	2 763,25 €	1 212,68 €	2 537,77 €	2 231,11 €
Les Jardins d'Eugénie La Vie Claire	2 289,13 €	2 995,11 €	3 225,23 €	2 696,99 €
Capac	1 997,73 €	42,36€	-	-
Jeunes Agricultures 17	1 932,83 €	2 240,32 €	-	-
Autres	9 850,49 €	10 610,32 €	9 105,66 €	26 110,09 €
Total	62 976,81 €	64 106,74 €	55 451,19 €	65 086,64 €

Pour maintenir un chiffre d'affaires similaire, il a été nécessaire de diversifier les débouchés, ce qui aura entraîné une augmentation des coûts de livraison.

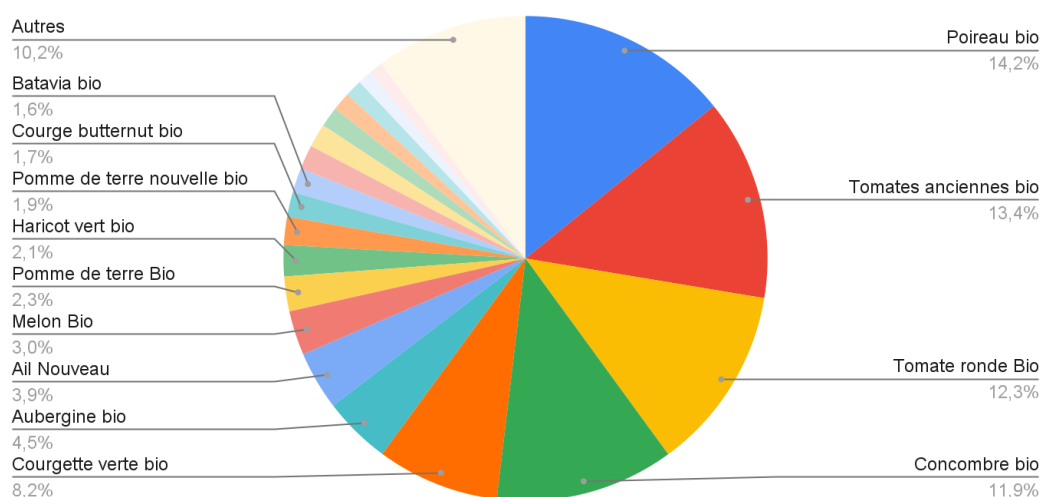
## b. Point sur les cultures (données du 04/10)

### Maraîchage

Le maraîchage reste cette année l'atelier générant le plus de chiffre d'affaires, devant les plants maraîchers et l'horticulture. C'est un atelier en augmentation de 4,7 % par rapport à 2021 pour un chiffre d'affaires total de 25 029 € depuis le 01/01/2021.

50 % du chiffre d'affaires est réalisé sur 4 légumes : poireaux, tomates anciennes, tomates rondes et concombres. Des légumes présentant un chiffre d'affaires important sur l'exercice précédent comme la mâche sont en net recul en raison des difficultés rencontrées dans la serre BN durant la saison hivernale.

Répartition du chiffre d'affaire en légumes 2022



Répartition du CA entre les 20 principaux légumes sur 2022 en date du 04/10/2020

Libellé	Nb articles	2022	2021	2020	2019	%2021

Répartition des ventes pour les dix principaux légumes en date du 04/10/2022, 04/10/2021, 04/10/2020 et 04/10/2019

Le chiffre d'affaires sur les légumes est largement dominé par le poireau qui représente à lui seul plus de 15 % des résultats, cela s'explique par une récolte exceptionnelle en raison des pluies de l'été 2021.

## Légumes d'été

Les cultures d'été ont été plutôt réussies cette année malgré les chaleurs excessives. Cependant à cause de problèmes de mévente le chiffre d'affaires peine à atteindre celui des années précédentes sur les tomates. Cependant une partie de la production a été transformée en conserve et se retrouvera dans les stocks (à 1,20 € / kg). Les concombres et les courgettes restent stables malgré un arrêt temporaire de la production de concombres en raison d'attaques d'acariens, l'arrière saison sur ce légume nous permettra de tirer encore un chiffre d'affaires intéressant d'ici la fin octobre. Les résultats des aubergines ne sont pas à la hauteur de ce qui avait été attendu en raison de problèmes récurrents d'irrigation sur cette culture durant la sécheresse, cependant les résultats de cette première année avec plants greffés sont encourageants.

## Légumes d'automne

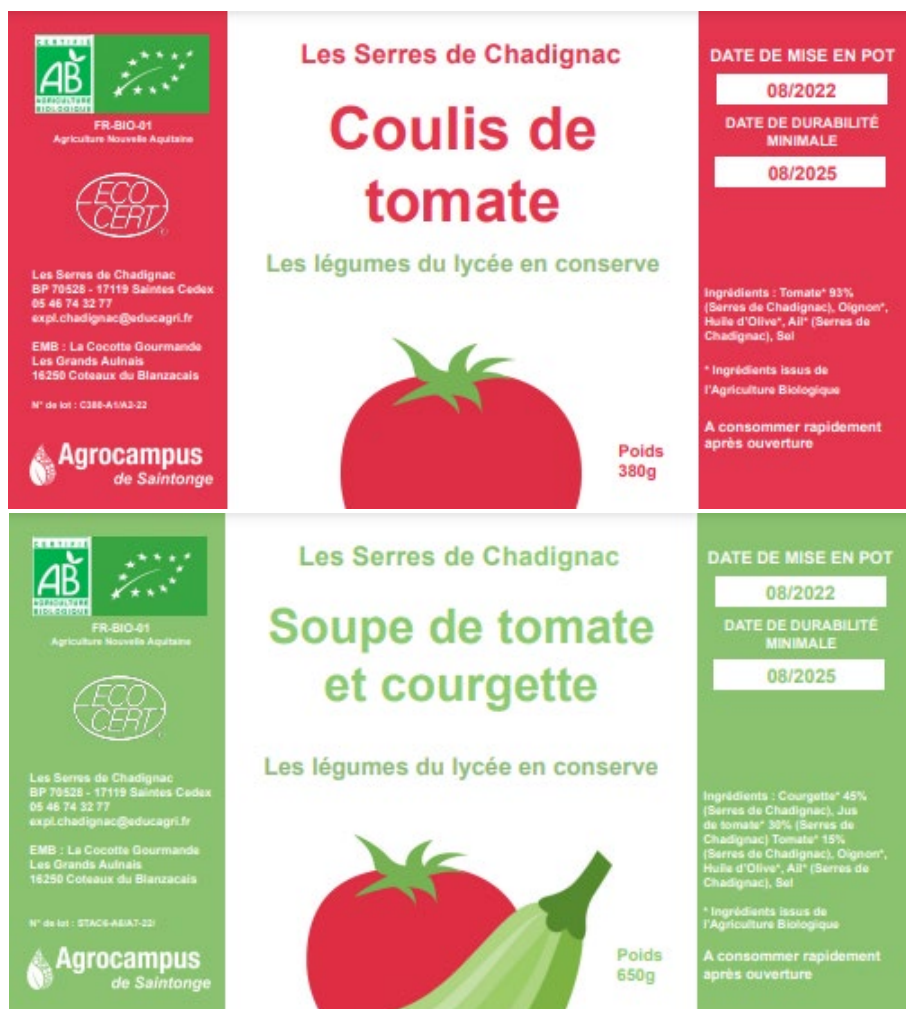
Bons rendements courges, la parcelle en face de la route a permis de produire 2 T de courges en conversion deuxième année (C2). Ces légumes seront vendus d'ici la fin de l'année ou rentrent en stock. Les patates douces sont en cours de récolte. Les rendements semblent corrects et on peut espérer récolter 800 kg. Les poireaux sont loin d'être aussi gros que ceux plantés en 2021 en raison d'un été très sec.

## Transformation

Afin d'éviter des pertes liées aux méventes sur les courgettes et les tomates notamment, l'exploitation a fait transformer 750 kg de tomates (paola et ananas), 180 kg de courgettes et 6 kg d'ail en conserves (soupes de tomate et courgette et coulis de tomate). Ces produits ont été transformés par la Cocotte Gourmande située à Barbezieux, et sont commercialisés sous le label AB. Au total l'exploitation a transformé l'équivalent de 6 autoclaves, les conditionnements proposés par la Cocotte Gourmande ont été limités en raison des pénuries sur le verre.

Produit	Conditionnement	Nombre	Prix de revient	Prix de vente
Coulis	280 g	577	2,26 €	3,19 €
Coulis	380 g	327	2,97€	3,95 €
Soupe	490 g	389	2,57 €	3,35 €
Soupe	650 g	257	2,78 €	3,65 €

Sébastien Busson a confectionné les étiquettes qui sont conformes aux réglementations en vigueur.

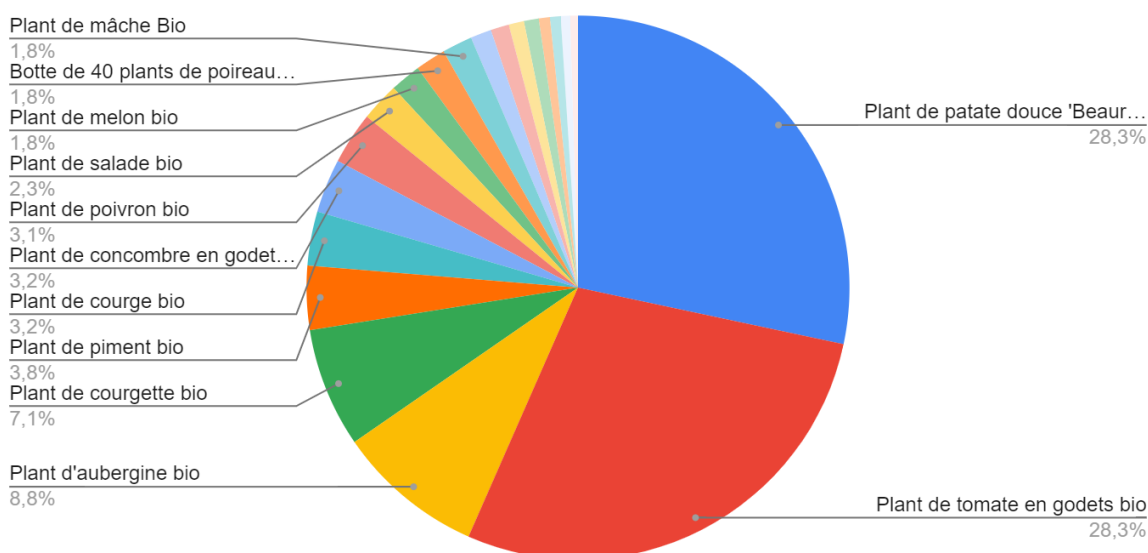


## Plants maraîchers bio

Le chiffre d'affaires généré par l'atelier plants maraîchers bio est pour le moment de 13 805 € (contre 12 346 € en 2021, 12 522 € en 2020). Malgré un calendrier de semis mieux maîtrisé au printemps, un lourd retard a été pris aux Foliflores sur cet atelier. Des commandes de plants de patates douces pour les Jardins Charentais ont permis de compenser le manque à gagner des plants de printemps.

Les plants de patates douces prennent ainsi les devants sur les plants de tomates (3 903 € pour les patates douces contre 974 € en 2021, et 3 894 € sur les tomates contre 4 931 € en 2021). Les plants de tomates et de patates douces contribuent le plus au chiffre d'affaires (respectivement 4 931 et 974€). Pour 2023 il a été prévu davantage de pieds mères de patates douces afin de développer la vente de ces plants auprès des professionnels et des particuliers.

## Répartition du chiffre d'affaire plants maraîchers 2022



## Répartition du chiffre d'affaires de l'atelier plants maraîchers bio en 2022

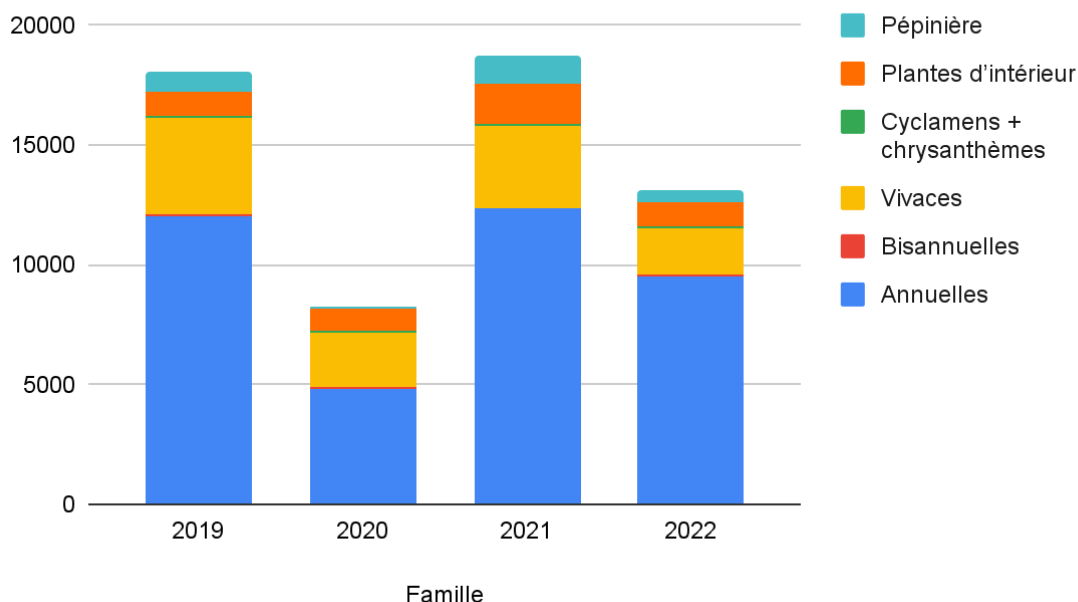
La production interne est relativement stable depuis quatre ans, ce qui s'explique par le fait que l'atelier maraîchage a atteint sa capacité de production maximale, les courges de la parcelle en face de la route ayant été semées directement. L'augmentation du nombre de plants en légumes pour consommation interne tient au fait que davantage de cultures de plants en motte ont été mises en place (ex : mâche)

	2019		2020		2021		2022*	
	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques	Plants maraîchers (dont fraisiers)	Aromatiques
Production totale	65 000	3 000	90 425	3 000	77 800	3 000	64 500	1 780
Vente aux particuliers	12 687	1 586	7 802	1 044	9 103	1 281	5 525	652
Vente aux professionnels	15 805	407	47 623	971	22 350	240	21 827	121
Auto-consommation	30 000	1 000	35 000	1 000	46 380	1 500	36 950	1 000

## Floriculture

L'atelier floriculture a connu des difficultés sur l'exercice 2022 en raison d'une édition plutôt molle des Foliflores. Alors que le chiffre d'affaires de l'atelier en 2021 était plutôt encourageant et semblait montrer que l'atelier pouvait continuer sur sa lancée après un épisode de covid, la crise du pouvoir d'achat semble avoir affecté à son tour les plantes ornementales, et ce malgré des moyens plus importants alloués à la communication.

## Chiffre d'affaires de 2019 à 2022



Evolution du chiffre d'affaires de l'atelier horticole de 2019 à 2022

	2019	2020	2021	2022
	CA HT (€)	CA HT (€)	CA HT (€)	CA HT (€)
Annuelles	11998,05	4850,72	12346,92	9497,95
Bisannuelles	141,9	71	38,46	63,59
Vivaces	3964,52	2274,35	3431,86	1941,98
Cyclamens + chrysanthèmes	124,29	68,65	61	69,09
Plantes d'intérieur	1016,72	927,88	1675,31	1081,93
Pépinière	816,84	68,65	1186,74	437,5
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>18062,32</b>	<b>8261,25</b>	<b>18740,29</b>	<b>13092,04</b>

## Art floral

L'atelier pédagogique « Art floral » permet un élargissement de notre gamme de produits.

Depuis deux ans l'exploitation travaille avec de nouvelles municipalités sur la confection de gerbes pour le 11 novembre et le 8 mai. Les demandes se sont élargies sur d'autres manifestations (appel du 18 juin, 14 juillet, etc). Ces marchés semblent pérennisés puisque les municipalités passent désormais commande en amont des campagnes de démarchage.

L'exploitation a également été sollicitée pour le fleurissement de plusieurs mariages à des degrés divers (achat de fleurs, confection de bouquets, confection d'éléments de décor, etc).

Le chiffre d'affaires de l'art floral est de 3 730 € au 04/10/2022 contre 2 271 € à la même date en 2021 et 1 936 € en 2020.

## Apiculture

L'année 2022 a permis d'augmenter les ventes en raison d'une saison moins défavorable aux essaims. Cependant la grande sécheresse et le manque de fleurs en été (tournesol notamment) a nécessité un nourrissage plus important des ruches à la sortie de l'été. L'étiquette des pots de miel a été remise à jour pour coller aux étiquettes imaginées pour les conserves de légumes.



## 3. Calendrier 2022-2023 et activités pédagogiques

### a. Visites et démonstrations

- Visite de l'essai REPULSE le 8 septembre 2022 : en compagnie des CAPA et des BTS PH 2, l'ACPEL a présenté les résultats de ses essais REPULSE, dont une partie a été conduite dans le tunnel de courgettes de l'exploitation.
- Démonstration robot TREKTOR : le 14 octobre dans les parcelles, démonstrations d'un robot viticole et des applications possibles en maraîchage. Démonstration organisée par Sébastien RIQUART avec la société AGREENCULTURE

### b. Objectif Saveurs d'Automne

Les Saveurs d'Automne auront lieu les 26 et 27 novembre sur le thème des plantes méditerranéennes. Les expositions et démonstrations seront orientées autour de cette thématique, et des gammes de végétaux correspondant sont en cours d'acquisition.

## Marché de producteurs

Les participants qui ont pour le moment répondu favorablement sont les suivants :

Samedi	Dimanche
--------	----------

Vanessa Follet - La Ferme d'Isia Oeufs bio	Elodie Dubut Oeufs
Isabelle Combeau - Les confitures du Chat Botté Confitures	
Nicole Soinet - Miel de Haute Saintonge Miel, pain d'épice, nougat, etc	Laurence Biard - Miel et Safran Miel et dérivés à base de safran
Le GAEC du Pont Rouge Viande de mouton, viande de veau	Le GAEC du Pont Rouge Viande de mouton, viande de veau
Mélanie L'héritage Produits dérivés de plantes aromatiques bio	Mélanie L'héritage Produits dérivés de plantes aromatiques bio
Marion Saltos - Maria's Spirit Produits dérivés de la rose	Marion Saltos - Maria's Spirit Produits dérivés de la rose
Céline Viaud Huîtres bio	Céline Viaud Huîtres bio
David Leservoisier - Le Renaudin Pinaud, Cognac, Vins, Jus de raisin	
<i>Spiruline de Haute Saintonge Produits dérivés de spiruline</i>	<i>Spiruline de Haute Saintonge Produits dérivés de spiruline</i>

## Associations

Nos partenaires habituels seront présents pour animer les Saveurs d'Automne :

- AVF Saintes : animation de la bourse aux plantes
- Mémoires fruitières des Charentes : présence à confirmer, démonstrations de greffe, pédagogie autour des fruitiers
- Club Bonsaï : le club bonsaï présentera une exposition tournée vers les plantes méditerranéennes (oliviers, conifères), et proposera des démonstrations de taille et d'entretien de Bonsaïs.

## Animations des élèves

Les élèves de toutes les formations seront chargés d'animer les Saveurs d'Automne : les ventes s'occuperont de la boutique et des clients et auront organisé auparavant le réassort avec les plantes achetées pour l'occasion. Les élèves de production horticole animeront des ateliers de bouture, semis ou taille en relation avec les plantes méditerranéennes et les élèves d'aménagement paysager sont missionnés sur la création d'espaces d'exposition temporaires permettant de mettre en valeur les végétaux proposés à la vente.

## Communication et partenariat avec la mairie

La communication est engagée du côté de l'exploitation avec la confection d'affiches et flyers à imprimer et à répartir en ville.

## SAVEURS D'AUTOMNE

TROC DE PLANTES · MARCHÉ DE PRODUCTEURS  
ET ARTISANS · ANIMATIONS D'ÉLÈVES

**26 et 27 novembre**  
**10h à 18h**

*Jardinez malin,  
Jardinez méditerranéen !*



**POUR UN JARDIN RÉSISTANT À LA SÉCHERESSE**

Lycée Horticole de Chadignac  
Route de Chermignac - Saintes  
Tél : 05 46 74 80 93 - Port : 06 26 36 23 38

[f@schadignac](#) [t@SCHadignac](#) [@schadignac](#)

© Agrocampus de Saintonge - Ne pas lier sur la voie publique.

Les réseaux sociaux permettront comme d'habitude de couvrir l'évènement en relayant des publications ciblées autour des différents producteurs et les visuels conçus pour l'occasion. Des publications ont été adressées à différents agendas (agenda de la ville de Saintes, Vidici, etc.) pour assurer la promotion de l'évènement, un spot sera diffusé pour deux semaines au cinéma et les médias (radio, journaux) seront sollicités pour l'occasion.

La mairie organise autour du 25 novembre des animations sur le thème de la Sainte Catherine, l'exploitation est en communication avec leurs services pour essayer de déterminer dans quelle mesure il sera possible de relier les deux évènements.

### Commande de végétaux

Les Saveurs d'Automne concernant surtout des végétaux de pépinière, il est souvent nécessaire de faire appel à de l'achat revente pour faire coller les gammes de végétaux proposées à la boutique aux végétaux de saison, et à présent respectant le thème proposé pour chaque édition.

Quelques pépinières ont été retenues pour l'achat de végétaux cette année :

Agrumes de méditerranée	49125 Tiercé	Agrumes, oliviers, palmiers, autres ornementales
Spéciprod	17380 Chantemerle-sur-la-Soie	Végétaux variés
Pépinières Vigneron	16310 Montembœuf	Fruitiers, diverses ornementales
Moinet	79000 Niort	Végétaux fleuris

## c. Foliflores 2023

Les Foliflores 2023 auront lieu les 5, 6 et 7 mai.

# 4. Point financier 2022

## a.DM

L'ébauche de décision modificative prévoit un déficit important (-13 000€) en fonctionnement en raison d'une augmentation des charges prévisionnelles (gaz, électricité, réparation de la chaudière, achats au 607, etc) et d'une diminution des produits (méventes en horticulture, difficultés à trouver des débouchés en maraîchage). Cependant ces prévisions n'intègrent pas la variation des stocks, laquelle risque d'être positive en raison d'un certain nombre de marchandises qui pourrait être présentes à l'exploitation (restes de végétaux des Saveurs d'Automne, Conserves)

## b.BP

Le BP 2022 propose une année à la quasi équilibre en prévoyant d'augmenter les produits en légumes et en produits transformés (conserves) mais en prévoyant également des charges plus importantes sur les fluides, engrais, semences et plants.

# 5. Questions diverses

## B – Tableau récapitulatif des effectifs des personnels de l’Etablissement

EFFECTIFS EPLEFPA au 14/10/2022									
	Effectifs Physiques de l'établissement au 14/10/2022								EPLFPA
	LEGTA	PICHONNERIE	CFA	CFPPA	LPA	EXPL RENAUDIN	LPH	EXPL CHADI	
<b>Personnels employés par le Ministère de l'Agriculture (dont gagés)</b>									
Fonctionnaire	46	1	2	1	18	1	27	1	97
Non Titulaire de Droit Public	8				8		2		18
Non Titulaire de Droit Privé									0
<b>Sous-Total :</b>	<b>54</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>29</b>	<b>1</b>	<b>115</b>
<b>Personnels employés par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine</b>									
Fonctionnaire	20				7		15		42
Non Titulaire de Droit Public	2				1				3
Non Titulaire de Droit Privé									0
<b>Sous-Total :</b>	<b>22</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	<b>45</b>
<b>Personnels employés par l'EPLFPA de Saintonge</b>									
Fonctionnaire									0
Non Titulaire de Droit Public	9		38	23	6		9		85
Non Titulaire de Droit Privé		4				2		2	8
<b>Sous-Total :</b>	<b>9</b>	<b>4</b>	<b>38</b>	<b>23</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>9</b>	<b>2</b>	<b>93</b>
<b>EFFECTIF TOTAL :</b>	<b>85</b>	<b>5</b>	<b>40</b>	<b>24</b>	<b>40</b>	<b>3</b>	<b>53</b>	<b>3</b>	<b>253</b>
Effectifs en ETP de l'établissement au 14/10/2022									
	LEGTA	PICHONNERIE	CFA	CFPPA	LPA	EXPL RENAUDIN	LPH	EXPL CHADI	EPLFPA
<b>Personnels employés par le Ministère de l'Agriculture (dont gagés)</b>									
Fonctionnaire	44,6	1	2	1	17,6	1	27,0	1	95,20
Non Titulaire de Droit Public	5,7				4,5		2		12,20
Non Titulaire de Droit Privé									0,00
<b>Sous-Total :</b>	<b>50,30</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>22,10</b>	<b>1</b>	<b>29,00</b>	<b>1</b>	<b>107,40</b>
<b>Personnels employés par le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine</b>									
Fonctionnaire	19,00				7,00		15,00		41,00
Non Titulaire de Droit Public	1,5				1				2,50
Non Titulaire de Droit Privé									0,00
<b>Sous-Total :</b>	<b>20,5</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>15,0</b>	<b>0</b>	<b>44</b>
<b>Personnels employés par l'EPLFPA de Saintonge</b>									
Fonctionnaire									
Non Titulaire de Droit Public	7,99		37,75	24,70	3,25		8,50		82,19
Non Titulaire de Droit Privé		4				2		1	7,00
<b>Sous-Total :</b>	<b>7,99</b>	<b>4,00</b>	<b>37,75</b>	<b>24,70</b>	<b>3,25</b>	<b>2,00</b>	<b>8,50</b>	<b>1,00</b>	<b>89,19</b>
<b>EFFECTIF TOTAL :</b>	<b>78,79</b>	<b>5,00</b>	<b>39,75</b>	<b>25,70</b>	<b>33,35</b>	<b>3,00</b>	<b>52,50</b>	<b>2,00</b>	<b>240,09</b>

# C- Tableau des emplois sur budget

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS											OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnité
01-32	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de AESH)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	Acte 21-95	oui	04/09/17	61,50%	Code Education Art. L917-1	CDD	01/09/22	05/09/23	IB 382	352	SFT
01-33	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de AESH)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	Acte 19-64	non									
01-34	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de AESH)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	Acte 19-65	non									
01-29	Permanent	C	Agent des espaces verts	13/06/14	1 an	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	Acte 14-30	non									
01-24	Temporaire	Contrat aidé	Aide documentaliste	23/11/07	1 an	26h/sem	Code du travail L322-4-7 et R322-16 à 322-16-3 Loi 2005-32 du 18/01/2005	néant	non	Acte 07-53	non									
01-14	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 07-1-10	oui	14/11/16	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	28/08/22	27/08/23	IB 382	325	
01-12	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 07-1-10	oui	25/08/22	50%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 382	352	
01-35	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-98	oui	28/08/15	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	28/02/23	IB 382	352	
01-06	Permanent	C	Assistant d'Education	18/11/13	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 13-50	oui	01/09/20	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 382	352	SFT
01-13	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 07-1-10	oui	28/02/19	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	28/08/22	27/08/23	IB 382	352	SFT
01-10	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 07-1-10	oui	26/08/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/22	25/08/23	IB 382	352	
01-11	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 07-1-10	oui	01/09/22	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	07/11/22	31/08/23	IB 382	352	
01-09	Permanent	C	Assistant d'Education	23/11/07	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 07-1-10	oui	31/08/20	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 382	352	
01-07	Temporaire	Contrat aidé	Auxiliaire Vie Scolaire	04/06/12	1 an	100 %	Code du travail, Loi 2008-1249 du 01/12/2008, Décret 2009-1442 du 25/11/2009	néant	non	Acte 12-28	non									
01-19	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	Acte 07-1-10	non									
01-18	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	Acte 07-1-10	oui	27/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	27/09/22	07/07/23	Avantages nature		
01-15	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	Acte 07-1-10	oui	05/09/22	16H/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	05/09/22	07/07/23	Avantages nature		
01-16	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	Acte 07-1-10	oui	13/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	13/09/22	07/07/23	Avantages nature		
01-17	Permanent	MAP	Maître au pair	23/11/07	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	Acte 07-1-10	oui	19/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	19/09/22	07/07/23	Avantages nature		
01-20	Permanent	MAP	Maître au pair	28/11/18	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	néant	non	Acte 18-86	oui	06/09/21	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP	CDD	01/09/22	07/07/23	Avantages nature		
01-31	Permanent	C	Secrétaire	01/12/17	CDI	70 %	Art. L332-3 CGFP	IAT+SFT	non	Acte 17-62	oui	04/07/11	30%	Loi 84-16 Art. 6	CDI	01/09/17		IB 431	381	IAT (Montant de Réf. 802 ;
01-21	Permanent	C	Secrétaire accueil	28/11/18	1 an	70 %	Art. L332-3 du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 18-92	non									

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS											OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
02-01	Permanent	Salarié agricole	Vacher	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Avantages nature + primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-05	oui	08/12/97	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	08/12/98		Palier 3 Coef. 19		A. nature logement + prime ancienneté
02-02	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole céréales	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-05	oui	01/12/98	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/12/99		Palier 1 Coef. 11		Prime ancienneté
02-03	Permanent	Salarié agricole	Salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-05	oui	01/12/19	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/12/19		Palier 1 Coef. 9		
02-04	Temporaire	Niveau 1	Occasionnel (9 pers max en même tps)	23/11/07	1 an	100 jours		néant	non	Acte 18-06	non									
02-05	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 12-48	non			Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020						
02-06	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 12-48	non									
02-07	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 12-48	non									
02-08	Temporaire	Niveau 1	Saisonnier	16/11/12	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 12-48	non									
02-09	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	19/06/19	2 ans	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	Néant	non	Acte 19-24	non									
02-10	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	25/03/22	CDI	100 %	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	Primes ancienneté, investissement, responsabilité élevage	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 22-05 bis	oui	01/03/22	100%	Code du travail convention collective nationale de la production agricole et des CUMA	CDI	01/03/22		Palier 1 Coef. 9		

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS											OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
03-03	Permanent	A	Formateur SESG	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	26/09/2017	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	SFT+ISOE
03-05	Permanent	A	Formateur EPS	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/01/1993	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/1998		IB 763	629	ISOE
03-09	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/1997	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 562	476	ISOE
PNA1	Permanent	A	Formateur Anglais	26/03/2021	CDI	100 %	Poste gagé	ISOE + SFT	oui selon taux horaire MAA	Acte 21-18	oui		100%	Poste gagé	PG			IB 821	673	ISOE
03-12	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	05/09/2016	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	SFT+ISOE
03-13	Permanent	A	Formateur Techniques Paysagères - Biologie	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/2001	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2011		IB 711	590	SFT+ISOE
03-14	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	15/03/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 562	476	ISOE
03-21	Permanent	C	Secrétaire	20/06/2017	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 17-27	oui	01/09/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 382	352	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-22	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21-46	oui	18/05/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	17/05/2023	IB 358	335	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-23	Permanent	C	Secrétaire	22/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21-46	oui	06/04/2021	80%	Art. L811-8 du CRPM	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 354	332	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-24	Permanent	C	Secrétaire accueil	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21-44	oui	01/09/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 353	329	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-26	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	oui	26/04/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	26/08/2021	25/08/2022	IB 347	325	
03-27	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-28	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-30	Permanent	C	Agent service	26/11/2021	CDI	70 %	Art. L332-3 du CGFP	SFT + Indemnité	non	Acte 21-88	oui	27/03/2013	70%	Loi 84-16 Art. 6	CDI	25/04/2019		IB 356	334	Indemnité (Montant de Réf. 757 ; coef. 8)
03-36	Permanent	A	Formateur Français	20/06/2017	CDI	40 %	Art. L332-3 du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/2020	40%	Art. L332-3 du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 562	476	ISOE
03-37	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-40	Permanent	A	Formateur Agro-équipement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	08/12/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 582	492	ISOE
03-45	Permanent	A	Formateur Viticulture	20/06/2017	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 17-27	oui	01/09/2014	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2016		IB 542	461	SFT+ISOE

03-46	Permanent	A	Formateur Français - Maths - Activités diverses	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	01/09/2014	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2020		IB 542	461	ISOE
03-49	Permanent	A	Formateur Informatique/Chargé de Communication	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	05/02/2019	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 523	448	ISOE
03-50	Permanent	A	Formateur Economie Gestion	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	07/09/2016	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	ISOE
03-51	Permanent	A	Physiques, Chimie, Bioc	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2022	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 582	492	
03-52	Permanent	A	Développeur apprentissage	26/03/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-13	oui	01/04/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	03/04/2018		IB 542	461	ISOE
03-53	Permanent	A	Formateur Génie des Procédés	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 582	492	SFT+ISOE
03-54	Permanent	A	Formateur	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	14/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	10/02/2023	IB 523	448	SFT+ISOE
03-55	Non Permanent	A	Formateur/Coordonnateur disp. Prépa apprentissage	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	non									
03-56	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 542	461	ISOE
03-57	Permanent	A	Formateur Mathématiques - Informatique	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	04/09/2017	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	SFT+ISOE
03-58	Permanent	A	Chargée de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	non									
03-59	Permanent	A	Formateur Français ESC	26/11/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-86	oui	10/09/2018	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 523	448	ISOE
03-60	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-61	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/2022		IB 562	476	ISOE
03-62	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui		100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD			IB 562	476	ISOE
03-63	Permanent	C	Secrétaire	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-46	oui	16/03/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	15/03/2023	IB 358	335	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-64	Permanent	B	Animateur Qualité	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	20/09/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 372	343	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)
03-65	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-66	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-67	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2020	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB562	476	ISOE
03-68	Permanent	A	Responsable pédagogique	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	01/09/2003	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2020		IB 763	673	ISOE
03-70	Permanent	A	Chargé de recrutement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	27/08/2013	90%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/04/2021		IB 523	448	ISOE + SFT

03-71	Permanent	A	Chargé de recrutement	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-44	oui	24/07/2011	90%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/04/2021		IB 523	448	ISOE + SFT
03-72	Permanent	C	Surveillant	21/06/2021	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	SFT	non	Acte 21-44	non									
03-73	Permanent	B	gestion comptable et	21/06/2021	CDI	1	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT + indemnité	non	Acte 21-44	non									
03-74	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	non	Acte 21-44	oui	08/09/2007	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/2021		IB 582	492	ISOE
03-75	Permanent	A	Formateur	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-43B	oui		100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD			IB 562	476	ISOE
03-76	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	non	Acte 21-43C	oui	30/08/2021	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/2022	31/08/2023	IB 619	519	ISOE + SFT
03-77	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non									
03-78	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non									
03-79	Temporaire	C	Agent de service	26/11/2021	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT + indemnité	non	Acte 21-87	non									

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEPPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS										OCCUPATION DES EMPLOIS											
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	
04-02	Permanent	A	Formateur Taille et soins des arbres	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	02/11/16	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 523	448	ISOE	
04-03	Permanent	A	Formateur Pépinières et Espaces Verts	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	15/03/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 562	476	ISOE + SFT	
04-04	Permanent	A	Formateur Espaces verts	21/06/2021	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	19/04/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/22	IB 562	476	ISOE	
04-05	Permanent	A	Formateur DAPA	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	01/09/96	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/98		IB 876	715	ISOE	
04-06	Permanent	A	Formateur Horticulture	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	02/11/10	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/11/13		IB 562	476	ISOE	
04-07	Permanent	A	Formateur Agriculture et polyculture élevage	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	14/01/02	80 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/06		IB 619	519	ISOE + SFT	
04-19	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	oui	26/04/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 354	332	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
04-20	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	oui	09/09/19	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	01/03/23	IB 358	335	SFT+Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
04-21	Permanent	C	Agent d'entretien et ménage	26/11/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT + indemnité	non	Acte 21 - 88B	oui	07/09/21	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 367	340	Indemnité (Montant de Réf. 757 ; coef. 8)	
04-27	Permanent	A	Formateur français mathématiques connaissance monde actuel	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	01/02/10	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/02/16		IB 542	461	SFT+ISOE	
04-28	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	17/11/08	90 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/15		IB 582	492	SFT+ISOE	
04-29	Permanent	A	Formateur CIPP - Techniques agricoles	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	12/09/22	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	12/09/22	31/08/23	IB 619	519		
04-30	Permanent	A	Formateur Certiphyto	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/10/17	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 523	448	SFT+ISOE	
04-31	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	10/01/22	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 582	492	ISOE	
04-32	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 47	non										
04-33	Permanent	A	Formateur Viticulture	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	14/12/17	100 %	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 523	448	SFT+ISOE	
04-34	Permanent	C	Secrétaire	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 45	non										
04-35	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	28/09/20	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 562	476	ISOE	
04-38	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/09/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 542	461	ISOE	
04-39	Permanent	A	Formateur CIPP et SPRF	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	21/11/18	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 523	448	ISOE	
04-40	Permanent	A	Formateur Arboriste Elagueur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/09/19	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDI	01/09/22		IB 523	448	ISOE	
04-42	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	03/05/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 513	441	ISOE	
04-43	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE+SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21-45	oui	01/09/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/21	31/08/22	IB 542	461	ISOE	
04-44	Permanent	B	Chargé de gestion comptable et financière	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	SFT+Indemnité	non	Acte 21 - 45	oui	03/09/18	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	01/09/21		IB 478	415	IAT + SFT	
04-45	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	non	Acte 21 - 45	oui	01/09/11	100%	Loi 84-16 Art. 4-2	CDI	15/04/21		IB 582	492	SFT + ISOE	
04-46	Permanent	A	Chargé de mission	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	non	Acte 21 - 45	oui	01/09/21	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 542	461	ISOE	
04-47	Permanent	A	Formateur	21/06/21	CDI	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	ISOE + SFT	Code 14 NS 2017-159	Acte 21 - 45	oui	02/05/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 619	519	ISOE	
04-48	Permanent	C	Secrétaire	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-2-2-a du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 88B	oui	01/03/22	100%	Art. L332-2-2-a du CGFP	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 353	329	Indemnité (Montant de Réf. 777 ; coef. 8)	
04-49	Permanent	C	Secrétaire	26/11/21	CDD	50 %	Art. L332-3 du CGFP	Indemnité+SFT	non	Acte 21 - 88C	non										

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS											OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
05-01	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	13/06/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 347	325	
05-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	30/11/15	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	29/08/22	28/08/23	IB 347	325	
05-04	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	29/06/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 347	325	SFT
05-06	Temporaire	Contrat aidé	Auxiliaire Vie Scolaire	12/06/15	1 an	100 %	Code du travail, Loi 2008-1249 du 01/12/2008, Décret 2009-1442 du 25/11/2009	néant	non	Acte 15-32	non									
05-08	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	29/08/18	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	31/08/23	IB 347	325	
05-09	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	Acte 21-96	oui	22/11/21	25%	Code Education Art. L917-1	CDD	22/11/21	21/11/24	IB 368	341	
05-10	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	SFT	non	Acte 21-96	non									
05-11	Temporaire	C	Service civique	26/03/21	CDD	100 %	Loi 2010-241 Art 120-6	néant	non	Acte 21-30	non									
05-12	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-96	oui	25/08/22	75%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 347	325	

**TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE**

EMPLOIS OUVERTS											OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
06-01	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	21/06/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-37D	oui	02/03/98	100%	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	CDI	02/03/98		Palier 7 Coeff. 74		Primes ancienneté et exceptionnelle
06-02	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %		Primes ancienneté et exceptionnelle	Taux majoré Réf. Convention collective	ACTE 21-06	oui	01/09/22	100%		CDI	01/09/22		Palier 3 Coeff. 20		Prime exceptionnelle
06-03	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier occasionnel	18/11/13	1 an	100 %		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 13-50	non									
06-04	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	20/06/18	2 ans	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	néant	non	Acte 18-27	non									

TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFA de SAINTONGE

EMPLOIS OUVERTS											OCCUPATION DES EMPLOIS									
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire
07-02	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	25/08/22	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 347	325	
07-03	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	25/08/22	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 347	325	
07-05	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	01/11/20	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/22	25/08/23	IB 347	325	SFT
07-06	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	25/08/22	70%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 347	325	
07-07	Permanent	C	Assistant d'Education	20/06/17	1 an	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 17-27	oui	15/11/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	26/08/22	25/08/23	IB 347	325	
07-08	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/09	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	néant	non	Acte 09-53	oui	13/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	13/09/22	07/07/23	Avantages nature		
07-09	Permanent	MAP	Maître au pair	20/11/09	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	néant	non	Acte 09-53	oui	01/09/22	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/09/22	07/07/23	Avantages nature		
07-13	Permanent	MAP	Maître au pair	27/05/11	1 an	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	néant	non	Acte 11-27	oui	06/09/21	16h/sem	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	21/09/21	07/07/22	Avantages nature		
07-22	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	SFT	non	Acte 21-97	oui	11/01/18	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/22	10/01/24	IB 368	341	
07-23	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	SFT	non	Acte 21-97	oui	14/01/21	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/21	13/01/24	IB 368	341	SFT
07-24	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	SFT	non	Acte 21-97	non									
07-25	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	SFT	non	Acte 21-98	non									
07-26	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-100	oui	25/08/22	80%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	25/08/22	24/08/23	IB 347	325	
07-27	Permanent	C	Assistant d'Education	26/11/21	CDD	100 %	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	SFT	oui - Arrêté du 15-12-2021	Acte 21-100	oui	26/08/21	100%	Art. L332-1-3 CGFP et Art. L916 du code de l'éducation	CDD	01/04/22	25/08/22	IB 347	325	SFT

**TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE**


EMPLOIS OUVERTS											OCCUPATION DES EMPLOIS										
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération accessoire - Régime indemnitaire	Droit à HS et montant	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	Rémunération principale	INM	Rémunération accessoire – Régime indemnitaire	
08-06	Permanent	Salarié agricole	salarié agricole	26/03/21	CDI	100 %	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 21-07	oui	03/09/18	100%	Code du travail Convention collective nationale de la production agricole et des CUMA du 15 septembre 2020	CDI	03/09/18		Palier 5 Coef. 37		Prime ancienneté	
08-07	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	175h		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non										
08-08	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	175h		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non										
08-09	Temporaire	Niveau 1	Ouvrier saisonnier	25/11/11	1 an	140h		Prime ancienneté	Taux majoré Réf. Convention collective	Acte 11-54	non										
08-10	Permanent	CAP/BAC Pro	Apprenti	26/03/21	3 ans	100 %	Article L.6221-1 à L.6226-1 du Code du Travail	néant	non	Acte 21-08	oui										


**TABLEAU DES EMPLOIS SUR BUDGET – EPLEFPA de SAINTONGE**

**AESH**

EMPLOIS OUVERTS										OCCUPATION DES EMPLOIS							
N° de l'emploi	Nature du besoin	Catégorie hiérarchique	Nature de l'emploi	Date de création ou modification de l'emploi	Durée de l'emploi	Quotité	Base juridique	Rémunération principale	Références aux délibérations créant et/ou modifiant l'emploi	Emploi occupé	Date de recrutement (1er contrat)	Quotité de travail	Base juridique	Type de contrat	Date début contrat	Date fin contrat	INM
01-32	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	Acte 21-95	oui	04/09/17	62%	Code Education Art. L917-1	CDD	01/09/22	05/09/23	343
01-33	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	Acte 19-64	non							
01-34	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	19/06/19	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	Acte 19-65	non							
05-09	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	Acte 21-96	oui	22/11/21	25%	Code Education Art. L917-1	CDD	22/11/21	21/11/24	341
05-10	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Code Education Art. L917-1	IB 368 à 505	Acte 21-96	non							
07-22	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	Acte 21-97	oui	11/01/18	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/22	11/04/24	341
07-23	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	Acte 21-97	oui	14/01/21	100%	Art. L.971-1 du Code de l'Education	CDD	01/09/21	13/01/24	341
07-24	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	Acte 21-97	non							
07-25	Permanent	C	AESH (Accompagnant des Elèves en Situation de Handicap)	26/11/21	CDD	100 %	Art. L.971-1 du Code de l'Education	IB 368 à 505	Acte 21-98	non							

Légende :

 Emploi non occupé

 Fait l'objet d'une délibération

## D – Evolution de la taxe d'apprentissage

